هكذا من الأصل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 13102 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 14 MARS 1987

Les menaces contre les Français détenus au Liban

MM. Mitterrand et Chirac se veulent solidaires face aux détenteurs d'otages

La cohabitation à l'épreuve

En menaçant d'assassiner Jean-Louis Normandin, l'Organisation de la justice révolutionnaire (OJR) cherche évidemment à profiter de la situation politique particulière qui est celle de la France depuis le 16 mars 1986 en enfonçant un coin dans la cohabitation.

Jouer l'un des deux hommes contre l'autre en l'occurrence, n'est pas seulement ignoble, c'est vain. S'il est une question à propos de laquelle on ne peut pas imaginer que l'Elysée et Matignon s'entre-déchirent publiquement, c'est bien celle des otages, lesquels courraient encore plus de risques si la position officielle de la France à leur égard cessait d'être univoque. Sans doute des divergences, voire quelques querelles subalternes, ont-elles pu éclater ces derniers mois entre majorités d'hier et d'aujourd'hui sur la façon dont l'une puis l'autre ont essayé d'obtenir la libération de nos compatriotes, selon quel *calendrier et à quel prix. Mais nul* ne comprendrait que le président et le premier ministre ne fassent pas bloc dans une telle circonstance.

Pourtant, il était sans doute inévitable qu'un jour ou l'autre, et particulièrement ces tout derniers temps, une organisation comme l'OJR soit tentée de recourir à ce type de tactique. La cohabitation a en effet subi, en matière diplomatique comme sur d'autres terrains, des accrocs qui, vus de loin, peuvent sembler des brèches dans lesquelles s'engouffrer. Et le sommet franco-espagnol de Madrid, bien qu'il ait par ailleurs été salué comme une réussite, n'aura pas fourni à cet égard un spectacle bien réjouissant.

La controverse entre M. Mitterrand et M. Chirac, telle qu'elle s'est développée dans la capitale espagnole, par « petites phrases » interposées, allait bien au-delà de la mauvaise querelle en paternité que le premier ministre faisait au chef de l'Etat à propos de l'amélioration des relations entre Paris et Madrid. Ce qui était en cause, en réalité, était de savoir qui dirige la diplomatie française.

M. Mitterrand avait d'ailleurs pris les devants, mardi, en insistant, devant l'Association de la presse diplomatique, sur la prééminence présidentielle en ce domaine et sur la continuité des grands choix élyséens. Lors de sa conférence de presse finale, à Madrid, il a affecté de clore l'incident en soulignant que c'était la France, et non tel ou tel gouvernement, qui avait voulu, organisé et franchi les différentes étapes de ce rapprochement avec l'Espagne. Façon de prendre de la hauteur, ce qui, au passage, lui a permis de rappeler de nouveau à quelles dates successives « la France » avait œuvré en faveur de ces retrouvailles...

Sera-ce suffisant pour effacer l'impression, pour le moins mitigée, que l'étalage des controverses franco-françaises dans une capitale étrangère avait produite sur ses interlocuteurs ? L'image diplomatique de la France n'en sera pas sortie grandie. Il est d'autant plus nécessaire qu'aucune dissonance ne se manifeste aujourd'hui dans l'affaire des otages.

« Les prémices d'une contre-offensive »
par JEAN-MARIE COLOMBANI et JEAN-YVES LHOMEAU
PAGE 8

Le porte-parole du premier ministre, M. Denis Baudouin, a rejeté les prétentions de l'Organisation de la justice révolutionnaire (OJR), qui menace d'assassiner Jean-Louis Normandin, détenu au Liban, si le premier ministre ne « clarifie » pas certains propos de M. Mitterrand. Après avoir précisé que Matignon s'est tenu dans cette affaire en « liaison » avec la présidence, M. Baudouin a annoncé que le gouvernement « entend poursuivre avec ténacité et fermeté sa lutte contre le terrorisme ».

« Ils ne parviendront pas à nous diviser sur la question des otages. » Tel était le premier commentaire qu'on faisait, ce vendredi 13 mars, aussi bien à l'Elysée qu'à Matignon, après la publication, la veille, à Beyrouth du communiqué de l'Organisation de la justice révolutionnaire (OJR) menaçant d'assassiner l'otage Jean-Louis Normandin dans quarante-huit heures si le premier ministre *« ne clarifie pas »* entre-temps les propos tenus par le président de la République.

« M. Mitterrand, affirme notamment ce texte, *a délibérément violé les engagements de son gouvernement et les négociations qui étaient en bonne voie en tenant des propos irresponsables sur l'affaire des otages et la fourniture d'armes de mort et de destruction au régime irakien. »*

Tout en s'interrogeant sur la nature exacte des propos présidentiels visés par l'OJR, l'Elysée et Matignon ont tout d'abord décidé de ne pas réagir sur-le-champ. *« On ne se précipite pas pour répondre à une organisation de ce type »*, disait-on, jeudi soir, dans l'entourage du premier ministre.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 4.)

13 milliards de francs de déficit

Financements supplémentaires inévitables pour les retraites

MM. Mitterrand et Chirac devaient participer séparément, le vendredi 13 mars, à Paris, à un colloque célébrant le 40e anniversaire de l'Association générale des institutions de retraite des cadres (AGIRC) au moment où la « commission de sauvegarde de l'assurance-vieillesse » juge inévitables des financements supplémentaires pour combler le déficit attendu en 1987 (environ 13 milliards de francs), à moins de... bloquer trois ans de suite toute revalorisation des pensions. (Lire page 28.)



L'enquête sur le « vrai faux » passeport de M. Chalier

Les tracas brésiliens du juge Michau

Le juge d'instruction, Jean-Pierre Michau va-t-il rentrer bredouille du Brésil, qu'il devait quitter vendredi soir 13 mars ? L'intervention inattendue d'un juge brésilien l'a empêché d'entendre, jeudi, M. Arnaldo Campana, ancien chef de la police de Rio-de-Janeiro, protecteur d'Yves Chalier, soupçonné de lui avoir remis le « vrai faux » passeport confectionné par la DST.

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

Le voyage du juge Michau au Brésil risque de tourner au fiasco. A moins d'une surprise de dernière heure, le magistrat français pourrait revenir sans doute, samedi 14 mars, à Paris, sans avoir interrogé M. Arnaldo Campana, l'ancien chef de la police de Rio, qui a été le protecteur et l'associé d'Yves Chalier pendant son exil forcé. Le juge brésilien chargé des poursuites contre M. Campana pour *« usage de faux »* a soulevé plusieurs obstacles de nature juridique, qui ont retardé, puis empêché, l'audition prévue jeudi. Une nouvelle convocation a été signifiée à M. Campana pour vendredi matin. S'y rendra-t-il ? Sans doute non, pronostique-t-on ici, et, s'il s'y rend, il ne répondra probablement pas aux questions de M. Michau.

Qui avait pris garde au « petit juge » ? Depuis plusieurs semaines, M. Nelson Da Silva Guimaraes, juge de la vingt et unième chambre criminelle, s'efforçait d'obtenir par la voie diplomatique que son homologue français fasse pendant son déplacement à Rio-de-Janeiro un détour par son cabinet. En vain. C'est son obstination à vouloir que M. Michau interroge M. Campana, en sa présence, dans une enceinte judiciaire et non dans les locaux de la police, comme il avait été prévu, qui a été à l'origine de l'imbroglio dont le magistrat français et ses interlocuteurs brésiliens ne sont pas arrivés à se dépêtrer.

Les escarmouches ont commencé mercredi 11 mars, quelques heures après l'arrivée du juge d'instruction. Celui-ci se trouvait dans les locaux de la police fédérale de Rio-de-Janeiro, lorsqu'il fut prévenu que M. Nelson Da Silva Guimaraes souhaitait le voir. Les deux hommes bavardèrent pendant quarante minutes sans parvenir à un accord. Le juge brésilien insistait pour entendre son homologue comme témoin dans l'instruction ouverte à Rio contre M. Campana. Il faisait valoir aussi que le lieu normal pour l'audition de ce dernier était son cabinet. Impossible, répondit M. Michau.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 12.)

Les déplacements de population organisés par le gouvernement

La ruée vers l'Ouest des montagnards turcs

Le projet de déplacement de la population de villages déshérités vers les régions fertiles de l'Ouest a suscité de vives réactions dans la presse turque et dans les milieux de l'immigration. On a parlé d'« *émigration forcée* », voire de « *déportations de masse* », qui auraient visé à disperser les habitants de deux cent trois villages de la seule province, minoritaire et contestataire, de Tunceli, dans l'est du pays.

TUNCELI
de notre envoyé spécial

On pense à *Yol*, de Yilmaz Güney, à ce village coupé du monde, où le froid meurtrier évite au mari l'obligation de tuer sa femme à l'honneur perdu. Les hommes sont occupés, dans l'aveuglante blancheur de la campagne et du ciel, à balayer la neige des toits en escalier de leur maison. *« Ils attendent, et comme chez les villageois du roman, leur imagination grossit les incertitudes du départ »*, dit le chanteur Sulfu Livanelli, chantre des luttes progressistes longtemps interdit après le coup d'Etat.

Il est devenu metteur en scène et achève le tournage du roman de Yashar Kemal, *Terre de fer, ciel de cuivre*, au village de Pinarlikaya, à 2 500 mètres d'altitude, dans la province orientale d'Erzincan. C'est un endroit qu'on atteint difficilement en Land Rover, en empruntant, avant un torrent qui s'appelle déjà l'Euphrate, une piste de 10 kilomètres *« ouverte, à l'occasion du tournage, pour la première fois en hiver depuis vingt-trois ans »*. Un matin de février, le *Mukhtar*, le chef de village, a communiqué aux villageois la nouvelle venue d'Ankara : *« Des terres cultivables vont être aménagées et distribuées dans les riches provinces de l'Ouest, Antalya, Izmir... Les candidats au départ doivent s'inscrire et préciser leur choix. »*

Pour ces jeunes chômeurs rencontrés le long de la route, ces hommes qui travaillent plus de la moitié de l'année à 1 500 kilomètres de chez eux comme cireurs de chaussures, porteurs, ouvriers du bâtiment dans les îles au large d'Istanbul, l'émigration n'a pas attendu une initiative gouvernementale, et celle-ci n'a nullement besoin du recours à la force. Sur deux cent cinquante familles, le village n'en compte plus que cinquante, et la soif de départ a grandi depuis qu'avec l'installation de l'électricité, il y a deux ans, la télévision diffuse les images d'un éden méditerranéen où les hivers ne durent pas huit mois et où les villages aux terres fertiles sont proches d'un dispensaire ou d'une école secondaire. Bien sûr, on ne fait pas confiance au gouvernement pour le dédommagement, et les patriarches entendent bien que leurs fils émigrés soient comptés comme chefs de famille à part entière lors de la distribution. Mais pour la grande majorité, l'essentiel, *« c'est d'être délivré d'ici »*.

Tout le monde n'est pas candidat pourtant : Mustafa Aga, cravate et gilet impeccables, ne voit aucune raison d'abandonner ses 1000 dunums de terre (100 hectares) ni la maison au chapiteau de bois sculpté que son ancêtre, *« le Seigneur des roses »*, a fait construire au milieu du siècle dernier, d'autant plus que ses proches possèdent les terres des villages voisins. Les moins nantis du village, en conflit cadastral permanent avec le hobereau, seraient, quant à eux, ravis qu'avec le retour au domaine public de ces *« terres usurpées après le départ des Arméniens »* un terme soit mis à la richesse des descendants des *« seigneurs de la montagne »*.

MICHEL FARRÈRE.

(Lire la suite page 6.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 200 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

EUROMISSILES

Faut-il que l'Europe applaudisse à la proposition Gorbatchev sur le démantèlement des euromissiles ? Alfred Grosser pense que la France ne doit pas y être hostile mais qu'elle doit cesser de cultiver le « mythe de la solitude de ses choix ». Un accord américano-soviétique serait, selon Gérard Fuchs, une chance pour l'Europe de s'engager dans la voie d'une défense commune. François Puaux, lui, évoque le spectre d'un nouveau Munich.

Les missiles français et l'Europe

Il faut dire carrément que notre sécurité se joue sur l'Elbe

par ALFRED GROSSER

FACE à l'entente américano-soviétique pour démanteler ou évacuer les SS-20 et les Pershing-2, il existe au moins deux raisons pour ne pas proclamer une hostilité française. D'une part, il paraîtrait peu logique de rejeter ce qu'on avait proposé, ce qu'on avait affirmé espérer. En juin 1981, le Parti communiste avait fait une énorme concession au PS en acceptant de dire avec celui-ci que la négociation sur la réduction des armements en Europe devait *« porter notamment sur la présence des missiles soviétiques SS-20 et sur la décision d'installer des fusées américaines Pershing-2. »* Ces dernières étaient prévues comme réplique à une initiative soviétique. La mesure annulée à l'Est, la contre-mesure perd sa raison d'être.

D'autre part, le soulagement de voir enfin s'amorcer une désescalade dans la course aux armements, notamment aux fusées, est tellement profond chez tant d'hommes européens qu'on n'aurait aucune chance de se faire entendre, de faire connaître et partager ses inquiétudes, en contestant systématiquement les acquis des négociations entre les Deux Grands.

Ces inquiétudes sont pourtant justifiées. La peur du recours au nucléaire est depuis la naissance de l'affrontement Est-Ouest le fondement de la paix dans la liberté pour l'Europe occidentale. En proclamant sa volonté d'aboutir progressivement à une disparition complète des armes atomiques, Mikhaïl Gorbatchev séduit des millions de gens qui tomberaient sous la domination politique de l'URSS si celle-ci était libre d'utiliser, sans risque de contre-menace nucléaire, son énorme supériorité en armement classique.

Les espoirs de l'URSS étaient déjà renforcés par la montée aux Etats-Unis du courant *no first use*. Jurer qu'on n'aurait jamais recours à l'arme atomique en premier, c'est abolir la contre-menace et laisser le champ libre au poids, fût-il simplement diplomatique, des autres armes. Puis Ronald Reagan à son tour a donné comme justification centrale à son initiative de défense stratégique la volonté d'abolir bombes et fusées nucléaires. Comme son projet bat de l'aile, les missiles intercontinentaux sont supposés assurer pour longtemps encore la sécurité de l'Europe.

Crédibilité réduite

Mais la crédibilité de cette contre-menace-là est de plus en plus réduite. Certes, il reste des soldats américains à Berlin ; il reste des divisions américaines en République fédérale, et l'URSS ne peut pas être absolument sûre que, en cas d'une action militaire même limitée, une réplique américaine ne marquerait pas le début d'une escalade finalement incontrôlable. Mais la présence des Pershing, capables d'atteindre le territoire soviétique, donc entraînant une contre-menace de l'URSS sur le sol américain, donc liant plus fortement les Etats-Unis à la défense de l'Europe, a permis un « recouplage » européano-américain. C'est à juste titre que François Mitterrand avait mis en avant cet argument dans son discours au Bundestag en janvier 1983.

Rien de plus ? Rien de moins ?

Malheureusement, la force de conviction du président français était limitée parce qu'il demandait aux Allemands d'accepter une implantation que la France refusait et surtout parce que rien n'était changé dans l'attitude contradictoire de la France. En septembre 1983, François Mitterrand proclamait devant l'Assemblée générale de l'ONU : *« La France possède l'arme de sa propre défense. Rien de plus, rien de moins. »* Aujourd'hui plus encore qu'hier, la fière formule est doublement équivoque et dangereuse. Rien de moins ? Est-ce à dire que la France peut assurer sa défense seule ? Alors, nous n'avons pas besoin des Etats-Unis, contrairement à tant de textes et d'affirmations sur la nécessité de la présence des troupes américaines en Europe, contrairement surtout à l'approbation donnée aux Pershing.

Rien de plus ? Autrement dit, nous ne défendons que nous-mêmes. Que devient alors l'Europe ? Et de quel droit nous mêlons-nous de ce que veulent, de ce qu'acceptent ou refusent les Allemands ? La contradiction est présente dans tous les courants politiques, sauf au PC. Ainsi Raymond Barre vient-il d'affirmer simultanément qu'*« il n'y a pas de défense si elle n'est pas nationale »* et que *« nous devons assumer nos responsabilités dans l'alliance et, singulièrement, en concertation avec l'Allemagne fédérale »*, concluant que *« ce que nous devons préserver, c'est notre liberté de décider dans l'alliance »*.

Il se trouve que déjà notre volonté d'affronter une menace et même une attaque soviétique par une ferme contre-menace nucléaire n'est pas une évidence absolue pour nos partenaires européens. Ils ont peut-être tort s'il s'agit de la détermination de nos dirigeants. Ils ont des raisons d'avoir des doutes sur l'attitude de la masse des Français.

Mais les réticences les plus fortes à l'égard de la politique française viennent, aujourd'hui comme hier, de notre incapacité apparente de dire carrément ce que les Livres blancs britanniques disent depuis longtemps, à savoir que notre sécurité se joue sur l'Elbe et que nos troupes en Allemagne constituent un élément d'une défense solidaire contre la menace affrontée en commun.

Les Européens n'ont un poids, notamment pour discuter avec les Etats-Unis, que s'ils parlent d'une seule voix. C'est ce qu'il faut faire comprendre dans les autres capitales, tout particulièrement à Bonn. On n'y parviendra certainement pas en cultivant le mythe de la nécessaire solitude de nos choix.

« Découplage » et bon sens

M. Giraud a raison d'évoquer Munich...

par FRANÇOIS PUAUX (*)

LE découplage entre l'Europe et les Etats-Unis ne pourrait venir, selon le président de la République, que d'une volonté politique américaine et ne serait pas mis en œuvre par un accord sur le retrait des euromissiles. Jacques Amalric a sûrement raison d'analyser en ces termes, dans *le Monde* du 6 mars, la pensée présidentielle. Mais cela prouve combien ce problème est mal perçu par le « chef des armées », dont le jugement a d'ailleurs par deux fois varié sur ce point depuis le début du septennat.

L'intérêt des Pershing-2 n'a jamais été, contrairement à ce qui est dit et redit depuis 1979, d'équilibrer les SS-20 – il n'y a pas d'équilibre possible sur un théâtre dominé par l'asymétrie – mais d'installer en Europe des armes américaines qui peuvent atteindre le territoire soviétique. Les Russes ne peuvent pas ne pas calculer que les Américains utiliseraient ces armes en cas d'attaque de l'Europe de l'Ouest. Atteints dans leurs œuvres vives, ils seraient stratégiquement et automatiquement obligés de répondre sur le territoire américain. Ils l'ont d'ailleurs annoncé dans une déclaration de feu le maréchal Oustinov et par la bouche de M. Arbatov à Bonn en 1983. Il y a là un enchaînement inflexible et hautement dissuasif. Les Pershing donnent au couplage un caractère quasi mécanique, c'est d'ailleurs ce qui ne plaît pas aux Américains de l'école de McNamara. Leur retrait ramènerait au concept de la « guerre limitée » qui est à l'origine de la grande vague de neutralisme en Allemagne, au début des années 80. M. André Giraud a raison d'évoquer Munich.

« Les questions de stratégie sont des questions de gros bon sens », disait Gide. Un bon sens apparemment mal partagé.

(*) Ancien directeur politique du Quai d'Orsay.

Une chance à saisir

L'hypothèse d'une défense purement nationale est devenue absurde

par GÉRARD FUCHS (*)

LA signature d'un traité Etats-Unis-Union soviétique conduisant au démantèlement des euromissiles sera-t-elle une bonne chose pour l'Europe ? Un dirigeant politique responsable ne peut que souhaiter voir explorée la possibilité d'un tel accord, qui serait le premier exemple non de limitation mais de réduction effective des armements. Il ne peut que se préoccuper aussi que l'accord aboutisse non seulement à un moindre niveau d'armement mais aussi à un égal niveau de sécurité !

Que l'on se range à cet égard dans le camp des optimistes ou dans celui des inquiets, une chose en tout cas est sûre : une nouvelle fois les problèmes de la sécurité de l'Europe auront été discutés en dehors d'elle. Une telle situation est humiliante. Une telle situation, surtout, est dangereuse. Un accord qui apparaîtrait, à tort ou à raison, par suite d'une erreur psychologique de Washington ou d'une réelle volonté de désengagement, comme une évolution vers le fameux « découplage » des Etats-Unis et de l'Europe pourrait relancer en RFA la tentation de trouver quelques assurances complémentaires de l'autre côté. Moscou ne manquerait pas alors, offrant de nouvelles perspectives de coopération économique ou usant de l'éternel mirage de la réunification, d'accentuer la fissure qui apparaîtrait, au risque d'un véritable éclatement de l'Europe de l'Ouest.

Les intérêts de sécurité des Etats-Unis ne coïncident plus aujourd'hui avec les nôtres : l'aventure de l'Initiative de défense stratégique aurait dû achever d'en convaincre le courant atlantiste de l'actuelle majorité, qui apparaît prêt à se jeter une nouvelle fois aux pieds des Américains pour conjurer l'irréparable.

L'hypothèse d'une défense demeurant purement nationale est devenue absurde, que l'on raisonne en termes de coût des armements à venir ou de gestion d'un hypothétique champ de bataille, nécessairement continental.

Deux conditions et quatre étapes

Quelle perspective raisonnable existe-t-il alors, sinon de s'engager résolument dans la seule autre direction envisageable : celle d'une défense européenne ?

La mise en place de celle-ci suppose que soient réunies deux conditions : un sentiment d'identité assez fort, une conception stratégique commune. La signature récente du traité instituant l'Acte unique européen peut rendre raisonnablement optimiste sur le premier point. Le concept de dissuasion nucléaire minimale est opératoire pour répondre au second, et les Allemands sont bien davantage prêts à l'admettre qu'on ne l'imagine couramment.

Tout sera cependant dans la définition des étapes. J'en évoquerai quatre :

– L'abandon résolu de toute référence au « sanctuaire national ». L'exposé des motifs du projet de loi de programmation militaire à l'examen va dans la bonne voie en indiquant que *« la sécurité de la nation se joue aux frontières de ses voisins »*.

– Le renforcement des coopérations militaires franco-allemandes : manœuvres des forces françaises en RFA, coordination des défenses aériennes, etc.

– L'obtention, en contrepartie, de réelles coopérations en matière d'armement, notamment dans ce domaine-clé pour l'avenir qu'est l'espace.

– L'établissement ainsi d'un écheveau de relations tel que l'URSS en vienne d'elle-même à penser qu'une agression contre la RFA lui ferait courir un risque nucléaire (une ultime matérialisation de ce risque pourrait résulter du stationnement outre-Rhin de certaines de nos armes préstratégiques).

Si les Européens décidaient de s'engager dans ces directions, Américains et Soviétiques nous auraient rendu un grand service, le traité à venir serait une chance pour l'Europe.

(*) Député (PS) de Paris, membre de la commission de la défense.

COURRIER DES LECTEURS

Mariage sans cohabitation

Un mariage à la mairie de Courbevoie. Surpris de ne pas voir au mur le portrait du président de la République (figurent cependant ses trois prédécesseurs), un membre de la noce s'adresse au maire :

« Ce mariage est-il valide en l'absence de la photographie du président de la République en exercice ?

– Certainement, vous pouvez feuilleter tout le code...

– Je n'en doute pas, mais la courtoisie exigerait...

– Non, question d'affinité. »

On retrouve ainsi, au travers d'un incident, somme toute véniel, cette absurdité qui régit actuellement presque toutes les formations politiques : hors de notre parti, pas de salut. Tolérance, respect de l'autre, sont totalement ignorés.

JEAN NORDON
(Paris).

L'anglais est notre latin

M. Gérard Hardin, professeur agrégé d'anglais, s'étonne (*le Monde* daté du 10 mars) que, à la télévision, M. Yves Mourousi se soit entretenu avec Luciano Pavarotti en anglais et non pas dans la langue maternelle de celui-ci, l'italien.

Doit-on désormais converser avec les étrangers seulement dans leur langue (et si on ne la connaît pas ?), ou bien dans la nôtre (et s'ils l'ignorent) ?

De nos jours, une langue internationale s'est instaurée, l'*anglais* (comme jadis le latin ; ou naguère, quoique dans une moindre mesure, le français), précisément pour faire face à de telles situations.

Au nom de quoi se priver de l'utiliser quand on a fait l'effort de l'apprendre... notamment en suivant les cours de M. Hardin ?

MORVAN DUHAMEL
(La Celle-Saint-Cloud, Yvelines).

Prisonniers de conscience marocains

Ayant en 1977 assisté en tant qu'avocats au procès de Casablanca évoqué dans *le Monde* du 13 février, nous voudrions apporter quelques précisions sur cette douloureuse affaire qui maintient encore en prison, pour certains en principe à perpétuité, quarante personnes coupables uniquement d'avoir des conceptions différentes de celles du gouvernement marocain sur l'ancien Sahara espagnol ou sur la démocratisation du régime de Rabat. Avec sincérité et courage, les prévenus n'avaient exprimé leurs opinions que par l'écrit ou la parole, sans violence, ce qui permit à Amnesty International de tous les adopter. Huit d'entre eux ont été libérés en décembre 1986 après avoir adressé au roi Hassan II une lettre humiliante, véritable reniement d'eux-mêmes. Nous pensons que ceux qui restent incarcérés se refuseraient à une telle démarche, car elle piétinerait les seuls biens qui leur restent : la mémoire de leurs sacrifices et l'estime de soi. Dans un article de la presse marocaine du 5 février, M. Réda Guedira, proche conseiller du roi, a fait une ouverture allant jusqu'à reconnaître la *« sincérité »* et le *« courage »* des prisonniers, en rappelant que le Maroc se veut un *« Etat de droit »*. Si tel est le cas, on devrait s'attendre maintenant à de nouvelles libérations, mais cette fois dans le respect et la dignité de toutes les parties (...).

Mes YVES BAUDELOT et HENRI LECLERC,
avocats.
(Paris.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex. 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

هكذا من الأصل

Malgré la controverse entre M. Mitterrand et M. Chirac

Le sommet de Madrid a scellé les retrouvailles franco-espagnoles

MADRID
de notre envoyé spécial

Les accrocs aux règles non écrites de la cohabitation diplomatique entre l'Elysée et Matignon n'auront pas empêché que la rencontre de Madrid ait été ce que M. Mitterrand a appelé, en en tirant les conclusions, *« un sommet réussi »*, et plutôt le coup d'envoi d'une nouvelle coopération bilatérale que la fin d'un processus de normalisation.

Sur plusieurs grandes questions, en particulier les relations Est-Ouest telles qu'elles se présentent après les nouvelles propositions soviétiques sur le démantèlement des euromissiles, dirigeants français et espagnols ont pu vérifier que leurs vues étaient très voisines. *« Oui à la négociation, mais veillons-y : nous voulons le désarmement, mais contrôlé et équilibré »*, a résumé M. Mitterrand. Les Espagnols, de leur côté, ont enregistré avec satisfaction l'appui de la France à leur candidature à l'Union de l'Europe occidentale, à la revitalisation de laquelle ils se montrent attentifs. Manifestement, pour M. Gonzalez, l'UEO offrirait un bon forum pour parler, entre membres européens de l'OTAN — puisque les électeurs espagnols ont confirmé avec éclat leur fidélité à l'alliance, — de la sécurité du continent, sans paraître pour autant subordonner à l'excès cette dernière à la protection et au bon vouloir de Washington.

S'agissant du Proche et Moyen-Orient, Paris et Madrid partagent également beaucoup d'analyses. Les deux capitales sont en particulier favorables, dans certaines conditions qui ont déjà été souvent énumérées du côté français, à la tenue d'une conférence internationale. Les deux délégations ont aussi évoqué l'avenir de la coopération méditerranéenne, que M. Mitterrand souhaite depuis longtemps voir se renforcer. Il en avait été question, en particulier, à l'occasion de la visite à Paris de M. Craxi, lors du dernier sommet franco-italien, le 28 novembre. Il s'agirait, au moins dans un premier temps, de mettre en place une structure souple de coopération et de réflexion, à laquelle participeraient les pays de la Méditerranée occidentale, y compris la Yougoslavie, voire l'Egypte. Mais un certain nombre de problèmes restent à régler, en particulier celui de la participation de l'Algérie et du Maroc.

La convergence Paris-Madrid *n'est pas moins* grande sur la question de la dette du tiers-monde, et sur le système monétaire européen. M. Gonzalez a eu sur ce dernier point la prudence d'indiquer qu'à ses yeux une éventuelle entrée de la peseta dans le SME devrait s'accompagner d'un grand effort de rigueur, *« pour ne pas se heurter ensuite à des difficultés, ou devoir le quitter en catastrophe »*. En revanche, s'agissant de la réduction des inégalités Nord-Sud parmi les Etats membres de la CEE, les Espagnols sont visiblement restés un peu sur leur faim : ils souhaiteraient, dans la perspective du grand rendez-vous de 1992 que sera la création d'un marché unique chez les Douze, que Paris s'engage plus concrètement en faveur de ce rééquilibrage régional. Mais la France et l'Espagne devraient de même avoir, dans les prochains débats communautaires, plusieurs occasions de parler d'une même voix, ou en tout cas de défendre des positions très voisines.

De grands projets culturels

Une partie des entretiens de Madrid, demeurée discrète, mais qui pourrait se révéler prometteuse, a été consacrée au lancement d'une véritable politique de coopération culturelle. Le secrétaire d'Etat français, M. Philippe de Villiers, et son collègue espagnol, M. Javier Solana, ont mis la dernière main à tout un ensemble de projets qui portent sur le livre, les arts plastiques, le patrimoine, la chanson et le cinéma.

Plusieurs grandes expositions vont être organisées, notamment au Centre Pompidou (cinq mille ouvrages espagnols de ces dernières années y seront présentés) et à la Bibliothèque nationale où seront montrés des trésors de l'édition espagnole depuis le Moyen Age. D'autres manifestations sont prévues, dans l'une et l'autre capitales. Quant à l'accord de coproduction cinématographique qui pourrait être signé à Cannes, en mai prochain, à l'occasion du quarantième Festival (*le Monde* du 13 mars), il s'accompagnera d'un effort exceptionnel de diffusion de films espagnols en France — sans doute une centaine au total.

En outre, un festival de la chanson française sera organisé en mai également, à Madrid et à Barcelone. Une commission de quatre spécialistes des deux pays va, d'autre part, étudier les moyens d'améliorer l'éducation artistique et la formation aux nouveaux métiers de la culture et de la communication dans les deux pays en organisant des échanges de jeunes pour lesquels un secrétariat léger pourrait être créé. D'autres actions conjointes seront menées en faveur du patrimoine, notamment au Conseil de l'Europe.

M. Mitterrand avait déjà célébré, jeudi matin en séance plénière, ces grandes retrouvailles franco-espagnoles de la culture, en en brossant une fresque historique qui est allée droit au cœur de ses interlocuteurs. Jeudi soir, avant de regagner Paris, il est allé dîner à l'université de Salamanque, qui fut sans conteste l'un des plus beaux et plus anciens fleurons de l'Europe des clercs.

BERNARD BRIGOULEIX.

M. Perle, secrétaire américain adjoint à la défense annonce sa démission

Alors que s'ébauchent les termes d'une négociation entre les Etats-Unis et l'Union soviétique pouvant aboutir à la signature d'un accord sur les euromissiles, le secrétaire américain adjoint à la défense, M. Richard Perle, considéré comme un partisan d'une ligne dure à l'égard de Moscou, a annoncé, le jeudi 12 mars, à Washington, sa démission. Cette décision sera effective au printemps, lorsqu'un successeur lui aura été trouvé. M. Weinberger a *demandé* à *M. Perle* de continuer de servir de conseiller à temps partiel pour le Pentagone.

Un « père » de l'option zéro

Surnommé parfois le « prince des ténèbres », M. Perle a souvent critiqué avant et depuis son entrée en fonctions en 1981 les accords de désarmement conclus avec les Soviétiques par les précédents gouvernements américains. Dans une déclaration au *New York Times* (reproduite, vendredi 13 mars, dans l'*International Herald Tribune*), il réaffirme cette position de principe en s'en prenant notamment aux deux accords SALT sur les armements stratégiques. A ses yeux, ces traités, qui n'ont pas empêché une augmentation substantielle des arsenaux militaires des Deux Grands, n'ont pas été établis en observant des critères absolument impératifs en la matière : ils ne sont ni significatifs militairement, ni équitables, ni équilibrés, ni vérifiables.

Dans le même esprit, M. Perle avait à nouveau récemment reproché à l'alliance atlantique de ne pas réagir avec suffisamment d'énergie aux violations présumées des traités par les Soviétiques.

La coïncidence du départ de l'adjoint de M. Weinberger et d'un réchauffement soviéto-américain sur les euromissiles ne doit pas toutefois faire conclure à une divergence sur ce dossier entre M. Perle et le président Reagan. De façon paradoxale, M. Perle est, en effet, l'un des « pères » de l'option zéro que M. Gorbatchev vient de relancer. Dans ses déclarations déjà citées, au *New York Times*, il explique sa position en soulignant que le *« bénéfice »* des SS-20 soviétiques lui a toujours paru suffisamment important pour *« justifier l'abandon en échange »* des fusées Pershing-2 et des missiles de croisière. Il ajoute : *« Je n'ai jamais accepté le point de vue selon lequel nous* (les Etats-Unis) *serions séparés de nos alliés européens du seul fait que nous ne posséderions plus en Europe de tels missiles qui, en tout état de cause, étaient absents du théâtre d'opérations avant 1983. »* Dès le mois d'octobre 1986, M. Perle précisait que Moscou et Washington signeraient en 1987 un accord sur les euromissiles.

En fait, si divergence il y a eu, dans la récente période, au sein de l'administration américaine, elle porte surtout sur la question de l'interprétation du traité ABM sur les missiles antimissiles signé en 1972 avec l'URSS. Comme son « patron », M. Weinberger, M. Perle a été l'un des partisans d'une interprétation « souple » de ce traité. Une attitude que ne partage pas nécessairement avec la même vigueur le secrétaire d'Etat, M. Shultz, et qui se heurte surtout à une vive opposition au Congrès.

Le ton entre les parlementaires et le gouvernement de M. Reagan est monté, ces derniers jours, à ce sujet, l'un des meilleurs experts démocrates, le sénateur Sam Nunn, ayant déclaré que les Etats-Unis ne pouvaient changer unilatéralement leur interprétation du traité ABM, afin de poursuivre leur ambitieux projet de défense stratégique (« guerre des étoiles »). La Maison Blanche s'efforce de désamorcer ce brûlot en arrivant à un *« arrangement constructif »* avec le Congrès qui éviterait un vote liant le gouvernement à une lecture étroite du traité.

Les mesures de vérification

Le jour même où M. Perle annonçait sa démission, les Etats-Unis déposaient à Genève des propositions sur les mesures de vérification d'un accord sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire d'Europe. Washington propose trois types d'inspection sur place et des clauses de vérification. Il est question d'une *« inspection générale initiale »* pour vérifier le nombre de missiles concernés, d'inspections pour s'assurer que les éliminations prévues ont bien été effectuées, enfin d'une présence permanente pour contôler que *« le niveau résiduel de systèmes autorisé »* ne sera pas modifié.

Le département d'Etat a précisé que ces dispositions incluaient *« la surveillance permanente »* de certaines installations américaines et soviétiques *« critiques pour la production, l'assemblage, la réparation et le stockage »* des systèmes d'armements limités par un éventuel traité.

M. L.

La presse espagnole s'intéresse à la « bataille de Madrid »

MADRID
de notre correspondant

Si toute la presse madrilène du vendredi 13 mars se félicite de ce qu'un quotidien appelle en première page la *« lune de miel »* entre la France et l'Espagne, elle n'en consacre pas moins une bonne partie de ses articles, mi-amusée, mi-indignée, à la « bataille de Madrid » sur la cohabitation.

« Le président de la République et le premier ministre français ont divergé publiquement sur le fait de savoir qui a été le véritable moteur du changement dans les relations entre Paris et Madrid, et ce choc n'a cessé de planer sur la fin du sommet », observe *Diario 16* (libéral). Le quotidien *ABC* (monarchiste de droite) croit pouvoir affirmer qu'il s'agit là d'une *« première »* : *« C'est la première fois que l'on assiste, avec le sommet de Madrid, à un désaccord public entre Mitterrand et Chirac en dehors des frontières françaises. »*

Certains quotidiens considèrent toutefois que cette polémique peut être vue du bon côté. C'est le cas de *Ya* (catholique conservateur), qui souligne : *« Les critères différents exposés par Mitterrand et Chirac montrent certes combien leurs points de vue sont éloignés, mais il est en fin de compte stimulant de constater qu'ils discutent pour savoir quel est le véritable artisan de notre rapprochement. »*

Quant à *El País*, il préfère, dans son éditorial, traiter la polémique avec humour. *« Influencés peut-être par la Carmen de Bizet, nos voisins français rivalisent maintenant pour notre amour. (...) Cet épisode madrilène de la cohabitation montre la fragilité de l'équilibre français : toute occasion est bonne pour régler les comptes, les litiges intérieurs ne disparaissent même pas lors d'une visite à un pays ami. Espérons toutefois que la passion ne les aveugle pas, et qu'ils ont été capables de distinguer, durant leur voyage, la Carmen de l'Espagne de celle de Mérimée. »*

Th. M.

TUNISIE : la visite d'un haut responsable libyen

Vers une normalisation des relations avec Tripoli

TUNIS
de notre correspondant

L'audience que le président Bourguiba a accordée, le jeudi 12 mars, à Carthage, au président Khouildi Hamidi, responsable de la sécurité en Libye, paraît annoncer une prochaine normalisation des rapports entre les deux pays. Elle est, en tout cas, significative des résultats précis auxquels ont abouti les entretiens que le dirigeant libyen avait eus la veille et l'avant-veille avec deux membres du gouvernement (1) en vue d'accélérer le règlement du contentieux financier né de la crise de l'été 1985 qui avait conduit à la rupture des relations diplomatiques.

Depuis dix-huit mois, la Tunisie met comme préalable au rétablissement de ses relations l'indemnisation des trente-deux mille travailleurs qui avaient été expulsés brutalement sans pouvoir emporter leurs biens, la restitution à diverses sociétés de leurs fonds qui ont été bloqués (la compagnie Tunis Air a déjà reçu 6,5 millions de dollars sur les 9 millions retenus) et le remboursement des experts et chefs d'entreprise dont les marchandises et les services n'ont jamais été réglés.

Le commandant Khouildi Hamidi, un des principaux dirigeants libyens, qui a pris l'initiative de son déplacement en Tunisie, a dû donner des assurances formelles sur un rapide et complet dédommagement du préjudice financier — estimé à l'époque à plus de 1 milliard de francs — ainsi causé, puisqu'il a cru pouvoir annoncer en quittant le palais de Carthage que *« les relations fraternelles seront au mieux dans un proche avenir »* et que le président Bourguiba a d'ores et déjà donné *« des directives de manière à servir les intérêts des deux peuples »*. A-t-il su aussi apprécier les inquiétudes de ses interlocuteurs, préoccupés, à juste titre, par les diverses tentatives de déstabilisation dont ils ont eu à pâtir depuis l'avènement du régime du colonel Kadhafi ?

Sa réception par le chef de l'Etat et la rencontre qu'il a eue par la suite avec le premier ministre, M. Rachid Sfar, et plusieurs membres du gouvernement donneraient à le penser.

MICHEL DEURÉ.



Proche-Orient

Le sort des otages

Un défi ouvert à Damas

BEYROUTH-OUEST
de notre envoyée spéciale

Une enveloppe déposée devant la porte d'une agence de presse occidentale, en plein centre de Beyrouth-Ouest, le jeudi 12 mars en fin de matinée, est venue rappeler à la dure réalité tous ceux qui voulaient voir, trop facilement peut-être, dans le déploiement des troupes syriennes dans la ville un espoir pour la libération des otages occidentaux.

Pour la première fois en tout cas depuis cette entrée massive de l'armée syrienne, le 22 février dernier à Beyrouth-Ouest, les ravisseurs des otages, en l'occurrence l'Organisation de la justice révolutionnaire (OJR) se manifestent, défiant ainsi ouvertement Damas.

Avertissement aussi à l'Occident

Le communiqué manuscrit, en arabe, accompagné d'une photo Polaroïd couleur de Jean-Louis Normandin, dernier membre en détention de l'équipe d'Antenne 2 enlevée le 8 mars 1986, est sur ce point très clair. Menaçant d'exécuter leur otage dans les quarante-huit heures *« si M. Chirac ne clarifie pas rapidement les propos du président Mitterrand concernant les otages et la poursuite de l'aide militaire à l'Irak »*, l'OJR écrit : *« Nous faisons savoir à MM. Mitterrand et Chirac, qui ont contribué d'une manière ou d'une autre aux récents événements qui se sont produits au Liban, afin de parvenir à leurs fins, que les auteurs des derniers développements* [les Syriens] *vont œuvrer pour livrer un cadavre puis d'autres en s'excusant de n'avoir pas eu les moyens de libérer* [les otages] *vivants. »*

L'OJR ajoute : *« Nous n'avons pas été surpris par ces développements négatifs et par cette escalade de la part des dirigeants français. M. Mitterrand a délibérément violé les engagements de son gouvernement et les négociations qui étaient en bonne voie en tenant des propos irresponsables sur l'affaire des otages et la fourniture d'armes de mort et de destruction au régime irakien. »*

Depuis le massacre de vingt-trois membres du Hezbollah à Basta, le 24 février dernier, trois jours après l'entrée en force de la Syrie à Beyrouth-Ouest, le ton ne cessait de monter à Téhéran ou dans les milieux intégristes libanais, et on estime ici que ce communiqué de l'OJR est en quelque sorte la première réponse à l'affaire de Basta. Réponse qui s'adresse d'abord à la Syrie, pour lui rappeler qu'elle ne contrôle pas entièrement la situation et que les otages occidentaux sont une carte qui pourrait se retourner contre elle. Avertissement aussi à l'Occident, qui a plus ou moins approuvé l'entrée des troupes syriennes à Beyrouth-Ouest, dans l'espoir exprimé officiellement par M. Mitterrand d'aboutir plus vite à une solution dans l'affaire des otages. A cet égard, le fait que ce soit l'OJR qui se manifeste retient d'autant plus l'attention que cette organisation a toujours été considérée comme moins totalement inféodée à l'Iran que le Jihad islamique.

Les journalistes Philippe Rochot et Georges Hansen, de la même équipe d'Antenne 2, libérés le 21 juin 1986, l'avaient été à la suite de l'expulsion par la France de l'opposant iranien Massoud Radjavi, mais pour Aurel Cornea, libéré le 24 décembre dernier, M. Chirac, s'abstenant de mentionner l'Iran, avait remercié les dirigeants palestiniens, algériens, syriens. L'OJR, qui détient aussi deux Américains, MM. James Cicippio, enlevé le 12 septembre dernier, et Edward Tracy, le 21 octobre, s'adresse d'autre part à la France au moment où Paris semble de nouveau faire de plus en plus confiance à Damas dans cette affaire.

Outre les propos de M. Mitterrand, l'envoi d'une délégation économique en Syrie la semaine dernière (promise par M. Chirac au vice-président Khaddam lors de sa visite en juillet dernier) est d'autant plus significatif d'un appui français que le voyage de cette délégation avait été longtemps retardé par la partie française, au grand dam de Damas. Dans le jeu d'échecs qui oppose au Liban Téhéran et Damas, les pions des otages sont incontestablement manœuvrés par l'Iran, et la Syrie n'a certes pas tous les moyens de résoudre cette crise positivement. La prudence de la Syrie dans son comportement vis-à-vis de la banlieue sud tient sans doute aussi à cette affaire. D'un autre côté, le Liban est trop important pour la Syrie pour qu'elle puisse une nouvelle fois prendre le risque d'échouer dans sa tentative de règlement de la question libanaise à cause des otages.

En répétant que la question de la banlieue sud ne peut être réglée que dans le cadre d'un accord général, la Syrie espère sans doute aussi obtenir des amis occidentaux du Liban qu'ils amènent le président Gemayel et le camp chrétien à plus de souplesse dans l'acceptation d'un accord politique. Mais Téhéran vient de lui rappeler que cela ne pourra se faire au détriment des intérêts intérieurs et extérieurs iraniens. L'alliance syro-iranienne stratégique est bénéfique aux deux pays, il ne faut pas l'oublier, et est aussi une épreuve de force dans laquelle les otages occidentaux ne représentent qu'une petite partie du problème.

FRANÇOISE CHIPAUX.

MM. Mitterrand et Chirac se veulent solidaires

(Suite de la première page.)

Finalement, après les consultations d'usage entre M. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de la présidence, et M. Maurice Ulrich, directeur de cabinet du premier ministre, il a été décidé que la réaction française au texte de l'OJR serait donnée par M. Denis Baudouin, porte-parole de Matignon, au cours de son *« point de presse »*.

Que devait déclarer M. Baudouin? Que *« le gouvernement qui s'est tenu en liaison avec la présidence de la République n'est pas resté inactif »* devant la menace de l'OJR. *« Sur le plan diplomatique,* a précisé M. Baudoin, *le gouvernement s'est activé au maximum depuis jeudi midi. »*

Le porte-parole du premier ministre a lu ensuite la déclaration suivante : *« Je tiens à vous dire de la part de l'ensemble des autorités françaises que le gouvernement entend poursuivre avec ténacité et fermeté sa lutte contre le terrorisme d'où qu'il vienne et sous quelque forme qu'il se manifeste. Il s'élève avec la plus grande vigueur contre la détention, au mépris de toutes les règles de droit international et des droits de l'homme, de certains de nos ressortissants et contre les menaces dont ils sont l'objet de la part de groupes ou organisations qu'il tiendra pour directement responsables du sort de nos compatriotes.*

« Dans cette région du monde la France s'attache à maintenir avec divers États des relations confiantes au service de la paix et, dans le cas de l'Iran, à les rétablir. »

De tels propos n'empêchent pas les dirigeants français de toutes tendances de relire avec application les déclarations du président de la République sur la question des otages. Les plus récentes ont été faites mardi devant l'Association de la presse diplomatique et sont les plus fermes jamais prononcées par le président de la République. M. Mitterrand a, en effet, clairement laissé entendre que les fournitures d'armes à l'Irak se poursuivraient et a paru approuver la condamnation à la détention à perpétuité de Georges Ibrahim Abdallah, quitte à ce qu'elle *« alourdisse »* le dossier des otages. *« On ne traite pas avec le terrorisme et on ne doit pas renoncer à de justes peines, aussi sévères soient-elles, parce que l'on attend je ne sais quel marchandage »*, a-t-il notamment affirmé, indiquant par là que le temps de cesser la négociation est peut-être venu.

Deux autres déclarations du président retiennent aussi l'attention. L'une est passée quelque peu inaperçue, dans la mesure où elle a été faite dans une interview accordée à la télévision espagnole à la veille du sommet de Madrid. La voici : *« J'ai bien dit, il y a quelques mois, que si j'avais pu obtenir que l'on restituât à la France la totalité des otages actuellement détenus au Liban, j'envisagerais — si le gouvernement me le demandait — une grâce. Pas deux, pas trois, pas quatre, pas cinq. Cette ouverture n'a pas été saisie, elle est donc maintenant derrière nous »* (1).

Le président fait allusion, ici, à ce qu'on appelle l'affaire Anis Naccache, le chef du commando islamique qui a tenté d'assassiner M. Chapour Bakhtiar, ancien premier ministre iranien, et dont Téhéran veut obtenir la libération à tout prix. La libération d'Anis Naccache a déjà failli avoir lieu deux fois, en janvier et en mars 1986. Le président de la République avait, dans les deux cas, donné son accord, mais les échanges ont échoué pour des raisons qui restent encore en partie à élucider. Après l'arrivée de M. Chirac à Matignon, M. Mitterrand fut amené à préciser qu'il restait dans le même état d'esprit — grâce de Naccache mais aucune promesse pour les quatre autres membres du commando — à condition que le gouvernement le lui demande par écrit, ce qui peut se comprendre d'un point de vue politique, mais qui est plus difficile à expliquer d'un point de vue constitutionnel puisque le droit de grâce est régalien.

Les déclarations de M. Mitterrand à la télévision espagnole constituent-elles un nouveau durcissement de la position du président, qui refuserait désormais de gracier Anis Naccache en échange de tous les otages français ? Pas exactement, expliquait-on vendredi en haut lieu à l'Elysée. *« Simplement,* dit-on, *cette offre n'est pas d'actualité en ce moment, où il importe de ne pas apparaître en demandeurs. »* Ces explications et les déclarations de M. Mitterrand confirment une tendance nettement perceptible depuis quelques semaines dans l'entourage présidentiel, où l'on tient des propos de plus en plus nets sur la nécessité de ne pas négocier avec les terroristes pour échapper à un tourbillon infernal.

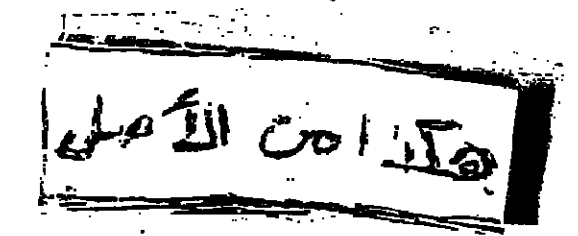
Cette analyse n'est d'ailleurs pas très éloignée de celle faite actuellement par certains collaborateurs du premier ministre, même si M. Jean-Bernard Raimond ne désespère pas de mener à bon port le processus de « normalisation » des relations avec l'Iran, aujourd'hui dans l'impasse.

Dernière déclaration présidentielle qui fournit une autre piste — mais toutes sont plus complémentaires finalement que contradictoires : le relatif optimisme manifesté par le président devant la presse diplomatique lorsqu'on l'a interrogé sur l'influence que pourrait avoir sur la situation des otages l'entrée des troupes syriennes dans Beyrouth-Ouest. *« Si, comme je le souhaite, les otages français dans cette ville peuvent retrouver leur liberté grâce à ce changement dans le rapport de forces locales, je m'en réjouirai ; notre diplomatie ne perd pas son temps. »* Comme l'explique ci-contre notre envoyée spéciale à Beyrouth, Françoise Chipaux, l'OJR a très bien pu vouloir lancer à la fois un défi et un avertissement à la Syrie, du genre : *« Si vous tentez de pénétrer dans la banlieue sud* [où sont sans doute détenus plusieurs otages], *nous les tuerons plutôt que de vous laisser le bénéfice politique de leur libération. »*

Quoi qu'il en soit, une chose est sûre aujourd'hui : il est plus important que jamais que les dirigeants français soient solidaires dans une affaire qui a beaucoup trop été utilisée à des fins franco-françaises. Le temps est peut-être aussi venu de clarifier la politique française dans cette question, d'expliquer quelques vérités premières à l'opinion publique et d'arriver à un profond consensus national. C'est en tous cas la seule réponse sensée qui puisse être faite aux terroristes de l'OJR.

JACQUES AMALRIC.

(1) *Le Monde* du 12 mars.



هكذا من الأصل

Proche-Orient

français et la situation au Liban

Le nouveau maître syrien de Beyrouth-Ouest ne s'inquiète pas des « fausses notes » de Téhéran

Le camp palestinien de Chatila, au sud de Beyrouth, a de nouveau été bombardé, le jeudi 12 mars, par les artilleurs du mouvement chiite Amal, et le ravitaillement des quatre mille habitants survivant dans les ruines du camp, interrompu mardi, ne peut toujours pas être assuré. Les miliciens d'Amal ouvrent le feu sur les Palestiniens qui tentent de décharger les vivres et les médicaments convoyés par l'UNRWA (Office des Nations unies pour les réfugiés de Palestine). A New-York, le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a demandé au premier ministre libanais, M. Rachid Karamé, d'intervenir d'urgence en faveur des réfugiés palestiniens.

D'autre part, dans l'interview qu'il nous a accordée, avant la publication du communiqué de l'Organisation de la justice islamique (OJR) sur Jean-Louis Normandin, le général Ghazi Kanaan, le chef des services de renseignements syriens à Beyrouth, assure que son pays *« s'occupe tout particulièrement des otages français »*.

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

Sept heures trente du matin, devant le restaurant Nash, haut lieu de la gastronomie beyrouthine, un jogger anonyme, survêtement bleu, passe seul, n'*attirant même pas* le regard des premiers promeneurs ou des petits marchands de café qui déploient leurs étals.

Pourtant, l'homme qui se livre ainsi à son exercice quotidien de jogging – *« son passe-temps favori*, dit-il, *une discipline de vie indispensable »* – est le nouveau maître de Beyrouth-Ouest, le général Ghazi Kanaan, chef des services de renseignements syriens au Liban. Chaque matin, il parcourt ainsi dans les deux sens les 6 kilomètres qui séparent son quartier général, à Ramlet-el-Baïda, du quartier des grands hôtels, à l'autre bout de la corniche. L'aller en courant, le retour en alternant course et marche.

Ce matin, à peine essoufflé au bout de ses premiers kilomètres, le général Ghazi Kanaan serre la main d'un de ses officiers venu sans protocole lui faire part de quelques soucis. Le responsable syrien se veut et s'avoue homme de terrain ; dans cet exercice quotidien et solitaire, aucun garde du corps ne l'accompagne, ce qui lui permet de voir ses troupes à l'œuvre. *« Voir, c'est mieux qu'entendre,* confie-t-il, *c'est l'œil qui voit tout. »*

Homme de renseignements, il cherche les contacts et les multiplie dans tous les milieux, à l'écoute des faits et gestes de ses *« administrés »*. Il est vrai qu'à son nouveau poste, son salon ne désemplit pas. Qui ne souhaiterait aujourd'hui saluer le nouvel homme fort de Beyrouth-Ouest ?

« Je vais là où le devoir m'appelle »

Mercredi soir, une dizaine de responsables politiques libanais se pressent dans le salon de l'appartement où a élu domicile le général Kanaan, au premier étage d'un immeuble moderne du bord de mer, en face de l'hôtel Beaurivage, siège des services de renseignements syriens. Au milieu de ces notables, la brève apparition d'un homme à épaisse barbe – une rareté aujourd'hui à Beyrouth, tant les Syriens se sont attachés à faire disparaître ce signe d'intégrisme – surprend. Le chef militaire de la milice chiite Amal, M. Akel Hamiyé, a manifestement bénéficié d'une faveur, qu'il partage d'ailleurs avec son garde du corps.

Le général Kanaan reçoit dans une petite pièce nue, seulement décorée d'un poster du président Assad. Un poster semblable à ceux qui tapissent petit à petit les murs de Beyrouth, remplaçant les portraits de l'imam Khomeiny, ou les innombrables photos de *« martyrs »* placardées sur chaque coin de mur. Grand, cheveux noirs, les yeux toujours en éveil, l'allure sportive et décontractée, en strict costume gris à fines rayures, chemise blanche, cravate bleu nuit, le général Kanaan veut séduire et casser l'image trop souvent rébarbative attachée à l'armée syrienne.

Né en 1942 à Bhamra, dans la région de Kordaha, village natal du président Assad, dans la montagne alaouite, Ghazi Kanaan passe d'abord une licence de littérature arabe avant d'embrasser la carrière militaire. Promu lieutenant en 1965, il est nommé dans l'artillerie et fait toute sa carrière en Syrie. Marié, père de six enfants dont le dernier a treize ans, c'est non sans fierté qu'il avoue qu'il a un fils et une fille en quatrième année de médecine. Sur son passage de l'artillerie aux services de renseignements, le général Kanaan se montre discret, affirmant modestement : *« Je suis un officier de l'armée arabe syrienne, je vais là où le devoir m'appelle. »*

On ne nous a pas demandé d'entrer dans la banlieue sud

Le *« devoir »* le conduit assez tôt dans les renseignements puisqu'il est pendant près de dix ans chef de ces services dans la région de Homs, notamment lors de la révolte des Frères musulmans, en 1980 : *« C'est là*, dit-il aujourd'hui, *qu'ont commencé mes relations intimes avec les Libanais. »* Homs est l'arrière-pays de Tripoli et de la Bekaa-Nord. C'est en juillet 1983 qu'il est nommé chef des services de renseignements syriens au Liban. Il y remplace le colonel Mohamed Ghanem, révoqué pour avoir laissé passer à travers la Bekaa plusieurs centaines de combattants palestiniens qui vont rejoindre les fidèles de M. Yasser Arafat bientôt assiégés à Tripoli.

Le Liban, le général Kanaan le connaît. *« Le problème*, dit-il, *c'est que les Libanais ne sont pas égaux en droits et en devoirs. Leurs confessions les distinguent à la naissance. Quoi de pire*, ajoute-t-il, *que de se sentir étranger dans son propre pays »*, évoquant ainsi ce qu'il appelle les discriminations entre les hommes et entre les régions, dont certaines sont oubliées de l'Etat. Beyrouth-Ouest est sa troisième expérience de *« pacification »*, après Tripoli et Zahlé.

Pourquoi les troupes syriennes sont-elles entrées en masse à Beyrouth-Ouest ? *« C'était un réflexe humain normal, pour porter secours à une population en détresse »*, affirme le général Kanaan. En juillet 1986, les observateurs syriens avaient parrainé un plan de pacification en essayant d'épauler les forces légales libanaises qui voulaient promouvoir une entente. *« Au début de la guerre entre alliés*, affirme-t-il aujourd'hui, *personne en Syrie n'envisageait d'intervenir. Mais au quatrième jour des combats, vu le grand nombre des miliciens, nos soldats n'étaient pas en nombre suffisant pour s'interposer efficacement. Compte tenu de l'ampleur du drame qui se jouait pour les populations, j'ai envoyé un rapport à mon commandement pour dire que si nous nous retirions, Beyrouth allait brûler avec sa population. Dans le même temps, il y a eu l'appel à l'aide des leaders musulmans. Nous y avons donc répondu. Il aurait été anormal que la Syrie n'intervienne pas. »* Mais l'entrée en force des troupes syriennes à Beyrouth-Ouest ne doit pas être une fin en soi, souligne le général Kanaan : *« Elle doit aider les Libanais à trouver un règlement équitable. »*

La priorité est donc aujourd'hui, affirme toujours le général Kanaan, qui assiste à tous les pourparlers libano-syriens à Damas, le projet de règlement politique de la crise. Seul celui-ci, dit-il, peut permettre une extension du plan de sécurité à toutes les régions libanaises, notamment donc la banlieue sud. Sur quoi bute *« l'accord entre le projet du président Gemayel et celui des leaders musulmans »* ? *« Sur la participation au pouvoir*, affirme le responsable syrien, *c'est-à-dire faire du conseil des ministres le centre de la décision politique. »* Une atteinte aux prérogatives du chef de l'Etat.

Deuxième point en discussion, *« l'abolition du confessionnalisme sur lequel tout le monde est d'accord mais dans des délais différents »*. Le général Kanaan – mais comment s'en étonner – n'évoque pas le calendrier de retrait des troupes syriennes, réclamé encore avec force mardi par les milices chrétiennes. Et les questions sur l'avenir de la banlieue sud de Beyrouth l'agacent. *« Je ne comprends pas*, dit-il, *pourquoi on fait tant de tapage sur cette affaire. Partout au Liban il y a des milices. A l'est* (chrétiennes), *dans la montagne* (druzes), *dans la banlieue* (chiites). *L'aide syrienne a été demandée pour une zone de combats précise : Beyrouth-Ouest. »* Ignorant les déclarations des chefs sunnites ou du leader druze, M. Walid Joumblatt, le général Kanaan affirme que *« les dirigeants musulmans ne nous ont pas demandé, à Damas, d'entrer dans la banlieue sud »*.

Balayant les questions sur les rapports entre la Syrie et l'Iran, qui pourraient être affectés par le comportement syrien à l'égard du Hezbollah, le général Kanaan affirme : *« Rien ne peut entraver le règlement de la crise. La partie syrienne est déterminée à faire son devoir. »* Le ton de plus en plus dur des ayatollahs de Téhéran n'affecte pas plus le général Kanaan. *« Les voix qui s'élèvent contre l'initiative syrienne ne sont que des fausses notes »*, dit-il. Même l'arrivée, saluée par des milliers d'intégristes, du nouvel ambassadeur d'Iran ne trouble pas le calme olympien du nouveau maître de Beyrouth. *« Je ne l'ai pas suivi, cela ne me concerne pas »*, lâche-t-il dans un sourire.

A propos du sort des otages, le général Kanaan est peu prolixe. *« Si j'avais eu une bonne nouvelle les concernant, j'aurais aimé vous la dire*, affirme-t-il. *Il n'y a rien à l'horizon. La Syrie est intervenue pour mettre fin à ce drame humain. Elle s'occupe tout particulièrement des otages français. Elle continuera à le faire. Le gouvernement français le sait. »* A propos des rumeurs sur les trois professeurs américains et l'enseignant indien qui seraient entre les mains des Syriens, le général Kanaan affirme qu'elles sont propagées par ceux qui veulent discréditer son pays.

Sur les Palestiniens, dont les camps de Chatila et de Borj-el-Barajneh continnent toujours d'être assiégés par la milice chiite Amal, le général Kanaan affirme : *« Le retrait des milices du périmètre des camps de Beyrouth n'aura lieu qu'à condition que les Palestiniens se retirent de leurs positions à l'est de Saïda. Mais*, poursuit-il, *le problème doit aussi être réglé globalement, non seulement à Beyrouth, mais à Saïda et à Tyr. »* Les discussions sur le sort des camps palestiniens font l'objet, selon le responsable syrien, de négociations en marge du règlement libanais, et on dit à Beyrouth que l'Algérie pourrait s'engager plus avant pour obtenir un début de solution partielle du blocus des camps.

Quoi qu'il en soit, une chose est sûre : le général Kanaan entend faire régner l'ordre à Beyrouth-Ouest aussi longtemps qu'un accord politique ne sera pas conclu. *« Le nombre des soldats syriens présents* – de 7 000 à 13 000 selon les sources – *est suffisant*, dit-il, *pour attendre une solution, même si elle tarde pendant des mois. »* Niant avoir *« invité »* les étrangers au retour à Beyrouth-Ouest – invite-t-on chez les autres... – le général Kanaan affirme seulement : *« L'état de sécurité permet leur retour. »* Déjà, les gros blocs de béton qui barraient les voies d'accès à certaines ambassades ont été enlevés, et de nombreuses rues rendues à la circulation. Un nouvelle rue toutefois a été fermée, celle qui mène au quartier général syrien.

Récusant le titre de gouverneur de Beyrouth-Ouest, le général Kanaan lui préfère celui de coordonateur, insistant toujours sur l'importance des notables et des responsables libanais, qui doivent jouer leur rôle. Un *« coordonateur »* qui ne se laissera pas facilement détourner de sa mission.

F. Ch.

Raid israélien au Liban du sud à la suite de la mort d'un officier

Un officier israélien a été tué et un soldat blessé jeudi matin 12 mars au cours d'un accrochage avec des combattants non identifiés, au nord du village de Bint-Jubail, à la lisière de la zone de sécurité contrôlée par Israël au Liban du sud, a annoncé un porte-parole militaire à *Jérusalem*.

A la suite de cet attentat, l'armée israélienne a effectué un débarquement héliporté à la lisière de la *« zone de sécurité »* qu'elle a instaurée au Liban du sud, alors que son artillerie bombardait des villages limitrophes de cette zone, blessant une femme.

Les soldats israéliens ont ratissé les routes de cette région, particulièrement autour de Rachaf (à 119 kilomètres au *sud de Beyrouth*). *L'artillerie* israélienne a ensuite bombardé le village de Haris, où une femme a été blessée, et les abords des villages de Haddatha et Baraachit, selon la même source.

Le Front de la résistance nationale libanaise a revendiqué la responsabilité de l'attaque de jeudi. Le FRNL est une coalition de formations non intégristes qui a revendiqué la plupart des opérations anti-israéliennes, avant le retrait israélien de la plus grande partie du Liban du sud en juin 1985. – *(AFP.)*

ISRAËL

Débuts difficiles pour la commission d'enquête chargée d'examiner l'affaire Pollard

JÉRUSALEM
de notre correspondant

La commission d'enquête israélienne chargée d'éclaircir les *circonstances de l'affaire Pollard* sera en fin de compte présidée par un avocat réputé de Tel-Aviv, Me Yehoshua Rotenstreich. Il a accepté de remplacer le juge Moshé Landau, ancien président de la Cour suprême, à qui cette fonction avait été initialement offerte mais qui l'a refusée jeudi 12 mars.

Le juge Landau a fait valoir que *« l'autorité limitée »* dont la commission était investie ne lui aurait pas permis de *« jouer pleinement son rôle »*. En fait, ce magistrat était pratiquement *lié* par un précédent. Car, en 1982, le juge Kahane, sollicité par M. Begin pour enquêter sur les massacres de Sabra et Chatila, avait décliné une offre similaire avant d'accepter un peu plus tard de présider une commission dotée d'un pouvoir *« judiciaire »*.

En théorie, la commission créée mercredi n'a pas autorité, par exemple, pour contraindre des témoins à venir déposer devant elle. En pratique, pourtant, estime Me Rotenstreich, on imagine mal que des témoins prendraient le risque de s'esquiver.

Me Rotenstreich a d'ailleurs prévenu que si le gouvernement ne coopérait pas entièrement à l'enquête il démissionnerait aussitôt. Il a exigé que cette enquête porte également sur le rôle de l'*« échelon politique »*. La commission, qui sera composée de Me Rotenstreich et d'un ancien chef d'état-major, le général Zvi Tsur, commencera ses travaux dès le début de la semaine prochaine.

Autre limite théorique d'une telle enquête : ses conclusions n'ont pas force de loi. Le premier ministre, M. Itzhak Shamir, ne s'est pas fait faute, jeudi, de le rappeler. *« Le gouvernement*, a-t-il dit, *ne s'est en rien engagé à appliquer les recommandations de la commission. »* Mais, a-t-il reconnu, celles-ci *« auront une grande importance morale »*, qu'il sera difficile d'ignorer.

Parallèlement, le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, a comparu jeudi pendant trois heures et demie devant la sous-commission du renseignement de la Knesset (Parlement). Il a retracé tout l'historique de l'affaire Pollard. Sur cette audition on ne sait rien de plus car, une fois n'est pas coutume, les sept députés membres de cette instance respectent strictement le secret qui les lie.

J. P. L.

Océanie

AUSTRALIE : l'échéance électorale de mars 1988

Le populiste « Sir Joh » veut prendre la tête de l'opposition à M. Hawke

CANBERRA
correspondance

Climat économique morose et vie politique sans surprise : à douze mois des prochaines élections fédérales – si toutefois M. Hawke n'avance pas, comme il en a le loisir, la date du scrutin, – Canberra s'ennuyait. Et puis, « Sir Joh » a surgi, avec son grand dessein : extirper de la capitale fédérale le « mal socialiste » qu'incarne à ses yeux le leader travailliste et devenir le prochain premier ministre.

Quand il a décidé de se propulser sur la scène fédérale, Sir Johannes Bjelke-Petersen n'était pas un inconnu. A soixante-seize ans, ce membre ultra-conservateur du Parti national, ce bigot fils d'un pasteur luthérien danois qui règne aujourd'hui sur des champs de cacahuètes, est le plus vieux politicien du pays. Il gouverne depuis dix-sept ans l'Etat du Queensland, que longe la Grande Barrière de corail, à coups de népotisme, de corruption et de découpage électoral, disent ses adversaires, qui ajoutent qu'il est au bord de la sénilité.

C'est sous-estimer le vieux dinosaure, qui, en deux mois à peine, a réussi à faire souffler sur la vie politique australienne un véritable vent de folie. Car « Sir Joh », décidé à devenir le seul rival de M. Hawke, défie à la fois le principal leader de l'opposition, le libéral John Howard, et M. Ian Sinclair, le chef fédéral de son propre parti. Il appelle à un éclatement de la coalition du Parti national et du Parti libéral, alliés depuis 1949, et n'hésite pas à annoncer qu'il présentera ses propres candidats aux prochaines élections. De leur succès dépendra le sien à la tête du pays. Déjà, à Canberra, douze des vingt-six membres du Parti national qui siègent au Parlement fédéral se sont ralliés à la cause de « Sir Joh », qui se targue de disposer pour sa campagne d'un budget de 25 millions de dollars : plus que les budgets cumulés des autres partis.

Certains, un peu hâtivement peut-être, disent déjà que les prochaines élections verront s'affronter ces deux héros populaires : M. Hawke, d'une part, dont la cote reste à 20 points au-dessus de celle de son parti, et « Sir Joh », l'homme de l'initiative privée, celui dont la voix simpliste à souhait sait trouver un écho dans l'Australie de 1987.

SYLVIE CROSSMAN.

Europe

FINLANDE : les élections législatives des 15 et 16 mars

Les « Verts » et les « Rouges » trouble-fête du consensus

HELSINKI
de notre envoyé spécial

« Les Verts arrivent avec le printemps ! » peut-on lire sur les panneaux électoraux dans les rues d'Helsinki, qui n'est pas encore sortie de l'hiver... Si les sondages se confirment, les Verts, qui présentent cette année 185 candidats dans toutes les circonscriptions du pays, à l'exception de l'île d'Aaland, seront, toutes proportions gardées, les principaux bénéficiaires du scrutin des dimanche 15 et lundi 16 mars. Ils devraient aisément tripler leur score de 1983 (1,5 % des voix) et décrocher une dizaine de sièges sur 200 au Parlement.

Aujourd'hui, ils n'ont que deux députés, dont M. Kalle Könkkölä, pour qui il a fallu, voici quatre ans, élargir certaines portes de l'Assemblée nationale, modifier la hauteur de la tribune et installer des rampes d'accès à côté des escaliers. Handicapé physique, M. Könkkölä se déplace, en effet, en fauteuil roulant.

Les Verts constituent en Finlande un rassemblement hétéroclite où se retrouvent les écologistes, les féministes, diverses associations de défense des droits des particuliers, les antinucléaires et les pacifistes, les sociétés protectrices des animaux, des groupuscules qui s'opposent aux transplantations d'organes trop coûteuses, les chantres des « valeurs naturelles », etc. Il y a les « vert foncé », autrement dit les durs, partisans d'un nouveau mode de vie imposant de multiples contraintes (*« de vrais écofascistes »* selon leurs adversaires), et les « vert clair » plus modérés.

Après des années de discussions, les Verts ont décidé, fin février à Kuopio, de créer une fédération nationale, dirigée par un bureau de vingt-cinq membres. Cette décision était un compromis entre le courant qui souhaitait la formation d'un véritable parti, notamment pour bénéficier des subventions de l'Etat, et les allergiques à la hiérarchie et aux règles du système politique établi.

Souvent tournés en dérision parce qu'ils sont divisés et manquent de programme politique national (dont ils ne veulent pas), les Verts n'ont pas tout à fait tort de dire qu'ils sont actuellement le seul « parti » d'opposition en Finlande, pays du consensus. La campagne électorale en cours est, en effet, dominée par une discussion sans surprises entre les « trois grands » — sociaux-démocrates, centristes et conservateurs — sur les problèmes qu'il faudra régler au cours de la prochaine législature (chômage, impôts, pénurie de logements en location) et les spéculations relatives à la composition de la future coalition. Toutes les constellations ou presque sont possibles, et le retour au gouvernement des conservateurs, pour la première fois depuis 1966, n'est pas entièrement exclu.

Les communistes divisés

Récemment, le premier ministre, M. Kalevi Sorsa (social-démocrate), a aussi laissé entendre que les Verts pourraient faire partie du prochain gouvernement. Les écologistes sentent là le piège et sont persuadés qu'on leur confierait alors le ministère de l'environnement... comme on a confié en 1983 le portefeuille de l'emploi aux populistes du Parti rural, qui avait séduit les électeurs en protestant contre la passivité du gouvernement face au chômage. Résultat : les ruraux sont en chute libre !

De l'avis général, les communistes mettent, eux aussi, un peu d'animation dans cette campagne que l'on dit *« encore plus calme que d'habitude »*. Les querelles internes du PC finlandais, qui ont duré plus de vingt ans, ont abouti l'année dernière à une scission.

Ici, ce sont les rénovateurs « eurocommunistes » de M. Aarvo Alto qui ont carrément mis à la porte les minoritaires orthodoxes — les « taistoïstes » de Taisto Sinisalo. Le congrès extraordinaire de mars 1985, réclamé au départ par les « staliniens », donna au comité central le pouvoir d'une part d'exclure les huit districts régionaux qui ne respectaient pas les décisions du congrès et menaient une activité « fractionnelle » ; d'autre part de créer dans ces districts des sections parallèles acquises à la majorité. Les « taistoïstes », arguant que ces mesures étaient contraires aux statuts du parti, ont porté le différend devant les tribunaux, et la justice vient de leur donner raison sur un point : les délégués au vingtième congrès de 1985 auraient dû être avertis plus longtemps à l'avance de la modification envisagée des pouvoirs du comité central !

Toujours est-il que deux mouvements communistes présentent cette année des candidats : le Parti communiste de Finlande (SKP), allié à quelques socialistes de gauche au sein de l'Union démocratique populaire (SKDL), et l'Alternative démocratique des orthodoxes. Au vu des sondages, cette division va affaiblir la gauche, qui est créditée d'environ 10 % des voix contre 14 % en 1983. Toutefois, selon l'un des responsables du SKP, *« cette scission était absolument nécessaire pour la crédibilité du parti »*. Moscou, de son côté, après avoir pendant des années prêché la réconciliation, semble aujourd'hui se désintéresser de ces querelles internes.

ALAIN DEBOVE.

BELGIQUE

Sévères restrictions au droit d'asile des réfugiés

Le Parlement belge a adopté, le jeudi 12 mars, un projet de loi modifiant la législation de 1980 sur le droit d'asile, présenté par M. Jean Gol, vice-premier ministre et ministre de la justice.

Les étrangers ne seront désormais admis sur le territoire belge que si leur venue ne constitue pas une *« atteinte à l'ordre public ou à la sécurité nationale »*. De plus leur demande ne devra être fondée que sur des motifs étrangers à l'octroi de la qualité de réfugié politique aux termes de la Convention de Genève de 1951. Enfin, les étrangers ne devront pas être l'objet d'une mesure de renvoi ou d'expulsion de Belgique datant de moins de dix ans.

Afin d'accélérer les formalités d'autorisation d'entrée, la loi prévoit la création d'un commissariat général aux réfugiés et apatrides, dépendant du ministère de la justice. En cas de refus de séjour, la loi introduit un *« réexamen d'urgence »* de la demande, par le commissaire général appelé à donner un avis. Cependant, tout recours auprès du pouvoir judiciaire est exclu. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles le Parti socialiste a refusé de voter la loi. Amnesty international avait appelé, pour sa part, les parlementaires à ne pas voter le projet de loi parce qu'il *« viole le principe de non-refoulement des réfugiés, garanti par la Convention de Genève »*.

En dernier lieu, la nouvelle loi prévoit que les transporteurs seront tenus de reprendre en charge les passagers ne possédant pas les documents requis.

Le projet de loi a été voté par 116 voix contre 63 et 2 abstentions. A cette occasion d'ailleurs, les clivages communautaires n'ont pas joué, puisque les nationalistes flamands de la Volksunie ont voté la loi avec les libéraux francophones et les chrétiens-sociaux.

URSS

Le Père Yakounine libéré

Mme Elena Bonner a annoncé, le jeudi 12 mars, la libération du Père Gleb Yakounine, condamné en 1980 pour *« calomnie contre l'Etat soviétique »*. Le prêtre orthodoxe, fondateur du Comité chrétien pour la défense des droits des croyants en URSS, a lui-même informé par téléphone Mme Bonner de sa libération depuis son lieu d'exil en Sibérie orientale. Arrêté en 1979, le Père Yakounine avait été condamné à cinq ans de camp à régime sévère, suivis de cinq ans de relégation. Contrairement à d'autres membres du Comité chrétien, il n'avait jamais renié ses activités ni plaidé coupable.

Le Père Yakounine est, selon Mme Bonner, l'un des soixante-cinq « prisonniers de conscience » à avoir été effectivement libérés, sur les cent cinquante dissidents dont la libération avait été annoncée en février dernier par les autorités soviétiques.

L'incertitude demeure, en revanche, sur le sort du dissident Sergueï Khodorovitch. Son épouse a déclaré qu'elle était sans nouvelles de lui depuis la lettre que le KGB lui avait fait parvenir le 28 janvier dernier, dans laquelle M. Khodorovitch mentionnait sa possible libération, à condition qu'il demande à être gracié et à émigrer en Israël. Mercredi, le KGB avait de nouveau indiqué au fils du dissident que le décret de libération de son père était *« confirmé »*. Mais le 19 février, un porte-parole officiel avait annoncé que le nom de M. Sergueï Khodorovitch ne figurait pas sur la liste des prisonniers de conscience graciés par un décret du praesidium.

Des sources proches d'organisations humanitaires à Paris, indiquent que l'archiviste soviétique Alexandre Bogoslovski a, pour sa part, demandé en vain sa libération à M. Gorbatchev. *« Je salue la politique de démocratisation de la société soviétique et souhaite apporter ma contribution »*, a-t-il écrit dans une lettre adressée la direction du camp dans lequel il est incarcéré. Comme beaucoup d'autres Soviétiques condamnés en vertu de l'article 190 du code pénal russe relatif à la *« diffusion d'assertions notoirement fausses dénigrant le régime soviétique »*, M. Alexandre Bogoslovski n'a pas encore bénéficié à ce jour de la vague d'élargissement de ces dernières semaines.

A Lille, où il participait à un meeting avec MM. Léotard et Madelin, M. Claude Malhuret, secrétaire d'état aux droits de l'homme, a affirmé, le jeudi 12 mars, que les réformes de M. Gorbatchev étaient extrêmement limitées : *« On délivre en détail et on continue d'emprisonner en gros »*, a-t-il déclaré.

La ruée vers l'Ouest des montagnards turcs

(Suite de la première page.)

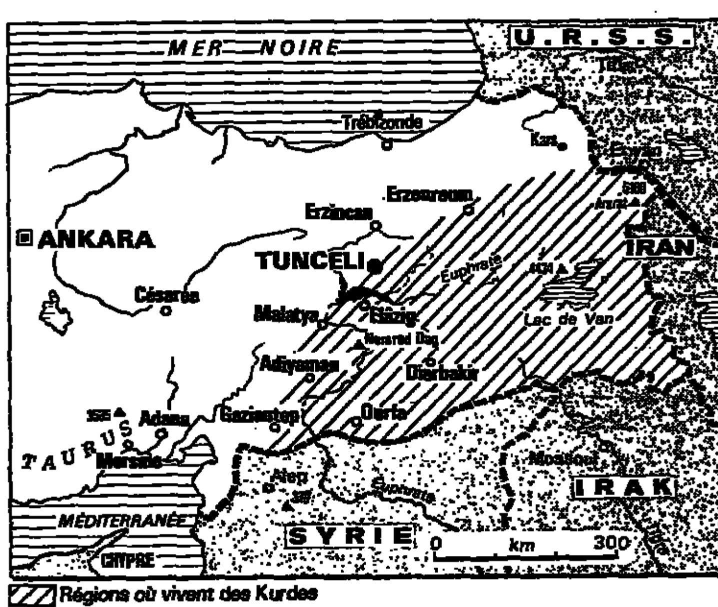
Ces paysans, partisans de l'Etat à tout crin, électeurs socialistes, gardent encore le souvenir des exactions commises par les *« brigands »* comme Barzani, jusqu'à l'écrasement des mouvements insurrectionnels connus sous le terme de *« révolte kurde »*, en 1942.

C'est peu dire que l'on ne se définit pas ici comme Kurde, même si de l'autre versant de la montagne, comme dans les capitales européennes, le terme est couramment utilisé pour désigner les habitants de la région. Accroché dans chaque maison, le portrait d'un barbu au sabre à deux lames et au regard fier, celui d'Ali, le gendre du Prophète, rappelle qu'on est chez les alevis, une secte non conformiste et hétérodoxe, rattachée au chiisme et dépositaire des plus anciennes traditions de culture populaire turque.

Une turbulente région de minoritaires

Le zaza, une des langues iraniennes comme le kurde et le persan, est appelé « alévite » par ses usagers conscients de ce qui fait leur identité, un peu comme si des Cévenols disaient parler parpaillot. L'usage s'en perd chez les jeunes générations, les parents désirant enseigner aux enfants *« à parler comme il faut »*, entendez le turc, seule langue nationale du pays.

Les Kurdes du Sud-Est ? On les voit d'ici avant tout comme des chafis, les adeptes d'une des quatre écoles de droit de l'islam sunnite (orthodoxe), et d'anciennes questions de transhumance expliquent qu'on en parle parfois comme d'*« ennemis »*.



Régions où vivent des Kurdes

En annonçant l'initiative gouvernementale sous le titre d'« émigration forcée à Tunceli » (prononcez Toundjeli), un hebdomadaire de gauche a réveillé la méfiance latente à l'égard des mesures de déplacement de populations dans une turbulente région de minoritaires, où ils sont la règle, pour des raisons économiques et surtout politiques, depuis le seizième siècle. La mesure, basée sur un article de la Constitution prévoyant l'évacuation et le reboisement des *« villages de forêt qui ne peuvent accéder au développement économique »*, concerne pourtant cinquante-deux provinces sur les soixante-sept du pays, et le questionnaire est arrivé dans quatre cent cinquante villages de la province de Bursa et dans d'autres provinces à l'ouest du pays, peu suspectes de tendances séparatistes ou révolutionnaires. Présentée comme limitée à Tunceli, la *« province aux trois gendarmes par habitant »*, selon la presse de gauche, l'opération devenait politique.

Aux abords du bourg de Pulumur, en venant d'Erzincan, on comprend que les forces du pouvoir central aient, de tout temps, eu du mal à déloger les insurgés basés dans cet enchevêtrement de défilés abrupts. Malgré le coup d'Etat du 12 septembre 1980, des opérations sporadiques continuent dans cette région consciente d'être délaissée par les pouvoirs publics, ancien fief de l'« Armée de libération des travailleurs de Turquie ». Elles ont pour résultat essentiel de placer les habitants de cette province en état d'urgence entre les pressions conjuguées des terroristes en mal d'approvisionnement et des militaires en mal de terroristes, et par là d'augmenter le désir du départ, *« même chez ceux qui n'ont pas reçu le questionnaire »*, au dire d'un cafetier.

Pas un cinéma à Tunceli, dans la ville qui a la réputation du plus fort taux de bacheliers du pays. Poussés à l'émigration par l'absence d'industrie, les « Toundjeliotes » voient leur particularisme renforcé par la suspicion dans laquelle les place, auprès de l'administration et des employeurs, leur réputation de « rouges ».

Rien de séparatiste, pourtant, dans ce particularisme : on se souvient des files de volontaires lors de l'intervention à Chypre en 1974. Sur la vitre arrière des camions, l'image de ce gros insecte volant frappé des signes F. 16 (le premier avion de guerre produit par les Américains en Turquie) voisine avec le portrait d'Ali.

La montée récente de l'intégrisme

Tout atteste, que chez ces minoritaires de l'islam, l'attachement à l'Etat laïc d'Ataturk a été encore renforcé par la montée récente de l'intégrisme. De l'ancien gouverneur, qui vient d'être muté, on dit qu'il aurait mieux fait de construire des usines plutôt que des mosquées où les alevis ne vont pas. Paradoxalement, des jeunes, visiblement de gauche, font aujourd'hui l'éloge du président Evren, l'auteur du coup d'Etat de 1980, parce que, entre autres mesures répressives, il a mis fin aux opérations armées contre les alevis.

A Ovadjik, à deux heures de piste du centre, on entre dans les cafés par des galeries creusées dans 3 mètres de neige. Dans ce haut lieu de la grande révolte de 1938, suivie de l'exil forcé jusqu'en 1947 de ses habitants, les joueurs de cartes rassemblés autour du maire social-démocrate sont formels : *« Tous sont pour le départ, sauf les commerçants qui perdraient leurs clients et les notables leurs électeurs. Mais il faut davantage de clarté de la part du gouvernement. »* Les chiffres publiés lundi par le quotidien *Cumhuryet* (gauche) confirment ce désir massif de départ : 78 382 volontaires sur les 91 000 interrogés dans la province, ce qui risque de rendre insuffisants les 137 000 hectares bonifiés au sud.

Quant au résultat politique de l'opération, un auto-stoppeur précise : *« Si c'est nos idées qu'on veut disperser, on les retrouvera dans les soixante-six autres provinces. »*

MICHEL FARRERE.



Asie

La tournée de M. Chevardnadze en Asie du Sud-Est

Un clin d'œil à Pékin

Un clin d'œil à la Chine, ainsi peut-on résumer la tournée que M. Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères, vient d'effectuer en Asie du Sud-Est et en Australie.

A deux reprises au cours de son séjour à Hanoï, qu'il a quitté ce vendredi 13 mars pour Moscou, le chef de la diplomatie soviétique a invité les Vietnamiens à normaliser leurs relations avec Pékin. Le message a été enregistré, puisque M. Nguyen Co Thach, vice-premier ministre et ministre vietnamien des affaires étrangères, a déclaré que les trois Etats communistes d'Indochine souhaitaient engager le dialogue avec Pékin et les Etats non communistes du Sud-Est asiatique.

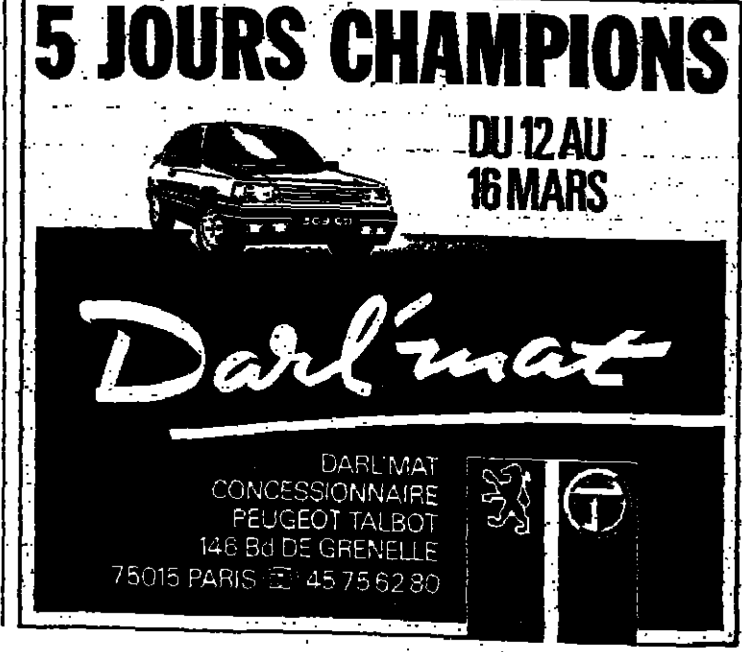
Ce premier périple du ministre soviétique dans la région n'a guère apporté d'éléments concrets, notamment concernant un éventuel règlement politique du conflit cambodgien. Plusieurs développements méritent cependant d'être relevés. En particulier, M. Chevardnadze s'est d'abord rendu à Bangkok — où il a été reçu par le premier ministre thaïlandais — et non à Hanoï, comme on aurait pu s'y attendre, puisque le Vietnam est le principal allié de Moscou dans la région et que le ministre soviétique n'y était jamais allé auparavant.

L'« escale » de Bangkok a pris d'autant plus de relief que la Thaïlande est le principal allié de la Chine dans la région et que, en dépit des réserves thaïlandaises à l'égard de la diplomatie soviétique, M. Chevardnadze a insisté, selon l'agence Tass, sur *« le développement du dialogue entre les deux groupes d'Etats »* de la région (les trois Etats communistes indochinois et ceux de l'ASEAN, Association des nations de l'Asie du Sud-Est, qui regroupe Brunei, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, la Thaïlande et Singapour).

A Djakarta comme à Bangkok — donc avant les entretiens de Hanoï — le dossier cambodgien a été abordé. Si rien de concret n'a été avancé, au moins publiquement, il reste que M. Sitti Sawetsila, ministre thaïlandais des affaires étrangères, se rendra à Moscou en mai et que son homologue indonésien, porte-parole de l'ASEAN sur le Cambodge, envisage de se rendre à Hanoï.

Les Chinois ont visiblement suivi avec intérêt cette tournée, qui également conduit M. Chevardnadze à Canberra, à Vientiane et à Phnom-Penh. Peu après le passage du chef de la diplomatie soviétique à Bangkok, l'agence Chine nouvelle a écrit : *« Peut-être pour la première fois, M. Chevardnadze a accepté que les troupes étrangères soient retirées du Cambodge. »* L'agence n'en a pas moins estimé qu'*« il serait erroné de conclure* [des entretiens de Bangkok] *qu'on s'était rapproché d'une solution du problème cambodgien »*.

J.-C. P.



هكذا من الأصل

Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

La Suède décide un boycottage commercial

Des policiers en armes et munis de fouets ont dispersé, le jeudi 12 mars, avec des grenades lacrymogènes, une cinquantaine de jeunes Noirs qui manifestaient dans le calme dans le centre de Johannesburg. Ces jeunes se regroupaient dans le cadre de la *« journée nationale des détenus »*, organisée dans l'ensemble du pays contre les détentions sans jugement. Aucune arrestation n'a été effectuée.

STOCKHOLM
de notre correspondant

Le boycottage de l'Afrique du Sud et de la Namibie, annoncé le jeudi 12 mars par le gouvernement social-démocrate suédois, implique l'interdiction des échanges commerciaux bilatéraux à compter du 1er juillet ; mais l'industrie disposera d'*« un délai d'adaptation »* de trois mois pour résilier ses contrats et pour trouver d'autres clients ou fournisseurs. La seule exception aux sanctions concerne les exportations de produits pharmaceutiques, *« pour des raisons humanitaires »*, et la circulation des journaux et publications.

Toutefois, le gouvernement n'exige pas que les dix entreprises suédoises établies en Afrique du Sud, dont plusieurs multinatinales comme SKF, Atlas Copco, Sandvik et Alfa Laval, mettent la clé sous la porte. Chaque société décidera elle-même si, oui ou non, elle veut poursuivre ses activités dans ce pays. Certes, ces firmes ne pourront plus importer de la maison mère en Suède les équipements dont elles ont besoin, mais rien ne les empêchera de faire venir ces produits de leurs autres filiales à l'étranger.

La loi prévoit en outre certaines *« dispenses »* qui seront accordées si les sanctions ont pour effet secondaire un renforcement de l'industrie sud-africaine. Le ministre des affaires étrangères, M. Sten Andersson, admet que ces dispositions sont assez élastiques. Il conseille aux entreprises suédoises de se retirer d'Afrique du Sud. Celles-ci ne paraissent pas avoir l'intention de suivre ces « recommandations » et ont accueilli la nouvelle loi avec un certain soulagement. Chez SKF, par exemple, *« on craignait le pire »*, à savoir l'obligation de fermer et de vendre les filiales sud-africaines des sociétés suédoises.

Le commerce entre les deux pays est très modeste. Entre janvier et novembre 1986, les ventes à l'Afrique du Sud se sont élevées à 730 millions de couronnes (autant de francs). Elles représentaient 0,3 % des exportations suédoises et les importations 0,1 %. L'effet des sanctions annoncées sera donc marginal mais une récente étude officielle indique qu'elles entraîneront quand même la disparition de cinq cents à huit cents emplois en Suède.

Mesures morales et « exemplaires »

Le gouvernement social-démocrate de M. Ingvar Carlsson boycotte l'Afrique du Sud essentiellement pour des raisons morales et pour satisfaire une opinion intérieure active réclamant des mesures « exemplaires » de la part de la Suède.

Au Parlement, ces derniers mois, les libéraux, les centristes et les communistes se sont prononcés tour à tour pour des sanctions unilatérales. Le premier ministre, très prudent jusqu'à présent sur cette question, voulait avant d'agir attendre le résultat des délibérations du Conseil de sécurité des Nations unies. Celui-ci n'ayant pas pris, ni même recommandé, les sanctions espérées par Stockholm, M. Carlsson s'est retrouvé dans une position politique délicate : l'opposition centriste et libérale réclamait avec les communistes des mesures anti-apartheid qui ne semblaient enchanter ni les sociaux-démocrates ni les conservateurs.

L'hésitation du chef du gouvernement était liée aussi à des considérations relatives à la neutralité. Il est clair, d'une part, que ces mesures contre l'Afrique du Sud sont contraires aux accords commerciaux du GATT et que, d'autre part, elles constituent une entorse à la politique traditionnelle suédoise, baptisée « ligne Undén », du nom du ministre des affaires étrangères au gouvernement entre 1945 et 1962. Selon la thèse d'Osten Undén, la Suède devait, pour assurer la crédibilité de sa neutralité, s'abstenir de prendre des sanctions unilatérales contre un pays.

Le gouvernement reconnaît que les mesures annoncées jeudi constituent une dérogation *« exceptionnelle »* à la *« ligne Undén »*, mais, souligne que l'apartheid est aussi *« un cas exceptionnel »*. Pour le ministre des affaires étrangères, le régime sud-africain est *« le plus ignoble du monde »*.

A. D.

ALGÉRIE

Une vingtaine d'opposants assignés à résidence dans le sud du pays

ALGER
de notre correspondant

Au moins vingt-deux personnes sont actuellement assignées à résidence dans le Sud algérien. Les derniers en date, M. Mohamed Seghir Nakkache et son épouse, arrêtés à Oran à la mi-février, sont arrivés à Ouargla, à 500 kilomètres au sud d'Alger, la semaine dernière, après avoir été gardés au secret par la sécurité militaire vingt jours à Oran et huit à Alger. Leur arrestation et la décision administrative qui les frappe seraient liées, selon nos sources, à la découverte de documents à leur domicile au cours d'une perquisition où les services de sécurité auraient également saisi leur argent et leurs bijoux. Certaines des revues trouvées chez eux étaient déjà à l'origine de leur précédente arrestation en 1983. Ils avaient passé huit mois en prison avant d'être élargis sans procès.

M. Nakkache était déjà militant du MTLD (Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques) avant le début de l'insurrection armée le 1er novembre 1954. Dès septembre 1962, il devient ministre de la santé, en septembre 1963, puis des affaires sociales, avant de s'occuper aussi des anciens combattants alors que M. Ben Bella est toujours président de la République. Opposé au coup d'Etat du 19 juin 1965, qui a porté le colonel Boumediène à la tête du pays, il est arrêté, puis mis en résidence surveillée à Touggourt de 1969 à 1971.

M. et Mme Nakkache sont à Ouargla en compagnie de Me Ali Yahia, le président de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH), d'Arezki Kecili, récemment transféré pour des raisons de santé à Bordj-Omar-Idriss, ainsi que de trois autres personnes, initialement assignées à résidence à Hassi-Messaoud, M. Yadi, chef de la sûreté nationale sous M. Ben Bella, et deux universitaires, dont M. Toualbia.

Quinze autres personnes sont assignées à résidence 300 kilomètres plus au sud, près de la frontière libyenne, à Bordj-Omar-Idriss, petite ville de la wilaya (département) d'Illizi. Il s'agit de Me Ali Kechide et de M. Zertal Badjadja, arrêtés à Constantine, de MM. Alliat Boukhari et Nefoussi, appréhendés à Annaba, de Me Mokrane Aït-Larbi et de M. Rachid Bellil, arrêtés à Tizi-Ouzou. Ils ont été rejoints par six commerçants de Tlemcen arrêtés il y a un mois pour avoir transporté des fonds pour le compte de M. Ben Bella, ainsi que par M. Bouiali, le frère du dirigeant intégriste abattu par les forces de l'ordre le 3 janvier dernier.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

NIGÉRIA

Des affrontements entre chrétiens et musulmans ont fait au moins onze morts

Onze morts et cinquante et une arrestations, tel est le bilan provisoire officiel des émeutes qui ont éclaté à la fin de la semaine dernière dans l'Etat de Kaduna, au nord du pays, à la suite d'une querelle entre étudiants chrétiens et musulmans. L'état-major nigérian a déclaré, le jeudi 12 mars, que l'armée avait reçu l'ordre de tirer en cas de poursuite des émeutes. Les violences, qui ont débuté dans la ville à majorité chrétienne de Kafanchan, ont gagné plusieurs localités de la région, dont la capitale de l'Etat, Kaduna, où des églises et des bars ont été incendiés. Depuis mercredi soir, l'armée a décrété le couvre-feu, et toutes les écoles et universités ont été fermées.

Le gouvernement fédéral a affirmé, mercredi, qu'il contrôlait la situation. Mais selon des informations non confirmées parues dans la presse nigériane, jeudi, deux personne auraient été tuées la veille, à Kaduna, et trois mosquées auraient été incendiées. *« Kaduna est devenue une ville fantôme »*, a, par ailleurs, déclaré un habitant contacté par téléphone. *« Un grand nombre de gens sont en train de partir, la plupart sont chrétiens »*, a-t-il ajouté. Les relations entre les communautés chrétienne et musulmane sont pourtant d'habitude paisibles.

Des affrontements entre des policiers et les partisans fanatisés du prédicateur musulman Maitatsine avaient fait des milliers de morts il y a quelques années. Le quotidien *Daily Times*, de Lagos, semble craindre un développement des troubles : *« Nous frissonnons à l'idée du chaos que pourrait susciter l'incompréhension entre religions.* (...) *Nous ne pourrons pas survivre à une guerre religieuse »*, écrit-il jeudi. – *(AFP, Reuter.)*

TCHAD : M. Aurillac à N'Djamena

L'effort militaire français est « conforme aux engagements », *déclare le ministre de la coopération*

Le ministre français de la coopération, M. Michel Aurillac, arrivé jeudi 12 mars à N'Djamena, a été reçu en audience en début de soirée par le président, M. Hissène Habré. L'entretien a essentiellement porté sur la situation militaire. *« L'effort militaire de la France* [au Tchad] *se poursuit conformément à ses engagements »*, a déclaré le ministre à l'issue de cet entretien.

M. Aurillac a signé avec les autorités tchadiennes une convention d'aide budgétaire française au Tchad d'un montant de 15 millions de francs, première tranche de l'aide prévue pour l'année en cours. Il a affirmé que la France *s'engageait* à reconstruire l'aéroport d'Abéché, dans l'est du Tchad, où il se rend ce vendredi matin pour voir le dispositif militaire français avant de gagner, dans l'après-midi, Yaoundé (Cameroun), où M. Jacques Chirac est attendu samedi.

Entre-temps, N'Djamena a annoncé qu'un PC de l'armée libyenne a été détruit, jeudi, à Mogro, au nord de Fada (Ennedi), par les forces gouvernementales. Selon un communiqué de l'état-major tchadien, le PC de Mogro a été *« complètement »* détruit par les forces tchadiennes, et *« l'ennemi a subi de lourdes pertes »*.

Enfin, le gouvernement de M. Habré a rendu la Libye responsable de l'échec des récents pourparlers tchado-libyens à Khartoum (Soudan). Dans un communiqué, le ministère tchadien des affaires étrangères a affirmé que *« la responsabilité* [de cet échec] *incombe entièrement à la délégation libyenne, qui a fait preuve d'une intransigeance inadmissible »* durant la rencontre. – *(AFP.)*

● **GAMBIE : nouveau mandat pour le président Jawara.** – Le président gambien, Sir Dawda Jawara, a été réélu triomphalement, le mercredi 11 mars, pour un quatrième mandat à la tête de cette ancienne colonie britannique, tandis que son parti remportait une victoire écrasante aux élections législatives. Selon des résultats encore partiels, Sir Dawda Jawara l'emporte haut la main avec plus de 60 % des voix. Son principal adversaire, M. Shériff Mustapha Dibba, dirigeant du Parti de la convention nationale (NCP), est crédité de 25 % des voix, et M. Assan Musa Camara, dirigeant du Parti du peuple gambien (GPP), de moins de 15 % des suffrages exprimés. – *(AFP.)*

Amériques

BRÉSIL : persistance de la tension sociale

L'armée investit à nouveau plusieurs raffineries

Rio-de-Janeiro. – Le climat social reste très tendu au Brésil, où l'armée a réoccupé le jeudi 12 mars quatre raffineries de pétrole qu'elle avait évacuées la nuit précédente. La société pétrolière nationale Petrobras a justifié cette mesure en faisant valoir la menace persistante d'une paralysie de l'activité des raffineries que représente le risque d'une grève des cinquante-cinq mille travailleurs de ce secteur. Ceux-ci réclament une augmentation de salaire de près de 73 %, alors que Petrobras propose seulement une hausse de 38 %.

Le retour des militaires dans les raffineries n'est pas de nature à apaiser les syndicats qui ont subordonné leur abstention à lancer un mouvement de grève à l'évacuation de leurs lieux de travail par la troupe. La nécessité d'assurer la production a paru toutefois suffisamment impérieuse au gouvernement et à Petrobras pour prendre un tel risque.

L'atmosphère de crise est aggravée par l'impasse qui règne dans un autre conflit, celui qui oppose les marins au gouvernement. Celui-ci a déjà fait occuper les quais de tous les ports du pays par les fusiliers marins, et il n'exclut pas de recourir à une réquisition du personnel au sol et des navigants.

Cette brusque dégradation du climat social suscite l'irritation de certains militaires. Le général Octavio Medeiros, ancien chef du service national d'intelligence (SNI), organisme qui, sous les régimes des généraux, avait un rôle de police politique, a accusé le gouvernement civil de faire preuve de *« manque de fermeté »* vis-à-vis des grèves actuelles. Le président Sarney a immédiatement répliqué dans un discours qu'il ne fallait pas *« confondre prudence et indécision ainsi que prudence et faiblesse »*.

La brusque montée des tensions sociales est la conséquence directe de l'effondrement du plan cruzado de stabilisation de l'économie dont le corollaire a été une reprise de l'inflation galopante, sans que les salaires suivent. Selon des estimations officieuses, les prix auraient augmenté en février de près de 15 %. En janvier, l'inflation avait déjà été de 16,82 %. – *(AFP.)*

ÉQUATEUR

Le tremblement de terre aurait fait plus de mille morts

Quito. – Le bilan des séismes qui ont gravement touché l'Equateur la semaine dernière (*le Monde* des 10 et 12 mars) n'était toujours pas connu avec exactitude vendredi 13 mars. La direction de la protection civile indiquait, jeudi, que les séismes pourraient avoir fait au moins mille morts, soit trois fois plus que le chiffre avancé initialement. Mais le préfet de la province du Napo, la région la plus affectée, estime, pour sa part, à deux mille le nombre des morts et à cinq mille celui des disparus.

L'absence de communications avec les zones sinistrées et la dispersion des points de peuplement ne permettent pas, en fait, de se faire une idée précise du nombre des victimes. Des hameaux entiers ont été entraînés par les coulées de boue résultant des glissements de terrain et des inondations.

Un pont aérien a été organisé à partir de l'aéroport de Lago-Agrio, le grand centre pétrolier équatorien, vers lequel affluent les sinistrés que des avions Hercules transportent vers la capitale.

La destruction dans la nuit du 5 au 6 mars de l'oléoduc transandin, artère vitale de ce pays exportateur de pétrole, avait dans un premier temps concentré l'attention sur l'ampleur du désastre économique. L'ancien ministre des finances et conseiller économique du président Leon Febres Cordero, M. Francisco Swett, a déclaré officieusement, jeudi, que l'Equateur ne paierait rien cette année de sa dette extérieure, qui s'élève à plus de 8 milliards de dollars. Déjà touché par la baisse du prix du pétrole, l'Equateur avait cessé depuis janvier de payer les intérêts de sa dette.

L'aide internationale, cependant, commence seulement à s'organiser. Quelques avions transportant des secours sont déjà arrivés, en provenance essentiellement des Etats-Unis. Une équipe de Médecins sans frontières était d'autre part attendue vendredi à Quito pour une première reconnaissance. – *(AFP, Reuter.)*

● **Le secours aux victimes.** – Plusieurs organisations françaises ont pris l'initiative de rassembler des secours pour les sinistrés de l'Equateur. Avec la mention « Equateur », les dons peuvent être adressés :

– Au Secours populaire français (SPF), 11, rue Froissart, 75003 Paris, CCP 65437 H ;

– A la Société de Saint-Vincent-de-Paul, conseil national, 5, rue du Pré-au-Clerc, 75007 Paris, soit par chèque bancaire, soit au CCP 69921 H Paris.

Politique

L'état de la cohabitation et la perspective présidentielle

Les prémices d'une contre-offensive

Accumulation de maladresses ou orchestration d'une offensive lancée à grand fracas contre le président de la République ? La question mérite d'être posée au troisième « couac » enregistré en quelques semaines entre la majorité et le gouvernement d'un côté, le chef de l'Etat de l'autre. Retour d'une tournée triomphale en Espagne, nos duettistes de réputation internationale peuvent aujourd'hui compter les rappels. M. Raymond Barre leur assure la claque et – « *bis !* » – en redemande. L'impromptu de Madrid suit deux saynètes écrites par des acteurs de moindre importance, MM. Toubon et Pasqua.

Au lendemain de l'arrestation de quatre militants d'Action directe, le secrétaire général du RPR avait dénoncé le laxisme supposé des socialistes face au terrorisme et accusé M. Mitterrand d'être indirectement responsable de la mort de Georges Besse, le PDG de Renault assassiné. M. Toubon en avait trop fait, ce qui avait contraint le chef de l'Etat à répondre à une polémique politique et à *s'indigner de l'état d'esprit « fascisant » d'une partie de la droite.* « *Extrême légèreté ou extrême indignité* » : M. Mitterrand paraissait douter des intentions réelles de M. Toubon *mais ne cachait pas, en privé,* sa certitude d'une opération orchestrée par M. Chirac lui-même.

Le conseil de novembre

On croyait l'affaire réglée. M. Pasqua a relancé la polémique – violemment sur la forme, plus modérément que M. Toubon sur le fond – le 10 *mars devant* l'association Judaïsme et liberté. Si le gouvernement doit aujourd'hui consacrer une large part de son énergie à la lutte antiterroriste, c'est parce que les socialistes ont installé « *des centaines* », voire « *des milliers* » de ces malfaisants sur le territoire national.

MM. Toubon, Pasqua et Chirac : la *progression* laisse perplexe. Que cherche exactement le premier ministre ? Le seul fait que cette question doive être posée illustre une faiblesse. Mais le pire n'étant *jamais sûr, trois interprétations sont* possibles : l'agacement ou, comme dirait M. Chirac, « *la maladresse* » ; la riposte (mais à quel prix ?) ; la rupture (mais *pour quel résultat ?).*

Il ne faut jamais exclure que d'aussi tristes épisodes puissent trouver leur origine dans un « syndrome du dérapage ». M. Chirac est, en effet, coutumier, comme *d'autres d'ailleurs, des écarts* de langage, au cours de ses conversations nocturnes avec la presse. Relâchement, pression des journalistes eux-mêmes, malentendu *sur le caractère public ou privé* de la conversation : à Strasbourg (le 26 janvier), à Toulouse (le 13 février) et, dans une moindre mesure, à Lyon (le 7 mars), le premier *ministre s'est ainsi laissé* aller sur des sujets divers.

La faute de la presse

Cette hypothèse est *toutefois, en l'espèce, peu probable* : l'épisode de Madrid n'est qu'un remake d'un dialogue déjà écrit et interprété devant le public plus restreint du conseil des ministres, *le 12 novembre dernier.* M. Chirac venait d'effectuer un voyage éclair à Madrid qui justifiait un exposé du ministre des affaires étrangères, *M. Jean-Bernard Raimond, devant ses collègues* et le président de la République. Ce jour-là, M. Raimond, évoquant la normalisation des relations entre la France et l'Espagne, avait insisté *sur le fait qu'elle était mise en œuvre « depuis quelques mois ». « Ce n'est pas tout à fait un début »,* avait alors répondu le chef de l'Etat, puisque cette normalisation tient à l'élargissement *de la Communauté et au* règlement de la question terroriste basque, tous sujets dont le mérite revient aux gouvernements socialistes.

M. Chirac assistait à cet *échange. Puisque* les *mêmes* causes ont toute chance de produire les mêmes effets, il devait bien savoir, à Madrid, que les propos qu'il tiendrait devant les *journalistes provoqueraient de la* part du *président* une réponse publique identique à celle du 12 novembre.

« *Extrême légèreté* » : si M. Mitterrand accordait encore le bénéfice *du doute, si mince soit-il, à M. Toubon pour son éclat sur le* terrorisme, l'accumulation des attaques dirigées contre lui devrait l'incliner à nourrir au contraire un *dossier à charge. D'autant que* M. Pandraud n'est pas en reste. Il fait aussi son Pasqua en dénonçant le « *laxisme* » des socialistes.

Tout laisse donc penser que cette soudaine flambée n'est que *le moyen, pour le premier ministre,* de passer à la contre-offensive. Plusieurs facteurs l'y incitent, au premier rang desquels se trouve une remontée en puissance des *socialistes : leurs dirigeants* dialoguent avec les étudiants, polémiquent avec M. Pandraud sur la mort de Malik Oussekine, *retrouvent le chemin d'une certaine* combativité et se voient crédités dans les sondages d'un niveau jamais atteint depuis 1981 (35 % selon la SOFRES) en même temps *que d'une image* positive (alors que tous les autres partis sont en négatif).

Dans le même temps, la base militante du RPR s'impatiente et attend de ses dirigeants qu'ils *reprennent la main.* M. Chirac s'y efforce en cherchant une sortie politique à une situation difficile : les intentions de vote au premier tour d'une *élection présidentielle évoluent* pour lui entre 16 % et 19 %, ce qui est tout bonnement catastrophique. D'autre part, l'idée fait son chemin dans l'opinion que le gouvernement est *contraint* de reculer sur tous les fronts.

M. Mitterrand l'encourage en forçant exagérément le trait, lorsqu'il explique que le gouvernement *devrait lui demander conseil un peu plus souvent,* puisque tous les projets sur lesquels il a émis des remarques sont abandonnés. Bref, comment masquer les difficultés *de l'heure autrement qu'en* invoquant l'héritage et en s'abritant derrière le rideau de fumée des polémiques politiques traditionnelles ? On voit bien toutefois la limite d'un tel *scénario* : M. Barre peut, avec la plus parfaite tranquillité, ironiser sur les « *querelles subalternes et médiocres* ».

Reste une dernière hypothèse, *celle de la rupture : n'attendant* plus rien de l'année 1987, M. Chirac chercherait alors à la fois à se mettre à l'abri de la gestion gouvernementale, et à retrouver *sa liberté de parole et* de combat. Ce schéma de crise reste peu crédible, car on voit mal le président s'y prêter – il l'a montré à Madrid – et l'opinion y adhérer. *Dès jeudi, M. Chirac était en retrait par rapport à ses déclarations* de la veille. Et, vendredi matin, il faisait savoir que la presse était seule responsable du *tohu-bohu de Madrid !*

Ce scénario catastrophe est, du reste, interdit par le cours dramatique de l'actualité : comment affronter autrement que dans l'union au plus haut niveau de l'Etat *l'ultimatum* lancé par les terroristes pro-iraniens de l'OJR, qui mettent en jeu la vie de l'un des otages français détenus au Liban ?

JEAN-MARIE COLOMBANI et JEAN-YVES LHOMEAU.

Le tour de France de la « bande à Léo »

Les ministres libéraux poursuivent leur tour de France. Après Montpellier et Lyon, ils étaient jeudi 12 mars dans le Nord-Pas-de-Calais. Ce tour de France s'achèvera en juin prochain par un rassemblement organisé à Fréjus, la ville de M. François Léotard, pour fêter le dixième anniversaire du Parti républicain.

LILLE
de notre correspondant

Cette initiative de la « bande à Léo » tient autant de l'offensive de charme, en temps de précampagne électorale, que du déplacement officiel ministériel. Le « forum républicain » organisé jeudi à Lille, en présence de mille deux cents personnes, et monté comme le *tour de chant* d'une vedette du show-business, ne laissait aucun doute. M. Léotard et ses amis n'ont pas encore de candidat désigné pour la présidentielle, mais ils lancent sans attendre la campagne. « *Leur* » *campagne*, car, affirme M. Léotard, « *nous ne sommes pas dans la situation d'être prestataires de services.* »

Le ministre de la culture a annoncé que cette campagne serait « *européenne* » et placée sous le signe de la « *France du courage* » et de « *la France rassemblée* ». M. Léotard annonce une campagne résolue et offensive : « *Notre objectif est qu'il n'y ait pas de nouveau un président socialiste en France ; que l'on fasse gagner définitivement les forces de la liberté dans ce pays ; qu'on échappe à cette espèce de fatalité de la médiocrité.* »

Toute la journée, les ministres se sont faits, chacun dans sa spécialité, les chantres du libéralisme en allant « *à l'écoute de la région* » : M. Léotard dans la Flandre profonde, à Steenvoorde et Hazebrouck, puis Tourcoing ; M. Madelin à Dunkerque, sur la zone d'entreprises (1) récemment créée, puis à la rencontre des chefs d'entreprise membres du club « Gagnants », à Marcq-en-Barœul, et de cadres et agents de maîtrise engagés dans la bataille de la qualité, à Douai ; M. Longuet dans le Pas-de-Calais, puis à la Générale de chauffe de Saint-André, près de Lille, entreprise privée qui s'engage dans la construction et la gestion de réseaux câblés ; M. Malhuret, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, enfin, à Roubaix et Tourcoing, à la rencontre des communautés étrangères et des jeunes immigrés...

« Qui aurait fait mieux ? »

« *L'avenir du pays,* reprenait M. Madelin à la tribune du forum républicain, *passe par la libération de cinquante-cinq millions d'initiatives. Depuis un an, qui aurait fait mieux ? Ce qui marche, ou ce qui marche le mieux dans l'action du gouvernement, c'est ce qui est libéral.* »

M. Madelin a dénoncé vigoureusement la politique menée par M. Mauroy, affublé du titre de « *Tartarin de Lille* », et de ses amis socialistes. « *Où en sont-ils après la grande illusion du mauroyisme flamboyant ? Ils sont en panne d'idées, de solutions, de propositions... Ils n'ont pas de politique de rechange.* »

Mais les socialistes ne sont pas les seules cibles de M. Madelin. Sans le nommer, le ministre de l'industrie dénonce aussi l'attitude de M. Barre : « *Oui, il fallait gouverner,* affirme-t-il. *Imaginez que nous ayons fait la grève du gouvernement, que nous ayons forcé François Mitterrand à quitter l'Elysée. Nous n'aurions pas pu construire, de longtemps dans ce pays, ce que nous construisons. Il en serait résulté une cassure historique profonde avec une partie de la France qui a voté légitimement pour François Mitterrand et qui n'aurait certainement pas accepté que, de force, une autre partie de la France rompe le pacte électoral des présidentielles et force le président à démissionner. Et ce, alors que nous avons besoin d'un certain consensus pour redresser le pays* ».

JEAN-RENÉ LORE.

(1) M. Madelin a annoncé l'implantation dans la zone d'entreprises par Cyanamid, société américaine, d'une unité de production phytosanitaire et la création de deux cents emplois qui viennent s'ajouter aux cinq cent quatre-vingts déjà annoncés sur la zone.

Le RPR réunit tous ses cadres

La foi du charbonnier

Le RPR réunit pour la première fois à Paris, le dimanche 15 mars, l'ensemble des cadres du mouvement afin de préparer les assises nationales qui se tiendront dans la capitale les 23 et 24 mai. Les responsables du parti ainsi que MM. Toubon, secrétaire général, et Chirac, président du RPR, s'adresseront aux quelque quatre mille dirigeants nationaux et locaux ainsi rassemblés.

Cette « *réunion des cadres RPR* » regroupe les parlementaires, les membres du comité central, les conseillers régionaux, les secrétaires départementaux, les cinq cent soixante-dix-sept chargés de mission de circonscription, et environ trois mille délégués cantonaux.

Le mouvement de M. Chirac veut montrer qu'il s'appuie sur des structures décentralisées proches des militants et des électeurs. Une sorte de maillage serré de la carte électorale du pays a en effet été mis en place depuis quelques mois. Ainsi, les nouvelles cinq cent soixante-dix-sept circonscriptions législatives sont toutes pourvues d'un chargé de mission.

Au cours des deux prochains mois, des assemblées de militants de ces circonscriptions éliront leurs secrétaires et leurs délégués au comité départemental, ces derniers désignant leurs mandataires aux assises nationales. Le RPR a innové en créant une structure de base, le « délégué cantonal », dont trois mille ont déjà été désignés sur un total de trois mille neuf cents cantons. M. Toubon assure que l'ensemble de ces cadres reflète un sensible renouvellement puisque, notamment, la moitié des chargés de mission de circonscriptions législatives n'avaient jamais exercé de responsabilités militantes. Le secrétaire général estime qu'il y a là un vivier important de candidats potentiels pour les circonscriptions qui n'ont pas *encore* de députés de la majorité.

La réunion de dimanche sera aussi consacrée à la préparation politique des Assises. Elle sera l'occasion pour les dirigeants nationaux de *transmettre leur message et* de recueillir l'opinion de la base.

Le thème – naturel – du soutien au gouvernement sera, bien sûr, développé selon la formule de M. Toubon : « *Seule l'action paie.* » Mais il soulignera aussi la nécessité de ne pas se laisser distraire par les péripéties conjoncturelles et par les attaques « *politiciennes* » lancées contre le gouvernement et son chef. Le RPR, dira-t-il, doit préparer les grandes échéances, c'est-à-dire celles de la fin du siècle, qui commencera vers 1990. Il *s'efforcera de démontrer* que l'élection présidentielle de 1988 n'est qu'un moyen pour atteindre un objectif, celui du développement de la « société de liberté » et de l'adaptation de la France aux « *nouveaux défis du monde moderne* ».

C'est dans ce cadre qu'il situera l'échéance de 1992 déjà évoquée à Lyon par M. Jacques Chirac, c'est-à-dire l'avènement de l'espace unique européen et le début d'une nouvelle législature. Selon M. Toubon, « *le gaullisme est le mieux à même d'incarner quelques idées-forces qui constituent une permanence à travers les siècles et qui permettent à la France de se rassembler* ». Car « *seuls les peuples rassemblés sur eux-mêmes tirent suffisamment de cohésion pour donner de la force à leur pays* ».

Effacer toute collusion avec M. Mitterrand

Pour atteindre ce but, le secrétaire général du RPR estime que trois moyens doivent être mis en œuvre : « *donner à chacun la fierté d'appartenir à un ensemble, que ce soit la nation ou l'entreprise* » ; « *développer la participation, l'intéressement, l'actionnariat populaire, diffuser la propriété et surtout la responsabilité* ». Enfin donner à chacun conscience de la nécessité d'une défense européenne qui « *permette à l'Europe de maîtriser à elle seule son destin* ».

Pour cela, il faut insuffler « *la constance, le courage, la force d'âme, refuser la démagogie et traiter les citoyens en adultes* », assure le député de Paris.

De tels propos, les militants du mouvement gaulliste apprécient de les entendre depuis quarante ans. C'est en effet en 1947 que de Gaulle a fondé, à Strasbourg, son premier parti, le Rassemblement du peuple français. Après bien des avatars, au moment où le premier ministre traverse une passe difficile, il semble, non sans quelque paradoxe, que les militants de son mouvement « *retrouvent le moral* », selon la formule de plusieurs d'entre eux. A les entendre, la « *période noire* », celle de décembre et janvier derniers, est passée. Est-ce l'approche d'une compétition électorale qu'ils pressentent comme décisive qui leur donne du cœur au ventre ? Est-ce un retour au grégarisme du compagnonnage tel qu'il se reproduit avant chaque épreuve ?

Beaucoup éprouvent la nécessité de refaire bloc autour de leur chef puisque celui-ci est attaqué. Nombreux sont ceux qui ont reproché à M. Chirac son indécision au moment de l'affaire Devaquet et des grèves des services publics. Ils *ont* le sentiment que le premier ministre s'est maintenant ressaisi, que des décisions sont prises, qu'il n'hésite pas à aller au charbon et que – reprenant une expression qui lui est familière – il est « *remonté sur son cheval* ». Le coup de filet aboutissant à l'arrestation des terroristes d'Action directe, par exemple, a convaincu les militants du RPR de l'efficacité de l'action du gouvernement. Et même les coups de gueule de M. Pasqua, les maladresses de M. Pandraud ont très peu été critiquées dans les rangs RPR.

Bien au contraire, beaucoup y ont vu la marque d'une brutale franchise. *Ils attendent de leurs dirigeants* qu'ils ne soient plus apathiques dans leurs ripostes, que le premier ministre efface tout soupçon de collusion avec M. Mitterrand et qu'il marque bien sa différence.

Il serait, cependant, abusif de dire que le militant moyen du mouvement chiraquien est aujourd'hui optimiste.

Aucun d'eux – affirment les connaisseurs des fédérations – n'imagine que M. Mitterrand puisse *entamer un deuxième septennat,* alors qu'ils assurent qu'à l'UDF cette éventualité est bel et bien (parfois) envisagée.

A leurs yeux, M. Mitterrand est toujours, quoi qu'il dise et fasse, l'ancien adversaire de de Gaulle, *dont il convient de se méfier plus* que jamais. Pour les adhérents du RPR, la prochaine compétition se jouera entre M. Chirac et M. Barre, et c'est surtout ce dernier qui trouble leur foi de charbonnier, mais qui ne les *séduit pas* encore *vraiment,* malgré les appels de quelques sirènes, comme M. Olivier Guichard, et l'apparition, ici et là, d'une tentation barriste.

ANDRÉ PASSERON.

M. Edgar Faure et le Sénat (suite)

Nous avons reçu de *M.* Edgar Faure, nouveau président de *la mission de commémoration du bicentenaire* de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'*homme* et du citoyen (*le Monde* du 12 mars), la lettre suivante :

« Je voudrais pouvoir rassurer vos lecteurs *qui auraient pu* éprouver de l'appréhension à la lecture de l'entrefilet « L'ancien président du conseil devra-t-il quitter le Sénat ? »

» En fait, ma nomination par décret en tant que *président* de la commission de commémoration n'entre nullement dans les spécifications du code électoral que vous évoquez. Cette question a *été* soigneusement examinée avant le *publication* du décret par les services compétents de la présidence du Sénat et du secrétariat général du gouvernement, dont les conclusions excluent toute hypothèse catastrophique.

» En *fait,* il ne s'agit pas pour moi d'exercer une mission mais de présider un organisme collectif qui réunit sous cette appellation à la fois un comité interministériel et un comité *scientifique* composé de personnalités indépendantes. »

Selon M. Robert Pandraud

Le PS a tout fait pour qu'on n'arrête plus les terroristes

Participant, le jeudi 12 mars, à une réunion de soutien au candidat RPR pour l'élection cantonale partielle de Cergy-Sud-Eragny (Val-d'Oise), prévue pour le 29 mars, M. Robert Pandraud s'en est pris à la gestion socialiste. « *Dans la lutte antiterroriste,* a expliqué le ministre délégué chargé de la sécurité, *nous trouvons beaucoup plus de caches d'armes que nous le pensions. Profitant du laxisme à l'entrée aux frontières et de l'image que le PS avait donnée de la France, de nombreux mouvements terroristes avaient installé soit des caches, soit des moyens logistiques dans notre pays pour, soi-disant, monter des opérations dans leur pays d'origine et qui finissaient toujours par se traduire par des règlements de compte dans notre pays.* »

M. Pandraud a qualifié de « *misérable argutie les informations par lesquelles le Parti socialiste essaie de faire croire qu'il n'a pas libéré tel ou tel terroriste. Le PS et le garde des sceaux Robert Badinter avaient fait tout ce qu'il fallait pour qu'on ne les arrête plus* ».

M. ANDRÉ LAJOINIE

invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. André Lajoinie, président du groupe PCF de l'Assemblée nationale, député de l'Allier, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 15 mars, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Lajoinie, membre du secrétariat du comité central du PCF et qui aura présenté le rapport devant le conseil national de son parti les 14 et 15 mars, répondra aux question d'André Passeron et d'Alain Jacob, du *Monde*, et de Dominique Pennequin et de Bernard Lehut, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

M. Le Pen dresse le « pauvre bilan » de M. Chirac

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a dressé, le jeudi 12 mars, lors d'une conférence de presse à Paris, un constat très négatif – « *pauvre bilan* » a-t-il dit – d'un an de gouvernement Chirac. Selon lui, le premier ministre « *a gâché la formidable victoire électorale de mars 1986* ».

Le président du groupe d'extrême droite de l'Assemblée nationale a affirmé que « *la déclaration de politique générale de Jacques Chirac en avril dernier était déjà en retrait sur la plate-forme RPR-UDF* », et cette plate-forme « *était en retrait sur les programmes du RPR et de l'UDF* », tandis que ces programmes étaient eux-mêmes en retrait « *sur les promesses de leurs candidats* ». « *Aujourd'hui,* a-t-il poursuivi, *les réalisations du gouvernement sont en retrait sur ses déclarations d'intention. Où cela va-t-il s'arrêter ?* », s'est-il demandé.

Selon le président du FN, « *le premier ministre n'a guère pesé sur la politique étrangère ni sur la politique de défense* », pas plus que sur les « *problèmes de société* » car, a-t-il assuré, « *la pression des* lobbies *et de la rue l'a conduit à retirer le projet Devaquet* (réforme de l'Université) *et à supprimer la session extraordinaire du Parlement prévue en janvier* ». Il a dénoncé la cohabitation comme « *une forme de gouvernement particulièrement nuisible* ».

M. Le Pen a estimé que le gouvernement n'a « *pas pris en compte l'ampleur du problème de l'immigration* » et lui a reproché de s'être « *borné à reconduire à la frontière moins de dix mille étrangers en situation clandestine* ».

Au maigre actif du gouvernement, il a indiqué que le premier ministre « *n'a exercé son pouvoir que dans un domaine relégué : l'économie* », et a précisé que M. Chirac « *peut se flatter d'un certain succès au moins statistique* » dans le domaine de la sécurité ; cependant « *deux points restent particulièrement inquiétants : l'augmentation de la toxicomanie, du trafic des stupéfiants et la montée du terrorisme, notamment en Corse* ».

Par ailleurs, dans une interview à l'hebdomadaire *Playboy*, M. Le Pen assure qu'il « *compte gagner* » l'élection présidentielle et affirme que MM. Chirac, Barre, Léotard et lui-même seront candidats.

● Front national : démission ou exclusion ? – Un ancien conseiller *régional* FN de Lorraine, M. Fernand Korinek, affirme avoir quitté ce mouvement pour des raisons politiques, alors que le responsable local du FN, M. Philippe Sauvagnac, soutient *qu'il en a été exclu pour avoir* participé à une réunion néo-nazie en RFA, le 31 mai 1986 à Siegmaringen. Il aurait, en outre, « *refusé de verser au FN 50 % de ses indemnités de conseiller régional, comme il s'y était solennellement engagé* », précise M. Sauvagnac. M. Korinek, cinquante-cinq ans, reconnaît sa participation à la réunion néo-nazie en l'expliquant par « *une erreur de jeunesse politique* ». Au sujet du contentieux financier, il précise qu'il s'était engagé à reverser la moitié de ses *indemnités de session plénière d'un montant* de 570 F, mais pas la moitié de l'indemnité forfaitaire mensuelle qui s'élève à 10 140 F.

Politique

La préparation du congrès socialiste de Lille

M. Fabius veut entrer au secrétariat national

M. Laurent Fabius a souhaité, le jeudi 12 mars, lors du journal de 13 h de TF 1, que plusieurs anciens ministres, dont lui-même, entrent au secrétariat national du PS, à l'issue du congrès de Lille du mois d'avril. Cette proposition de l'ancien premier ministre amorce peut-être une évolution de sa stratégie personnelle.

« *Il y a*, a affirmé M. Fabius sur TF 1, *trois pôles de pouvoir au sein du PS : le secrétariat national autour de Lionel Jospin, qui fait son travail et qui le fait bien (...) ; le groupe parlementaire autour de Pierre Joxe (...), et un certain nombre de personnalités, très connues, qui n'ont pas de fonction directe dans le PS : Pierre Mauroy, Michel Rocard, Jean-Pierre Chevènement, Jack Lang, Pierre Bérégovoy, moi-même.* »

L'ancien premier ministre a ajouté : « *Si nous voulons bien préparer l'élection présidentielle, il faut que toutes ces personnalités soient rassemblées pour qu'on ait un secrétariat uni et représentatif (...). Si nous sommes capables* [au congrès de Lille] *à la fois de développer nos propositions et de rassembler ces personnalités au sein du secrétariat national autour de Lionel Jospin, les choses se présentent bien pour les prochaines échéances.* »

Il s'agit, dans l'esprit de M. Fabius, de mettre en accord la « *direction légale* » et la « *direction morale* » du PS, selon l'expression employée par son entourage. Comme le disent ses amis, la démarche de l'ancien premier ministre a l'avantage d'être d'une « *logique imparable* ». M. Fabius peut se prévaloir de contribuer ainsi à renforcer le parti et à le mettre en « ordre de bataille » pour l'échéance de 1988. Le député de Seine-Maritime, qui a toujours voulu se poser en rassembleur de son courant — le courant mitterrandiste — et de tous les socialistes, propose les moyens de renforcer ce rassemblement. En souhaitant publiquement que ce rassemblement se fasse autour de M. Lionel Jospin — à qui l'a opposé, dans le passé, une vive querelle qui a laissé des traces, — il cherche à obtenir cette légitimité unitaire.

D'autre part, tout le monde sait que nombre d'anciens ministres répugnaient à redevenir de « simples » secrétaires nationaux. L'ancien premier ministre leur donne ainsi l'exemple, car, selon son entourage, « *si lui dit qu'il veut y aller, il n'est pas possible que les autres n'y aillent pas* ». L'avenir dira si cette analyse est juste, car on voit quand même mal M. Rocard redevenir secrétaire national du PS un an avant l'élection présidentielle à laquelle il aspire à se présenter.

« Une médiocre ambition personnelle »

Enfin, même si son entourage dément une telle interprétation, on ne peut exclure que M. Fabius se prépare une retraite en bon ordre au cas où, M. Mitterrand ayant décidé de ne pas se représenter, le parti aurait à choisir un autre candidat. Etre le concurrent de M. Rocard serait en effet pour l'ancien premier ministre une opération risquée : autant pour le parti que pour lui-même.

L'idée d'associer les anciens ministres à la direction du PS est une idée « dans l'air » depuis un certain temps. Seules les modalités sont en discussion. M. Fabius a sans doute voulu accélérer le mouvement, lui donner la forme la plus spectaculaire. Mais en même temps, il court-circuite M. Jospin, qu'il avait, néanmoins, prévenu de son idée.

Indépendamment de l'initiative de M. Fabius, on assiste à une nouvelle phase de tensions entre mitterrandistes et rocardiens. Ce sont les discussions sur la représentation des uns et des autres dans les appareils départementaux du parti qui créent des difficultés. Dans l'Indre, par exemple. Les amis de M. Rocard veulent affirmer « *avec force* » qu'ils « *n'accepteront pas que l'état de droit du PS ne soit pas appliqué dans l'Indre* ».

Il est vrai que ce département constitue une sorte de bastion de l'antirocardisme. Ainsi M. André Laignel, député mitterrandiste de l'Indre et membre du secrétariat national du PS, estime-t-il dans la dernière livraison de son bulletin *Renouveau socialiste* que la synthèse intervenue le 8 février entre les socialistes présente de « *grands avantages* », mais aussi « *quelques inconvénients* ».

« *Il n'est pas sain*, affirme M. Laignel, *que ceux qui ont des idées les réservent uniquement à leurs amis proches et, à l'image de Michel Rocard, refusent d'en faire profiter l'ensemble du PS. Il n'est pas bon que toute originalité soit gommée, car par nature non consensuelle.* »

M. Laignel conclut : « *Que ceux qui ont préféré le silence, ne laissant d'alternative aux tenants du débat qu'entre le monologue et la synthèse, se méfient : à force de se taire, ils ne vont pas tarder à nous convaincre qu'ils n'ont rien à dire. Qu'ils se méfient : une candidature fondée sur des silences risque d'apparaître pour ce qu'elle est, une médiocre ambition personnelle.* »

Les rocardiens affirment également craindre que la direction du parti ne recule sur la question de la réécriture de la déclaration de principes du PS, acceptée par M. Jospin au congrès de Toulouse. (Après de multiples épisodes, une nouvelle version de la déclaration de principes a été élaborée et adoptée à l'unanimité par le bureau exécutif, avant d'être... jugée impubliable. Une nouvelle commission est au travail.) Ils n'excluent pas, non plus, que deux textes soient en présence à Lille.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Publicité politique à la télévision

Les premiers spots sont prêts

Première à TF 1, dimanche 15 mars : le magazine « Sept sur sept », animé par Anne Sinclair, dont l'invité est M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, présentera au public les deux premiers spots français de publicité politique.

Le premier mettra en scène l'ancien ministre socialiste du travail, M. Michel Delebarre, actuellement député du Nord. Il a été conçu par M. Jean-Pierre Audour, de l'agence Audour et Soum, qui a l'habitude de réaliser, à titre personnel, les campagnes publicitaires de la gauche socialiste. Le second est consacré à M. Alain Juppé, ministre du budget. De format identique au premier, il est l'œuvre de M. Thierry Saussez, d'Images et Stratégies. Ils ont été produits par TF 1 pour l'émission « La pub dans tous ses états », de Loly Clerc et Marie-Hélène Rebois. D'une durée d'une heure et demie, cette émission, qui sera diffusée en avril, consacre une demi-heure à la publicité politique et à son arrivée sur le petit écran.

C'est dire les démangeaisons que la publicité télévisée donne aux publicitaires et aux hommes politiques. « *Les hommes politiques parlent en noir et blanc, la publicité au petit écran les fera parler en couleurs* » souligne M. Jean-Pierre Raffarin, de la société Bernard Krief. « *Nous sommes prêts*, assure-t-il encore. Le « *Tour de France des libéraux* » *que nous organisons présentera des clips qui pourront être transformés en spots.* »

L'écho est identique du côté de M. Jean-Pierre Audour : « *Le spot consacré à Michel Delebarre est un exercice de style. Mais il se situe dans le contexte de l'ouverture prochaine de la télévision à la publicité politique. C'est une question d'efficacité.* »

A la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), chargée de concevoir la réglementation de la publicité politique au petit écran, on sait que l'excitation est grande. Une commission dirigée par l'un des treize « sages », Mme Jacqueline Baudrier, réfléchit actuellement sur la base de documentation et d'études fournies par l'expérience américaine dans ce domaine. Elle rencontre aussi des experts juridiques, des publicitaires, des hommes politiques et des régisseurs de chaînes. Chargée de respecter l'avis du Conseil constitutionnel, elle invite la CNCL à fixer « *des règles garantissant l'expression des divers courants d'idées et d'opinions* », ce qui éviterait de « *privilégier quiconque en raison notamment des moyens financiers dont il dispose* ».

Dans ce dessein, la Commission prévoit un plafond des investissements en publicité politique à la télévision, que ne pourra dépasser un parti ou un homme politique. Elle réfléchit aussi au tarif (les spots politiques bénéficieront-ils de la réduction de 65 % accordée aux campagnes gouvernementales ?). Enfin, elle demanderait aux publicités politiques d'être identifiées, au sein des divers écrans publicitaires, par une incrustation. Une commission plénière de la CNCL doit se réunir mardi 17 mars afin de discuter des axes de la réglementation à adopter. Elle espère aboutir d'ici au mois d'avril à des décisions.

YVES-MARIE LABÉ.

De la langue de bois à la langue de « pub »

Au secours, la publicité politique arrive ! L'introduction prochaine de spots publicitaires à la télévision (1) commence à faire frémir le petit monde branché du marketing politique. Verra-t-on bientôt MM. Chirac ou Rocard, entre couches-culottes et rouges à lèvres, vanter dans des clips la saveur inimitable de leurs programmes ? Que gagnera la démocratie à troquer ainsi l'affiche pour l'image ? La publicité politique jouera-t-elle les cache-misère d'un discours politique évanescent ? Ce sont quelques-unes des questions auxquelles l'association Egée-Europe (2) a voulu répondre en organisant les 4, 5 et 6 mars, dans les locaux de *l'Etudiant* un colloque sur le thème du marketing politique.

« *J'espère que ce ne sera pas une nouvelle forme de banalisation de la politique mais que la publicité politique permettra de répondre à la platitude du discours actuel* », explique M. Jean-Marie Cotteret, professeur à Paris-I et consultant d'Infométrie. Plutôt favorable à cette expérience, il ne nie pas l'effet « *réducteur et séducteur* » de la publicité. Ce risque n'inquiète en rien MM. Thierry Saussez et Jean-Marc Lech qui rêvent de voir les partis croqués à coups de pub. Le premier, patron d'Image et Stratégie, s'interroge : « *Pourquoi les Français, qui sont assez grands pour recevoir les messages concurrentiels de lessives et de voitures, ne le seraient-ils plus quand il s'agit d'idées politiques ou de partis ? Cela ferait faire à la publicité politique un saut créatif immédiat.* »

M. Lech entonne le même hymne en affirmant que « *c'est la pub qui donne des idées à la politique. Elle permet aux citoyens de ne pas détester plus les hommes politiques* ». Dans son enthousiasme, le directeur de l'institut de sondage IPSOS ne craint pas d'affirmer que c'est celui qui gagne le match publicitaire qui, désormais, gagne les élections. « *Pas du tout* », proteste M. Claude Marti, ancien conseiller en communication de M. Mitterrand, redevenu celui de M. Rocard : « *C'est l'élection une fois gagnée qui « fait le slogan » et non l'inverse.* » Exemple, « La force tranquille » : « *C'est après le 10 mai que l'on a découvert que c'était un slogan génial.* »

Paraître ou exister

« *La pub ne donne pas d'idées politiques* », affirme également M. Roland Cayrol, maître de conférences à Sciences-Po. Il regrette que la politique se fasse de plus en plus dans un univers structuré par le marketing politique.

La pub politique ne risque-t-elle pas d'accentuer le déséquilibre qui existe déjà entre les partis politiques prospères et les autres ? s'interroge M. René Rémond, président de la Fondation nationale des sciences politiques : « *Cela pose en effet le problème de l'égalité des chances des partis.* » « *Au tarif publicitaire, Arlette Laguiller pourra dire tout juste trois mots* », souligne M. Marti. La réalisation d'un clip politique coûte de 200 000 F à 1 million de francs. Comme l'explique M. Saussez : à moins de vingt spots, la campagne a peu de chance d'avoir un impact. Coût total estimé : 6 millions de francs (avec la diffusion) (3).

Autre grief : la publicité à la télévision aurait une fâcheuse tendance à jouer plus sur les réflexes négatifs de rejet vis-à-vis d'une personne, que sur ceux positifs d'adhésion à un message. C'est ainsi qu'aux Etats-Unis déferlent sur les écrans en période électorale des *negatives spots* qui prennent violemment à partie l'adversaire. Certains imaginent déjà des spots qui, comme outre-Atlantique, montrent un buste de couleur marron sale représentant le concurrent et qui, sous les yeux des téléspectateurs, s'effrite petit à petit pour finir par éclater en morceaux à l'écran tandis qu'une voix off commente : « *Voici son vrai visage* »...

M. Bernard Krief, président de Bernard Krief Consultants, craint que la publicité introduise une banalisation de la politique et ne finisse par *déboucher, comme* aux Etats-Unis, sur une très faible participation électorale. M. Marti lui fait écho : « *Nous sommes passés de la langue de bois, à la langue de pub (...)* ». « *En politique, il ne suffit pas de paraître mais d'exister.* »

M. Michel Bongrand, qui est à la communication politique ce qu'Edgar Faure est à la politique, ne croit pas non plus à la « politique Kleenex ». Lui qui se définit avant tout comme un conseil politique (il fut celui de M. Jean Lecanuet pour les présidentielles de 1965) estime que le marketing politique « *traité comme de la pub attaque la démocratie* », mais que « *traité par le conseil politique, il sert la démocratie* ».

Ce débat a laissé sur leur faim ceux qui s'attendaient à des explications savantes sur le nombre de voix qu'une campagne politique pouvait déplacer.

« *Que se passerait-il si on ne faisait rien ?* » demandait un jour un homme politique à son conseil en communication : « *Eh bien, ça ne changerait sans doute pas grand chose*, lui a-t-on répondu, *mais cela aurait un impact désastreux sur les militants qui diraient : Ils n'ont même plus de fric pour faire la campagne...* »

PIERRE SERVENT.

(1) « *Les émissions publicitaires à caractère politique ne peuvent être diffusées qu'en dehors des campagnes électorales* », précise seulement la loi Léotard.

(2) Fondée en avril 1985, Egée est une association européenne d'étudiants qui souhaitent promouvoir la construction européenne : Egée Paris, 40, rue de Liège, 75008 Paris.

(3) Ces précisions ont été données au cours d'un colloque consacré à la publicité politique organisée le 10 février à l'Assemblée nationale par M. Yvon Briant, secrétaire général du CNI et par des étudiants de Sciences-Po.

Au bureau exécutif du PS

M. Sarre dénonce le « double langage » du PCF

Le bureau exécutif du PS, réuni le mercredi 11 mars, a débattu des relations PS-PC, dans la perspective des prochaines élections, à partir de deux rapports présentés par MM. Georges Sarre et Bernard Roman, secrétaires nationaux chargés respectivement des relations extérieures (c'est-à-dire notamment avec les autres partis de gauche) et des collectivés locales. M. Roman a observé que la solidarité de fait dans les votes essentiels est préservée dans la quasi-totalité des collectivités, seules quatre ou cinq villes faisant exception.

M. Sarre a souligné le « *double langage* » de la direction du PCF, entre la ligne du vingt-cinquième congrès et sa pratique dans les collectivités locales. M. Sarre a remarqué que les élus « *constituent le maillon faible de la stratégie du vingt-cinquième congrès* » et « *commencent à exister comme un groupe d'influence au sein du PCF.* »

Selon le député de Paris, « *cette situation doit être mise à profit* » par les socialistes, car elle constitue « *un des rares moyens de pression qui puisse exister pour amener le PC à une attitude normale* » au second tour de l'élection présidentielle (c'est-à-dire reporter les voix communistes sur le candidat socialiste).

MM. Lionel Jospin et Pierre Mauroy ont appelé le PS à occuper les terrains perdus par le PCF, notamment dans les entreprises et les quartiers. M. Gérard Fuchs a suggéré — ce qui n'a pas été retenu — que le PS tienne une convention consacrée aux diverses expériences menées dans les municipalités.

Selon la SOFRES

MM. Barre et Mitterrand feraient jeu égal

L'écart entre la gauche et la droite, en cas d'élections législatives anticipées, se resserre : 4 points séparent l'ensemble des partis de gauche et écologistes, crédités de 48 % d'intentions de vote, des mouvements de droite et d'extrême droite qui recueilleraient 52 % des voix.

Selon le sondage réalisé par la SOFRES et publié, le vendredi 13 mars, dans *le Figaro* (1), le Parti socialiste réalise le meilleur résultat en obtenant 35 % des intentions de vote, tandis que le PCF est crédité de 8 % des suffrages, le mouvement écologiste 4 % et l'extrême gauche 1 %. A droite, le RPR enregistre le meilleur score, avec 22,5 % des voix, devançant l'UDF, qui recueille 19,5 % des suffrages. Le Front national obtient, pour sa part, 10 % des intentions de vote.

Pourtant, en cas d'élection présidentielle anticipée, la droite associée à l'extrême droite est largement majoritaire au premier tour, recueillant entre 58 % et 59 % des suffrages, suivant les différentes hypothèses envisagées. Mais au deuxième tour, le candidat de gauche en lice bénéficie, lorsqu'il est opposé à M. Jacques Chirac, du mauvais report des voix qui nuit au premier ministre. Ainsi, ce dernier est-il battu face à MM. François Mitterrand qui obtient 55 % des voix et Michel Rocard qui recueille 53,5 % des suffrages.

Dans l'hypothèse où M. Raymond Barre est le candidat de la droite, il l'emporte face à M. Rocard, avec 53 % des voix, et fait jeu égal avec le président de la République.

(1) *Sondage effectué du 5 au 9 mars auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes.*

● **M. Olivier Guichard : des précautions à prendre.** — M. Olivier Guichard, député RPR de Loire-Atlantique, ancien ministre écrit dans *l'Echo de la presqu'île guérandaise* du vendredi 13 mars : « *Les Français vivent déjà de plus en plus mal une cohabitation où le conflit est larvé : ils ne toléreraient pas une cohabitation à conflit ouvert. Si François Mitterrand et Jacques Chirac voulaient tous deux être candidats, il faudrait donc trouver une solution qui leur permette de ne pas prendre l'Etat comme tribune de leur affrontement. Est-ce que nous pourrions voir la moitié des ministres faire campagne au premier tour contre l'autre — l'une des moitiés étant de surcroît dirigée par l'un des candidats ? Mon propos n'est évidemment pas d'empêcher quelqu'un d'être candidat mais d'attirer l'attention, dès maintenant, sur les précautions à prendre pour que l'image de la France à l'extérieur, l'image de l'Etat pour les Français, l'image de la majorité pour ses électeurs, ne soient pas profondément atteintes.* »

Nouvelle-Calédonie

Les indépendantistes ne participeront pas aux institutions nées du référendum

M. Jean-Marie Tjibaou, président du FLNKS, déclare, dans une interview publiée par *le Nouvel Observateur* daté du vendredi 13 mars, à propos du référendum prévu en Nouvelle-Calédonie : « *Le référendum n'est pas un statut (...). Nous ne participerons pas, bien sûr, aux institutions nées d'un tel référendum* ». « *On fera ce qu'il faut*, ajoute M. Tjibaou, *pour qu'il y ait un autre référendum. Un vrai, sur l'indépendance, avec d'abord une discussion. Pour le moment, on s'organise.* » Le président du FLNKS affirme : « *Nous serons présents partout* » le jour de la consultation, sans autre précision sur l'attitude du FLNKS.

D'autre part, M. Jacques Lafleur, député RPCR de Nouvelle-Calédonie, a annoncé, vendredi à Nouméa, qu'une délégation d'anti-indépendantistes calédoniens séjournera à Paris du 4 au 15 avril. Pour le président du RPCR, il s'agit de « *montrer à la population française le vrai visage et les vrais souhaits* » du territoire. Selon M. Lafleur, cette délégation aura, notamment, des entretiens avec l'ensemble des partis politiques de métropole, afin d'expliquer que la situation en Nouvelle-Calédonie « *n'a rien à voir avec les débordements haineux de M. Tjibaou* ».

Enfin, M. Bernard Pons, ministre chargé des DOM-TOM, a démenti, jeudi, les affirmations de M. Jacques Bialski, sénateur socialiste du Nord, qui avait déclaré mercredi, à l'issue d'une mission d'information en Nouvelle-Calédonie en compagnie de deux autres sénateurs, que M. Pons essaye « *par tous les moyens d'empêcher les parlementaires se rendant en Nouvelle-Calédonie de rencontrer les représentants du FLNKS* ».

● **Les sénateurs centristes veulent un débat de politique étrangère.** — Les sénateurs centristes, réunis sous la présidence de M. Daniel Hoeffel (Bas-Rhin), demandent qu'un débat de politique étrangère soit organisé par le gouvernement au Sénat pendant la prochaine session parlementaire.

EN BREF

● **M. Doom, président de l'Assemblée territoriale de Polynésie française.** — M. Roger Doom a été élu, le jeudi 12 mars, président de l'Assemblée territoriale de Polynésie française par 23 voix et 10 bulletins blancs. M. Doom, qui était jusqu'ici président de la commission permanente de l'Assemblée territoriale, est instituteur et membre du Tahoera Huiraatira, mouvement de M. Gaston Flosse. M. Doom succède à M. Jacques Teuira, devenu président du gouvernement du territoire, après la démission de M. Flosse.

● **Les députés communistes et la bombe atomique.** — Les députés communistes membres de la commission de la défense de l'Assemblée nationale ont refusé de participer au voyage d'études que celle-ci effectue du 11 au 23 mars en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie. Conduite par M. Baumel (RPR, Hauts-de-Seine), vice-président, cette délégation visitera le centre d'expérimentation nucléaire du Pacifique et s'informera du rôle géostratégique de la région. Les députés communistes estiment que les essais nucléaires français « *ne relèvent plus des exigences de la dissuasion, mais de la logique de la course aux armements (...), conformément aux vœux de Washington* ».

● **Parution de *l'Huma 15-25*.** — Le premier numéro du nouveau journal du PCF destiné à la jeunesse, intitulé *l'Huma 15-25*, sera diffusé à partir de la semaine du 23 au 29 mars dans l'ensemble des fédérations communistes. Publication dont le lancement avait été décidé lors d'une session du comité central consacrée aux jeunes (16 et 17 décembre 1986), le premier numéro sera distribué gratuitement à sept cent cinquante mille exemplaires. *L'Huma* des jeunes devrait paraître cinq fois par an.

Société

Les projets du garde des sceaux

M. Albin Chalandon se donne un nouveau délai de réflexion sur la réforme du code de la nationalité

A trois jours de la manifestation contre le projet de réforme du code de la nationalité, le garde des sceaux a donné une nouvelle fois le sentiment, jeudi 12 mars, qu'il était urgent d'attendre. Ce projet n'est pas enterré, mais la longue consultation à laquelle M. Albin Chalandon se livre depuis plus de deux mois sera suivie d'une réflexion menée au sein d'une commission consultative composée de « sages ». Au terme seulement des travaux de cette commission, le gouvernement décidera s'il y a lieu d'amender son projet ou de procéder à une refonte complète du code de la nationalité.

Le garde des sceaux, qui faisait le point de ses activités au cours d'une conférence de presse à la chancellerie, n'a pas précisé quand cette commission serait saisie, ni le délai qui lui serait donné. Sa composition n'est pas autrement fixée. En plus des « sages » *« représentant toutes les tendances de l'opinion »*, elle pourrait, le cas échéant, compter des personnalités politiques, mais ce n'est pas certain.

Tant de flou peut laisser penser que le gouvernement a déjà renoncé, à moins qu'il ne cherche à démobiliser ceux qui projettent de manifester dimanche 15 mars. Il serait toujours temps, ensuite, à l'approche de la campagne présidentielle, de ressusciter ce projet pour séduire les électeurs de M. Jean-Marie Le Pen.

M. Chalandon a rappelé que, selon les sondages, la majorité des Français sont favorables à cette réforme. Mais le gouvernement refuse de profiter de cette situation, *« pour ne pas compromettre l'unité nationale »*. C'est que M. Chalandon a découvert que son projet suscitait des *« réactions passionnelles »* et risquait d'engendrer des *« clivages malsains entre jeunes et anciens, entre immigrés et Français de souche »*. Il ne veut pas non plus donner le sentiment qu'il y a, en France, *« une politique d'exclusion à l'égard des étrangers »*.

Il faut donc, en priorité, *« dissiper les malentendus et aller plus loin dans la réflexion »*. Cela vaut pour le code de la nationalité comme pour le reste : *« J'avance vite quand je peux avancer. Je fais du surplace quand je ne peux faire autrement. »* Telle est, résumée par lui-même, la méthode Chalandon.

Sur le fond, le garde des sceaux s'est livré à une analyse comparative de la loi actuelle et de son projet. *« La différence,* a-t-il affirmé, *est dans la tête plutôt que dans les textes. »* Ainsi, pour devenir français, les jeunes immigrés doivent-ils aujourd'hui obtenir un certificat de nationalité, qui peut leur être refusé, a-t-il expliqué. La Cour de cassation elle-même précise que, jusqu'à dix-huit ans, le jeune étranger né en France a une *« aptitude »* à devenir français, mais qu'il ne l'est pas.

La différence avec le projet du gouvernement est surtout *« psychologique »*, pense M. Chalandon : aujourd'hui, l'étranger se croit français sans l'être, car il lui faut obtenir la reconnaissance de son droit. La nouvelle loi l'obligerait, en revanche, à *« solenniser »* sa demande et lui ferait prendre conscience qu'il n'est pas français. Pour les uns, cette demande est une *« atteinte à leur dignité »*, pour les autres, une *« confirmation de cette dignité »*. Entre les deux, M. Chalandon balance et donne le sentiment de ne pas vouloir trancher avant longtemps.

Toxicomanie : « toute la loi »

A propos de la toxicomanie, le garde des sceaux applique la même méthode : agir *« tantôt en force, tantôt en faiblesse »*. Les propos tranchés d'il y a quelques mois ont cédé le pas à davantage de prudence dans l'expression. Pour autant, le garde des sceaux ne regrette rien. L'opinion, grâce à lui, est aujourd'hui *« mobilisée »*.

Il n'est plus question d'internement d'office, mais simplement d'appliquer la loi sur la toxicomanie de 1970, *« rien que la loi, mais toute la loi »*, qui donne à l'usager le choix : se faire soigner ou risquer une condamnation. Une circulaire en ce sens sera bientôt adressée aux parquets. Des centres de soins et de réinsertion vont être créés en plus grand nombre, en relation étroite avec le ministère de la santé. Enfin, un prochain conseil des ministres sera saisi d'un projet de loi réprimant plus sévèrement le trafic.

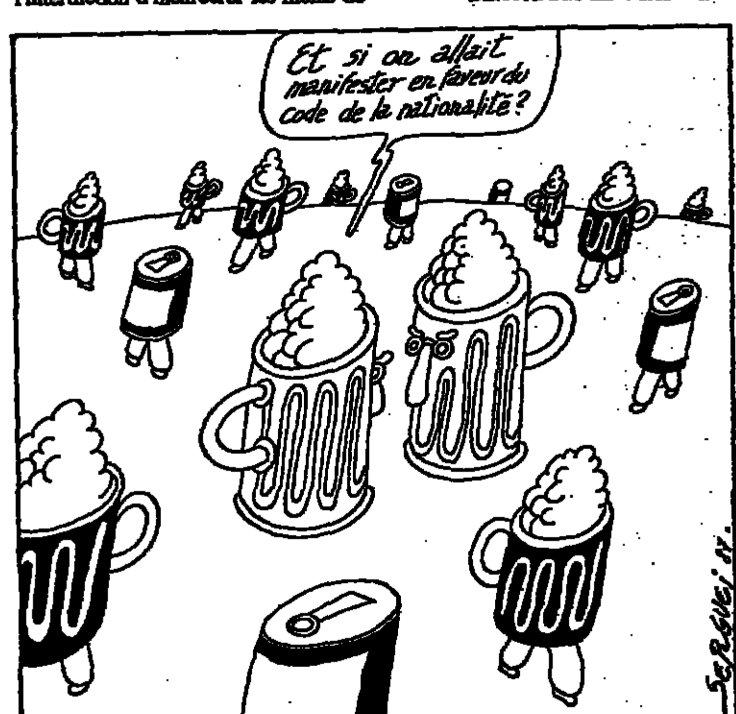
Dès le 2 avril, le Sénat reprendra la discussion du projet de prisons privées. Le texte ira ensuite à l'Assemblée nationale, à la mi-mai, calcule M. Chalandon. Cette loi *« a toutes les chances d'être votée à la fin du printemps »*.

Sa *« préférence »* va à la création d'établissements publics plutôt qu'à celle de sociétés d'économie mixte. *« L'encadrement et la surveillance périphérique »* seront assurés par des fonctionnaires. Jusqu'au grade de premier surveillant et au-dessus, les gardiens des prisons privées resteront donc des agents de l'Etat (dans les établissements pénitentiaires, on compte un premier surveillant pour dix surveillants).

Par *« surveillance périphérique »*, M. Chalandon entend les gardiens qui, dans les miradors ou le long des murs d'enceinte, détiennent des armes à feu (à l'intérieur des prisons, les surveillants en contact direct avec les détenus ne sont jamais armés pour éviter les agressions).

M. Chalandon souscrit, pour l'essentiel, aux conclusions du rapport Langlais sur l'éducation surveillée, ce secteur de son ministère chargé des jeunes délinquants (*le Monde* du 14 février). Une commission composée de magistrats et d'éducateurs va être chargée d'étudier les suites à donner à ce rapport. Le garde des sceaux considère déjà comme un *« objectif »* l'interdiction d'incarcérer les moins de seize ans. Certes, cette interdiction deviendra effective lorsque l'éducation surveillée sera capable, à la place, d'accueillir dans des centres d'hébergement ou des internats adaptés les jeunes délinquants les plus difficiles.

BERTRAND LE GENDRE.



● **Maintien de la manifestation du 15 mars.** — Après les déclarations de M. Chalandon, les deux cents organisations qui réclament le retrait du projet de loi sur le code de la nationalité n'ont pas renoncé à leur *« mobilisation »* : elles appellent toujours à manifester à Paris, le dimanche 15 mars, à 11 heures, de la Bastille à Richelieu-Drouot.

A la cour d'appel de Paris

Peines aggravées pour fraude électorale

La onzième chambre de la cour d'appel de Paris a sensiblement aggravé les peines infligées à trois militants communistes condamnés par le tribunal correctionnel de Créteil, le 1er octobre 1986, à six mois de prison avec sursis, deux mille francs d'amende et cinq ans de privation des droits civiques pour fraude électorale.

A Limeil-Brévannes (Val-de-Marne), lors des élections cantonales du 14 mars 1986, un paquet d'enveloppes avait été placé dans l'urne avant le vote, alors que dans un autre bureau un votant avait pu introduire plusieurs enveloppes, ces actes ayant été opérés avec facilité par des personnes chargées de veiller à la sincérité du scrutin... Aussi la cour d'appel de Paris, dans un arrêt rendu jeudi 12 mars, a-t-elle porté l'amende infligée à MM. Yves Drouin, quarante-cinq ans, et Georges Jaffre, quarante-cinq ans, à 6 000 francs, en confirmant leur peine de six mois d'emprisonnement avec sursis.

En revanche, M. Jean Hager, cinquante-sept ans, voit sa condamnation réduite à quatre mois de prison avec sursis, mais l'amende portée à 3 000 francs. Les trois condamnés sont privés de leurs droits civiques pour une durée de huit ans. Le tribunal conclut : *« S'agissant d'atteinte à la sincérité d'un scrutin, l'un des fondements de la démocratie, les faits présentent un caractère de particulière gravité. »*

Les suites de l'affaire Apap

Le garde des sceaux va poursuivre la procureur de la République de Valence

Le garde des sceaux a décidé de poursuivre M. Georges Apap, procureur de la République, à Valence, devant la commission de discipline du parquet. M. Albin Chalandon avait voulu nommer M. Apap, substitut dans la région parisienne pour le « punir » de son discours de rentrée au tribunal sur la toxicomanie, mais le président de la République s'y était opposé (*le Monde* du 12 février). M. Apap n'est pas immédiatement suspendu de ses fonctions, comme M. Chalandon aurait pu le faire, mais traduit devant l'organe de discipline des magistrats du parquet. Celui-ci peut exclure les magistrats ou leur infliger toute autre sanction.

La commission de discipline du parquet se réunit sur l'initiative du seul garde des sceaux. Elle est présidée par le procureur général de la Cour de cassation et composée de dix-huit autres magistrats choisis par le ministre de la justice à la suite d'élections qui ont lieu tous les trois ans dans la magistrature.

B. L. G.

● **Nomination de magistrats.** — Le *Journal officiel* du 10 mars annonce la nomination comme président d'un tribunal de grande instance de MM. Louis Montamat, à Avesnes-sur-Helpe, Benoit Reult, à Cambrai, et de Mme Marguerite-Marie Marion, à Dole.

Sont *nommés procureurs* de la République : MM. Jacques Louvel, à Troyes, Bruno Gestermann, à Charleville-Mézières, Gaston Carrasco, à Périgueux, Jacques Hossaert, à Montbéliard, Yves Rabineau, à Mont-de-Marsan, Jean-Pierre Triaulaire, à Cherbourg, François Muguet, à Ajaccio, Thierry Cretin, à Dole, et Hervé Stephan, à Avranches.

Après la découverte d'une cache d'armes dans le Lot

Les mauvais coups des « quatre »

« J'irai voir mon fils pour lui demander ce qui s'est passé, et ce qu'il me dira je le croirai », avait dit M. Louis Faucigny-Lucinge, apprenant que son fils Edouard, vingt et un ans, venait d'être arrêté après une course-poursuite et une fusillade nourrie, dans Paris, avec la police. Mais les jours ont passé depuis cette nuit du 8 au 9 mars au cours de laquelle deux jeunes gens ont menacé deux gardiens de la paix en faction et tiré sur eux. Edouard de Faucigny-Lucinge, blessé au poumon, se trouve toujours à l'hôpital, son père a découvert qu'il lui fallait demander un « permis de visite » pour communiquer avec son fils, et que celui-ci devra adresser un pli à l'avocat de son choix pour être enfin défendu. Bref, la justice va son train.

Tout comme la police, qui continue de glaner des informations sur un quatuor formé de trois garçons et d'une jeune fille. Selon les enquêteurs, ces jeunes gens préparaient en fait, depuis plusieurs mois, l'enlèvement de Charlotte Gainsbourg, fille de Jane Birkin et Serge Gainsbourg. Leurs mauvais coups — comme l'attaque et le pillage partiel d'une armurerie et celui d'une bijouterie — *n'auraient* eu d'autres fins que de réunir un « trésor de guerre » et un arsenal, léger mais suffisant.

Les quelques armes découvertes au domicile d'Edouard de Faucigny-Lucinge et Christelle Rodrigues, vingt ans, vendeuse dans une grande surface, ont, du reste, mis les policiers sur la trace d'une autre cache dissimulée non loin de Cahors, à Lalbenque (Lot), par le frère de Christelle, Eric, vingt-deux ans. Un pistolet automatique Beretta 9 mm, un 6,35, un colt magnum et un Smith et Wesson sont ainsi venus rejoindre leurs « semblables » conservés à Paris.

Toujours dans la perspective de l'enlèvement de Charlotte Gainsbourg, Philippe Lachavanne, vingt ans, et une amie s'étaient rendus, il y a deux ou trois semaines, dans une résidence secondaire en Bretagne appartenant à la famille du premier, pour préparer les lieux à servir de geôle. Deux inspecteurs venus de Paris ont saisi, mercredi, dans le grenier de cette maison, un sac de toile kaki renfermant une chaîne métallique de 2,50 mètres de long, deux cadenas et de la nourriture *« pour une semaine »*.

Dépourvus de moyens propres de locomotion, les jeunes gens s'étaient aussi risqués, à quatre reprises, à menacer des conducteurs de voitures dans des parkings afin de s'emparer de leurs véhicules. Très maladroits, ce fut toujours en vain. Cette maladresse, visiblement, reste leur caractéristique la plus commune jusqu'à cette nuit du 8 au 9 mars qui les vit menacer deux policiers en faction... à quelques mètres d'un commissariat.

L. G.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

QUEL silence ! Hier encore, le moulin à paroles français moulait à grand fracas la condamnation-surprise de Georges Ibrahim Abdallah. De l'étranger arrivaient des échos non moins sonores. Ici et là-bas, les professionnels du commentaire, élus ou salariés, inondaient la vie publique des réflexions que leur suggérait l'événement.

Pour louer ou pour déplorer, pour se réjouir ou pour s'inquiéter, le public n'était pas en reste, et les Cafés du commerce ronflaient de gloses matinales. Maintenant, où qu'on regarde, vers quelque endroit qu'on tende l'oreille, rien.

Sursaut sans suite vraisemblable, le visage d'ange perdu d'un jeune avocat a provoqué un semblant de curiosité, le temps d'un « Apostrophes » où le malaise tenait plus de place que les révélations... et le doute plus que l'explication.

Car c'est tout de même un mystère que ce jeune homme, si manifestement fragile, victime d'une passion que la loi réprime et dont la justice lui demande compte, ait été choisi, puis gardé, par cet Abdallah qui, important ou secondaire, n'est tout de même pas un enfant de chœur. Même si M. Nart, l'homme de la DST au procès, en dépit de l'étonnement que suscita son témoignage, ne démord pas de sa thèse et continue d'en répandre, chaque fois qu'il le peut, y compris, en privé, devant des auditoires méfiants par fonction, l'essentiel.

Gardé, cet avocat-Ellacin, parce qu'il était le messager de l'homme des FARL ? Ce dernier pouvait-il méconnaître que son défenseur, trahissant les devoirs de son métier en agissant ainsi, était prêt à d'autres manipulations ? Surtout si sa situation le mettait à la merci de tous les chantages, tout à la fois pour se défendre des conséquences de sa passion et trouver les moyens de l'assouvir ?

Cet épisode si pénible de l'homme qui succombe et fait de sa chute un spectacle, annonçant lui-même une fin dont on hésite à pressentir la nature, cet épisode n'est pourtant qu'une péripétie sans portée d'une affaire aussi soudainement disparue de l'actualité visible qu'elle l'occupait naguère toute.

∴

UNE question (au moins !) se pose pourtant. Qu'est-ce qu'on va en faire maintenant de Georges Ibrahim Abdallah ? Maintenant qu'il est, en l'absence de pourvoi en cassation, définitivement condamné à passer le restant de ses jours dans une cellule ?

La loi est théoriquement très précise sur ce point. Il ne peut être maintenu dans une maison d'arrêt comme la Santé... où ne séjournent, en principe, que des prévenus et des condamnés à de courtes peines. Il doit être mis en maison centrale.

Pour cela, s'il suit le sort commun, il doit d'abord passer par le Centre national d'orientation de Fresnes, où, au vu des examens psychologiques et intellectuels qu'il subira, une affectation sera décidée.

Choisira-t-on la sinistre prison de Clairvaux — la si mal nommée — pour que son séjour dans cette ancienne abbaye cistercienne l'incite à méditer sur la vie de saint Bernard, qui la fonda en 1115 ? Ou bien la nettement plus moderne de Muret, ce qui pourrait lui donner l'occasion de chercher un moyen d'évasion au travers de la personnalité d'un des plus célèbres enfants de la ville, Clément Ader, inventeur de l'avion ?

Il faut bien dire que ces hypothèses, qui ne sont pourtant que de stricte légalité, paraissent totalement irréalistes, sinon loufoques. Il y a peine à imaginer Georges Ibrahim Abdallah rempailleur de chaises ou plongeur aux cuisines de l'établissement, attendant comme tout autre, malheureux et inquiet, les visites familiales au parloir de la prison et le courrier de ses amis. Tant qu'il sera prisonnier à la Santé, il ne sera pas possible de croire à la ratification politique de la décision judiciaire qui l'a, pour la vie, privé de sa liberté. Autrement dit, de croire que la justice a joué davantage qu'un rôle subsidiaire ou d'intercesseur.

D'autant que la notoriété d'un condamné ne fait nullement obstacle à l'application de la loi. Lorsque les généraux putschistes d'avril 1961 eurent été condamnés (Salan, Jouhaud, etc.), ils ne demeurèrent pas dans les maisons d'arrêt de la région parisienne. Ils furent installés dans la prison de Tulle, ce dont le commerce local se trouva, paraît-il, fort bien.

Certes, M. Mitterrand a explicitement exclu toute idée de grâce, cependant que M. Chirac a dit qu'il ne demanderait pas au président de la République de la signer. Mais ce ne serait pas la première fois que des dirigeants regarderaient les Français dans le blanc des yeux pour leur raconter, diraient nos voisins belges, des carabistouilles.

Légalité

D'AILLEURS, gouverner et mentir ne sont-ils pas cousins germains ? N'y a-t-il pas un droit au mensonge qui s'attache à la fonction de dirigeant, politique ou pas ? Encore que, comme disait (certainement) Disraeli à la reine Victoria, il en soit de plusieurs sortes.

Les uns touchent à la nécessité du secret, pour obtenir un résultat souhaité par tous, la libération des otages français du Liban, par exemple. L'éclat du résultat effacerait le péché qui en aurait été l'un des moyens.

D'autres mensonges sont, au contraire, doublement impardonnables, parce qu'ils dissimulent des visées sans noblesse, travestissent des ambitions malheureuses ou soutiennent des choix désastreux ; mais aussi parce que leur auteur est publiquement convaincu d'une faute inutile puisqu'elle n'a eu pour effet que de le perdre.

Ainsi voit-on Ronald Reagan marcher sur les traces de Richard Nixon. A tant faire que de mentir, il ne faut pas se laisser prendre le doigt dans la confiture, ou dans les flocons d'avoine. Pauvre dilemme que celui du président américain, tenu de choisir entre l'aveu de son mensonge ou l'aveu de la diminution de ses facultés.

Au moins a-t-on la satisfaction, de ce côté-là de l'Atlantique, de pouvoir révéler des faits sans être tenu pour plus coupable que celui qui les a commis ; d'en faire valoir le caractère condamnable sans être sur-le-champ accusé de mener une opération partisane, d'être un militant et, demain, pourquoi pas, un stipendié de l'opposition ou un agent de l'étranger.

∴

A quoi sert en effet, du moins en France, de s'élever contre des actes ou des propos que la morale, quand ce n'est pas la loi, réprouve ? Quoi de plus vain alors qu'il y a lieu de croire qu'à l'étonnant « secret-défense » allégué dans le dossier Carrefour du développement vient s'ajouter une manière de « secret-pouvoir » qui voile d'une immunité de fait ceux qui occupent ce pouvoir, quelque information qui soit publiée à leur propos, y compris les plus choquantes, les plus contraires à la légalité ? Laissons cela, c'est déjà oublié. Revenons, *pendant qu'il en est encore temps, sur ce qui n'a pas quitté les mémoires.*

Le ministre de la sécurité étale dans les journaux le cynisme, la sottise, la grossièreté ou la sécheresse du cœur (c'est lui, plutôt que Raymond Poincaré, *« l'homme qui rit sur les tombes »*). Deux de ses collègues du gouvernement s'en émeuvent publiquement, puis deux autres. Et alors ? *« Qu'est-ce que cela change ? »*, comme disait le mathématicien *en sortant de Phèdre.*

Tout reste comme devant. Mais il est vrai que M. Malhuret compte fatalement pour du beurre. S'il en fallait une preuve, c'est qu'il est toujours au gouvernement en dépit de son manquement à la solidarité ministérielle. Et s'il fallait une preuve que l'on ne peut se passer ni de M. Léotard (un autre ému) ni de M. Pandraud, c'est qu'ils y sont aussi. Mais Dieu que tout cela fait désordre !

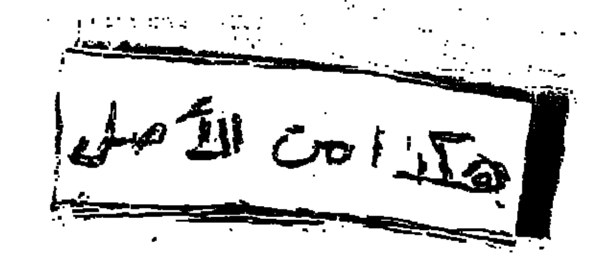
∴

LA vérité vraie, cela se dit partout, à droite comme à gauche, c'est qu'il n'y a pas de place dans un gouvernement, quel qu'il soit, pour un secrétaire d'Etat aux droits de l'homme.

D'abord, parce que ce devrait être, théoriquement, le rôle du garde des sceaux. Les lois, si elles sont bonnes, et les françaises le sont à peu près sur ce terrain, sont la seule garantie authentique des droits de l'homme. N'est-ce pas la fonction éminente du garde des sceaux que de veiller à leur application, notamment pour celles qui proscrivent les violences illégitimes, les exactions du fisc et tout ce qui s'ensuit ? (Pour le bon goût façon Pandraud, il faudrait plutôt des cours de maintien en société, comme en dispensaient Berthe Bernage ou la baronne Staff.)

Plus généralement, le secrétariat aux droits de l'homme ne peut avoir qu'un titulaire, le premier ministre, par l'orientation qu'il donne à l'ensemble de sa politique, soucieuse des droits de l'homme ou *indifférente* à eux. Le reste n'est que divertissement ou habileté.

C'est en ce sens que M. Malhuret est bien utile à ses camarades. Ses propos excusent par le fait qu'ils condamnent sans qu'il lui en soit tenu rigueur. Ils rendent tolérable ce qui ne devrait pas l'être. C'est un effet de ricochet bien connu. Péché désavoué est à moitié pardonné. C'est une variante, fût-elle moins grave, concédons-le, du sophisme bien connu des régimes durs mais malins : *« Le pays est libre puisqu'il est permis de dire qu'il ne l'est pas. »*



هكذا من الأصل

La Floride 4650 F.

Jean & Montmarin



Le soleil vous donne rendez-vous en Floride. Pan Am et Vacances Fabuleuses vous proposent un forfait d'une semaine pour 4 650 F par personne.

Partez à deux adultes et deux enfants de moins de douze ans et bénéficiez d'un aller-retour Paris / Miami sur l'autoroute céleste Pan Am. De 7 nuits en chambre quadruple à Miami ou Orlando. D'une semaine de voiture Alamo kilométrage illimité. Et soudain il vous prend une grande envie de vacances.



Prix sujet à modification. Offre soumise à des conditions particulières de vente. Départs jusqu'au 26 juin 1987, sauf les 11, 12 et 18 avril.

LIC. 1664 A

Demandez la brochure à votre agent de voyages ou à Vacances Fabuleuses, 1 rue Scribe, 75009 Paris. Tél. : 42.66.41.76.

Nom ______________ Adresse ______________________________ Code postal __________

VACANCES FABULEUSES

Société

L'enquête sur le « vrai-faux » passeport de M. Chalier

Les tracas brésiliens du juge Michau

Le juge d'instruction Jean-Pierre Michau risque de rentrer bredouille de son voyage au Brésil, où il voulait interroger M. Arnaldo Campana, ancien chef de la police de Rio-de-Janeiro. Celui-ci est soupçonné, au Brésil, de liens avec le milieu des jeux clandestins et, en France, d'avoir été le protecteur d'Yves Chalier, lors de sa « cavale » brésilienne, d'avoir été en affaire, avec lui dans une mystérieuse société d'import-export (Terrarum) et, *surtout, de lui avoir apporté*, depuis Paris, le « vrai-faux » passeport au nom d'Yves Navaro, confectionné par la DST.

Or M. Michau, qui devait quitter le Brésil vendredi soir, n'a pu entendre, jeudi 12 mars comme prévu, M. Campana. *Le juge brésilien* chargé d'enquêter sur les complicités de M. Campana avec le milieu des jeux, M. Nelson da Silva Guimaraes, a empêché cette rencontre en convoquant au même moment M. Campana. *Les autorités brésiliennes jugent « inexplicable »* son attitude, tandis que, du côté français, on s'interroge sur ses motivations, puisque, de l'aveu même de M. Nelson da Silva, cet imbroglio risque d'avoir pour conséquence d'enrayer aussi bien l'enquête française que l'enquête brésilienne.

Une nouvelle convocation, à 10 h locales, vendredi, afin d'être entendu par M. Michau dans les locaux de la police de Rio, a été signifiée à M. Campana, mais, sur place, les observateurs *doutent qu'il s'y présente et M. Michau risque*, alors, de rentrer à Paris les mains vides.

(Suite de la première page.)

Il ne pouvait être témoin dans une affaire qu'il instruisait en France, et alors que cette instruction n'était pas terminée. Il proposait néanmoins, pour aider M. Nelson Da Silva, de lui remettre, à *titre officieux, une copie du* dossier réuni à Paris. Devant l'insistance du juge brésilien, M. Michau promit une réponse définitive pour le lendemain après-midi.

Commence alors la journée de jeudi avec ses nombreuses péripéties. L'interrogatoire de M. Campana par M. Michau a été fixé à 10 h 30 au siège de la police civile. Soixante-quinze questions *ont été préparées et traduites en* portugais. Celles-ci doivent être posées à l'ancien chef de la police par l'intermédiaire du commissaire Elson Campelo, chargé depuis un mois et demi d'établir si son ancien supérieur hiérarchique s'est enrichi de *« façon illicite »* (grâce au jeu du vidéopoker) et a fait *« usage de faux »* (en présentant le « vrai faux » passeport d'Yves Chalier-Navaro pour inscrire au registre du commerce l'entreprise qu'il avait montée avec lui).

Premier obstacle : de nombreux photographes font le pied de grue devant l'immeuble de la police dans l'espoir (une fois de plus) de piéger M. Michau, qui refuse, pour des raisons de sécurité, de se laisser photographier. Pas de solution à première vue.

Deuxième obstacle : le juge Nelson Da Silva a convoqué M. Campana à 13 heures dans son cabinet, alors qu'il l'avait déjà entendu longuement la *veille*. Si l'accusé n'arrive pas à l'heure dite, il risque de se faire arrêter. Comme le laps de temps entre les deux convocations est trop court, et que M. Campana ne peut se dérober à celle du juge brésilien, sous peine d'*aller* en prison, *alors* qu'il doit répondre sans contrainte à l'interrogatoire du magistrat français, le message est clair : M. Campana ne peut pas aller au *rendez-vous du matin*. Il doit se mettre à la disposition de M. Nelson Da Silva, lequel estime l'audition du matin d'autant plus inutile qu'il entend bien amener M. Michau à se rendre dans son cabinet pour y procéder à l'audition *qui l'intéresse*.

La matinée se passe en tractations. M. Michau se retranche au consulat de France en attendant une solution. En fin de matinée il semble que *le juge brésilien ait* enfin lâché prise. L'audition avec M. Campana doit avoir lieu finalement à l'endroit prévu, aux premières heures de l'après-midi. *M. Michau sort du consulat* par une porte dérobée, mais, à l'arrivée au siège de la police, il ne peut éviter les flashes qu'il fuit depuis la veille, souvent au prix de véritables courses-poursuites. Il passera l'après-midi à attendre.

En effet, M. Nelson Da Silva n'a pas renoncé à son scénario. M. Michau lui ayant promis une réponse définitive jeudi à 15 heures, il l'attend de pied ferme, dans son bureau. Nouvelles négociations en coulisse. A 16 heures, M. Nilo Batista, successeur de M. Campana à la tête de la police, se présente en sueur devant les journalistes. *« Je suis surpris par ce qui se passe*, dit-il. *L'audition de Campana était prévue depuis longtemps. Elle était le fruit d'une coopération internationale. Je vais intervenir auprès du président du palais de justice et faire revenir le juge brésilien sur sa décision. »*

Trois heures après, M. Batista réapparaît en compagnie du représentant du ministère de la justice, M. Humberto Spinola. Les deux hommes affirment que la position de M. Nelson Da Silva est insoutenable, que la collaboration qu'il réclame de la justice française M. Michau l'a déjà fournie en apportant des copies de son dossier. M. Spinola explique que M. Michau doit prendre des précautions afin d'éviter que l'instruction qu'il mène en France ne soit attaquée pour vice de forme.

Viendra-t-il ? Ne viendra-t-il pas ? Les paris à propos de M. Campana sont ouverts. *« S'ils ne se présente pas, il est passible de sanctions administratives »*, explique M. Nilo Batista. Mais qui les lui infligera ? M. Batista quitte la direction de la police dimanche prochain, en même temps que tous les secrétaires nommés par M. Leonel Brizola, le gouverneur qui cède la place à son *successeur, le pouvoir changeant* également de main dans tous les Etats de la Fédération.

Il est donc probable que M. Michau reviendra bredouille. M. Nelson *Da Silva* reconnaît de son côté que, sans l'aide du juge français, son instruction risque de ne pas aller loin. Voilà qui ne fera pas que des mécontents, des deux côtés de *l'Atlantique*. A *croire* que cet imbroglio de dernière heure a été, en fait, savamment préparé.

CHARLES VANHECKE.

Un entretien avec le magistrat brésilien

« Tout le monde va être frustré »

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

M. Nelson Da Silva Guimaraes n'est pas content. *« Tout le monde va être frustré*, dit-il dans son cabinet de la 21e chambre criminelle. *La justice française et la justice brésilienne. »*

« Pourquoi avez-vous insisté pour que l'interrogatoire de Campana se passe devant vous ?

— Parce qu'au Brésil je suis la seule autorité en la matière. C'est moi qui suis chargé du dossier d'instruction. Le séjour de M. Michau a été préparé avec le ministère de la justice brésilien. Mais ce ministère représente le pouvoir exécutif ; moi, je représente le pouvoir judiciaire. Un magistrat étranger venant ici, il est normal que j'intervienne. Il y a eu erreur de procédure.

— Mais le juge Michau est empêché par les lois françaises de déposer devant vous comme témoin...

— Il ne s'agissait pas pour lui d'être témoin sur des faits. Ce *que je lui demandais, c'était qu'il* reconnaisse devant moi avoir recueilli les dépositions de Chalier dont il était prêt à me remettre une copie. Je ne peux pas me servir pour mon instruction de documents remis à titre officieux. Je faisais ça pour lui faciliter les choses. Il ne l'a pas compris ou on ne le lui a pas fait comprendre.

— Lui faciliter les choses ?

— Oui, Campana n'est pas obligé de répondre à un interrogatoire de juge français, tandis qu'il est forcé de répondre au *mien*. En organisant dans mon cabinet une audition avec le juge Michau, Campana ne pouvait pas se dérober. *Maintenant*, c'est raté. Campana ne va pas se présenter. C'était à prévoir, et c'est pourquoi j'ai fait ma proposition.

— Vous aviez prévu cette dérobade ?

— Elle était prévisible depuis des semaines.

— Le dossier français vous manquera-t-il pour votre instruction ?

— Mon instruction risque de tomber *à l'eau*.

— Vous trouvez que la justice brésilienne n'a pas été assez prise en considération ?

— Exactement. Elle a été reléguée à un second plan. Nous connaissons la réputation du juge Michau. Nous étions heureux à l'idée de le recevoir. Les magistrats d'ici et de Sao-Paulo *voulaient lui rendre hommage*. Moi-même, j'aurais bien aimé l'inviter à dîner. Aujourd'hui, mes collègues me demandent pourquoi rien n'a été préparé. Je réponds : *« Comment aurais-je pu préparer quelque chose, si je n'ai même pas pu parler avec lui pour des raisons de service. »*

C. V.

● ***Soixante kilos d'héroïne** ont* **été saisis à Madrid.** — La police espagnole a saisi, mercredi 11 mars, à Madrid, soixante kilos d'héroïne. Dans le même temps, trois personnes *de nationalité espagnole*, Pedro Jimenez, Crisantino Martin et José Torres, ont été arrêtées lors d'une opération conjointe entre les polices de Madrid et de Bilbao. La drogue, qui venait — *semble-t-il* — de Turquie, était empaquetée dans des sachets de 500 grammes et dissimulée dans un local d'une rue centrale de Madrid.

L'attente sous la tente

Après avoir dressé une tente dans le square de Ménilmon*tant, plusieurs familles* qui n'ont pas encore été relogées ont occupé, le jeudi 12 mars, la *salle d'attente de la préfecture* de Paris, avenue Daumesnil (12e).

L'*hôtel meublé* où elles demeuraient, 61, place de la Réunion (20e), a brûlé à la fin de l'année dernière. Après une semaine passée dans des hôtels aux frais du bureau d'aide sociale de la Ville, les sinistrés se sont retrouvés à la rue. Soutenus par des habitants du quartier, ils squattent à présent un immeuble vide, 67, rue des *Vignoles, dans le vingtième* arrondissement, après avoir perdu leur procès intenté par le *propriétaire des lieux. L'expulsion* les menaces, dès le 30 mars. *« Nous étions prioritaires pour un logement HLM, maintenant que nous sommes squatters nous avons perdu cette priorité »*, expliquent-ils.

Une réunion doit avoir lieu lundi *à la préfecture et une* autre, jeudi, à la mairie de Paris pour tenter de trouver une solution.

Jeudi, vers 19 heures, une *dizaine de gardiens de la paix* ont fait évacuer les lieux, sans violence.

J. P.

● **Expulsion du porte-parole** ***des réfugiés basques en France.*** — Un *réfugié* basque, M. Jésus Muguruza-Guarrochena, a été expulsé de France vers l'Espagne, jeudi 12 mars, selon la procédure d'urgence absolue. M. Muguruza-Guarrochena est le « porte-parole » des réfugiés basques en France et le *correspondant du quotidien espagnol Egin*, proche des milieux autonomistes. Il a été appréhendé à Biarritz au volant d'une voiture, en compagnie de quatre ressortissants espagnols dont un député d'Herri Batasuna, M. Rafael Diez-Usabiage. Tandis que la police vérifiait simplement leur identité, M. Muguruza-Guarrochena a été immédiatement reconduit à la frontière et remis aux autorités de Madrid.

La controverse sur la bioéthique

La « Catho » de Lille est au centre du débat sur la procréation artificielle

A propos de la controverse ouverte par la publication à Rome, le 10 mars, d'un document sur la bioéthique, le Conseil permanent de l'épiscopat français a déclaré dans un communiqué daté du 12 mars : *« Cet enseignement n'est pas facilement accepté par les mentalités actuelles. Notamment devant des cas vécus, de façon douloureuse, par des familles et des médecins (...). Ce texte n'a pas pour but de faire la leçon à l'humanité, mais de lui rendre le service qu'on est en droit d'attendre de l'Eglise. »* Le Conseil permanent de l'épiscopat souligne *« la nécessité de faire comprendre, en diffusant, expliquant et travaillant ce document avec les intéressés, les graves exigences qui y sont rappelées. Il ne s'agit pas de dogmatisme, mais du service de l'homme »*.

La faculté catholique de médecine de Lille se trouve au centre du débat sur l'application de cette instruction romaine désapprouvant la fécondation *in vitro*, y compris entre conjoints. A la clinique Saint-Philibert de Lomme (Nord), dépendant de la « Catho », sont nés depuis le 15 septembre quatre bébés-éprouvette.

Evêque du diocèse et chancelier de l'Institut catholique de Lille, Mgr Jean Vilnet (qui est aussi *président* de la Conférence des évêques de France) regrette, dans un communiqué du 12 mars, de n'avoir jamais été *« informé »*, autrement que par la presse et au dernier moment, des conditions de la première naissance d'un bébé-éprouvette. *« Mgr Vilnet avait alors manifesté les réserves qu'il estimait nécessaires »*, précise le communiqué.

La prière et l'éprouvette

LILLE
de notre envoyé spécial

Ils sont là, assis côte à côte. Chacun regarde amoureusement l'autre avant de répondre *aux questions. Ils* ont fermé le magasin d'électricité pour pouvoir parler une heure, deux heures, le temps qu'il faudra. *« C'est trop important. »*

Jean-Philippe et Bernadette, trente-cinq ans tous les deux. Artisans-commerçants dans une petite ville des Flandres. *Mariés* depuis treize ans. Couple sans enfant. Pour l'instant. Car Bernadette est enceinte. Ce n'est pas la première fois. L'année qui a suivi leur mariage, celle où son frère est mort d'un cancer, déjà elle a porté un bébé. Ils revoient encore ce fœtus *mort à cinq mois*. Ils n'ont rien oublié. L'hôpital, les ennuis de thyroïde, les kystes, l'ablation des trois quarts de l'ovaire gauche en 1977, celle de l'ovaire droit et des trompes en 1985 : *« Là on s'est dit qu'on n'aurait jamais d'enfant. »*

Pourtant, Bernadette est enceinte. *Ce matin encore, elle a vu à l'écho*graphie le petit sac de l'embryon nager sur l'écran. Cette fois, ils en sont sûrs : *« Ça va marcher. »* D'ailleurs, ils ont tant prié *« pour qu'elle soit capable de donner la vie »*. Tous deux, et avec leurs amis catholiques pratiquants comme eux.

*C'est vrai que là tout a bien com*mencé. Depuis moins d'un an qu'on leur a parlé, dans le service du professeur Louis Corette à l'hôpital Saint-Philibert de Lomme (Nord), de la fécondation *in vitro*, ils ont réfléchi, et accepté. *« Comme on prend la chance qui passe. »*

Pour le professeur Corette, cette grossesse ressemble maintenant aux autres grossesses. Pas pour Bernadette et Jean-Philippe. Nous avons su, répètent-ils, à quel moment la vie naissait. L'ovule prélevé sur elle aux meilleurs jours a été mis en place en présence du sperme que Jean-*Philippe avait donné* peu auparavant. Quarante-huit heures plus tard, la fécondation avait réussi. L'œuf était implanté chez Bernadette. Sans hospitalisation : elle est simplement restée allongée une heure.

Quand ils pensent à ces soixante minutes, ils fondent d'émotion : *« On s'est dit qu'après treize ans de mariage on pouvait avoir quelque chose de très fort ensemble. Cela vaut largement une étreinte conjugale. »*

Et les voici tout à coup désemparés. Leur Eglise désapprouve, leur dit-on, cette méthode qui a ressuscité leur espérance. A dire vrai, Bernadette et Jean-Philippe n'ont pas trop cherché à connaître le texte du Vatican. Leur enfant est en train de se faire : *« On ne va tout de même pas avorter ! »* Eux qui n'ont jamais recouru à d'autre contraception que la méthode des températures — *« parce qu'elle ne contrarie pas la nature »* — gardent leur conviction : *« On n'a rien fait de mal ; on ne se sent pas coupables. »*

Mais tout de même, pour un deuxième enfant, allez savoir... Le doute s'est glissé en eux. *« Ça nous posera des questions,* dit Bernadette. *Et si un chrétien devait accepter sa stérilité ? »* Son mari : *« Ma première réaction a été : je recommencerai. Il n'empêche qu'on doit tenir compte de la position du chef de notre Eglise. »*

Des garde-fous

Comme naguère devant leur fœtus mort, ils ont envie de comprendre. *Le professeur Corette aussi* voudrait comprendre. Chef du service de gynécologie - obstétrique à l'hôpital Saint-Philibert, professeur agrégé, Louis Corette, lui, a lu le texte de Rome. Praticien, chercheur, enseignant, il forme les étudiants de la faculté catholique de médecine de Lille.

Ce n'est pas sur un coup de tête, *« pour faire le malin »*, qu'il s'est lancé, fin 1985, avec les docteurs Coliche et Houzé de l'Aulnoit, dans la fécondation *in vitro* homologue, c'est-à-dire provenant des deux conjoints. Le comité d'éthique de l'hôpital Saint-Philibert, celui des facultés catholiques, avaient réfléchi ensemble pendant plus d'un an. Une charte a été établie, qui fixait trois conditions : la fécondation *in vitro* doit être faite au profit d'un couple stable ; elle doit être réalisée avec le sperme et les ovules du vrai père et de la vraie mère ; aucune manipulation ni destruction d'embryon ne peut avoir lieu.

En un peu plus d'un an, cent soixante couples se sont présentés à l'hôpital Saint-Philibert. Soixante ont été retenus, puis finalement trente-neuf pris en charge. Parmi *ces trente-neuf couples, sept* grossesses ont été obtenues ; quatre sont en cours et trois enfants sont nés.

Les trois « garde-fous » ont toujours été respectés, souligne le professeur Corette. Ainsi n'y a-t-il jamais eu destruction d'embryon. *« Nous ne faisons rien d'autre*, ajoute-t-il, *que soigner en donnant la vie au lieu d'ouvrir des ventres. »* Des interventions chirurgicales dangereuses, lourdes et coûteuses, sont licites aux yeux de Rome, et non, à chances égales, l'implantation d'un œuf issu des vrais parents : pourquoi ? C'est cela que les responsables, médecins, théologiens de la « Catho de Lille » voudraient se voir expliquer.

On devine, plus qu'on n'entend, leur amertume de n'avoir pas été consultés par les auteurs du document de Rome. M. Michel Falise, recteur de l'Institut catholique de Lille, s'interroge avec son vieux complice, le théologien Jérôme Régnier, vice-recteur. Ils se défendent de vouloir entrer en rébellion avec Rome : *« Nous ne serons pas un bastion de l'insurrection. »* D'autant, insistent-ils, que leur *« divergence »* ne touche qu'un point du document officiel, celui de la fécondation *in vitro* pour un couple marié.

Ils ont passé l'après-midi de jeudi avec Mgr Vilnet. L'évêque de Lille avait tenu à préciser qu'il n'avait pas été directement associé à la décision de pratiquer des fécondations *in vitro* et que d'ailleurs, son rôle de chancelier de l'Institut catholique ne *se confond pas* avec celui de directeur.

Tous cherchent désormais une solution. Avec le professeur Corette et son équipe, ils fixeront au début de la semaine prochaine leur attitude. Ils voudraient amorcer un dialogue avec les autorités de l'Eglise à partir du document, pour l'*« approfondir »*. Quant à cesser toute implantation !... *« On ne ferme pas un service hospitalier du jour au lendemain,* répond Michel Falise. *L'enjeu humain est trop lourd pour les couples en attente, les médecins et le personnel hospitalier. »*

CHARLES VIAL.

● **Un tribunal britannique autorise un couple à adopter un enfant né de mère porteuse.** — Un tribunal britannique a autorisé le 11 mars l'adoption, par un couple, d'un *enfant né de mère porteuse*, en dépit d'une loi datant de 1985, qui interdit la publicité pour de telles pratiques. *Le juge a estimé que l'enfant grandis*sait *« dans le cadre d'une relation parents-enfant normale, empreinte d'amour »*. Le couple avait versé 5 000 livres sterling à la mère porteuse pour pouvoir ensuite adopter l'enfant.

DÉFENSE

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, M. André Giraud, le conseil des ministres du mercredi 11 mars a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● *Terre. — Sont promus* à l'appellation et au rang de général de corps d'armée les généraux de division Pierre de Quengo de Tonquedec et Jacques Julien de Zélicourt.

Sont promus : général de division, le général de brigade Jacques Bottrie ; commissaire général de division, le commissaire général de brigade André Druoton.

Sont nommés : chargé de mission auprès du chef d'état-major de l'armée de terre, le général de corps d'armée Henri de *Broca* ; inspecteur de l'artillerie, le général de division Daniel Valéry ; major régional des forces françaises en Allemagne fédérale, le général de division Jean-Marie Lemoine ; sous-chef d'état-major des armées, le général de division Noël Chazarain ; commandant *la 3e division blindée, le général* de brigade Mary-Jean Voinot ; commandant la 11e division parachutiste et la 44e division militaire territoriale, le général de brigade Michel Guignon ; chef d'état-major du général gouverneur militaire de Metz, commandant le 1er corps d'armée et la VIe région militaire, le général de brigade Michel Carlier.

● **Contrôle général des armées.** — Est promu contrôleur général des armées le contrôleur des armées Bertrand Le Menestrel.

● **Service de santé des armées.** — *Sont promus :* médecin général inspecteur, les médecins généraux Louis Courbil et Jean Jego ; médecin général, les médecins-chefs Jean *Debruge et Jean Clément.*

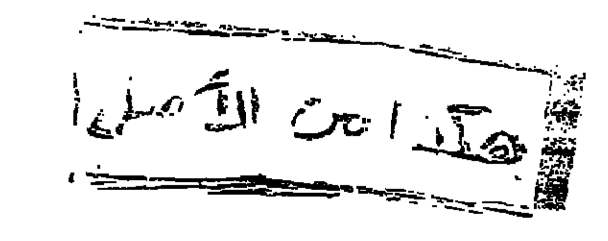
Sont nommés : inspecteur du service de santé pour la marine, le médecin général inspecteur Henri Hourlier ; inspecteur technique des *réserves du service de santé des* armées, le médecin général Claude Vaillant ; directeur du service de santé de la *IVe* région militaire, le médecin général André Lanoire ; directeur du service de santé de la IIe région maritime, le médecin général Bernard Brisou ; directeur adjoint du *service* de santé de la Ire région militaire, le médecin général Charles Lombard ; sous-directeur « action scientifique et technique » à la direction centrale du service de santé des armées, le médecin général Jean Blade.

ÉDUCATION

● ***Les actions contre les « maîtres-directeurs » continuent.*** — Les syndicats d'instituteurs poursuivent leur mobilisation contre le statut de maître-directeur d'école. Le bureau fédéral du SGEN-CFDT appelle à une semaine d'action du 23 au 28 mars, comprenant une *journée de grève, dont la date variera* selon les départements. Les sections SNI-PEGC des quatre départements *bretons ont décidé* de se rendre à Paris le 1er avril, sans attendre la manifestation nationale prévue par le SNI le 17 mai.

● **L'ouvrage d'un enseignant *est saisi à Tarbes.*** — Ecrivain, auteur d'un ouvrage à succès sur Claude Nougaro, *l'Homme à la semelle de swing*, Christian Laborde vient de déclencher un petit scandale en publiant *l'Os Dionysos*, aux éditions toulousaines Eché. Professeur dans une *institution* privée, Notre-Dame-de-Garaison, près de Lannemezan, il est accusé d'avoir dépeint d'une manière un peu trop *« pornographique »* aux yeux du directeur de l'établissement, de certains enseignants et de parents d'élèves, les mœurs de l'institution où il enseigne depuis sept ans le français et l'occitan.

Le tribunal des référés de Tarbes a ordonné, jeudi 12 mars, *« la saisie globale et immédiate »* de cet ouvrage. — *(Corresp.)*



هكذا من الأصل

Le Monde

SANS VISA



MICHEL GUERRIN

Ci-contre une des dernières familles du village d'Agios-Ioannis. Ci-dessous, un Sfakiote octogénaire du village d'Anopoli. « Contre les Allemands, il était en première ligne », affirment des habitants.

La Crète du pays sfakiote

par Michel Guerrin

Ils ont résisté avec la dernière énergie aux envahisseurs turcs et aux troupes du IIIe Reich. Aujourd'hui, la Crète compte sur eux pour conserver son identité culturelle. Voyage dans la montagne à la rencontre des farouches Sfakiotes.

« *JE n'ai peur de rien, je n'espère rien, je suis libre.* » La tombe de l'écrivain Nikos Kazantzakis domine Hêraklion, sa ville, et la mer. L'épitaphe, fière, belle, est toujours lisible, gravée dans la pierre grise, épousant l'histoire de toute une île.

Les hippies pensaient-ils à Kazantzakis quand ils ont déferlé en Crète, dans les années 70, pied de nez au régime des colonels ? Les traces de la « beat generation » sont maintenant effacées sur les plages de Matala, leur fief, au sud de l'île. Encore croise-t-on quelque randonneur solitaire, le cheveu court et la chaussure performante. Les temps changent.

Kazantzakis, lui, rendait plutôt hommage aux Sfakiotes, le peuple le plus libre et le plus fier de l'île, ces champions de la lutte contre les Turcs (1669-1898) et contre les Allemands (1941-1944). « *Ces Sfakiotes, personne n'a jamais pu les contrôler et aujourd'hui c'est la même chose* », explique en souriant un membre du club de randonnées d'Hêraklion qui va à leur rencontre. C'est dans le sud-ouest de l'île, loin des villes touristiques du nord de la Crète, près des montagnes blanches, qu'il faut aller les trouver.

Joli passé, irréprochable ! Déjà en 1770, c'est un natif d'Anopoli, Daskaloyannis, qui mène la première rébellion contre les Turcs. Combat désespéré mais qu'importe. Ecorché vif, le héros devient martyr, et Sfakia sera la seule région à n'être jamais habitée par les envahisseurs. Trop dangereux.

Vendetta dans le village

La région n'oublie jamais ses guerriers quitte à mêler la légende à la réalité pour créer de belles histoires que l'on chante, que l'on conte. Ainsi, à la mi-mai, à l'aube, dans la brume qui enveloppe le fort de Frangocastello, on peut distinguer les combattants à cheval tués en défendant la place contre ces mêmes Turcs...

« *On les dit très durs. C'est vrai, mais il faut aller sur place, surtout dans les montagnes, pour voir comment ils vivent. Après on comprend.* » Le premier contact se produit au village d'Anopoli, au-dessus du chef-lieu Hora-Sfakion. Impressionnant : très grands, robustes, tous barbus ou moustachus, le cheveu clair souvent jeté en arrière, yeux bleus. Et puis, il y a l'habit : entièrement vêtus de noir, des bottes jusqu'aux genoux, serrant un pantalon bouffant (la *vraka*) tenu par une grosse ceinture. Le touriste s'arrête parfois à Anopoli. Dans le fond, les montagnes enneigées. Sur la route, les panneaux de signalisation sont méconnaissables, troués de mille balles. « *Ça ne se voit pas, mais tous les hommes sont armés. Ils ont la détente facile* », nous prévient-on.

Sur la gauche, un sentier mène en de longs lacets au port de Loutro. Vue imprenable et décors grandioses. En face, l'île de Gavdos et sa végétation africaine. La Libye n'est qu'à 200 km. « *Contrairement aux autres régions de l'île, beaucoup de villages sfakiotes sont visibles de la mer avec leurs murs d'un blanc éclatant. Ils n'avaient pas peur des pirates, ils étaient pirates eux-mêmes ! Il n'y a qu'à voir comment ils pêchent. A la dynamite. C'est interdit mais ils s'en foutent* », explique Costas Ikonomakis, un ingénieur agronome de La Canée. Mais c'est vers la montagne qu'il faut se tourner d'abord. La route, elle, s'arrête à Aradena. Le village est désert, détruit, tenant en équilibre au bord des gorges du même nom.

A Anopoli, les habitants affirment que c'est la vendetta qui a tué ce village : « *Il y a vingt ans, trente à quarante familles y habitaient. La vengeance a fait le reste* », explique un agriculteur fataliste. Tout ce qu'il y a de plus normal. Dans le pays sfakiote, il y a d'abord les lois du village, et après, la loi tout court.

Dans une famille marquée par un « deuil », les femmes se coupent les cheveux très court, se couvrent la tête d'un foulard, se masquent le visage jusqu'aux yeux et s'habillent en noir. Jusqu'à la vengeance. Il y a beaucoup de femmes en sombre dans la région... « *Dans les villes du Nord, certains habitants portent le nom de Sfakianakis. Ils le tiennent de leurs ascendants qui ont fui leur village par crainte de la vendetta ou de la guerre* », explique Despina, guide touristique à Hêraklion.

Etonnante cette justice pour le moins personnelle quand on sait que la Crète a connu, au Ve siècle avant Jésus-Christ, la codification des droits du citoyen la plus complète de la Grèce antique : la peine de mort était inconnue, les actes, de la naissance à la mort, le mariage, les droits de la femme, l'adultère, la propriété, les délits et les sanctions étaient parfaitement codifiés. Que l'on se rassure. La vendetta est aujourd'hui peu courante. « *Les traditions se perdent* », regrettent beaucoup de Sfakiotes. Impossible de savoir s'ils le pensent également pour cet acte expéditif.

Ces traditions ancestrales, il faut aller les chercher sur les sommets. Paysage méditerranéen aussi aride que la flore est riche. Ce qui fait le bonheur de notre ingénieur agronome : « *C'est la flore la plus importante d'Europe. On trouve une centaine de plantes différentes dans cette région. Beaucoup de plantes médicinales. Le Conseil de l'Europe a répertorié toutes les plantes menacées de disparition et interdites à la cueillette.* »

Mais qui va venir contrôler quoi que ce soit dans ce décor où les rares pins témoignent des forêts qui couvraient les collines à l'époque vénitienne, et où se côtoient maintenant thym, sauge, amandiers sauvages, scille maritime, asphodèles, cyclamens, caroubes et oignons de mer, le tout sous le regard des faucons et des aigles royaux ?

Une heure et demie de marche pour atteindre Agios-Ioannis (Saint-Jean), le seul village crétois coupé du reste de l'île, du monde : ni route, ni électricité, ni eau courante. Juste une ligne téléphonique en cas d'urgence. « *S'il y a un malade grave, il est évacué par hélicoptère* ». Le facteur fait sa tournée trois fois par semaine. 10 km de marche.

Plus qu'ailleurs, la profession de foi de Kazantzakis prend ici toute sa valeur. Mais à lui tout seul, ce village isolé montre l'ampleur du défi que doit maintenant relever la Crète pour conserver son identité. On a recensé 1 371 villages sur l'île. Certains sont menacés de disparition. Pour d'autres, c'est déjà fait. Un exemple : à 20 km d'Agios-Nikolaos (Saint-Nicolas), la ville la plus touristique de l'île avec ses six hôtels de luxe dominant le superbe golfe de Mirabello, la région de Merabeliotika s'étend en un vaste décor sauvage : une vingtaine de villages dont celui de Nofalias y sont quasi abandonnés.

« *Allez voir les Sfakiotes. Dans l'île, c'est eux qui ont le plus conservé leurs coutumes* », dit-on à Hêraklion, la capitale. Une fois de plus, la Crète compte sur eux pour « *rester libre* ».

A l'entrée d'Agios-Ioannis, après avoir longé la montagne et dominé la mer, apparaît d'abord l'église puis l'école. On cherche les habitants ou plutôt les familles perdues au milieu de maisons désertées, souvent en ruine, le toit défoncé, les fours éteints.

Les comptes du pope

Giannis Polyrakis a trente-cinq ans. Il est professeur de mathématiques à l'école polytechnique d'Athènes et vient régulièrement, en famille, voir ses parents dans ce village où il a passé son enfance : « *Nous étions vingt-cinq à l'école primaire. Aujourd'hui, il n'y a plus qu'un seul élève qui en est à sa cinquième année d'école. Il y a deux ans encore, un instituteur venait d'un village à quarante kilomètres d'Hêraklion tous les lundis et repartait le vendredi. Aujourd'hui l'élève n'a plus de professeur. Dans les années 50, le village allait bien avec sa centaine d'habitants. Ils ne sont plus que trente. Voilà ce qui reste de ce village millénaire qui a joué un grand rôle dans la lutte contre les Turcs puis les Allemands. Tout ça parce qu'il n'y a pas de route...* »

La route justement est à la fois désirée et redoutée. La jonction entre Anopoli et Agios-Ioannis va être entreprise. « *Je ne sais pas si le village va survivre,* ajoute Giannis, *ce sera autre chose, un autre rythme, une autre mentalité.* »

C'est autour du poêle, dans la pénombre de la seule pièce chauffée de la maison qui sert aussi de base pour les randonneurs, que la soirée commence. Le pope, pour sa part, prend les choses avec philosophie : « *Ce matin, à l'office, j'avais 30 % des habitants. Donc si j'étais à Athènes, j'aurais six cent mille fidèles !* » Et tant qu'il y a un pope...

(Lire la suite page 14.)

Les gorges de Samaria sont un des sites les plus visités de l'île : 18 km avec, parfois, 3 m seulement de large pour se faufiler. Tout près, des villages peu explorés : Aradena, Agios-Ioannis.

Des express qui mènent grand train

SERAIT-ON en train de redécouvrir... le train ? Aux Etats-Unis, une mode se fait jour en faveur du ferroviaire « kitsch », et les Américains, quand ils n'ont pas la psychose de l'attentat, constituent la meilleure clientèle de l'Europe des chemins de fer « rétro » et des trains de luxe dernier cri.

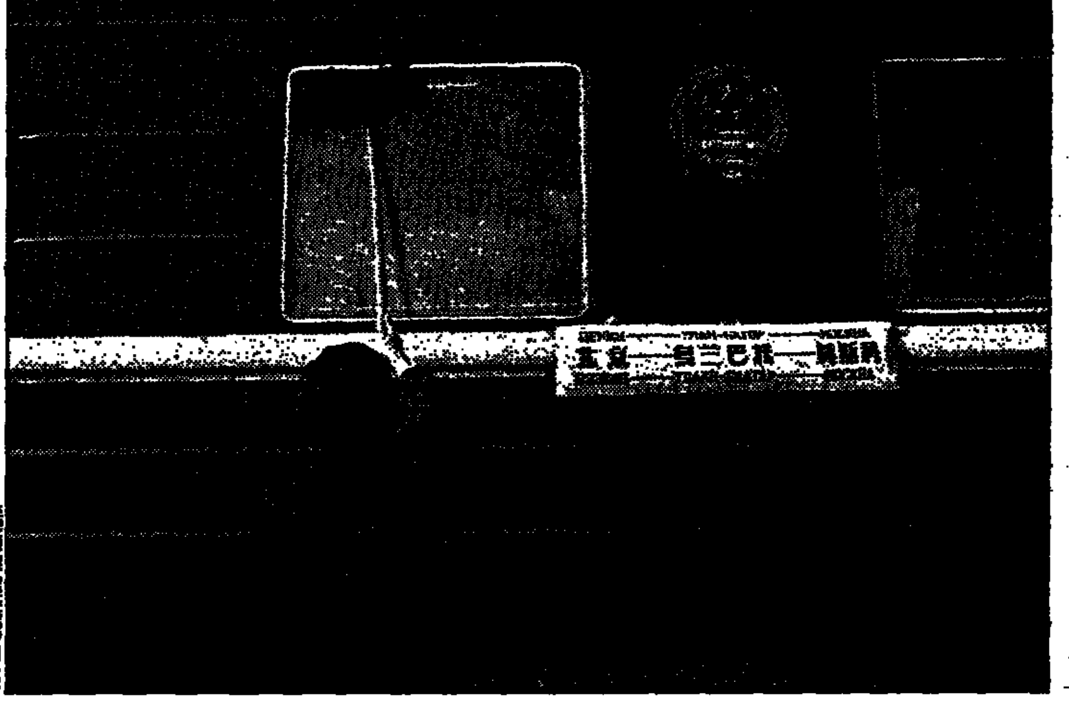
C'est, du reste, dans l'espoir et le but d'attirer le sidérodromophile, l'amoureux du rail, d'outre-Atlantique, que la RENFE (la SNCF espagnole) a consenti d'énormes investissements en lançant coup sur coup, en 1983 et 1985, deux trains de rêve : El Transcantabrico, qui longe, avec une majestueuse paresse, la côte des Asturies, et Al Andalus Expreso, qui se réserve jalousement le tour de l'Andalousie. Et l'Américain James B. Sherwood, capitaine d'industrie à la cinquantaine tout ce qu'il y a d'argentée, a d'abord pensé à ses compatriotes en « sacrifiant » 11 millions de livres (105 millions de francs) à la renaissance, en 1982, de l'Orient-Express, rebaptisé Venice, Simplon-Orient-Express (VSOE), sur son moderne parcours Londres-Paris-Venise.

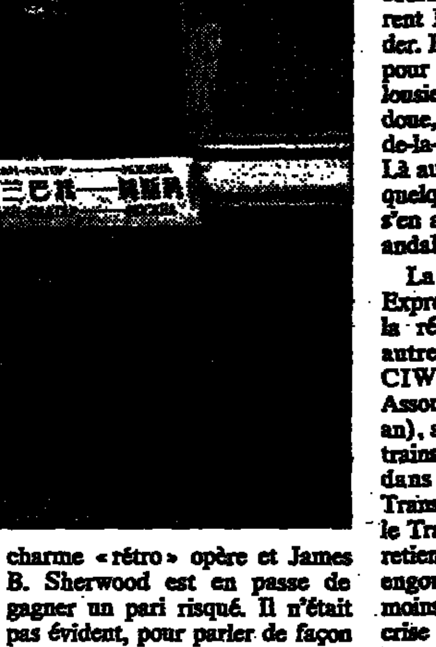
En France, *« le vrai train de croisière n'existe pas à fréquence régulière »*, constate Wilhelm Scheiff, directeur du département ferroviaire de la Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme (CIWLT). Mais tout est possible si l'on a fantaisie et fortune, et l'on peut reconstituer comme on veut son train électrique de l'enfance aisée, grandeur nature cette fois. Comme ce milliardaire français (il y en a) qui, pour son voyage de noces, a fait ajouter au Paris-Naples un wagon-lit, un wagon-restaurant et une voiture-salon. Ou comme ce riche industriel belge qui a offert à sa femme – pour leurs vingt-cinq ans de mariage – un tour ferroviaire privé du plat pays.

Pour peu qu'il existe une voie ferrée, on peut aussi établir le parcours de son choix. Plusieurs années de suite, la CIWLT a organisé pour la clientèle d'une agence américaine un Paris-Rome-Venise-Vienne-Hambourg-Copenhague-Amsterdam-Paris... Plusieurs années de suite, également, elle a « monté » un Canteuropexpress, dénommé ainsi pour une troupe de chanteurs italiens qui, logée à bord, s'est produite un peu partout sur le Vieux Continent.

Affrètement à la demande : *« C'est la formule de l'avenir »*, estiment Jean-Louis Goëlau, directeur d'un département commercial à la SNCF, et Hervé Gourio, directeur du département tourisme de la CIWLT. Pour des raisons économiques, pour des voyages touristiques ou professionnels. Avec, en France, deux publics visés en priorité : les retraités aisés et les entreprises. Pour mieux rentabiliser son parc dans l'année, la CIWLT entend ainsi accroître, à l'intention des personnes âgées, ses voyages en trains spéciaux, liés à des manifestations culturelles, comme le carnaval de Venise ou le Festival de Salzbourg, ou des « trains-opéras » à destination de Bruxelles. Elle travaille déjà en vue de l'Exposition universelle de Séville, dans l'Espagne olympique de 1992.

On les croyait sur la voie de garage ou remisés dans les grandes pages des *romanciers-voyageurs*, on se trompait : les trains de luxe reviennent.





GUY LE QUERREC-MAGNUM

Pullmans pour la Roumanie

Une vogue est née pour les voyages dits « de stimulation », conçus pour les entreprises. *« Un marché en pleine expansion »*, souligne-t-on à la CIWLT comme à la SNCF. De plus en plus, en effet, des grandes entreprises choisissent le train pour lancer un produit, pour faire visiter leurs usines ou, tout simplement, pour récompenser leurs meilleurs collaborateurs.

Pour promouvoir un nouveau parfum, Yves Saint Laurent a, l'an dernier, emmené ses invités aux Vingt-Quatre Heures du Mans – avec nuit à bord, – et Renault a affrété, de 1978 à 1982, pas moins de soixante et onze trains pour faire faire le tour de ses usines. Bis Intérim et Unilever ont offert, en 1986, un voyage à Vienne à leur personnel haut de gamme, mais c'est certainement Citroën qui, en 1985, est allé le plus loin dans le « voyage-récompense » : à l'issue d'un concours, ses cent meilleurs chefs de vente et leurs épouses ont gagné une croisière ferroviaire de cinq jours, de Paris à Constantza (Roumanie), à bord des voitures pullmans du Nostalgie Orient-Express, le train-bijou loué pour l'occasion au voyagiste suisse Albert Glatt.

« Les PDG adorent avoir leur train spécial », sourit Jean-Louis Goëlau. D'autant que la SNCF dispose aujourd'hui d'un matériel très sophistiqué : une voiture-audiovisuelle (équipée de tous les moyens vidéo) et des voitures-conférences (grandes tables et micros), voitures-cinéma, voitures-club, voitures-discothèque (avec piste de danse), voitures-casino (où l'on ne gagne pas seulement de l'argent, mais des produits de l'entreprise), bénéficiant toutes d'un confort étudié, avec air conditionné, fauteuils, moquette, stores vénitiens...

Un confort qui se paie : par exemple, la location d'une voiture-conférence, sur une distance de 500 kilomètres, revient à 35 000 F environ. Mais la SNCF avance son atout majeur : la carte de la convivialité, introuvable telle quelle dans les autres moyens de transport, où l'on ne pourrait pas conclure des affaires dans une voiture-salon-bar. Et puis, ces voyages mi-professionnels, mi-touristiques *« donnent envie aux gens,* dit Jean-Louis Goëlau, *de prendre le train pour des voyages de vacances »*.

Rétro quand tu nous tiens

Le VSOE est enfin là, accosté au quai numéro 5, gare de l'Est, dans sa livrée bleu marine et blanche, et les privilégiés qui montent à son bord à Paris lui pardonnent volontiers, ce samedi soir-là de février, ses cinquante-trois minutes de retard. Tout amoureux du train le dira, c'est *« l'impression d'arrêter le temps »*, qui fait aussi choisir la voie du rail, et une heure d'horloge en plus n'a pas d'importance quand on s'embarque pour un voyage de rêve vers Venise. Dans la voiture-piano-bar, aux rideaux tirés, à la douce ambiance musicale, certains passagers, en tenue de soirée, montés à Londres ou à Boulogne, se sont à peine rendus compte que le *« roi des trains, train des rois »*, comme on surnommait l'Orient-Express de la Belle Epoque, venait de faire escale à Paris.

Les récits d'Edmond About et de Paul Morand, l'atmosphère du roman d'Agatha Christie, l'évocation des têtes couronnées et des belles espionnes, on a beau repousser tous ces clichés, le charme « rétro » opère et James B. Sherwood est en passe de gagner un pari risqué. Il n'était pas évident, pour parler de façon roturière, de « remplir » suffisamment ce train-musée, deux fois par semaine, pour en assurer l'équilibre commercial : à près de 6 000 F la mise, le voyageur pouvait se faire rare, même avec la certitude de goûter, en vingt-quatre heures, à tous les luxes.

Et pourtant, quelque vingt-cinq mille personnes se sont laissé séduire en 1986. *« On ne prend pas ce train tous les jours,* dit Hubert de Roquemaurel, directeur-France du VSOE, *et des gens économisent longtemps pour pouvoir s'offrir ce voyage une fois dans leur vie. »*

Le romantisme se paie

Albert Glatt, le Sherwood suisse, a, lui aussi, consacré beaucoup de temps et d'argent à faire restaurer, à la poignée de porte et au panneau de marqueterie près, les voitures pullmans des grands express européens, qui forment son Nostalgie Orient-Express, reliant Zurich à Istanbul, mais, s'il s'est montré moins aventureux que l'industriel américain en ne faisant circuler son train que plusieurs fois par an, à la demande, son succès semble être le même. A lui comme à James B. Sherwood peut s'appliquer le mot de Thiers selon lequel *« le train n'est qu'un jouet »*, à la différence près que Thiers – mort six ans avant l'inauguration, en 1883, de l'Orient-Express – exprimait par là son incrédulité dans l'avenir du chemin de fer...

Lentement : à l'heure du TGV, c'est presque un argument de vente pour les compagnies ferroviaires. Et il n'y a là rien de paradoxal, puisque les motivations ne sont évidemment pas les mêmes. Aimer voyager lentement, pour saisir *« la vraie notion du temps »*, pour découvrir des paysages pas forcément banals, pour apprécier pleinement *« le vécu de l'arrivée »*, ce n'est pas l'apanage du vacancier qui fait la Grèce-et-ses-îles en huit jours. On peut même préférer la banquette de bois aux coussins des pullmans.

La RENFE ne va pas jusque-là, pas du tout même, puisque ses trains El Transcantabrico et Al Andalus Expreso sont des palaces sur roues, combinant le décor « à l'ancienne » avec le confort moderne (douches, télévision-vidéo, bar-discothèque, etc.). Mais, avec eux, on prend le temps de voyager. Le premier serpente sur une ligne à voies métriques, et il met sept jours – avec, bien sûr, visites et excursions –, à travers les monts Cantabriques, pour parcourir les 932 kilomètres qui séparent Leon du Ferrol, *via* Santander. Il faut quatre jours au second pour effectuer le tour de l'Andalousie (Séville-Séville), *via* Cordoue, Grenade, Malaga et Jerez-de-la-Frontera, l'ancienne Xeres. Là aussi, le romantisme se paie, à quelque 10 000 F, ou plus, pour s'en aller sur les traces du poète andalou Fernando de Herrera.

La résurrection du style Orient-Express, les créations espagnoles, la réouverture, en 1981, d'une autre ligne « magique » de la CIWLT (Le Caire-Louxor-Assouan, 360 000 voyageurs par an), sans parler de l'existence des trains qui ont toujours transporté dans l'imaginaire, comme le Transsibérien, le Transmongolien, le Transcanadien : les années 80 retiendront sans doute ce nouvel engouement pour le train. Du moins pour les trains de luxe, crise économique ou pas. Mais si l'on n'a pas les moyens et si l'on veut tout de même s'accouder à une fenêtre pour humer l'air du temps, il a toujours un charme fou, le petit train du Vivarais...

MICHEL CASTAING.

Repères

Orient-Express est une marque déposée de la SNCF et MM. Glatt et Sherwood versent des royalties à la société nationale. Il existe, en effet, un train quotidien « ordinaire », appelé ainsi, qui relie Paris à Bucarest. Pour voyager à bord du Venice Simplon-Orient-Express, s'adresser à la société du même nom, 11, rue de Surène, 75008 Paris. Tél. : 47-42-36-28.

Albert Glatt n'organise pas seulement des croisières « rétro » de Zurich à Istanbul. Se renseigner auprès d'Intraflug SA, Tägernstrasse 12a, Forch-Zurich (Suisse). Tél. : 01-930-17-72.

Si l'on rêve de châteaux roulants en Espagne, Marsans International, 7, rue Arsène-Houssaye, 75008 Paris, commercialise, pour la France, El Transcantabrico et Al Andalus Expreso. Tél. : 43-59-72-36.

L'évocation de la Sibérie ne fait pas précisément rêver. Le Transsibérien, si : l'association *Blaise-Cendrars* organise, pour le centenaire de la naissance de l'auteur de *la Prose du Transsibérien*, un voyage en URSS du 2 au 17 août. Paris-Leningrad-Moscou et Khabarovsk-Moscou-Paris en avion. Moscou-Khabarovsk (6-15 août) à bord du *Transsibérien*. A partir de 11 240 F. S'inscrire avant le 1er mai à : Wagons-lits Tourisme, département « Groupes à motivation », 2, rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. : 42-97-54-11.

La Crète du pays sfakiote

(Suite de la page 13.)

Ce dimanche soir de mars, c'est la fête à Anopoli où tout le village se retrouve pour le carnaval : raki, bière et gibier dans une ambiance surchauffée par l'orchestre de bouzouki où les musiciens se succèdent pour faire durer la musique lancinante jusqu'à 4 heures du matin.

Scénario rituel : le chef de famille commande sa danse aux musiciens, les rétribue et se retrouve sur la piste avec tout le clan. Deux hommes ont le visage masqué d'une cagoule et boivent à travers la laine. *« C'est pour ne pas être reconnu. La danse, c'est la continuation des orgies. On peut parler, toucher et caresser quelqu'un sans être reconnu. Le carnaval, c'est simple : boire, danser, faire l'amour. »*

Et aussi tirer au pistolet. Toutes les dix minutes, un homme se dirige vers la fenêtre, sort son arme et tire. Six coups secs. Les douilles de 9 mm giclent à l'intérieur, sur la piste de danse, les tables ou les têtes des convives. Le tout sous le regard des enfants absolument pas effarouchés.

Quand on leur demande d'où viennent les armes, ils hurlent : *« German kaputt ! »*. Vangelis Kopassakis, un des instigateurs de la fête, explique : *« Les armes ont le plus souvent été volées aux Allemands pendant la seconde guerre mondiale. La police ? Ils n'aiment pas ça. Mais le poste est à 15 km. Ils ne viennent jamais ici. »*

Evidemment, il y a parfois des drames. C'était il y a quelques années. Pendant un mariage, la mariée a été tuée. Un accident. La vendetta se perd mais rien ne peut arrêter les lois du pays Sfakiote.

MICHEL GUERRIN.

Carnet de route

La saison. – La Crète est, avec Rhodes, l'île grecque la plus ensoleillée. La saison touristique commence à Pâques et se termine fin octobre.

Les vols. – En vol régulier, escale obligatoire à Athènes. En charter, Nouvelles Frontières, qui est bien *implantée dans l'île*, propose des vols directs Paris-Héraklion en haute saison. Au départ de Paris, tous les lundis entre le 30 mars et le 5 octobre, trois vols entre 1 300 F et 2 100 F aller-retour.

En province, un vol direct à partir de 1 750 F. Tous les lundis au départ de Lyon, Toulouse, Marseille et Mulhouse, entre le 29 juin et le 14 septembre. Ces différentes formules sont valables pour quatre semaines de séjour maximum.

Les guides. – Le *Guide bleu*, mais surtout *En Crète et à Rhodes* (Hachette Visa). Consulter les dates des fêtes et festivités.

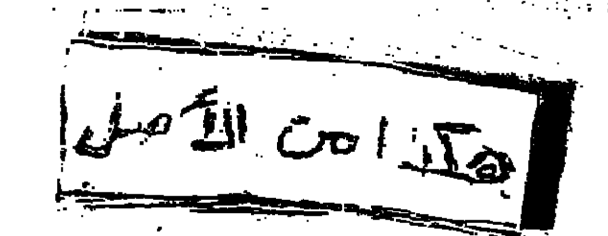
Les principaux livres de Nikos Kazantzakis évoquant la Crète sont *Alexis Zorba, la Liberté ou la mort, le Christ recrucifié.*

Les sites. – Tous les sites présentés dans le reportage sont facilement accessibles en voiture ou à pied. La route entre Anopoli et Aradena (2 km) n'est pas encore goudronnée. Les randonnées entre Aradena et Agios-Ioannis, Anopoli et Loutro, Loutro et Hora-Skafion sont superbes et ne demandent pas un entraînement particulier.

Les séjours. – Ou bien en hôtel de séjour à partir duquel on peut découvrir l'île. Les plus belles installations sont à Elunda, tout près d'Agios-Nikolaos. Ou bien sillonner la Crète à pied, en voiture, en jeep ou en motocyclette.

En exemple, deux formules chez Nouvelles Frontières : une semaine en chambre double à Agios-Nikolaos dans un hôtel de catégorie A, entre 1 560 F et 2 120 F pour une personne. En circuit, pension complète, 2 080 F la semaine pour une personne, avec guide professionnel et entrée sur les sites.

● Nouvelles Frontières, 87, boulevard de Grenelle. Tél. : 42-73-10-64, 45-68-70-00.



L'appel du Québec

Quand ils « jasent » entre eux, les Québécois nous trouvent timides lorsqu'il s'agit de franchir l'Atlantique. Pourtant, à en croire Gilles Lavigueur, un agent de voyages de la Belle Province, les Français ne demanderaient pas mieux que de rendre visite à leurs cousins du Canada si des forfaits intéressants leur étaient proposés. C'est dans cette optique qu'a été créé le Club Vacances France-Québec, association à but non lucratif, qui entend favoriser la venue d'un maximum de Français au Québec.

Pour une cotisation annuelle de 100 F (remboursée en cas d'achat) l'adhérent se voit proposer diverses formules de vacances. Pas de prix vraiment exceptionnels mais la mise en valeur de prestations locales bon marché, la possibilité de traiter directement avec le siège du Club à Québec et l'accent mis sur la chaleur de l'accueil et la multiplication des rencontres « à la base ». *« Les Cousins vous tendent leurs bras et vous ouvrent leur cœur »*, affirme le dossier de presse, qui mentionne un séjour de deux semaines (Québec, Trois-Rivières et Montréal) pour 6 000 F par personne, prix comprenant le transport aérien, l'hébergement en 4-étoiles et de solides petits déjeuners. Pour en savoir plus, écrire au Club Vacances France-Québec, CP 1037, Québec Terminus.

Québec, Canada G1K 7B9, tél. : (418)687-55-56.



MICHEL SAINT-JEAN

Dans l'*Azur*

L'*Azur* est de retour en Méditerranée après un an d'absence. Rebaptisé « The Azur », il a troqué le pavillon de Paquet pour celui de Chandris. Construit en 1971 et entièrement transformé en 1982, il vient de supporter une nouvelle rénovation. Sept ponts dont un très sportif, deux piscines et 344 cabines climatisées. Un programme estival de vingt croisières dont la première, à Pâques, du 11 au 21 avril, le conduira, au départ de Gênes, vers la Grèce, l'Egypte et Israël. Prix moyen par personne, en cabine double : 8300 F à 13 400 F, en pension complète mais sans les excursions (par exemple 145 F pour Pompéi, 775 F pour Le Caire, 380 F pour Jérusalem), qui sont achetées à bord. Egalement compris, l'acheminement en train (deuxième classe) à partir des principales villes de France. A noter la gratuité pour les moins de douze ans dans la cabine de leurs parents.

Suivront une croisière de onze jours vers les Canaries et le Maroc et deux croisières de huit jours, au départ de Nice (de 6 400 F à 9 300 F en moyenne), l'une le 2 mai vers le Maroc et les Canaries, l'autre le 9 mai, vers l'Italie et la Grèce. Renseignements chez Mondocruises, 7 bd des Capucines, 75002 Paris, tél. : 42-65-49-67 et dans les agences de voyages.



JACQUES WINDENBERGER

Provence profonde

Insolite, odorante et étoilée, elle étend son terroir entre Montagne de Lure et Lubéron. Pour savourer cette Provence-là, il faut suivre Chemins de Provence (103, rue des Infirmiers, 84000 Avignon, tél. : 90-85-21-51). Guidé par un architecte, le premier circuit part sur les traces de la civilisation de la pierre sèche (8 jours, 2 200 F tout compris en juillet et en août). Le second préfère les bergeries. On mettra ses pas dans ceux d'un homme qui, depuis dix ans, sillonne les hautes terres (8 jours, 2 200 F même période).

La route des étoiles est au bout du télescope du troisième : en août et septembre, 8 jours entre la terre et *le ciel : 1 900 F. Une maison* provençale où l'on mijote l'aïoli ou le coulis de tomate : halte de 7 jours dans le village perché de Seguret pour herboriser et apprendre la cuisine traditionnelle. Trois dates : 22-28 juin, 24-30 août, 7-13 septembre : 1 900 F.

Turquie du Sud et goélettes

Pour toucher au plus près les criques et les ports reculés de la Turquie du Sud, Eden (11, rue Molière, 75001 Paris, tél. : 42-96-88-11, et agents de voyages) a imaginé des croisières d'une semaine, ou plus, à bord de goélettes confiées à l'adresse manœuvrière de trois marins et qui peuvent chacune embarquer une quinzaine de passagers. Navigation dans la matinée puis on jette l'ancre. Bains, repos ou visites au programme de l'après-midi.

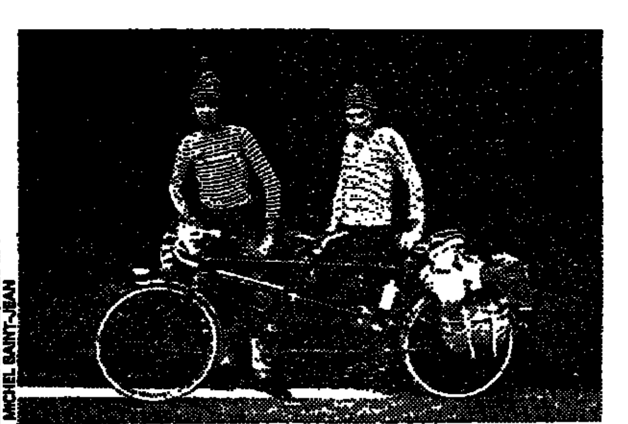
Départs tous les dimanches du 12 avril au 4 octobre. Prix comprenant le vol Paris-Izmir-Paris et pension complète : de 3 980 à 5 820 francs selon la saison.

Rocks de montagne

Du 5 au 11 avril prochain, OCCAJ Voyages Vacances (11, rue de Vienne, 75008 Paris. Tél. : 43-87-06-59) propose dans son hôtel « le Skilt » des Menuires, en Savoie, un séjour Festival Blues. Programme, lundi 6 avril : Gene Everett, Paul Personne, Alain Bashung ; mardi 7 : Mr et Mrs Jones, Luther Alison ; mercredi 8 : Capitain Storm, Manu Dibango ; jeudi 9 : Splash, The Dogs, The Immates ; vendredi 10 : Emma Zita, Juleps, Sapho. Prix : 2 550 F *par personne*. Ce tarif comprend sept jours d'hébergement en demi-pension, les entrées aux spectacles du Festival et six jours de remontées mécaniques.

Méroé bis

Spécialiste des voyages insolites et culturels, Peuples du monde (10, rue de Montmorency, 75003 Paris. Tél. : (1) 42-72-50-36) a également inscrit dans son catalogue la découverte des ruines de Méroé, au Soudan (*le Monde sans visa* du 7 mars). Le circuit qu'il propose, du 11 au 26 avril, permet de parcourir, en camion tout terrain de seize places, tous les paysages soudanais, de la vallée du Nil au désert de Nubie. Hébergement sous la tente, excepté quelques étapes en auberges. Il en coûte 15 900 F de Paris à Paris, en pension complète et avec un accompagnateur français.



MICHEL SAINT-JEAN

Pédaler suisse

On connaît le mot : *« S'il n'y avait pas de montagnes en Suisse, ce serait un pays plat... »* Un pays où il ferait bon rouler à bicyclette en quelque sorte. En proposant le tour du Jura à vélo — du Jura suisse, capitale Délémont — l'office de tourisme de cette contrée n'engage pas l'amateur dans de trop redoutables efforts de pentes. La découverte des hameaux, des étangs, des grottes et autres cités médiévales est au programme de ce forfait (un peu plus de 2 000 F... français) de six jours.

Documentation et renseignements auprès du Tourisme suisse, 11, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45. Et cette information de dernière minute, relevée dans le bulletin d'informations touristiques de ce même pays : *« Les actuelles bicyclettes de location, la plupart de modèle ancien, proposées dans les gares des chemins de fer fédéraux suisses seront remplacées le 15 avril 1987 par 1 500 unités nouvelles de type récent. »* On peut s'élancer.

Mon royaume pour un charter

La Thaïlande fête les soixante ans de son roi, Sa Majesté Bumiphol. Trois millions et demi de visiteurs sont attendus pour participer à l'allégresse générale.

LA fête a commencé, en janvier, avec un défilé folklorique réunissant à Bangkok plus de cinq mille participants venus de toutes les provinces. Depuis, des festivals sont organisés un peu partout. De vieilles traditions, parfois oubliées, sont remises à l'honneur. Courses de bateaux, concours de fusées, foires aux fruits et aux fleurs, courses de buffles, retraites aux flambeaux et fêtes des eaux, toutes les occasions sont bienvenues pour animer l'année du tourisme. Bien entendu, sont également à l'honneur les fêtes bouddhistes et celles de la cour. Le 5 mai, le trente-septième anniversaire du couronnement du roi sera célébré avec faste, et, le 16 octobre, date de la remise solennelle de leurs robes de safran aux bonzes, les superbes barges dorées de la cour descendront, en procession, le fleuve Chao-Phya.


CHRISTOPHE KUHN

Sukhôtai.

Car c'est l'année du roi en Thaïlande. A l'occasion du soixantième anniversaire de Sa Majesté Bumiphol, le 5 décembre 1987, une gigantesque campagne de promotion du tourisme a été lancée. *Le coût : plus de 1 million de* dollars. L'objectif : attirer plus de trois millions et demi de visiteurs, soit un million de plus que l'année précédente, qui rapporteront à l'économie 1,5 milliard de dollars. On a même l'impression que politiciens et militaires se sont entendus pour se tenir tranquilles jusqu'à l'année prochaine, auquel *cas la vie politique, traditionnellement* agitée, connaîtrait un long temps mort.

Les *« 1987 bonnes raisons de visiter la Thaïlande »* font l'objet d'une vaste campagne publicitaire dans la presse internationale. Pendant leur séjour, les visiteurs collectent les sourires et les dépliants. Pas une plage, une curiosité, un avantage, un marché n'a échappé à l'attention des professionnels de la promotion touristique.

Dans ce royaume qui n'a jamais été colonisé, la politique du patronage est depuis longtemps à l'honneur. La cour donne l'exemple. Le roi consacre plusieurs mois par an à sillonner le pays pour promouvoir des projets de développement agricole ou encore donner une impulsion nouvelle à un programme d'éducation qu'il parraine. Comme pour corriger les appétits d'un establishment politico-militaire affairiste, les bonnes œuvres sont une obligation et chacun y va de son obole, en fonction de son rang et de ses revenus. Dans ce royaume dont le paysage rural est dominé, sauf dans le Sud, par les silhouettes de milliers de pagodes, les bonnes œuvres font pendants à la corruption et aident à supporter des écarts de niveau de vie parfois criants.

Changer d'image

Tout le monde s'est donc attelé à la tâche. Telle compagnie a invité une cinquantaine de photographes de renommée internationale à parcourir le royaume pendant une semaine. Une sélection de leurs clichés sera regroupée dans un luxueux album. En février, des étudiants ont organisé un « marathon de la charité », parcourant en six jours les 920 kilomètres qui séparent Bangkok de la principale ville du Nord, Chiang-Mai. Pour fêter l'entrée du roi dans son sixième cycle de vie – chaque cycle, selon la coutume, compte douze ans, – une princesse participera, fin mars, à un concert dont le profit attendu – plus de 1 million de francs – sera remis à un Centre d'instruction du développement rural patronné par le monarque.

Des montagnes du Nord aux plages de sable fin du Golfe, la Thaïlande offre une variété assez impressionnante de paysages. Chacun peut y trouver son compte, de l'amateur de coraux à celui qui préfère les randonnées aux abords du Triangle d'or, où des ethnies montagnardes s'adonnent encore à la culture du pavot. L'économie de ce pays d'une cinquantaine de millions d'habitants a surmonté une récession de deux ans avant de retrouver un rythme de croissance honorable. Les exportations se sont diversifiées, afin que la nation ne vive plus de la seule sueur de ses paysans et de leur riz, dont la Thaïlande demeure le premier exportateur mondial. Le tourisme y est devenu, depuis 1982, la première source de devises. La baisse du dollar – auquel la monnaie locale, le bath, est rattachée – a fait de la Thaïlande un lieu de vacances attractif, même pour le touriste européen aux revenus moyens.

Cette campagne de promotion pour 1987 a également pour objet de changer l'image qu'on se fait souvent du pays à l'étranger, celle d'une foire au sexe, avec ses « secteurs rouges » les plus connus, le quartier de Patpong à Bangkok et la station balnéaire de Pattaya. Le « tourisme du sexe » s'est développé en Thaïlande en 1965, avec l'intervention militaire américaine au Vietnam. Les GI venaient se reposer – et se défouler – dans ce pays qui offrait, en outre, l'hospitalité à plusieurs bases américaines. C'est à partir de cette date que se sont multipliés salons de massage, parloirs et boîtes de nuit aux spectacles les plus osés. Ces habitudes ne se sont pas perdues après le retrait militaire américain, les touristes prenant le relais des soldats.

Les autorités entendent désormais mettre en avant les autres attraits du royaume, espérant ainsi que l'industrie du sexe perdra peu à peu de son importance par rapport au reste. *« De plus en plus d'agents de tourisme,* disent-elles, *réalisent que nous avons autre chose de mieux à offrir. »* *« Pays du sourire »* et des eaux, la Thaïlande est un vaste marché de l'artisanat. Les attractions y vont des ruines d'Ayutthya, l'ancienne capitale dévastée par une invasion birmane, aux monuments khmers de l'Est. *« Nous ne pouvons pas soudainement transformer notre image, mais nous pouvons promouvoir beaucoup d'aspects positifs »*, estime, pour sa part, M. Dharmoon Prachuabmnoh, gouverneur de l'office du tourisme.

Cette campagne touristique n'en fait pas moins l'objet d'un débat, qui n'est pas nouveau, sur les effets sociaux du flot attendu de visiteurs. Alors que les promoteurs et les officiels soulignent la mise en valeur de traditions qui ont tendance à se perdre, l'historien Niti Eiaosriwong, de l'université de Chiang-Mai, s'inquiète d'une *« décadence »*. *« Les Thaïlandais,* dit-il, *se suicident en offrant aux touristes ce qu'ils jugent souhaité par ces derniers. Nous nous rendons à nous-mêmes un mauvais service en montant des spectacles culturels artificiels et en créant ainsi des illusions. »*

Les autorités rétorquent que l'impulsion ainsi donnée au tourisme contribuera à créer huit cent mille emplois dans les cinq années qui viennent et à assurer un taux annuel de croissance économique de 5 %. Ce qui n'est pas mince dans un pays au taux de chômage élevé, sans parler d'un sous-emploi qui affecte quelques millions de gens.

Un optimisme serein

Il reste que la machine est lancée. L'aéroport international de Dong-Muang, près de Bangkok, a été doté d'un nouveau terminal-cargo ultra-moderne et occupant une superficie de 45 000 mètres carrés, l'équivalent de sept grands terrains de football. A la fin de l'année, l'inauguration d'un nouveau terminal passagers épargnera aux visiteurs les engorgements du terminal actuel. Les hôtels de Bangkok et de Pattaya sont déjà pratiquement complets, alors que la grande saison touristique prend fin. Pourtant, les effets de la campagne actuelle ne se feront vraiment sentir que l'hiver prochain, au retour de la saison sèche, la plus fraîche et la plus agréable dans la région.

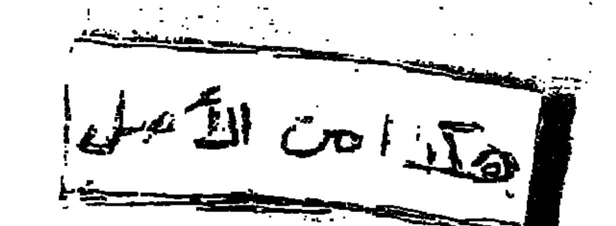
Les hôteliers ne sont pas les seuls à afficher un optimisme serein. Thai International Airways, la compagnie nationale, entend presque doubler sa flotte dans les sept années qui viennent. Cette compagnie, dont l'expansion a été continue et largement profitable depuis vingt-deux ans, projette d'acheter vingt-huit appareils d'ici à 1995, portant ainsi sa flotte à cinquante-huit appareils. Sa direction estime déjà que 1987 constituera une *« percée majeure »* sur le marché.

Les sceptiques font valoir que, de toute façon, le tourisme en Thaïlande aurait poursuivi son expansion, même sans l'effort exceptionnel de promotion en cours. Mais personne ne conteste que la campagne a pris, même si les touristes demeurent avant tout attirés par des distractions classiques, – exotisme, chaleur, sable, nourriture, shopping et sexe. A court terme, il est vrai, chacun y retrouve son compte. En attendant que de nouvelles industries orientées vers l'exportation prennent la relève – ce qui prend du temps – chaque visiteur supplémentaire, selon les estimations, entraîne une nouvelle création d'emploi.

JEAN-CLAUDE POMONTI.







هكذا من الأصل

Autour du monde en 93 images

Ancien photographe de l'agence Magnum, Marc Riboud vient de publier *Journal*, chez Denoël, recueil *ou plutôt résumé de trente-cinq ans* d'étonnements, d'enthousiasmes, de rencontres.

DU *Peintre de la tour Eiffel*, publié en 1953 dans *Life*, à la jeune femme offrant une fleur à la baïonnette des soldats devant le Pentagone, à Washington, en 1967, ce qui caractérise le style de Marc Riboud c'est un mélange de pudeur, d'équilibre distant et de fantaisie.

En trente-cinq ans de carrière, ce funambule taciturne, Lyonnais d'origine, membre de Magnum de 1953 à 1979, sans jamais céder au spectaculaire, semble avoir observé le monde entier dans son viseur. Déambulant sur la corde raide de l'actualité, loin de se conduire en « grand reporter » ou en bourlingueur intrépide, de la Chine, où il a été un des premiers Européens à pénétrer en 1957, à l'Alaska et au Mexique, ce *« coureur de longitudes »*, selon la belle expression de Claude Roy, a posé sur la frénésie de notre époque un regard clair et fraternel, magnifié par une perception assidue du détail. Célébrant la ressemblance plutôt que la différence, s'efforçant de comprendre et non de juger, c'est avec une avidité tranquille qu'il restitue la mémoire d'un geste, d'un paysage ou d'un visage. Simples, chaleureuses et belles, presque parfois intemporelles, ses images sont de courts poèmes, des condensés de sens et d'emploi où, en une fraction de seconde, se ramassent les grands et petits événements de l'histoire.

Dans sa volonté d'ignorer les frontières, comme il l'avait déjà fait pour la Chine, il vient de publier chez Denoël un album où sont abolies la chronologie et même la géographie, à la fois recueil de souvenirs et splendide raccourci de son œuvre. Faux « photo-documentaliste » par excellence, Marc Riboud a su garder intacte sa capacité d'enthousiasme, d'amour et d'étonnement. De son propre aveu, une phrase de Marcel Proust résume sans doute assez bien sa démarche : *« Le souvenir d'une certaine image n'est que le regret d'un certain instant. »*


MARC RIBOUD

Darjeeling, Inde (1956).

□ Pour quelles raisons avez-vous appelé *Journal* cet album qui résume en 93 images votre vie professionnelle ?

– Il s'agit de trente-cinq ans de ma vie de photographe. J'ai toujours eu un grand complexe de ne pas être un professionnel. Orson Welles se demandait quand le mot « professionnel » cesserait d'être considéré comme une louange. Pour moi, le plaisir, la liberté et la passion importent plus que le savoir-faire artisanal. La raison d'être d'un titre est de définir le contenu du livre. Mes photos sont un peu des notes de voyage. Je les ai prises comme on tient un carnet de bord. Un jour à Pékin, le lendemain à Paris. Et puis ce titre suggère aussi la référence au journal qu'on achète. Beaucoup de mes images ont été publiées dans les magazines et les journaux. Qu'il s'agisse du *Sunday Times*, de *Paris-Match*, *l'Express*, *Stern*, ou *Life*, ce sont eux qui m'ont permis d'exister comme photographe. Avant l'apparition de la télévision, les magazines étaient le support idéal pour découvrir des contrées inconnues comme l'Afrique, l'Inde ou le Japon. Je m'y rendais sans qu'il y ait la guerre ou la famine. Au fond, mes reportages à l'époque étaient l'équivalent des films documentaires.

» Le plus délicat dans la réalisation de cet album a été le choix des photos. Comment en sélectionner une centaine sur les quelque 10 000 films de 36 vues chacun que j'ai faits au cours de ma vie ? Le grand danger en voyage, c'est de multiplier les photos en croyant qu'il y en aura une bonne. La facilité mène à la médiocrité. Mais il y a des instants où tout converge : les gestes, les formes, le mouvement, les volumes, la lumière, l'expression. Quand on photographie, on ne dispose pas de plusieurs cordes à son arc mais on a plusieurs flèches. Photographier, c'est viser, être entièrement tendu vers un seul but. Aussi la détente procure-t-elle un plaisir extraordinaire. Quand on tire, on ignore si on a atteint la cible. On le découvre sur la planche de contact, et parfois plusieurs années après, lorsqu'on est détaché. Pour faire ce livre, qui doit beaucoup à Jean Genoud, je me suis immergé dans un monceau d'images. Je les ai réunies, triées, détaillées une à une, à la loupe. Je pourrais publier demain un tout autre livre contenant des photos totalement différentes. Le grand problème a été d'établir un ordre. Inconsciemment, chaque image influence la lecture de la suivante. Chacune d'elles résonne telle une note dans un harmonique.

□ Lorsque vous partez, dans quel esprit abordez-vous vos voyages et quelle responsabilité ressent-on à exprimer en images la vie d'un peuple, d'une civilisation qu'on découvre ?

– Longtemps on a cru que, pour exprimer la réalité, il fallait se convertir aux mœurs du pays où on allait. Pour ma part, je crois qu'il faut rester soi-même et être fidèle à sa culture. Pour voir bien, il ne faut pas se fondre dans ce qu'on regarde. C'est comme une femme, un peintre ou un écrivain, pour les comprendre, il faut les aimer en étant soi-même. Si vous devenez l'autre, vous n'avez plus besoin de le découvrir. Pour découvrir, il faut être ouvert et disponible. Voilà mon état d'esprit. Je connais des gens qui, après avoir passé quinze jours en Chine, ont écrit d'énormes volumes. Je connais aussi des gens qui y vivent depuis quinze ans, parlent chinois et connaissent si parfaitement la Chine qu'ils ne s'aventurent plus à en parler. Je me suis rendu en Chine six ou sept fois, et j'y ai passé en tout à peu près un an de ma vie.

» C'est la brièveté de mes séjours qui préserve l'innocence et la surprise. Il faut voir le monde avec *un œil d'enfant*. *Quant* à la responsabilité du photographe, il faut immédiatement la démythifier. On ne capte que des détails, on montre des fragments, des petites choses. Bien sûr, la diffusion de ces détails peut forger l'image d'un pays. Même dans le pays le plus pudique du monde, vous pouvez tomber sur une femme nue. Et celle-ci peut être la seule sur un milliard d'habitants. Trop souvent les journaux publient ce qui choque ou qui frappe, mais l'événementiel et le spectaculaire ne reflètent pas la vérité. Aussi ai-je appris à me méfier des images-symboles. Mon *Journal* est constitué de la somme des détails que j'ai vus.

□ Lorsque vous arrivez, il y a le dépaysement. Comment parvenez-vous à vous sentir à la fois étranger et en pays de connaissance ?

– Rester soi-même ne signifie pas se balader avec une canne et un nœud papillon. Il ne s'agit pas davantage de se déguiser en lama tibétain ou en touriste californien. Dans certains pays, rien que votre Leica et le prix du billet d'avion représentent des années de salaires des gens que vous photographiez. Il est difficile d'être à l'aise dans ces conditions. Par chance, je suis timide et d'un caractère plutôt distant et renfermé. A Pékin, à Abidjan ou à Mexico, je vis dehors, j'observe, j'essaie de voir ce qui se passe. Viser quelqu'un m'a toujours paru horriblement désagréable.

» A mes yeux, regarder devrait être synonyme d'échange. Mais, en photographie, la courtoisie de l'échange est niée. C'est pourquoi il faudrait à la limite photographier sans regarder les gens. Si vous regardez quelqu'un dans la rue sans lui parler, sa première réaction est : *« Vous voulez ma photo ? »* Le dépaysement existe donc. Et plus il est grand, plus on a de chances d'être surpris. En fait, en étant surpris, on est saisi par l'image que l'on voit ; c'est la photo qui vous prend et non vous qui prenez la photo.

□ Quelle est la part d'impressions, de notations personnelles par rapport aux informations, aux données objectives que vous devez rapporter ?

– Heureusement, l'objectivité totale n'existe pas. Par contre, il y a l'honnêteté. Au Bangladesh, j'ai *refusé de photographier des Bengali* torturés. Cela m'était physiquement impossible. Et de même, au Nord-Vietnam, j'ai refusé de montrer des aviateurs américains prisonniers. Je me sens incapable de violer ou d'agresser par la photographie. Pour moi, le respect de la mort, de la souffrance ou de l'intimité existe. En cela, je ne suis pas réellement un photojournaliste. Dans mon ouvrage sur le Vietnam, paru aux Etats-Unis, il n'y a pas de bombardements, ni de scènes de violence. Je n'ai pas journalistiquement « couvert », comme on dit, les horreurs de la guerre. Le pire en ce qui me concerne, c'est d'être appelé « grand reporter ». Je ne suis ni un globe-trotter, ni un baroudeur, ni un bourlingueur. Je me définis par ce que je ne suis pas, alors qu'il serait tellement plus exact de me dire simplement « photographe ».

» Cela dit, si je me refuse à photographier les extrêmes, je conçois parfaitement que la façon dont je suis ma nature ne constitue pas forcément un code moral pour les autres.

□ Comment préparez-vous matériellement vos voyages ?

– Je lis un peu, je m'informe, je repère, j'établis des contacts sur place – sans en être inondé, – et je surveille ma forme physique. C'est important. Le corps est un tout. Photographier est un geste qui correspond à un moment précis dans le temps et à un lieu *dans l'espace*. Un chirurgien de l'œil me disait que, pour opérer, tout son corps et non seulement la main doit être en forme. Un tremblement d'un millimètre peut crever la rétine. De même, si vous êtes mal dans votre peau ou votre tête, en équilibre physique instable, vous pouvez rater une photo, et une chose est sûre : on ne rattrape pas une occasion perdue. »

Propos recueillis par
PATRICK ROEGIERS.

● *Marc Riboud,* Journal, *présenté par Claude Roy, maquette de Maurice Coriat, 93 photographies, éd. Denoël, 420 F.*

● *Réédition également de Marc Riboud,* Chine, *instantanés de voyage, 102 photographies, éd. Arthaud, 140 F.*

Un caribou est mort au Labrador

FRÉTÉ pour le transport de barils de fuel, le *Viola Dee* est prêt à repartir. Venu de Makkovik, sur la côte du Labrador, le long-liner est passé par Nain et le voilà au fond du fjord de Hebron. La seule trace de vie humaine de la région est la cabine de Stuart Luttich, biologiste; c'est d'ailleurs pour son usage que la Wildlife Division de Goose Bay organise cette livraison de combustible dans le Nord – le biologiste devait entreprendre un vol en hélicoptère destiné à surveiller les mouvements des troupeaux de caribous.

A bord, Burt le capitaine, son fils Alfred et Josa l'Inuk forment l'équipage. Il y a aussi Bob qui accompagne le chargement jusqu'à Kangalasiorvik, lieu de la cache 15, et nous, les étrangers venus de France. Quatre ou cinq jours ensemble sur une coque de douze mètres de long. Dix miles à l'heure si le temps le permet. Nous longerons les Torngats, ces montagnes nues, âpres, dont le nom signifie « Esprits » en inuit; tous ses sommets n'ont pas été nommés. C'est l'un des derniers endroits de l'univers à peine exploré.

Habituellement, le *Viola Dee* pêche la morue et l'omble chevalier, espèce de truite saumonée, très recherchée. Lorsque l'eau gèle, en hiver, le bateau est placé en cale sèche; les membres de l'équipage sortent alors leurs moto-neige pour chasser ou trapper. Véritables pêcheurs-chasseurs à l'ancienne, tout leur est bon; ils passent leur temps à repérer ce qui remue dans l'immense territoire naturel qui les entoure. Le Labrador, avec une minuscule population de trente-quatre mille habitants pour 292 000 kilomètres carrés, est le parent pauvre de ce pays développé qu'est le Canada. Cela se sent quand on cohabite avec ces marins qui ne possèdent presque rien.

Pluie; mauvais temps; sur la mer ouverte, grosses vagues et début de tempête. Le bateau fait demi-tour pour se réfugier dans l'unique havre du voisinage, près d'un village abandonné. Hebron coûtait trop cher en entretien au gouvernement, il a été déserté en 1958. Nous allons le visiter en compagnie d'Alfred et de Josa.

Dans ce pays du début du monde, entre les hommes et les animaux, c'est à la vie à la mort...

Les portes de l'église morave bâtie à grands frais au siècle dernier grincent à chaque coup de vent. Sur l'îlot proche, un cimetière inuit. En hiver, impossible de creuser des tombes, on a posé des rochers sur les corps. Un caribou paît au milieu des monticules. « *Ar'k! Ar'k!* » fait Josa l'Inuk. Le cervidé répond aux appels rauques en se déplaçant calmement. Repoussé et attiré à la fois par les sons, le solitaire court de sa démarche souple. Il s'enfuit, nage vers les habitations vides. Puis il escalade la colline, son immense panache remplit l'espace. On ne voit que lui, tandis que le fjord resplendit sous un rayon de soleil inattendu. Il l'a échappé belle.

Petit, trapu, Josa Kajuq a l'œil perçant, le teint doré et tanné, une couronne de cheveux noirs parsemés de fils blancs. Quarante ans? Plus? Impossible à dire. Il porte un vieux jean râpé, jauni, huileux, assorti d'un blouson qui ne le protège guère. Quand il en a le temps, avant de prendre le canot, il enfile un coupe-vent noir bordé d'un galon rouge et vert. Lorsqu'il a froid, il glisse une veste en fourrure par-dessous. Un chapeau carré coiffe sa tête, signe qu'il va à terre pour chasser. « *Tuttuk!* » désigne Josa d'un doigt autoritaire. « *Tuttuk, c'est caribou en inuttut, ma langue.* » Quelques tuttuk cherchent à se protéger des redoutables mouches nordiques en restant immobiles sur une plaque de neige glacée.

De l'équipage, c'est lui le plus compétent pour apercevoir les phoques ou éviter les récifs. Le radar – il y en a un – ne sert que le soir ou en cas d'urgence, car il faut économiser le papier.

Josa patiente, debout. De temps à autre, il court chercher les jumelles et calcule, suppute. Rien. Le *Viola Dee* roule.

Un iceberg en forme de jonque passe près du navire. L'intérieur est turquoise vif; l'extérieur, d'un blanc nacré, éblouit comme un diamant géant, tandis qu'un arc-en-ciel pâle éclaircit les falaises basaltiques des Torngats.

Nous arrivons dans la baie de Kangalasiorvik, le nord du nord pour nous. Quinze splashs successifs retentissent : la cargaison encordée est jetée à la mer. Les bidons sont tirés par le canot puis hissés sur la plage. On croirait voir des pirates ou des trafiquants qui cachent leur trésor ou leur drogue, et non la préparation d'une expédition scientifique. « *Un baril de 205 litres de fuel arctique coûte au départ 100 dollars; transporté par bateau, il revient ici à 780 dollars; livré par avion, son prix monte à 1 000 dollars,* m'explique Bob. *C'est mieux comme ça.* »

Maintenant le vrai travail commence pour l'équipage : il s'agit de nettoyer la cale, d'y placer de la glace et de la remplir de poissons et de caribous. Facile à dire.

Josa prend les jumelles et cherche, appuyé du coude sur un vieux baril jaune et rouge amarré sur le pont. Un rocher noir nage : c'est un phoque! Il possède la fourrure parfaite pour faire des bottes. Le bateau vire de bord; trop tard, le mammifère a plongé. Six heures du soir, Josa est à l'avant, fusil entre les jambes. Son couteau, sorte de poignard dans un étui en bois renforcé de chatterton, est près de lui. Il regarde, fixe, pendant des heures.

« J'ai tué de tout... »

Arrêt pour la nuit dans le fjord de Rama. Des phoques nagent dans la baie. Des coups de feu claquent. Aucun ne les atteint. L'équipage n'a pas de chance, notre présence ne lui est pas favorable.

« *Une baleine grise!* » crie Bob avec enthousiasme. Elle souffle en sortant de l'eau pour saluer le soleil. Toujours prêt, Josa saisit son arme. Il rit en épaulant. Tous rient. La baleine est touchée, elle plonge en laissant un filet de graisse sur l'eau. « *Remonte, baleine* », supplie le capitaine. « *Vous savez, elle n'a rien senti. Sinon elle aurait tapé sur l'eau avec sa queue et serait revenue vers nous pour se venger. Tant pis. De toute façon, elle était trop grande pour qu'on puisse l'emporter* », me dit le fils du capitaine. Hier, son père m'avait confié devant une tasse de thé, dans la cambuse : « *J'ai tué de tout... de tout... ours polaire, morse, caribou, perdrix des neiges... de tout. Pour manger ou pour la peau.* »

Dernier jour à bord. Nous parvenons à Hebron. Soudain, branle-bas de combat : un caribou en vue. Le capitaine et Josa, fusils en bandoulière, sautent dans le canot, l'abandonnent à terre et filent en courant à la poursuite de leur proie. Très vite, tirs en rafale. Pendant ce temps, Alfred et Bob ancrent le *Viola Dee*. Ému et agité, le capitaine revient. Il a besoin d'aide : « *Josa got it!* » C'est un grand, un mâle. Lorsque nous abordons la grève, l'Inuk qui ramène le corps halète sous le poids. Il repart chercher la tête avec ses bois, trophée spectaculaire qu'il veut emporter. (En principe, les Inuits ne le prennent pas; Josa veut sûrement le vendre.) Maintenant, les marins transformés en bouchers s'activent. Josa a laissé son poignard à bord, il n'a que son canif. Tant pis, il fait avec.

Le sang dégouline sur les cailloux. Les quatre hommes sont silencieux, attentifs. Une boîte en plastique destinée à recevoir les quartiers est peu à peu remplie. Puis Josa la recouvre avec la peau. Le tuttuk libre et majestueux est dans son cercueil rose. L'Inuk est content. Il se lave les bras et les manches de sa chemise où le sang ne se remarque pas. D'ailleurs qu'importe, l'honneur est sauf : l'équipage n'a pas perdu la face vis-à-vis des étrangers. Hommes et fusils remontent dans le canot. Le trophée est à côté de moi; ses yeux sont déjà vitreux; je touche le velours doux et lisse des bois, il tombera plus tard.

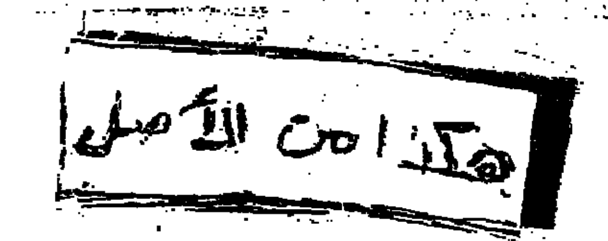
NICOLE-LISE BERNHEIM.

Repères

Le Labrador est situé à la pointe nord-est du continent nord-américain, en bordure de l'*Atlantique*. *Réseau routier* réduit à deux routes qui ne conduisent pas partout; la future Transcanadienne est cependant en voie d'achèvement.

Quelques hôtels de bon confort à *Labrador-City*, Churchill Falls, Goose Bay et dans le Sud. Guest-house à Nain. Confortables camps de chasse ou de pêche éparpillés dans la province, dont *l'un*, près de Nain, est exploité par des Inuits. Rien au nord.

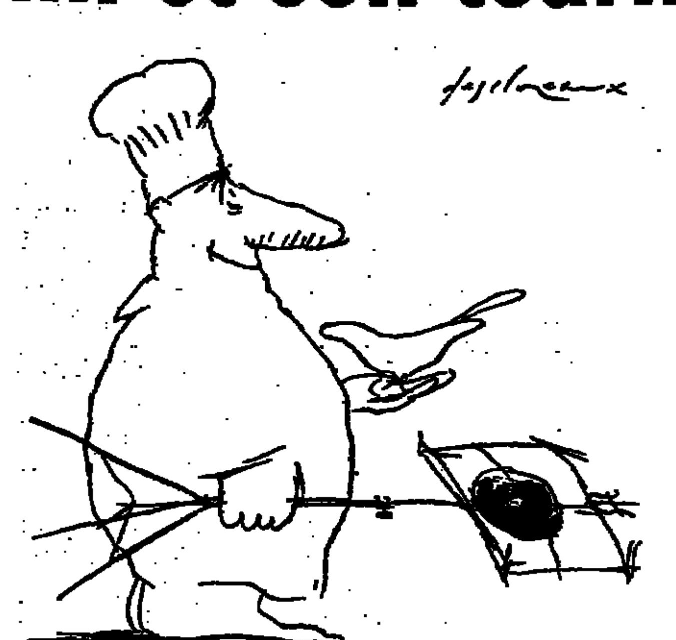
En hiver, balades en moto-neige ou en traîneaux à chiens. En été, promenades en voiture de location là où il y a des *routes*; *croisières en bateaux* de pêche (à prévoir à l'avance) ou sur le navire côtier. Visite de mines de fer à *ciel ouvert* à Labrador-City – on peut y parvenir en avion ou, depuis Sept-Iles (Québec), par le train du fer qui prend des voyageurs. A Churchill Falls, impressionnante cathédrale hydro-électrique souterraine : son énergie éclaire New-York.



هكذا من الأصل

LA TABLE

Rossini et son tournedos



JE le dis tout net : ce n'est point là ma tasse de thé, comme pourrait dire Lady Di ! Mais non plus ce plat ne me fera pas ricaner comme ces messieurs de la bouffe en dentelles. Car, ne leur en déplaise, il s'agit là d'un plat simple en même temps que riche.

Je me demande parfois si Rossini poète, ou peintre, ou romancier, ou *sculpteur plutôt que* musicien eût « agencé » de la même benoîte façon le tournedos de sa gourmandise. Peut-être pas. Il y a une musique en toute chose et dans chaque plat. Celle née de l'accord du bœuf tendre, du foie gras et des truffes parfumées, mêle les cuivres aux cordes dans une mesure éclatante et discrète à la fois (1).

En fait, le Rossini est un symbole.

D'abord, il témoigne en ceci qu'il est une des recettes les plus bafouées. Les chefs, par pudeur maladroite ou sentiment (moins pur) *de falsification, l'appauvrissent* de foie gras en purée, ou en conserve, et de râclures de truffes.

Et n'est-il point symbolique aussi que le temps du foie gras frais idéal soit celui de la truffe ? Et que les bœufs du début d'hiver, encore riches des pâturages de l'été, soient de chair supérieure ? Tout semble d'éternité conjugué pour un robuste appétit de temps froid et de fête. Ne devrait-on y sacrifier qu'une fois dans sa vie gourmande que cela serait encore raison de ne le point abâtardir de regrets et de lésinerie : beaucoup de truffes et une large tranche de foie gras, la pointe épaisse et tendre du filet, et... un grand vin pour l'accompagner. Vous pensez bordeaux, naturellement. Moi aussi. Et singulièrement de ces vieux graves rouges au ton déjà tuilé de sagesse.

Tout en vous régalant, vous discuterez sur l'origine du mot, incertaine. Faut-il croire Littré selon qui le plat, à l'origine, circulait derrière les convives ? Ou viendrait-il de la position assignée, aux Halles, aux marchandes dont les denrées n'étaient pas d'extrême fraîcheur ?

Ou encore vous raconterez à vos invités que l'auteur de *Guillaume Tell* a laissé, en un catalogue de ses œuvres inédites, trace de deux séries de fantaisies pour piano : les quatre hors-d'œuvre – les radis, les anchois, les cornichons, le beurre, – et les quatre mendiants – les figues sèches, les amandes, les noisettes, les raisins.

Ah ! que cette union musico-gourmande nous séduit de la part de celui qui, en apothéose, épousa sa cuisinière !

Le tournedos Rossini semble revenir enrichir les cartes. Je l'ai trouvé ces dernières semaines à Paris chez *Armand* (4, rue de Beaujolais), bien préparé par Jean-Pierre Ferron ; à *la Table d'Alphonse* (15, rue Lamartine), cuisiné par Bruno Drouet ; à la *Bouche Riche* (28, avenue Trudaine) ; au *Moulin* (10, rue de Vouillé), préparé par Joël Goni ; à *la Chaumière en l'Ile*, enfin (4, rue Jean-du-Bellay).

A vous de juger de celui qu'aurait préféré le maître !

LA REYNIÈRE.

(1) J'oubliais, il y a une sauce au madère. Quelle horreur ! Les sauces sont mises à l'index de nos jours. Et pourtant, sur la fin de sa vie, Brillat-Savarin songeait à modifier son axiome *« On devient cuisinier mais on naît rôtisseur »* par celui-ci, plus vrai encore : *« On devient cuisinier, on devient rôtisseur, on naît saucier » !*

ENSEIGNE

Cuisine et civilisation

SAVIEZ-VOUS que, pour Horace, le foie est le siège des passions, de l'amour sensuel et de la colère ? Que le chou préservait les Romains de l'ivresse ? Que l'abus de la vanille mène à la lassitude et à la céphalée ? Que chez les Chinois, depuis le mythe d'Aristhée la récolte du miel, matière pure, ne devrait être entreprise que hors de tout commerce charnel ? Que la cannelle de Chine enfin conférait l'immortalité ?

Nous avons appris tout cela l'autre jour en dégustant, chez Alain Senderens, un foie gras aux choux, un homard à la vanille, le canard Apicius illustrissime et une tarte aux figues et à la cannelle.

Nous fêtions la parution, chez Bordas (collection « Culture »), d'une *Histoire naturelle et morale de la nourriture,* une somme passionnante autant qu'attachante signée de Maguelonne Toussaint-Samat.

De la découverte du feu à celle du pot, en passant par le ramassage et la collecte, la chasse et les premières cultures « pensées », l'humanité, à travers la faim, a tracé les chemins de la connaissance du monde. Autour de l'aliment se sont construites les civilisations... se sont effondrées aussi sans doute. Ce chemin, l'auteur nous le fait retrouver à travers mille anecdotes, des centaines d'enseignements oubliés. Au seuil du XXIe siècle ce bilan est tout à la fois d'inquiétude et d'espérance.

Aux gastronomes de 1825, Brillat-Savarin disait les plaindre car ils ne verraient pas les découvertes de la science de l'an 2000. L'auteur me paraît bien optimiste en croyant que les *enfants d'aujourd'hui paraissent* bien décidés à ne pas « manger idiot » pour l'an 2000. L'important, sans doute, est que cette histoire de la nourriture esquissée ici de plume de maître ne se termine pas sur le mot FAIM.

En tout cas, ceux qui ont soif de connaissance, ceux qui cherchent sujet de discussion autour d'un plat millésimé 1987, se régaleront de cet ouvrage.

L. R.

MIETTES

● *Aux éditions Hologramme : Il n'est bon bec...,* un très bel ouvrage magnifiquement illustré, sélection de Henry Viard (75 restaurants de Paris-banlieue et leurs recettes). Le choix de cet excellent chroniqueur peut prêter à discussion (certains n'ont-ils pas été choisis en fonction de critères autres que gourmands ?). On aurait aimé, aussi, que les noms des personnages photographiés soient indiqués. Enfin signalons que le *Villars Palace* qui y figure est fermé et que, de toute façon, le cuisinier photographié n'y était plus depuis une année. Ce n'est certes pas l'ami Henry le responsable, et ses textes sont pleins de saveur, de sagesse et, tel, le livre est à mettre en bibliothèque.

● *Pour le centenaire de l'Académie culinaire,* Serge Santucci et J.-C. Ammann, graveurs, ont réalisé entre autres une médaille dédiée à Joseph Favre, auteur du *Grand dictionnaire de cuisine.* A quand une médaille en hommage à Édouard Nignon ?

● *Deux lecteurs* : l'un très content d'un restaurant vietnamien, le *Lac Hong* (à Guyancourt. Tél. : 30-44-03-71) et l'autre furieux tant du comportement du personnel que du mauvais café du *Buffet Paris-Est* (compté 8,50 F, s'il vous plaît !) Et lorsque l'on fait remarquer au garçon que ce café est exécrable, on n'obtient pour toute réponse qu'un *« C'est pas nouveau ! »* désabusé.

● *Catalogue Nicolas* de leurs « fines et grandissimes bouteilles » *(sic).* Et je lis ceci : *« Les bordeaux rouges doivent être bus à la température de la pièce. »* Alors, dans une salle à manger où il fait de 20 à 22 degrés, il convient, selon Nicolas, de boire le vin chaud du soldat ? Nectar, tu déraille s!

● *Le Petit Comme chez soi* (Marabout), vient de paraître : recettes originales de Pierre Wynants du célèbre restaurant à cette enseigne, à Bruxelles ; *la Cuisine traditionnelle,* de Jean Ducloux (Solar), le remarquable et tonitruant cuisinier de Tournus (restaurant Greuze), de loin le meilleur de *Saône-et-Loire et qui vient d'inaugurer,* voisinant, un charmant petit hôtel. Belle occasion d'aller découvrir sur place ces recettes lues avec appétit dans son livre. Enfin du bon Paul Vincent, chez Arthaud, *les Jardins du ciel,* un petit calendrier gourmand des plantes cultivables en altitude. La tanaisie par exemple, dont les Anglais aromatisent leurs puddings, et c'est à l'eau de tanaisie qu'est né le premier baba, créé par Stanislas Leczinski (et non au *rhum !*).

● *M. Bonin* quitte les cuisines du Crillon. Certains assurent que ce n'est pas une perte, mais d'autres feront remarquer que c'est Bonin qui avait fait gagner une étoile à la maison. Alors ?

● *Les œufs pochés* et la cuisine anglaise ! A la suite de mon « Autour d'un plat », M. John Harris me précise que, pour les œufs pochés *sur* le haddock, il faut pocher ceux-ci dans le lait de cuisson du poisson. Le lait de cuisson, *haddock milk,* devient alors le régal des chats gastronomes, ajoute-t-il.

L. R.

JEUX

échecs

Nº 1219

UNE IDÉE TACTIQUE

(Tournoi international de Reykjavik, 1987)

Blancs : N. SHORT

Noirs : L. LJUBOEVIC

Défense Sicilienne.

1. é4	ç5	16. Fh3 (é)	Cé5
2. Cf3	d6	17. Dé1 (f)	Cç4 (g)
3. d4	çxd4	18. f4	Cxé3
4. Cxd4	Cf6	19. Dxé3	Da5 (h)
5. Cç3	a6	20. Rb1	dxé4 (i)
6. Fé3	é6	21. Cxé6! (j)	Tf-é8 (k)
7. f3 (a)	Fé7	22. h5! (l)	Fd8 (m)
8. Dd2	b5 (b)	23. Td7! (n)	Fç6
9. g4	Fb7	24. Dd4! (o)	Ff6 (p)
10. 0-0-0	0-0	25. gxf6	Fxd7
11. h4	Cç6	26. Dxd7	Db6 (q)
12. Cxç6	Fxç6	27. Cxg7	Té-d8
13. g5	Cd7	28. Dg4 (r)	Rh8 (s)
14. Cé2 (ç)	d5 (d)	29. Cé8!	abandon
15. Cd4	Fb7		

NOTES

a) L'entreprenante école anglaise s'est *intéressée depuis trois ans à répondre*, face au « système Nadjorf », par la formation Fé3 - f3 - Dd2 - 0-0-0 - g4, bien connue dans la lutte anti-Dragon. Nunn, Chandler et Short n'hésitent pas à faire appel à cette variante dans les tournois les plus importants.

b) Ou 8..., Cç6 ; 9. g4, 0-0 ; 10. 0-0-0, Cxd4 ; 11. Fxd4, b5 ; 12. g5, Cd7 ; 13. h4, b4 ; 14. Ca4, Da5 ; 15. b3, Cç5 ; 16. Fxç5 et les Blancs sont mieux (Inkiov - Vera, Varna, 1986). Ou 8..., 0-0 ; 9. 0-0-0, Cç6 ; 10. g4, Cxd4 ; 11. Dxd4, b5 ; 12. é5, dxé5 ; 13. Dxé5 (Nunn - Polugaievsky, Londres, 1986).

ç) Après 14. h5, Té8 ; 15. g6!, fxg6 ; 16. hxg6, hxg6 ; 17. Dg2!, b4 (si 17..., *Cf8 ; 18. é5! menaçant Fd3)* ; 18. Fç4, Cf8 ; 19. Cd5!, Fb5 ; 20. Fb3, a5 ; 21. Fb6!, Dç8 ; 22. Dh3 les Blancs ont un net avantage (Halifman-Loginov, Borzomi, 1984). Il semble que 14. h5 donne souvent aux Blancs une claire initiative : par exemple, si 14..., Cé5 ; 15. f4 (et non 15. Dg2, b4 ; 16. Cé2, Cç4 et les Noirs sont mieux), Cg4 (si 15..., b4 ; 16. Cd5!, éxd5 ; 17. éxd5 ––– *et non 17. fxé5, Da5! ; 18. éxd5,* Dxa2 ; 19. Dd4 avec des complications obscures –––, Da5 ; 18. Rb1, Cf3 ; 19. *Dd3, Fb5* ; 20. *Dé4,* Fxf1 ; 21. Thxf1, Fxg5 ; 22. fxg5, Cé5 ; 23. h6!) ; 16. Tg1! bien supérieur à 16. Fh3 joué dans la partie Barbulescu-Browne, 1984. Ici, les Blancs optent pour une autre idée : le retrait du C-D avant l'avance b5-b4, ce qui interdit la sortie de la D ennemie en a5 tout en préparant le saut du C en d4.

d) Ce dégagement, qui est souvent pour les Noirs un moyen d'égaliser les forces en jeu, ouvre, en outre, la diagonale f8-a3 au F-R.

é) L'échange 16. éxd5, Fxd5 est favorable aux Noirs. Le grand maître anglais envisage l'idée tactique 16..., dxé4 ; 17. Cxé6, fxé6 ; 18. Fxé6+, Rh8 ; 19. Dxd7.

f) 17. f4 semble plus simple : 17..., Cç4 ; 18. Dé1 sans craindre 18..., dxé4 à cause de 19. Cxé6.

g) Sans aucun doute une imprécision. 17..., Fç5 est plus actif, même si les *Noirs* doivent encore jouer avec beaucoup de circonspection.

h) Après 19..., Db6 ; 20. é5 les Blancs sont nettement mieux, l'attaque se poursuivant facilement par f4-f5 tandis que les Noirs ont bien du mal à trouver un plan satisfaisant et à activer leur F-D. Cependant, la D noire gagne un temps en menaçant le pion a2 et quitte ainsi le clouage de la Td1.

i) 20..., Fç5 était encore nécessaire.

j) Finalement l'idée tactique du sacrifice du C sur é6 est exécutée de manière inattendue.

k) Les Noirs refusent le don, peut-être à tort, car, après 21..., fxé6 ; 22. Fxé6+, Rh8 ; 23. Td7, Fç8 ; 24. Txé7, Db4! ; 25. Da3 il n'y a rien de mieux pour les Blancs, Dxa3 ; 26. bxa3, *Fxé6 ; 27. Txé6, Txf4 ; 28. h5 les Blancs* doivent démontrer qu'ils ont les meilleures perspectives.

l) Sacrifiant à nouveau le C.

m) Il est bien vrai maintenant que l'acceptation 22..., fxé6 donnerait aux *Blancs* une attaque *irrésistible* après 23. Fxé6+, Rh8 ; 24. h6! Cependant, la défense 22..., Ff8 était indispensable.

n) Laissant pour la troisième fois le C en prise.

o) Menaçant mat.

p) Le seul coup. Si 24..., Txé6 ; 25. Fxé6, Fxd7 ; 26. Dxd7 et les Blancs gagnent : 26..., Fb6 ; 27. Dxf7+, Rh8 ; 28. h6, Fd4 ; 29. g6!

q) Si 26..., fxé6 ; 27. Dxg7 mat et si 26..., Txé6 ; 27. Fxé6.

r) Menace mat par 29. Cé6+, Rh8 ; 30. Dg7.

s) La fuite ne pare rien.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1218

P. V. DUBININE (1938)

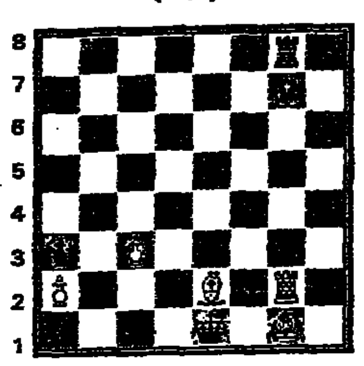
(Blancs : Rh3, Dd8, Cé6, Pf2 et h2. Noir : Rf7, Db7, Cç5, Ph7, g6, f5.)

Première remarque : si 1. Cxç5?, Df3+ ; 2. Rh4, Dg4 mat. 1. Cg5+, Rg7 ; 2. Dd4+, Rh6 (si 2..., Rg8 ; 3. Dxç5 et la case f3 est défendue par le C ; si 3..., h6 ; 4. Dç4+, Rf8 ; 5. Cé6+, Ré7 ; 6. Dç7+, Dxç7 ; 7. Cxç7 ou bien 5..., Ré8 ; 6. Dd5!) ; 3. Dh4+, Rg7 ; 4. Dxh7+, Rf6 (si 4..., Rf8 ; 5. Dh8+, Ré7 ; 6. Dé5+ suiv. de 7. Dxç5) ; 5. Dh8+, Dg7 (si 5..., Rxg5 ; 6. Dh4 mat et si 5..., Ré7 ; 6. Dé5+ suivi de *7. Dxç5*) ; 6. Dd8+, Dé7 (si 6..., Ré5 ; 7. f4+, Rxf4 ; 8. Dd2 mat) 7. Dd4+, Dé5 (si 7..., Rxg5 ; 8. Dh4 mat) ; 8. Ch7+, Ré6 ; 9. Cf8+, Rf6 ; 10. Dxç5!, Df4 (si 10..., Dxç5 ; 11. Cd7+ et 12. Cxç5) ; 11. Dé7+!, Rxé7 ; 12. Cxg6+ et 13. Cxf4.

Une étude riche, comprenant des gains de C, de D, des mats, des manœuvres en étoile de la D (d4-h4-h7-h8-d8-d4-ç5-é7) ainsi qu'un joli parcours du C blanc (g5-h7-f8-g6).

ÉTUDE Nº 1219

N. ROSSOLIMO (1930)



BLANCS (5) : Rg1, Tg2, Fé2, Pa2, ç3.

NOIRS (4) : *Ré1, Tg8, Fg7, Pa3.*

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

Nº 1217

UN CHELEM MIRACULEUX

Ce chelem a été joué il y a deux ans au *cours d'une partie libre* à Paris au Bridge Club de l'Etoile. Il n'aurait pas dû être déclaré et il a été miracu*leusement réussi.*

Nord : ♠ V 9 6 — ♡ A R 9 8 — ◇ A V — ♣ D 8 7 3

Ouest : ♠ D 5 4 3 — ♡ 7 — ◇ D 10 8 6 4 — ♣ R 9 2

Est : ♠ A 10 7 — ♡ 4 — ◇ R 9 7 5 3 2 — ♣ V 10 6

Sud : ♠ R 8 2 — ♡ D V 10 6 5 3 2 — ◇ — — ♣ A 5 4

Ann. : O. donn. E.-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
passe	1 SA	passe	3 ♡
passe	4 ♡	passe	6 ♡

Ouest ayant cru bon d'entamer le 2 de Trefle (au lieu de l'attaque moins dangereuse du 6 de Carreau), *comment Adar, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ? Que fallait-il espérer pour faire douze levées ?

Réponse :

Comment ne perdre aucun Trèfle et ne donner qu'un Pique ? Il fallait que le Roi de Trèfle et l'As de Pique soient bien placés, mais il fallait également un partage 3-3 à Trèfle ou A D de Pique secs en Est !

En tout cas le déclarant a saisi sa chance au vol : il a fourni *la Dame de Trèfle* qui a fait la levée, puis il a tiré l'As de Cœur, l'As de Carreau (pour la défausse d'un Trèfle) et l'As de Trèfle. Ensuite il est remonté au mort à l'atout pour couper le 7 de Trèfle et *affranchir le 8 de Trèfle.* Enfin il est retourné en Nord grâce au 8 de Cœur (pour jeter un Pique sur le 8 de Trèfle), et il a joué *le 6 de Pique* afin de faire le Roi de Pique.

Si le déclarant, après avoir coupé le troisième Trèfle, constate que cette couleur n'est pas partagée, il lui restera la maigre ressource de trouver As, Dame de Pique secs en Est afin de faire deux levées à Pique. Un chelem dont les chances de réussite étaient d'environ 1 sur 10 !

Le bon, l'expert et le champion

Cette donne publiée par le champion américain Mike Lawrence est un excellent test pour mettre votre force à l'épreuve. Cachez les mains adverses et mettez-vous en Sud pour jouer le coup. Ensuite, quand vous *regarderez les quatre jeux, vous saurez* peut-être si vous êtes un bon joueur, un expert ou un champion.

Nord : ♠ 10 7 6 — ♡ D 10 8 — ◇ R 6 4 — ♣ A 7 5 3

Ouest : ♠ A D 5 2 — ♡ 5 3 7 — ◇ 5 3 — ♣ D V 10 9

Est : ♠ R V 9 — ♡ 7 6 — ◇ V 10 9 7 — ♣ R 8 6 2

Sud : ♠ 8 4 3 — ♡ A R V 9 4 — ◇ A D 8 2 — ♣ 4

Ann. : S. donn. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♡	passe	2 ♡	passe
3 ◇	passe	4 ♡	passe...

Ouest ayant entamé la Dame de Trèfle, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères.

L'annonce de « 3 Carreaux » est en principe une enchère d'essai qui demande au partenaire de dire « 4 Cœurs » s'il a un singleton ou un doubleton ou un gros honneur à Carreau avec une force à côté (par exemple un As). Pour cette raison Nord a *sauté* à *« 4 Cœurs »*. Il aurait pu également dire « 4 Trèfles », ce qui équivaut à dire « 4 Cœurs », mais en montrant l'As de Trèfle.

Carte manquante

Lorsqu'on s'aperçoit qu'une carte manque au cours du jeu, celle-ci « doit être dûment cherchée » et la donne ne peut être annulée que si cette carte n'a pu être retrouvée (parce que par exemple le jeu serait incomplet). Mais, dès que la carte a pu être retrouvée, celui à qui elle *appartenait en est responsable et la donne est alors parfaitement valable.*

Ajoutons que, dans certains cas, le fait de n'avoir pas fourni cette carte quand la couleur a été jouée peut constituer une... renonce (sauf bien entendu si la carte a été retrouvée dans un pli antérieur où il y avait cinq cartes au lieu de quatre car les quatre joueurs sont alors responsables).

Bien entendu, s'il y a *14 cartes dans une main et 12 dans une autre main,* la donne est toujours annulée.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

Nº 297

INHIBITION

Championnat du monde

Novembre-décembre 1986 (Groningen)

Blancs : Van Der Wal (Pays-Bas)
Noirs : Korenewski (URSS)

1. 35-30	20-25 (a)	21. 33-28	9-14
2. 40-35 (b)	15-20 (c)	22. 39-33	14-20
3. 45-40	20-24	23. 41-36	4-9
4. 33-29	24×33	24. 44-39	20-24
5. 38×29	10-15 (d)	25. 29×20	15×24! (i)
6. 50-45	5-10	26. 27-22	18×27
7. 42-38	16-21 (e)	27. 31×22	10-14
8. 39-33	21-27	28. 42-37	11-16
9. 32×21* (f)	17×26	29. 22×11	6×17
10. 44-39	11-17	30. 28-22 (j)	17×28
11. 47-42	7-11	31. 33×22	12-18
12. 31-27	17-22! (g)	32. 37-31	18×27
13. 49-44	22×31	33. 31×22	7-11
14. 36×27	12-17	34. 38-33	11-17! (k)
15. 37-31	26×37	35. 22×11	16×7
16. 42×31	1-7	36. 33-28	13-18
17. 41-37	8-12	37. 39-33	18-22 (l)
18. 37-32	3-8	38. 28×17	23-29
19. 46-41	19-23!	39. 34×23	19×48
20. 48-42 (h)	14-19	40. abandon (m)	

NOTES

a) Réplique d'enchaînement naturelle suscitée par les Blancs qui s'orientent fréquemment vers des débuts orageux sur leur flanc droit [Vernin-Cazemier, Genève, mai 1986, *R. Koop-J. Smink, le Monde* du *17 mai* 1986, Aalten-docteur Goudt, Utrecht, avril 1986, Hoogterp-Grotenhuis, Dokkum, *novembre 1985*, O. Beljaewa-Sadowskaja, *le Monde* du 28 juillet 1984].

Sur la réplique 1. ... (17-21), René Blanc, en 1956, amena un brillant gain de pion pour les Noirs : 2. 30-25 (12-17) ; 3. 34-30 (7-12) ; 4. 30-24 (19×30) ; 5. 25×34 (1-7) ; 6. 31-26 (18-23) ; 7. 36-31 (12-18) ; 8. 41-36 (14-19) ; 9. 47-41 (10-14) ; 10. 33-29 (7-12) ; 11. 31-27 (5-10) ; 12. 39-33 (19-24) ; 13. 44-39, René Blanc força alors le + 1 : 13. ... (23-28) ! ; 14. 32×23* (21-32) ; 15. 37×28, a1 (24-30 !) ; 16. 34×25 (20-24) ! ; 17. 29×20 (18×29) ! ; 18. 33×24 (17-21) ; *19. 26×17 (11×35)* ! rafle quatre pions sur ce joli mécanisme en 7 temps.

a1) 15. 38×27 (20-25) ; 16. 29×20 (18×47), dame, +.

b) Ou 2. 33-29 (16-21) ; 3. 31-26 (11-16) ; 4. 37-31 (7-11) ; 5. 31-27 (15-20) ; 6. 40-35 (10-15) ; 7. 44-40 (1-7) ; 8. 50-44 (18-22), etc. [Aalten-docteur Goudt, Utrecht, avril 1986].

c) Le maître international suisse Cazemier privilégie, comme dans sa partie contre le grand maître néerlandais Vernin, *en mai 1986* à Genève, 2. ... (14-20) ; 3. 45-40 (19-23) ; 4. 32-28 (23×32) ; 5. 37×28, etc., à partir de *cette orientation toute différente* du début.

d) A ne pas négliger aussi : 5. ... (17-22) ; *6. 39-33 (11-17)* ; 7. 44-39 (6-11) ; 8. 30-24 (19×30) ; 9. 35×24 (22-27) ; 10. 31×22 (18×38) ; 11. 43×32, etc. [Hoogterp-Grotenhuis, Dokkum, novembre 1985].

e) 7. ... (14-20) est évidemment interdit.

f) Forcé.

g) Accentue la pression sur l'aile gauche et l'affaiblit numériquement.

h) Le déséquilibre structurel des Blancs, insolite à ce haut niveau, marque la montée du désir de victoire chez le GMI soviétique, qui a écarté déjà la perspective de la nulle.

i) Prenant l'aile droite en tenaille.

j) Sans doute pour plonger les Noirs dans *la* perplexité et compenser *ainsi* dans une certaine mesure le déséquilibre structurel.

k) Le laminage de l'aile gauche des Blancs, en état d'inhibition.

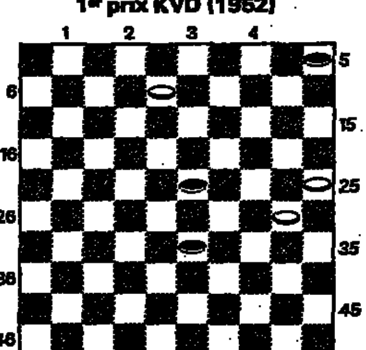
l) Les Noirs jouent sur le velours.

m) Car après 30×10 (9-14) ; 10×19 (8-12) ; 17×8 (2×24), +.

● Pour obtenir la liste des principaux ouvrages didactiques et recueils en langue française, les lecteurs peuvent s'adresser directement à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas. Sur demande sont joints gracieusement deux opuscules conçus par la FFJD pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation.

Problème M. BONNARD

1er prix KVD (1952)



Les Blancs jouent et gagnent.

● Une œuvre d'art d'une très haute complexité, difficilement accessible aux spécialistes sans le recours à la solution.

● SOLUTION : 8-3!! [Le ton est donné à froid] : (23-28, a, b, c, d) 3-17! (5-10, e) 25-20! (10-14, f) 20×9 (28-32) 17×39! (32-37) 9-4!! [autre merveilleuse pointe] (37-42, g) 4-15 (42-48) 39-34 (48-37...) 15-42 (37×48) 30-25 (48×30) 25×34!, +.

a) (5-10) 3-20! (33-39) 20-14 (10×19) 30-24 (19×30) 25×43!, etc., + par opposition.

b) (23-29) 30-24! (29×20) 25×14 (5-10*) 14×5 (33-39) 3-17 (39-43) 17-39 (43×34) 5-28, +.

c) (33-39) 3-12!! (23-28) 12-23!! [à nouveau sur les cimes des finesses] (28×19) 30-24 (19×30) 25×43!, etc., + par opposition.

d) (33-38) 3-20! (38-43) 20-29 (23×34) 30×48, +.

e) (28-32) 17×39 (32-37) 39-28! (37-42) 25-20!! (5-10, le plus fort) 28×5 (42-47, e1) 30-24 (47-36) 5-41 (36×47) 20-15 (47×20) 15×24!, + sur cette autre variante où une dame noire n'a pas d'issue.

e1) (42-48) [les Noirs dament à 48 dans cette sous-variante] 5-14 (48×25) 14-3 (25×14...) 3×...!, +.

f) (10-15) 30-24 !! (28-32) 17×39 (32-37) 39-33!! (37-41) 33-28! (41-47*) 28-10 (15×4) 20-15 (47×20) 15×24!, etc., + par opposition sur cette autre variante de collection et très instructive avec la présence d'une dame noire sur le tableau de chasse des Blancs.

g) (37-41) 39-28! (41-47*) 4-15 (47-36) 28-41 (36×47) 30-24 (47×20) *15×...!*, +.

Ce fut l'un des labyrinthes de prestige du maître international Marcel Bonnard.

JEAN CHAZE.

mots croisés

Nº 448

Horizontalement

I. Plaisent à VGE. – II. Presse. Ce n'est pas une personne bien. – III. Il n'aime pas. Aimer. – IV. Prend à la gorge. Donnent de la flamme. – V. Avec lui, on ne pense qu'à prendre la fuite. S'il lit comme ça ! – VI. Certains tiennent de naissance. Bien doux, en un sens. – VII. Saint. Peut se relever. Ils peuvent trotter, ou on peut y voler. – VIII. Adouci. Qu'il possède en un sens. – IX. Arrivera. En règle. X. Radeau. Fleuve. Joint l'utile à l'agréable. – XI. On nous en abreuve de plus en plus.

Verticalement

1. Sont à fuir. – 2. Pour *la consultation.* Fit de charmantes vocalises. – 3. Il ne sait rien. Un saut cul par-dessus tête. – 4. *Fait partie du vaste monde.* Pour un point de vue. – 5. Fis un malheur. – 6. Sert. En haut de la page, ce ne sont *jamais eux qui commencent.* – 7. Dans le verbe. Font briller. – 8. Bonne pour l'écolo. Il en manque une. – 9. Désor*donné bien que possessif.* Pour un départ. – 10. Bouclait. A eu des possibilités. – 11. Au pressing. – 12. Encas*trent.*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II					■							
III							■					
IV				■								
V		■							■			
VI						■						
VII			■					■				
VIII									■			
IX										■		
X				■					■			
XI												

SOLUTION DU Nº 447

Horizontalement

I. Instituteurs. – II. Nourris. Trio. – III. Craies. Décru. – IV. Emis. Omettes. – V. Ne. Tenace. NS. – VI. Pointa. Oti. – VII. Issu. Iéna. – VIII. Aconier. Léon. – IX. Io. Etrivière. – X. Rosti. Embuée. – XI. Epistolaires.

Verticalement

1. Incendiaire. – 2. Norme. Scoop. – 3. Susi. Pso. Si. – 4. Tristounets. – 5. Ire. Ei. Itit. – 6. Tisonnier. – 7. Us. Matériel. – 8. Décan. Vma. – 9. Etêté. Alibi. – 10. Urct. Eeur. – 11. Rirent. Orée. – 12. Soussignées.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

Nº 448

Horizontalement

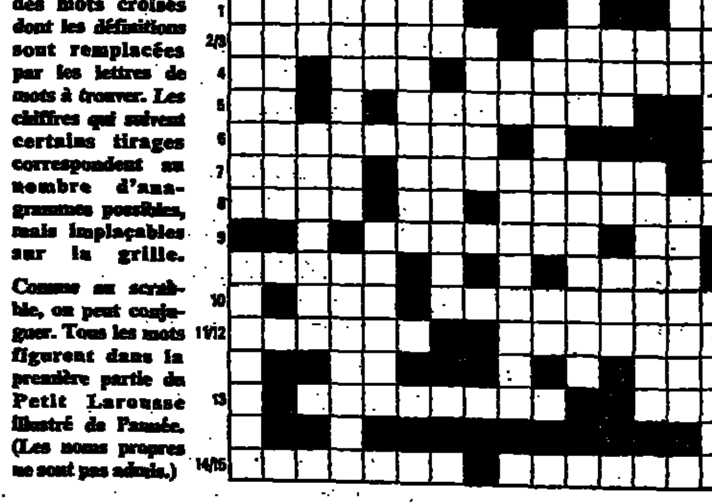
1. ACEILOP. – 2. ACDELNOS (+ 2). – 3. AIILSV. – 4. AEEFINTX. – *5. EIILLST.* – *6. BEEIIQRU.* – 7. EEIPRRSU (+ 1). – 8. EEINSUX. – 9. AAELNTT (+ 2). – 10. BEELNOSSS. – *11. DEIRSS (+ 1).* – 12. AANOTTU. – 13. ABEEIKLT. – 14. AAGIOTT. – 15. EEIMNRS

Verticalement

16. ACEINOR (+ 1). – 17. AADNORT (+ 1). – 18. BEEILNP. – 19. AEEELSV. – 20. ABCEMRS (+ 1). – 21. AAGIIRT. – 22. AAKNOR. – 23. EILOQRTU. – 24. ILLNPUU. – 25. ABNORTUU. – 26. AEINTTT (+ 2). – 27. AEEGIIS. – 28. ACENRSTU (+ 3). – 29. AEIIMNX. – 30. EEILLOS (+ 1). – 31. AESSST (+ 1).

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. *Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.*

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



SOLUTION DU Nº 447

1. CANCALE. – 2. GOELAND. – 3. SPORTIF (*PROFITS*). – 4. BASIDES, organe de reproduction des champignons (ABSIDES, BIDASSE). – 5. SCABREUX. – 6. SPOLIE (PLOIES, POLIES, POILES). – 7. ANXIETE. – 8. DESIREE (SIDEREE, DIERESE). – 9. RECESSIF. – 10. MAORIES (ARMOISE, MOISERA, ORMAIES). – 11. OGRESSE. – 12. IRISAIT. – 13. RELATER (ALERTER, ALTERER, RATELER). – 14. VICTIME. – 15. VENIMEUX. – 16. STERNES, hirondelle de mer (RESSENT). – 17. CABESTAN (BACANTES). – 18. MORAVE. – 19. CANETAGE, enroulage de fil sur canette (ENCAGEAT). – 20. NASEAUX. – 21. ORLONS. – 22. ALDERMEN, magistrats anglais. – 23. ISTHME. – 24. ESSEULER. – 25. SEREUX. – 26. ADHESIVE. – 27. ORGASME. – 28. ETOUPES (POUTSEE). – 29. EPICENE, nom désignant le mâle ou la femelle (EPINCEE). – 30. INSISTE. – 31. AFFALER. – 32. INIMITIE. – 33. DEGREVE.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

هكذا من الأصل

EXPOSITION

Domela au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

Un géomètre baroque

Une vie entre peinture et sculpture au service de l'abstraction, avec la courbe en liberté surveillée pour maître.

César Domela a quatre-vingt-sept ans cette année, et derrière lui soixante-cinq ans d'abstraction sans tache. Une abstraction qui a pris forme dans la plus austère des disciplines : la construction néo-plastique, entre Mondrian et Van Doesburg, rencontrés à Paris en 1924.

Fils d'ancien pasteur luthérien devenu l'un des plus célèbres leaders du mouvement anarcho-syndicaliste néerlandais, le jeune artiste, passé en un rien de temps à la peinture non objective, en avait sûrement assez d'un père comme le sien pour ne pas s'en inventer un autre. Aussi prit-il la tangente et, refusant dogme et dictature de l'angle droit, alla-t-il du côté des diagonales, puis du cercle, puis du tableau-relief à base de matériaux divers, voir ce qui pouvait bien se passer, avant de jouer librement de la courbe, de la contre-courbe, du nœud, de la boucle et de l'arabesque.

Mais cela sans jamais pour autant, même sur le tard, perdre de vue les grands principes d'équilibre, d'ordre et de clarté adoptés au temps des pionniers du Stijl, du constructivisme et de toutes les forces vives de l'abstraction sûres alors d'œuvrer pour le bien de chacun et de tous, ne l'oublions pas.

« Pour ma part, je souhaiterais que mes tableaux-objets soient dans leur structure l'expression exacte et absolue de la réalité intérieure qui les ont motivés. Leur sens profond que je voudrais transmettre est repos en soi, et je souhaite qu'ils soient la représentation d'une certitude et d'un savoir qui emplit l'âme et reflète un ordre strict », dira l'artiste en 1954.

Domela, dont l'aventure plastique se déroule dans les années 20, de préférence à Berlin, où ses mauvaises fréquentations – celles des anciens de Dada notamment – l'aident à sortir des règles strictes de la géométrie, où il pratique la photographie, le photomontage et la recherche typographique, est venu se fixer à Paris en 1933 et n'en a plus bougé. Ce que l'on ne sait peut-être pas, étant donné le silence de nos musées sur son œuvre, jusqu'à cette rétrospective organisée par le Musée d'art moderne de la Ville de Paris et le musée de Grenoble (1).


César Domela : Relief de 1934

Un silence auquel Domela avait dû s'habituer pour avoir partagé avec d'autres, et non des moindres – on peut citer son ami Kandinsky – les heurs et malheurs de l'abstraction en France, en particulier dans ses développements les plus construits ; dans l'entre-deux-guerres, où elle n'a jamais occupé le devant de la scène malgré l'effervescence des groupes d'artistes réunis autour de Cercle et Carré ou d'Abstraction-Création ; encore moins pendant la guerre où les artistes ont dû travailler dans une quasi-clandestinité ; et toujours pas vraiment après la guerre, la vague informelle et lyrique l'ayant largement débordée.

A ces réticences à l'égard des géomètres, dans le cas de Domela il faudrait ajouter plus tard celles de puristes, qui ont vu dans son œuvre une dégradation de la forme dans le décoratif, et son épuisement dans quelque chose qu'on pourrait rattacher au style paquebot. S'il en était ainsi, cela ne déplairait pas forcément aujourd'hui. Mais il en va autrement dans la plupart des œuvres. Le champion des reliefs sophistiqués aux mélanges bien dosés de bois rares, de peaux de requin et de phoque, de cuirs, de cuivre, de laiton, de plexiglas, de verre, de matières plastiques..., sait si bien travailler ses matériaux, les plier aux impératifs de composition, qu'il les délivre de leur poids de réalité, de toute idée de toc ou de faux luxe.

L'exposition est belle, le choix des œuvres excellent, et si devoir en remonter le cours gêne un peu, cela permet de les conjuguer au présent, parmi celles des nouvelles générations qui préfèrent travailler avec un compas dans l'œil plutôt que de balancer leurs cauchemars à bout de bras. La roue tourne.

Au fil du parcours, soutenu d'ailleurs par un catalogue très bien documenté, dont la maquette a été conçue par Domela lui-même, on verra des compositions à verser au domaine de la musique, ou de la grande écriture inspirée de la calligraphie chinoise ou arabe, ou de l'entrelacs irlandais ; on trouvera de secrètes connivences avec Arp, notamment dans les floraisons organiques des courbes ; on restera bouche bée devant tel relief de 1937 d'un baroquisme outré, tant ce que fait l'Américain Franck Stella y ressemble, et encore plus devant les premiers reliefs, qui sont les plus beaux. Pour finir sur des documents, des photomontages et des témoignages d'admiration de peintres, celui du jeune Nicolas de Staël par exemple. Domela a compté et compte toujours : Armleder, une des nouvelles coqueluches de la scène internationale, lui rendra hommage pour l'exposition de Grenoble, cet été.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Musée d'art moderne de la Ville de Paris, jusqu'au 10 mai. Puis musée de Grenoble, du 4 juin au 2 septembre. Catalogue : 200 francs (il vaut bien son prix).

(1) Commissaire : Marie-Odile Briot, avec le concours de Serge Lemoine.

THÉATRE

« Roulette d'escrocs » à l'Atalante

Les faux-semblants

Un nouvel auteur vient d'Allemagne, Harald Mueller, avec un langage truculent et une vision amère du monde.

La lutte des sexes est un thème inépuisable. On confronte un homme et une femme. Il en résulte un meurtre au moins, une guerre parfois, et, malgré tout, de temps en temps, « ils furent heureux et eurent beaucoup d'enfants ». Mais là, dans cette brasserie faussement bon genre, sous le regard du barman qui compte les coups (Dimitri Radochevitch), se passe une drôle d'embrouille entre une femme pas vraiment distinguée (Agathe Alexis) qui raccole par petites annonces matrimoniales des gogos à qui elle place des assurances vie, et *un gros mangeur cynique* (Jean-Pierre Bagot), spécialisé de la vente immobilière bidon.

Dans *Roulette d'escrocs*, de Harald Mueller, le combat est à la mesure des personnages, marginaux miteux, accrochés aux faux-semblants de la respectabilité. Ils ont sans doute connu les vrais pavillons, les vraies familles, ils n'en ont gardé que l'emballage, certaines habitudes, un langage. Inadaptés à leur situation, ils se sont construits autour de la magouille et du mensonge. Ils essaient de se jeter de la poudre aux yeux, mais se ressemblent trop pour se duper vraiment.

En courtes séquences fermées sur elles-mêmes, sortes de rounds dérisoires, l'auteur crée un suspense à *répétition* : qui va berner l'autre, et comment ? A chaque round, à chaque peau de banane se dévoile quelque chose d'eux-mêmes et leur pauvreté désespérée apparaît, mais aussi leur formidable capacité de survie. Les acteurs jouent la vulgarité truculente de leurs personnages, et leur drame va de soi, lisible dans les péripéties de l'affrontement.

Le spectacle – coproduit par le CDC de Boulogne-sur-Mer et le Théâtre de Cergy-Pontoise, – mis en scène avec une sèche rigueur par Alain Barsacq et Agathe Alexis, est franchement gai, solide, et il a en plus le mérite de faire connaître, à travers l'adaptation de Philippe Ivernel, Harald Mueller, géant aux cheveux gris né en Prusse orientale, élevé dans un village près de Hambourg. Il vit isolé dans une île près du Danemark et Heiner Müller dit de lui qu'il *« refuse le sommeil de la beauté, la complicité avec l'hygiène »*.

Il a eu envie d'écrire pour le théâtre en voyant *Saved* d'Edouard Bond – histoire d'adolescents déboussolés qui par désœuvrement lapident un bébé. Il a traduit en allemand une autre pièce de Bond, *la Mer*, inédite en France, et a adapté Bernard Shaw. On l'a comparé à Roetz à cause de ses personnages, de leur situation sociale entre deux chaises, à cause aussi de la vision amère qu'il a du monde – *« Notre présent est apocalyptique, les auteurs ne font qu'absorber ce qui existe »*, dit-il, mais surtout parce qu'il fait partie de ces auteurs qui *« travaillent le matériau linguistique »*.

« Le langage, c'est la conscience. Quand elle est limitée, il est pauvre. Si elle est capable de développer la fantaisie, je peux écrire avec de la richesse et des couleurs. Les mêmes peuvent avoir un vrai langage chaleureux qui s'appauvrit, devient agressif, selon les circonstances sociales ou parce que les mots n'existent pas pour transmettre un sentiment. Tant de mots ont disparu. »

Roulette d'escrocs date de 1979. Il est temps de ne plus ignorer Harald Mueller.

COLETTE GODARD.

★ Atalante, 10, place Charles-Dullin (derrière le théâtre de l'Atelier), 20 h 30. Tél. : 46-06-11-90.

« Le Médecin malgré lui » à Malakoff

Une bonne santé farouche

Bastonnades, pugilats, latin de cuisine et paillardise rabelaisienne. Sur un rythme d'enfer, Pierre Ascaride *met en scène le Médecin malgré lui* de Molière : un spectacle frais, désarmant de simplicité.

On a beau goûter les chemins de traverse, jouer du théâtre *« à domicile »* – une des spécialités de Pierre Ascaride, – aimer Italo Calvino ou Paul Gadenne, pourquoi se priver du plaisir de jouer Molière ? Surtout lorsque l'année précédente on a expérimenté l'art d'un autre athlète complet du plateau, Edouardo de Filippo.

Pierre Ascaride s'est donc souvenu du charme d'un certain Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière, dont, il y a dix ans, au Théâtre de la Salamandre, il joua *la Vie*... Sans ambages, sans afféterie, sans décor sophistiqué et avec quelques costumes rudimentaires, mais bienvenus, il met en scène une des comédies les plus jouées de Molière, un fleuron des matinées scolaires : *le Médecin malgré lui*.

Avec sa bande de comédiens, il empoigne Molière à bras-le-corps, et le pugilat dure une heure trente tout juste. C'est rondement mené, jeune et vert comme une volée de coups de bâton... Le décor d'Alain Lagarde (en contreplaqué quasi nature) est d'une pauvreté astucieuse : une passerelle tendue sur on ne sait quel vide, un sol incliné, un pan de mur transformable, et le tour est joué. L'ensemble est à l'avenant. Peu importent les raffinements psychologiques, ce sont les situations qui nous entraînent au galop. Les coups pleuvent de tous les côtés.

Ariane Ascaride est Martine, fraîche à croquer, puis Lucinde, petite tornade révoltée. Son amant Léandre (Jean-Pierre Klein) semble échappé de chez Labiche. Eric Prat, en gros bébé aux culottes trop courtes, perruque poudrée de travers, est Géronte, le mauvais papa gâteau. Pierre Ascaride s'est réservé le rôle du benêt Lucas, cocufié par sa nourrice avenante (Marie Boitel). Roublard en diable, avec des mines de chat gourmand et paresseux, Jacques Pieller est un Sganarelle bon vivant, paillard, fanfaron, un comédien bateleur qui, d'un tour de passe-passe – une manière de frôler les murs, de garder le regard baissé, – jette un zeste d'ombres sur cette farce montée sans poudre aux yeux.

Il y a là une manière généreuse de pratiquer le théâtre. Comme un trop plein d'énergie déversée sur la scène puisqu'il vaut mieux en rire qu'en pleurer.

ODILE QUIROT.

★ Théâtre 71, Malakoff, jusqu'au 5 avril. Le spectacle partira ensuite en tournée à Argenteuil, Angers, Thionville, Caen, etc., jusqu'au 21 mai.

CINÉMA

Le 10e Festival de Ouagadougou

Cent cinquante films africains

Un raz de marée de films, de participants, de débats, de rencontres. Une fête joyeuse, pas tout à fait celle du cinéma.

Cette année, les banderoles sont très nettement affectives : *« J'ai dix-huit ans, l'âge du Fespaco »*, *« Mamadou a quinze ans, il adore les films africains »*. Finis les slogans révolutionnaires, très marxistes léninistes (style « Le cinéma, tombeau de l'impérialisme »), qui fleurissaient au dernier Festival en 1985. Signe de l'évolution du régime du capitaine Sankara au Burkina-Faso, ou plus simplement constat pragmatique que le cinéma n'est pas seulement une « arme » mais un plaisir ? Un art...

En tout cas, pendant dix jours, le public de « Ouaga » se saoule littéralement l'âme et la rétine avec tous les films projetés dans les grands cinémas populaires comme dans les salles climatisées. Près de cent cinquante, venus de trente-trois pays, dont une quarantaine en compétition, courts, moyens et longs métrages. Queues interminables, bousculades à l'entrée, évanouissements, le Festival panafricain de cinéma de Ouagadougou (Fespaco) permet tous les deux ans de prendre la mesure de la production africaine : créé en 1969, modeste au départ, il est devenu une des plus grandes manifestations d'Afrique, en s'ouvrant peu à peu aux cinématographies anglophones (Ghana, Nigéria...), lusophones (Guinée-Bissau, etc.), et une folie ici.

Les organisateurs avaient-ils voulu trop faire ? Ils ont eu du mal à maîtriser *cette* année le raz de marée (inattendu) des participants – critiques, professionnels, distributeurs, producteurs de cinéma et de télévision. Trop d'activités aussi ? Le 10e Fespaco avait ouvert pour la première fois deux marchés (du film africain, des productions télévisuelles), un festival de cinéma pour *la jeunesse*, les conférences, les cérémonies : un menu à donner le vertige ! Une grosse fête joyeuse, certes, sympathique... mais plus tout à fait celle du cinéma.

D'autant que le niveau d'ensemble était décevant. Tout le monde l'a dit. Le 10e Fescapo n'a pas montré de chef d'œuvre. Comme si l'espèce d'effervescence des années 1981-1983 n'avait pas donné de suite. Comme s'il n'y avait pas de continuité d'une manifestation à l'autre... *« Il n'y a pas d'évolution parce qu'il n'y a pas de mémoire du cinéma africain »*, nous a expliqué Gaston Kabore, le réalisateur du très sensible *Wend Kuuni* (1983), un des rares cinéastes à s'être mis volontairement en réserve de la réalisation pour réfléchir sérieusement à des stratégies pour l'avenir (formation, structures...).

Une entreprise hasardeuse

A la fois secrétaire général de la Fédération panafricaine des cinéastes (à laquelle il a commencé de redonner une crédibilité), membre du conseil d'administration du CIDC-Ciprofilm (organisme interétatique de distribution, structure malade, qu'il n'a pas renoncé à guérir), responsable du Centre national du cinéma au Burkina (qui mène une politique active de production et de coproduction avec l'étranger), ce jeune cinéaste, respecté de tous, a décidé de s'attaquer, en amont et en aval, à tous les maux qui affectent le développement du cinéma. *« Le Festival de Ouaga fait apparaître sans cesse de nouvelles générations, qui arrivent comme des météores, avec des films, qui sont pour la plupart du temps des premières œuvres, témoignant d'une certaine maîtrise mais répétant les erreurs de leurs aînés : faiblesse des scénarios, trop de littérature... Ces nouvelles générations n'ont pas vu plus de de dix ou vingt films africains dans leur vie ! Pour la raison qu'on n'en distribue pas plus de dix par an dans chaque pays d'Afrique. »*

Ils existent pourtant, les Sembene Ousmane, les Souleymane Cisse, les Ola Balogun, les Haile Guerima, capables d'écrire l'histoire du cinéma africain ! Mais à quel rythme produisent-ils et à quel prix ? Faire un film en Afrique reste une entreprise hasardeuse dont les cinéastes sortent, la plupart du temps, désespérés. Trois à dix ans pour faire un film en Afrique, dont il n'est pas sûr qu'il soit montré.

C'est *Sarraounia*, du Mauritanien Med Hondo, qui a remporté le Grand Prix du Fespaco. Cette fresque ambitieuse (mal distribuée en France), qui raconte une page sinistre de la colonisation française et la résistance de la reine Azna au Niger, a été très applaudie en salle mais un peu boudée par la critique. Tout le monde a été secoué, en revanche, par *Nyamanton*, premier long métrage de fiction du Malien Cheick Oumar Sissoko. *Nyamanton* (la Leçon des ordures) n'est pas directement un film politique, même si tout est dit sur l'irresponsabilité d'un Etat, sur la situation du Mali. C'est un film sur l'enfance. Malice, rires, émotion (Prix du public).

Citons encore *le Choix*, d'Idrissa Ouedraogo (Burkina), qui confirme le regard d'un cinéaste dont on avait remarqué il y a deux ans deux courts métrages pudiques, laconiques. Ou *Visages de femmes*, de l'Ivoirien Désiré Ecaré, dont on a dit tout le bien qu'on pensait à sa sortie en France. Le public africain, qui s'est polarisé sur une scène érotique, n'a pas bien compris. Malentendu... Enfin *le Moulin*, de l'Algérien Hahmed Rachid, comédie féroce sur les bureaucraties ; *Juju*, de King Ampaw et Ingrid Metmer (Ghana), images superbes ! Et deux courts métrages, *Hommage*, de Jean-Marie Theno (Cameroun) ; *A nous deux la rue*, de Moustapha Dao (Burkina).

Ce n'est pas assez pour plus de deux ans de production sur un continent. Ce n'est pas la faute du Burkina, qui se bat depuis plus de quinze ans pour faire exister un *cinéma noir*. *Le Fespaco reste le seul* lieu où se constitue cette « mémoire » qui manque aux cinéastes. Ouaga, capitale du cinéma, la seule ville d'Afrique où on peut parler de films africains avec un chauffeur de taxi ou une serveuse de bar ! Un festival-oasis au milieu de la marée montante des *films de série B*, des westerns, des karatés asiatiques, des films indiens, égyptiens...

CATHERINE HUMBLOT.

Culture

NOTES

Election blanche à l'Académie française

Le fauteuil de Marcel Arland, décédé le 12 janvier 1986, reste vacant à l'Académie française, à l'issue du vote qui a eu lieu le jeudi 12 mars. José Cabanis et Paul Guth n'ont pu, en trois tours de scrutin, obtenir des vingt-neuf votants la majorité nécessaire de quinze voix.

Voici le détail de ces scrutins : au premier tour, José Cabanis obtenait neuf voix et Paul Guth onze ; neuf bulletins blancs étaient marqués d'une croix (signe indiquant l'hostilité des votants aux candidats en présence). Au deuxième tour, P. Guth et J. Cabanis recueillaient chacun dix voix ; neuf bulletins étaient blancs. Au troisième tour enfin, onze voix se portaient sur chacun des candidats et sept bulletins restaient blancs. Paul Guth, qui s'était présenté une première fois en 1973 au fauteuil de Jules Romains, s'est déclaré *« absolument indigné »*. Il a annoncé qu'il ne se représenterait *« jamais »*.

Par ailleurs, l'Académie a enregistré trois candidatures au fauteuil du duc de Castries, décédé le 17 juillet 1986 : François Chalais, Charles Dedeyan et Françœur, un inconnu qui avait déjà posé sa candidature.

J.-M. D.

Niagara en tournée

En dix-huit mois, Niagara a souscrit, entre baisers et coquillages, un abonnement au sommet du Top 50. « Nous somms généralement perçus comme un produit du Top 50, reconnaissent-ils.*Nous comprenons très bien pourquoi, mais chaque fois c'est une douleur,parce que c'est pas nous ».*

Nous ? Muriel Moreno (vingt-quatre ans), chanteuse, et Daniel Chevenez (vingt-sept ans), auteur-compositeur, claviers et maintenant réalisateur de leurs clips. Un duo rennais, récemment installé à Paris pour cause de succès précipité.

Elle, Muriel, a une voix. Une vraie voix, gorgée de soul, qui attaque et donne du corps aux textes qui en manquent parfois. Lui, Daniel, sait construire des chansons aux mélodies instantanées, fraîches et pétillantes.

Reste que si les intentions sont bonnes, les chansons de Niagara ont une inclination à la rengaine. A la différence de Daho, qui a réussi à imposer un personnage, Niagara vend la chanson, et son public est presque exclusivement adolescent. Les textes sont de plain-pied dans leur univers.

Encore frais émoulu, pour Niagara, il s'agit à présent de sortir du petit écran en passant l'épreuve du feu sur les planches. Une manière de verdict qui leur donnera du poids.

ALAIN WAIS.

★ Le 14 mars à Nantes; le 16 à Limoges; le 17 à Bordeaux; le 18 à Pau; le 19 à Toulouse; le 20 à Montpellier; le 21 à Marseille; le 22 à Toulon; le 24 à Grenoble; le 25 à Lyon; le 26 à Genève; le 27 à Saint-Etienne; le 28 à Clermont-Ferrand; le 30 à Besançon; le 31 à Strasbourg; le 1er avril à Mulhouse; le 2 à Nancy; le 3 à Bruxelles; le 4 à Roubaix; le 6 à Rouen; le 7 à Angers; le 8 à Rennes; le 9 à Saint-Brieuc; le 19 au Printemps de Bourges.

★ Disques chez Polydor.

La rampe de lancement de Jean-Pierre Mader

Passer du studio d'enregistrement à la scène n'est pas chose aisée pour un collectionneur de tubes. A l'Olympia, en cette fin de semaine, Jean-Pierre Mader franchit le pas.

Il y a à peine cinq ans, ce Toulousain, ingénieur en informatique, créait, avec quelques amis une fabrique de guitares (Lag) suffisamment performante pour fournir bientôt en instruments Renaud, Jean-Jacques Goldman, Gold, AC-DC, Gary Moore. En 1984, Mader allait à la rencontre d'un producteur parisien, lui présentait la maquette d'une chanson. Depuis, Jean-Pierre Mader a récolté succès sur succès au hit-parade : *Disparue, Macumba, Jalousie, Obsession.*

Dernier Toulousain à régner au Top 50 après Francis Cabrel et Gold, Jean-Pierre Mader, trente-deux ans, silhouette noire ou blanche, longiligne, voix large et étendue, s'est entouré d'une solide équipe de professionnels pour faire la preuve que ses ballades claires plus ou moins rockifiées, étaient porteuses d'un univers. Avec un décor de lumières en forme de clin d'œil à Méliès et au Fritz Lang de *Metropolis,* le chanteur réussit presque son pari. Il lui manque encore du « matériel », quelques chansons ne *suffisent pas.* Mais le spectacle présenté pour trois jours boulevard des Capucines est propre, soigné : une rampe de lancement pour l'image d'un interprète non dénué de moyens scéniques, mais encore trop *inexpérimenté.*

CLAUDE FLÉOUTER.

★ L'Olympia, les 13 et 14 mars, 20 h 30.

The Mission à la Locomotive

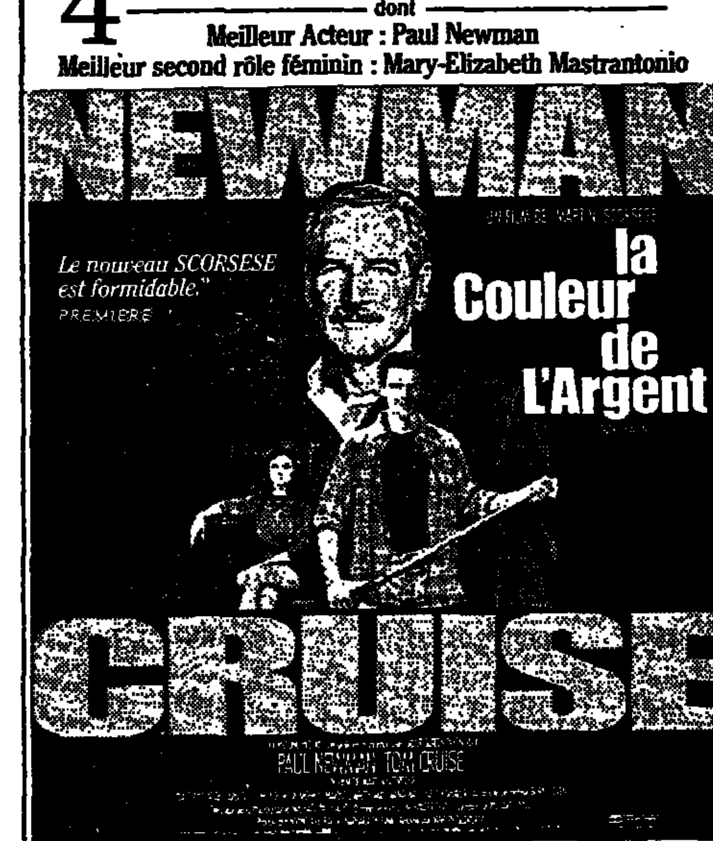
On connaissait les iconoclastes, façon Lords of The New Church, les Antéchrist, modèle Sex Pistols, on sait que les musiciens de funk noir américain en appellent presque tous à Dieu et lui dédient leurs disques. Personne n'avait encore osé le rock missionnaire, la rédemption par le rythme binaire, la mortification à coups de guitares new wawe. Avec The Mission, c'est fait. Leur premier album a pour titre *« La médecine de Dieu »* et annonce la couleur dès la première phrase : *« Je crois toujours en Dieu, mais Dieu ne croit plus en moi. »* On a bien peur de sentir le gimmick à plein nez, la récupération d'un retour au divin qui fait recette au cinéma, l'emprunt au film de Roland Joffé passant difficilement pour un hasard.

Cheveux longs, cuir noir, croix autour du cou, inquisiteurs new look, ils se veulent sévères dans l'apparence. Ce qui ne les a pas empêchés, en décembre dernier, aux Trans-Musicales de Rennes, de monter sur scène – mais l'enfer est pavé de bonnes intentions – dans un état d'ébriété avancée. Reste que la musique a de l'allure, austère et grave avec des envolées lyriques et des thèmes tendus qui sont menés par la voix impérieuse de Wayne Hussey, transfuge des Sisters of Mercy. dans la lignée des Simple Minds, les mélodies sont bien tournées et les concerts farouchement enlevés.

A. W.

★ Ce vendredi 13 mars, la Locomotive (Paris), 19 h 30.
★ Disque chez Phonogram.





Communication

Polémiques autour de la privatisation de TF1

M. Bouygues dépose un recours gracieux contre la candidature d'Hachette

M. Francis Bouygues a déposé, jeudi 12 mars, un « recours gracieux » devant la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) pour demander la disqualification de son unique concurrent dans la course à la reprise de TF 1, le groupe Hachette.

Cette démarche est la seconde en huit jours, puisque, le 4 mars dernier, le numéro un mondial du bâtiment-travaux publics avait déjà demandé par lettre des explications sur la « conformité » de la candidature de son adversaire. Dans sa décision du 9 mars, la CNCL avait pourtant déclaré *« admissibles »* les deux *frères ennemis. Mais elle avait* demandé au groupe Hachette de modifier son tour de table en écartant la BNP – qui avait agi en tant que banque conseil du gouvernement pour la fixation du prix de la Une – et de *« produire les engagements solidaires de tous les membres du groupe d'acquéreurs ainsi modifié ».*

Deux exigences qui n'ont manifestement pas répondu à l'attente du groupe Bouygues. Dans son recours gracieux, ce dernier estime, une nouvelle fois, que le tour de table de son concurrent n'était pas achevé à la date de clôture de l'appel d'offres, comme l'exigeait, à ses yeux, la procédure.

Mais il estime surtout que l'exclusion de la BNP du tour de table de Hachette n'efface pas l'inégalité entre les concurrents que sa présence a pu introduire. En tant que banque conseil du gouvernement, celle-ci a eu accès à des informations confidentielles qu'*« elle a eu tout loisir de communiquer à Hachette »,* explique-t-on dans l'entourage de M. Francis Bouygues. Une inégalité jugée *« irréparable »* et qui pourrait donner lieu à un recours en contentieux devant la juridiction administrative si la CNCL écartait cette nouvelle requête. Le « recours gracieux » permet à M. Bouygues de prendre date vis-à-vis du tribunal administratif ou du Conseil d'Etat et fait donc peser une lourde menace sur la procédure de privatisation de TF 1.

Hachette, qui prépare une réponse officielle pour le début de la semaine prochaine, est bien décidé à ne pas laisser passer ces attaques répétées. « Trop, c'est trop, dit-on dans l'entourage de la direction. Les rodomontades pseudo-juridiques de M. Bouygues commencent à nous échauffer les oreilles ».

P.-A. G.

La rumeur

« Le gouvernement a déjà choisi le repreneur de TF 1. » A trois semaines de la décision de la CNCL, la rumeur s'enfle. Pendant quinze jours, elle a fait de M. Jean-Luc Lagardère, PDG du groupe Hachette, le favori ; aujourd'hui, elle ne jure plus que par M. Francis Bouygues. A l'appui du pronostic, quantité d'informations savamment distillées pour déstabiliser l'un ou l'autre des candidats et démenties quelques jours plus tard. La pratique est courante dans tous les secteurs économiques où *d'énormes marchés sont en jeu,* mais elle trouve, s'agissant de la télévision, des oreilles plus complaisantes.

Force est pourtant de constater que le gouvernement et la CNCL légitiment le soupçon en accumulant bévues, maladresses ou promesses hâtives. M. Gabriel de Broglie a été bien imprudent en s'empressant de déclarer au lendemain de l'attribution de la « 5 » à M. Robert Hersant : *« Quant au reste de la presse écrite, c'est une question importante qui jouera pour la Une »* (*le Monde* du 27 février). Autant désigner du doigt la candidature d'Hachette soutenue par des regroupements de journaux (Pluricommunication et la SET Presse).

Autre maladresse : l'irruption, à six heures de la clôture des candidatures, de trois banques – nationalisées – apportant le quart du financement nécessaire au groupe Hachette. Des banques qui, quelques jours auparavant, ne se bousculaient guère pour participer au tour de table.

Faute encore, l'obstination du pouvoir à ne pas rendre public le rapport d'évaluation de TF 1. Ce qui permet aujourd'hui à M. Bouygues d'accuser la BNP, auteur du rapport et éphémère partenaire d'Hachette, de délit d'initié.

Et que dire de l'empressement de M. Chirac et de M. de Broglie à recevoir et à rassurer M. Bouygues dès que celui-ci menace de quitter la compétition ? Certes, le recours de l'entrepreneur de travaux publics contre la candidature Hachette met le gouvernement et la CNCL dans un position délicate et suspend une épée de Damoclès sur la privatisation de TF 1.Va-t-on, pour l'apaiser, faire les mêmes promesses *que celles* données trop hâtivement à M. Lagardère ?

Avant même que ne commence la surenchère au *« mieux-disant culturel »* tant vanté par M. François Léotard, la *« transparence »,* autre pivot de la loi sur la communication, a déjà du plomb dans l'aile. La rumeur a même franchi l'Atlantique. *Variety,* bible des *professionnels américains* de l'audiovisuel, n'hésite pas à écrire : *« La privatisation de TF 1, comme la réattribution de la « 5 », tourne au scandale. Le gouvernement français choisit les vainqueurs et fait entériner ses choix par une administration politisée, dont le nom fait ironiquement référence à la liberté. »* Pour le futur repreneur de TF 1, quel *qu'il soit,* ce handicap sera dur à remonter.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

La publicité pour la bière à la télévision

Les associations anti-alcooliques poursuivent M. Léotard devant le Conseil d'Etat

L'ensemble des associations anti-alcooliques françaises (1) ont annoncé, le vendredi 13 mars, qu'elles engageaient conjointement un recours *« pour excès de pouvoir »* devant le Conseil d'Etat contre le décret de M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication. Ce décret autorise la diffusion des messages publicitaires pour les boissons alcoolisées de moins de 9 degrés, c'est-à-dire la bière.

Les associations font notamment valoir que le texte de M. Léotard est en contradiction avec l'article L-17 du code des débits et boissons qui interdit *« sous quelque forme qu'elle se présente »* toute publicité en faveur d'une boisson alcoolique *« dans les locaux occupés par des associations de jeunesse ou d'éducation populaire ».* Elles font aussi valoir que Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, aurait dû être cosignataire d'un tel décret.

« Si ce décret n'est pas rapporté, ou annulé par le Conseil d'Etat dans un délai de deux mois, nous nous réservons la possibilité d'engager par voie de citation directe toute action en justice après avoir fait constater par huissier la matérialité d'une publicité pour une boisson alcoolique diffusée par un poste de télévision installé dans les locaux d'une association de jeunesse », ont expliqué les responsables des associations anti-alcooliques. Autoriser la publicité télévisée pour la bière est, selon eux, à la fois *« un danger pour la santé publique »* et *« une porte ouverte à tous les fabricants d'alcool ».*

« On n'a pas fait assez attention au fait que le décret régit, à la fois, la publicité et le parrainage d'émissions télévisées, explique M. François Caballero, conseiller juridique de ces associations. *On tout ce qui n'est pas interdit est permis. Non seulement la bière, mais également les alcools forts (pastis, vodka, whisky...) auront accès à l'antenne. Des galas Ricard, des ballets Smirnoff et des concerts Johnny Walker seront désormais possibles avec apparition des marques dans des émissions parrainées. »*

Le décret de M. François Léotard a déjà été à l'origine de la démission du professeur Claude Got du Haut Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme (*le Monde* du 21 février). Par ailleurs, la décision d'autoriser sur les chaînes publiques la publicité pour des boissons alcoolisées de moins de 4 degrés (*le Monde* du 13 mars), fait actuellement l'objet de vives discussions interministérielles. Cette disposition permettrait en effet aux fabricants de bière de faire diffuser des messages publicitaires pour leur marque puisque une part importante de la production concerne des bières de 3,9 degrés.

JEAN-YVES NAU.

(1) Le comité national de défense contre l'alcoolisme, la Croix bleue, la Croix d'or française et le mouvement Vie libre. Toutes ces associations sont reconnues d'utilité publique.

Controverse à Antenne 2

Un reportage sur Robert Hersant différé

Verrons-nous un jour – et dans quelles conditions ? – le reportage sur Robert Hersant que Denise Bauer, chef adjoint du service société d'Antenne 2, a réalisé il y a un an ? Prêt à être diffusé depuis septembre dernier, ce portrait qui retrace la vie et la carrière du patron du *Figaro* connaît des péripéties depuis le premier feu vert donné par Pierre-Henri Arnstam, ancien directeur de la rédaction.

Soumis au service juridique de la chaîne, le reportage a tout d'abord été amputé de onze des quatorze séquences jugées injurieuses ou diffamatoires envers M. Hersant (la plupart concernant des jugements portés sur ses activités pendant la guerre par les personnes interrogées par la journaliste), ce qui a ramené le total de cinquante-deux à quarante minutes. Alors que l'ancien PDG, M. Jean Drucker, n'avait pas vu le produit fini, la nouvelle équipe nommée par son successeur, M. Claude Contamine, MM. Michel Honorin, responsable des magazines, et Elie Vannier, directeur de la rédaction, demandent à visionner la cassette fin février, avec l'intention de programmer le reportage rapidement dans le cadre de « Jeudi magazine ».

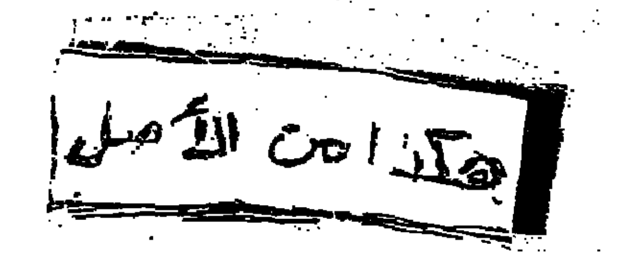
Nouveaux atermoiements. Ne faudrait-il pas compléter le reportage par un volet financier ? Et inviter M. Hersant à donner ses réactions ? Denise Bauer apprend, indirectement, que le portrait, prévu pour le Magazine du jeudi 12 mars, est à nouveau retardé. Elle se dit *« choquée de ne pas avoir été prévenue, ni convoquée pour discuter du contenu ».*

« Ce n'est pas une question de qualité ou de politique, encore moins de censure, mais de programmation dans l'actualité », répond Michel Honorin, qui explique que ce portrait trouvera sa place plus logiquement dans la « grande soirée spéciale » consacrée à la télévision en France après les bouleversements du paysage audiovisuel, prévue par Jean-Marie Cavada, directeur de l'antenne, pour avril ou septembre.

Argument qui ne convainc pas tout le monde. Se disant *« très amère »* après cette déclaration, Denise Bauer pense que l'insertion du portrait dans un ensemble plus large permettra de le réduire encore : *« C'est un enterrement de première classe ! »* De son côté, la Société des journalistes d'Antenne 2, dans un communiqué publié le 11 mars, *« s'étonne du report* in extremis *de la diffusion du portrait de Robert Hersant »,* en ajoutant que *« les occasions n'ont pourtant pas manqué dans l'actualité d'une diffusion justifiée ».* Elle regrette, d'autre part, que la direction des magazines semble *« mettre en doute l'honnêteté de l'enquête menée par Denise Bauer ».*

ALAIN WOODROW.





هكذا من الأصل

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

BARRIO CHINO, Petit Odéon (43-25-70-03), 18 h 30.

MOI MOI ET MOI, Lucernaire (45-44-57-34), 21 h 15.

BEAU RIVAGE, Comédie de Paris (42-81-00-11), 20 h 30.

L'ECOLE DES BOUFFONS, Gémier (47-27-81-15), 20 h 30.

HORS PARIS

LIMOGES. Bella, Marie, Tim et Harry vont à la mer, par le Théâtre de l'Ancre. Expression 7 (55-77-37-50) à 21 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), à 19 h 30 : Don Carlo.

SALLE FAVART (42-96-06-11), à 19 h 30 : les Puritains.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer, à 14 h 30 : les Voyages de M. Costic, de Daniel Soulier ; Grand Théâtre, à 20 h : le Mariage de Figaro ; Théâtre Gémier, à 20 h 30 : l'Ecole des bouffons.

ODÉON, à 20 h 30 : Esther, de Jean Racine.

PETIT ODÉON (43-25-70-32) : à 18 h 30 : Barrio Chino, de Christine Albanel.

TEP (43-64-80-80), à 20 h 30 : les Trois Sœurs.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Cinéma Vidéo, Cinéma du réel : se reporter à la rubrique Cinémathèque ; Vidéo-information, à 16 h : Valentine, de J. Brüschweiler ; à 19 h : De la sainteté de J.-M. Berzosa ; Vidéo/Musiques, à 18 h : Giselle, d'A. Adam ; à 19 h : Aïda de Verdi ; Cinéma du Musée, à 15 h : Souvenirs des anciens horaires (histoire de la gare d'Orsay) ; Naissance d'un musée, de P. Samson ; Concert, IRCAM : à 20 h 30 : cours d'analyse musicale.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), à 20 h 45 : Ce soir on improvise ; à 18 h 30 : Adnam Ataman (Anatolie) ; Théâtre de la Ville au Théâtre de l'Escalier d'or, à 20 h 45 : Conquie et Louki sont sur un bateau/D. Chalem.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), à 20 h 30 : Britannicus, de Racine.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-12-17), 20 h 30 : Transport des femmes.

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Harold et Maude.

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : la Sonate au clair de lune.

ARLEQUIN (45-89-43-22), 20 h 30 : Th. de Chambre.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : Adorable Julia.

ASTELLE-THÉATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : Mon Isménie.

ATALANTE (46-06-11-90), 20 h 30 : Roulette d'escrocs.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Tourniquet.

CARTOUCHERIE, Atelier du Chaudron (43-28-97-04), 20 h 45 : la Presque Innomée. Aquarium (43-74-99-61), 20 h 30 : le Procès de Jeanne d'Arc, veuve de Mao Tsé-toung. Épée de bois (48-08-39-74), 20 h : Caligula.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 21 h : Milena la vie.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Yasmina ; La Resserre, 20 h 30 : Hernani.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 30 : Fleur de cactus.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Beau Rivage.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.

DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), *18 h 30 : Sidonie ; Nos hommages Miss Emily.*

ÉDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.

ESPACE CARDIN (42-66-17-81), 20 h 30 : Rufus.

ESSAION (42-78-46-42), 19 h : les Contrejours d'une contrebasse ; 21 h : Papiers d'Arménie.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (47-78-70-88), 21 h : les Premiers Mots.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Un beau salaud.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-20-60-56), 21 h : Bonsoir maman.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Sir Gawain and the Green Knight ; 21 h : *Master Harold and the Boys.*

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : la Drague.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 45 : La diligence de l'Ouest avait perdu le nord.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : le Guichet ; 20 h 30 : Naître ou ne pas naître.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Femme sauvage.

LIERRE THÉATRE (45-85-55-83) 20 h 30 : Electre.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Kou par Kou. – II : 20 h : Thérèse Desqueyroux ; 21 h 45 : On répète Bagatelle.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Patrick Brunel ; 20 h 15 : Interview de Miss Morte Schmitt par ses fantômes ; 22 h : Mosus de Mosus.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h : Kean ; Petite salle, 21 h : la Galipette.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : l'Idiot.

MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44), 21 h : Allez, hop !

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h 45 : Ce sacré bonheur. Petite salle, 21 h : Conférence au sommet.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-93), 20 h 45 : les Yeux d'Agathe.

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 21 h : S. Joly. Petite salle, Laisse tomber la neige.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : Images de Mussolini en hiver.

POCHE (45-48-92-97), 21 h : Amédée ou comment s'en débarrasser ; 18 h 30 : Dernières lettres d'une mère juive à son fils.

PROCRÉART (42-52-44-94), 20 h 30 : le Serpent noir.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : Y a pas qu'Agatha.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20), 19 h, les jours pairs : Armandine.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.

SORBONNE-AMPHITEATRE RICHELIEU (42-41-80-36), 21 h : Rapport à une académie.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : Voyage au bout de la nuit.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : l'Écume des jours.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DE L'HEURE (45-41-46-54), 20 h 30 : Visites à la jeune veuve.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Vendredi 13 mars

TH. 14 J.-M. SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Vera Baxter.

THÉATRE 18 (42-26-47-77), 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour.

TH. DU LIERRE (45-86-55-83), 20 h 30 : Electre.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39), 20 h 30 : les Brumes de Manchester.

TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : Conversations après un enterrement.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 20 h 30 : Mon Faust ; Petite salle, 20 h 30 : La salle d'attente.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Electra.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Babiboum ; 18 h 45 : la Fête à E. Guillevic.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : l'Anniversaire.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, La chair et le diable, de J. Josipovici ; 19 h, Zaza, de R. Castellani ; 21 h, National Film and TV School : Nanou, de C. Templeman.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, The luck of the irish, de H. Koster (v.o.) ; 17 h, La rue de la honte, de K. Mizoguchi (v.o., s.t.f.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français : Une femme en Afrique, de R. Depardon.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Cinéma du réel

14 h 30, Living with AIDS, de T. di Felicientonio ; All american high, de K. Rosenfeld ; 17 h 30, La familia latina, de G. Gutierrez ; Chile hasta cuando, de D. Bradbury ; 20 h 30, Des Indiens au Brésil, de R. Pinto ; L.J. Reis, D. et C. Lévi-Strauss.

Les exclusivités

LES ADIEUX A MATIORA (Sov., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80).

A FOND LA FAC (A., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82), h.sp.

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-33-83-93) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (53-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEAU TEMPS MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUE VELVET (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

BRAZIL (Brit., v.o.) : *Epée de Bois, 5e* (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CLUB DE RENCONTRES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

DANS LES MONTAGNES SAUVAGES (Chin., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *UGC Odéon, 6e (42-25-10-30)* ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-90-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), h. sp.

EMMANUELLE V (Fr.) (**) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Arcades, 2e (42-33-54-58).

FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UCG Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

GARÇON SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GOTHIC (Brit., v.o.) (*) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES HÉRITIERS (Autr., v.o.) (**) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; *Arcades, 2e (42-33-54-58).*

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

JUMPIN' JACK FLASH (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LABYRINTHE (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LÉVY ET GOLIATH (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).28-42-27).

LE MAITRE DE GUERRE (A) : v.o. Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; La Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon-Bastille, 12e (43-36-23-44) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-75-75).

MASQUES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE MIRACULÉ (Fr.) : Forum 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (45-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon-Bastille, 11e (45-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

MISSION (A. v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MOSQUITO COAST (A. v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-18-03) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA MOUCHE (A. v.o.) (*) : Ermitage, 8e (45-63-16-16).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v.o.) Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-61-41-46) ; 3 Parnassiens, 15e (43-20-30-19) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PASSAGE (Fr.) : Images, 8e (45-22-37-94).

PEGGY SUE S'EST MARIÉE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Templiers, 3e (42-72-87-30).

PROMESSE (Jap., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83).

LA RUMBA (Fr.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SLEEP WALK (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

STAND BY ME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-79-75-75). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; *UGC Gobelins,* 13e (43-36-23-44).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE TEMPLE D'OR (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

TÊTE DE TURC (All., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-48-18).

THÉRÈSE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

VIENNE POUR MEMOIRE (Trilogie) (Autr., v.o.) : *St-Germain Studio, 5e* (46-33-63-20).

WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : St-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

LES FILMS NOUVEAUX

BLOODY BIRD (*). Film italo-français de Michele Soavi. V.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

LA COULEUR DE L'ARGENT. Film américain de Martin Scorsese. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

CRIMES DU CŒUR. Film américain de Bruce Beresford. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES EXPLOITS D'UN JEUNE DON JUAN. *Film franco-italien de* G. Mingozzi. Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Lumière, 9e (42-96-49-07) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

EXTREMITIES (*). Film américain de Robert M. Young. V.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; George-V, 8e (45-62-41-46). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

FUEGOS. Film de Alfredo Arias. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LES LAURIERS DE LA GLOIRE. Film hollandais de Hans Scheepmaker. V.o. : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Colisée, 8e (43-59-29-36). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA MAISON DE THE. Film chinois de Xie Tian. V.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).

SANS PITIE. Film américain de Richard Pearce. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN ADIEU PORTUGAIS. Film portugais de Joao Botlho. V.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 14 MARS

« Collection de minéraux de l'Ecole des *mines* », *15 heures, 60,* boulevard Saint-Michel (Approche de l'art).

« Hôtels du faubourg Poissonnière », 15 heures, métro Gare de l'Est.

« Les plantes d'appartement et leurs secrets chez un grand fleuriste parisien ». Tél. : 47-00-05-05, après-midi (Les Amis de la Terre).

« L'impressionnisme au Musée d'Orsay », 13 h 30, devant l'entrée (Ch. Merle).

« Le ministère des finances », 17 heures, 93, rue de Rivoli (La France et son passé).

« L'Opéra et ses souterrains », 11 heures, hall d'entrée (M. Pohyer).

« L'hôtel Botterel-Quintin », 15 heures, 44, rue des Petites-Ecuries (S. Rojon).

« Le duc d'Aumale et son temps », 14 h 50, grilles du château de Chantilly, train à 13 h 20 à la gare du Nord. (Art pour tous).

« Orsay : une gare, un musée », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, et « La mosquée de Paris », 15 heures, 1, place du Puits-de-l'Ermite (Arcus).

« Le village d'Auteuil : l'hôtel Fuscher (sous réserve), le château Ternaux, l'hospice Sainte-Perrine et son parc », 11 heures, devant l'église Notre-Dame d'Auteuil.

« Théâtres parisiens : l'Opéra-Comique », 15 heures, place Boïeldieu (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Picasso dans l'hôtel Salé », 12 heures, 5, rue de Thorigny, et « Découverte de Chartres », du samedi 15 heures au dimanche 19 heures. Tél. : M. Hager, 42-82-08-88, de 9 heures à 20 heures.

« Ruelles, caves, hôtels du vieux Marais inconnus », 14 h 30, église Saint-Paul (Vieux Paris).

« Sinan, l'âge d'or de l'Empire turc », 15 heures, 14, rue Bonaparte (Paris et son histoire).

« Le cimetière Montmartre à la carte », 10 h 30, devant le 16, rue Rachel (V. de Langlade).

« Hôtel Potocki », 15 heures, 27, avenue de Friedland (I. Hauller).

« Lumière du Nord au Petit-Palais », 13 heures, entrée (G. Caneri).

« La cathédrale russe de Paris », 15 heures, entrée rue Daru (D. Bouchard).

« Deux petits cimetières-musées : Saint-Pierre et Saint-Vincent », 14 h 45, sortie supérieure du funiculaire (V. de Langlade).

DIMANCHE 15 MARS

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 heures, 30, boulevard Ménilmont, face à la rue de La Roquette, et « De Baudelaire à Simone de Beauvoir : les émouvants tombeaux d'écrivains au cimetière-musée de Montparnasse », 14 h 45, 3, boulevard Edgar-Quinet (V. de Langlade).

« L'hôtel de la Païva », 10 heures, 25, *avenue des Champs-Elysées, et* « L'hôtel Lamoignon-Angoulême, Henri III au tribunal de l'Histoire », 15 heures, métro Saint-Paul, sortie (I. Hauller).

« La peinture romantique au Louvre », 11 heures, près de la caisse, et « Les salons de l'hôtel de Rochechouart », *15 heures, 110, rue de Grenelle* (D. Bouchard).

« L'Opéra », 15 heures, hall d'entrée à gauche (Approche de l'art).

« La civilisation pharaonique à travers les richesses du Louvre », 10 h 30 porte Saint-Germain l'Auxerrois, et « Le Marais des hôtels Lamoignon et Carnavalet à Sully », *14 h 30, métro* Saint-Paul (Ch. Merle).

« L'hôtel de Camondo », 15 heures, 63, rue Monceau. S'inscrire : 42-60-71-62. Après 18 heures, 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« Ateliers d'artistes, jardins secrets et curiosités de Montparnasse », 11 heures, métro Vavin, et « L'Académie française et les autres académies », 15 heures, 23, quai de Conti (M. Ragueneau).

« Henri Matisse à l'Ecole des beaux arts », 15 heures, 17, quai Malaquais (Paris et son histoire).

« Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-*Manteaux* », 16 heures, 9, rue Mahler (Vieux Paris).

« L'église Saint-Eustache et le vieux quartier des Halles », 15 heures, métro Étienne-Marcel, sortie (G. Botteau).

« Les coulisses de la Comédie-Française », 10 h 15, porte administration.

« L'hôtel de la Marine », 10 h 30, 2, rue Royale (carte d'identité), et « L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Caisse des monuments historiques et des sites).

« Le trésor de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle et la cour des miracles », 15 h 30, *25 bis,* rue de la Lune (Arcus).

« Moulins et vieux village de Montmartre », *14 h 30,* métro Abbesses (Flâneries).

« Hôtels des quartiers Saint-André-des-Arts et Saint-Michel », 15 heures, métro Mabillon, sortie.

« Promenade sur la terrasse et les jardins à Saint-Germain-en-Laye », 14 h 50, RER, sortie côté église (Art *pour tous*).

« La peinture espagnole du Gréco à Goya », 11 heures, Louvre, porte Jaujard, et « La Conciergerie de Philippe le Bel à la Terreur », 14 h 30, entrée (M. Pohyer).

« L'hôtel de Bourbon-Condé », 15 heures, 12, rue Monsieur (AITC).

« Exposition : l'œuvre graphique d'Oskar Kokoschka », 10 h 30, centre Pompidou, et « Le temple bouddhique du Bois de Vincennes, histoire du bouddhisme », 15 heures, métro Liberté (P.-Y. Jaslet).

« Versailles : le potager du Roy et le parc de Balbi », 10 h 30, 10, rue du maréchal Joffre (F. Roidot).

« Les salons du ministère de la marine », 15 heures, 2, rue Royale (carte d'identité) (E. Romann).

« De Hugues Capet aux rois maudits », 14 heures, parvis de la basilique Saint-Denis.

CONFÉRENCES

SAMEDI 14 MARS

151, boulevard Saint-Germain, chez Lipp, au premier étage, 16 h 30 : « Les vingt mille devoirs de vacances de Pablito Picasso » (M. M. Penglaou).

Domus Medica, 60, boulevard Latour-Maubourg, 15 heures : « L'homme de demain dès aujourd'hui » (Mme J. Jinke).

Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « L'enluminure, œuvre d'art et source d'inspiration » (Mme Chapuis).

Grand temple de la grande loge de France, 8, rue de Puteaux, 15 heures : « Le franc-maçon et la politique », par le grand maître Jean Verdun.

DIMANCHE 15 MARS

Musée Guimet, 6, place d'Iéna, 15 heures : « Nouvelles études sur le site de Sahari Bâhlol au Gandhâra » (Mme F. Tissot).

60, boulevard de Latour-Maubourg, 14 h 30 : « L'Espagne musulmane » ; 16 h 30 : « La Thaïlande » ; 18 h 30 : « La Norvège », conférences audiovisuelles (M. Brumfeld).

1, rue des Prouvaires (1er étage droite), 15 heures : « Les forces noires à l'heure actuelle » (M. Jodin), « Les grandes prophéties des mystiques » (Natya).

38, rue Ribera, 15 h 30 : « Yémen du Nord ».

Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Les Yankees : New-York, la ville de la liberté ».

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, *sont* publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 13 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.35 Variétés : Grand public.
Emission de Patrick Sabatier.
22.00 La séance de 10 heures.
Avec Bernard Giraudeau, pour le film *Poussière d'ange.*
22.30 Feuilleton : Heimat, d'Edgar Reitz (10e épisode).
23.35 Journal.
23.50 Magazine : Premier balcon.
0.05 Télévision sans frontière (TSF).

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20.30 Série : Deux flics à Miami.

21.20 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème Générations, sont invités : Edouard Bled (*J'avais un an en 1900*), Alain Besançon (*Une génération*), Hervé Hamon et Patrick Rotman (*Génération, tome 1 : Les années de rêve*) ; quatre lycéens lyonnais et Jean-Marcel Bouguereau (*22 Lycéens*).
22.35 Journal.
22.45 Ciné-club : Les bas-fonds new-yorkais. ■■
Film américain de Samuel Fuller (1960) (v.o.).
Un adolescent dévoyé assiste au meurtre de son père, truand, par quatre hommes dans une ruelle sordide. Pendant des années, il les recherche à travers la pègre pour se venger.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.30 Feuilleton : Les liens du sang. 3e épisode.
21.30 Portrait. Jean Le Poulain.
22.25 Journal.
22.55 Archi-clips. Quand le bâtiment va...
23.00 Prélude à la nuit.
Symphonie n° 4 en la majeur, de Mendelssohn.

CANAL PLUS

20 h 35 Prochainement sur Canal +. ▶ 21.00 Cinéma : La chatte. ■■ Film français d'Henri Decoin (1958). Avec Françoise Arnoul, Bernard Blier, Bernard Wicki. *En 1943, une jeune femme, entrée dans un réseau de résistance, dame le pion aux occupants. Un officier allemand qui se fait passer pour un journaliste suisse et est chargé de la piéger s'éprend d'elle. Drame de guerre inspiré de faits réels mais qui est traité comme un conflit romanesque. Réalisation très efficace pour un univers noir. Un rôle célèbre de Françoise Arnoul.* 22.45 Flash d'informations. 22.55 Cinéma : Guerre et passion. ■ Film anglais de Peter Hyams (1979). Avec H. Ford, L.-A. Down. 0.40 Cinéma : L'exécutrice. □ Film français de M. Caputo (1985). 2.05 Cinéma : Les bas de soie noire. ■ Film français de Burd Tranbaree (1980). Avec C. Schwartz, G. Van Hove, E. Buret, R. Allan. 3.25 Cinéma : Mais qui a tué Harry ? ■■ Film américain d'A. Hitchcock (1956). Avec Edmund Gwenn, John Forsythe, Shirley McLaine. 5.00 Téléfilm : Meurtres au crépuscule.

LA 5

20.30 Feuilleton : Racines I (4). 22.10 Série : Thriller. 23.25 Boxe : Championnat européen des poids plume. Marc Amand-Valerio Nati. 0.30 Série : Supercopter. 1.25 Feuilleton : Racines I (4).

M 6

20.30 Série : Dynastie. L'alerte. 21.30 Série : Cagney et Lacey. Un des nôtres. 22.30 Ciné-Club : Tous les autres s'appellent Ali. ■■ Film allemand de Rainer Werner Fassbinder (1973). Avec Brigitte Mira, El Hedi Ben Salem, Barbara Valentin, Irm Hermann, Rainer Werner Fassbinder. *Une femme de soixante ans, de condition modeste, devient la maîtresse d'un travailleur marocain qui pourrait être son fils. L'union de deux exilés (l'une dans sa vieillesse, l'autre dans un pays étranger) qui provoque la haine et un racisme viscéral.* 0.30 Magazine : La saga du rock (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Le temps de se parler. Avec Albert Jacquard, généticien, Jacques Robin, biologiste, René Passet, économiste, Gilberte Raveleau, chargée de mission au ministère de l'économie, Henri Sérieyx, chargé de mission au ministère de la fonction publique et du plan. 21.30 Musique : black and blue. Un certain Frank Butler; Invité : Francis Hofstein. 22.30 Nuits magnétiques. Les gens... tout de même; Histoires de couples. 0.10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 mai 1986, salle Pleyel) : Khamma, de Debussy ; Alcyone, cantate pour soprano, mezzo-soprano et ténor, de Ravel ; Symphonie n° 1, de Dutilleux, par l'Orchestre national de France, dir. Ernest Bour ; sol. : Hélène Garetti (soprano), Sandra Browne (mezzo, soprano), Josef Protschka (ténor). 22.20 Les soirées de France-Musique. A 22.30, Les pêcheurs de perles ; à 0.30 Méli-mélodrame.

Samedi 14 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

14.30 Les animaux du monde.
15.15 Dessin animé : Astro le petit robot.
15.30 Tiercé à Saint-Cloud.
15.45 Magazine : Temps X.
Emission d'Igor et Grichka Bogdanov.
Série : Au-delà du réel.
17.05 Mini-mag. De Patrice Drevet.
17.30 Feuilleton : Joëlle Mazart (4e épisode).
18.30 Série : Agence tous risques.
19.20 D'accord, pas d'accord.
19.35 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Série : Julien Fontanes, magistrat.
Dix petites bougies noires.
22.05 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
Thème : l'effet Geller.
Invités : Uri Geller ; Jean-Pierre Girard ; Eldon Byrd (physicien) ; le professeur Bernard Grad (biologiste) ; Roger Pic ; Michel de Pracontal ; Ladislas de Hoyos.
0.00 Journal.
0.20 Série : Les incorruptibles.
La relève.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

14.25 Dessins animés.
14.50 Les jeux du stade.
Patinage artistique : championnats du monde à Cincinnati ; vol à ski : Coupe du monde à Planica ; cyclisme : Paris-Nice.
17.05 Série : Cannon.
17.55 Les carnets de l'aventure. Sur le Zaïre.
Une gigantesque expédition pour refaire sur le Zaïre d'aujourd'hui le voyage réalisé il y a cent ans par Stanley sur le Congo d'alors.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Affaire suivante.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
▶ Emission présentée par Michel Drucker.
Spécial Claude François. Avec sa mère, sa femme et ses deux *fils*, ainsi que Charles Aznavour, Jean-Marie Périer, Vline Buggy, Rita Mitsouko et Alain Chamfort.
21.55 Série : La flèche brisée.
22.25 Les enfants du rock.
Le clip de la semaine; Rock Report : magazine d'actualités sur le rock; Flash-back : chansons des années 60; Rockline : Psychedelics Furs, The Mission; Reportage sur Cyndi Lauper.
0.00 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14.00 Espace 3 : Objectif santé.
14.15 Espace 3 : Portrait de la réussite.
14.30 Espace 3 : Arc.

15.00 L'Orchestre national français de contrebasse.
15.10 *Théâtre : Henri VI.* (1re partie.)
Cycle William Shakespeare (v.o.).
Drame historique écrit entre 1590 et 1592, en trois parties de cinq actes chacune. Les deux autres parties seront diffusées les 21 et 28 mars.
17.30 Jeu : Génies en herbe.
17.55 Dessin animé : Bucky et Pépito.
19.00 Flash d'informations.
19.15 Actualités régionales.
19.53 Dessin animé : Ulysse 31.
20.04 Disney Channel.
20.35 Disney Channel.
22.00 Journal.
22.30 Série : Dynastie.
La solution.
23.20 Magazine : L'art en tête.
23.50 Prélude à la nuit.
Danses allemandes de Franz Schubert, interprétées par Devy Erlih, violon, et Philippe Cassard, piano.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : L'indésirable. 15.30 Série : Flash Gordon. 15.50 Série : *Mr Gun.* 16.15 Série : Cabou cadin. 16.40 Série : Espion à la mode. 17.25 Documentaire : Deux hommes, une planche et l'Atlantique. 17.50 Téléfilm : Les étoiles du stade. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.30 Téléfilm : Cas de conscience. 22.05 Flash d'informations. 22.10 Athlétisme : Masters de la perche (en différé de Grenoble). 22.55 Football : 27e journée du championnat de France (en différé). 0.40 Cinéma : La revanche de Freddy. ■ Film américain de Jack Sholder (1985). Avec Mark Patton, Kim Myers, Robert Rusler. *Dans une maison d'Elm Street où a sévi un tueur psychopathe, un adolescent est hanté par le fantôme de celui-ci, homme aux griffes d'acier. Suite des « griffes de la nuit » de Wes Craven. Quelques grandes scènes d'épouvante.* 2.00 Cinéma : La femme aux chimères. ■■ Film américain de Michael Curtiz (1949). Avec Kirk Douglas, Lauren Bacall, Doris Day (v.o.). 3.55 Cinéma : Les bas de soie noire. ■ Film français de Burd Tranbaree (1980). Avec C. Schwartz, G. Van Hove, E. Buret, R. Allan. 5.15 Cinéma : Guerre et passion. ■ Film anglais de Peter Hyams (1979). Avec Harrison Ford, Lesley-Anne Down.

LA 5

14.15 Série : Star Trek. 15.05 Série : K 2000. 16.00 Série : Shérif, fais-moi peur. 16.50 Dessins animés : les Schtroumpfs. 17.15 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.45 Série : Arnold et Willy. 18.15 Série : Jaimie. 19.05 Série : Happy days. 19.35 Série : Mission impossible. 20.30 Téléfilm : Fantasmes. 22.10 Série : Thriller Motel tragique. 23.25 Série : Mission impossible. 0.15 Série : K 2000. 1.10 Téléfilm : Fantasmes.

M 6

14.30 Série : L'homme au Katana. A la recherche du temps passé. 15.30 Hit des clubs. Les meilleurs titres français et internationaux de la semaine. 16.30 Téléfilm : Les enfants de Dieu. 18.00 Magazine : Carabine FM. 18.30 Magazine : Turbo. Tous les moteurs : automobile, avion, bateau, moto, camion. 19.00 Série : La petite maison dans la prairie. L'incendie (3e partie). 19.30 Journal. 19.45 Série : La petite maison dans la prairie. L'incendie (4e partie). 20.20 Jeu : Le 20.20.20. 20.30 Téléfilm : China Rose. 22.05 Musique : Rythmix. Concert en public. 23.05 Série : Section 4. La section 4 à la Une. 0.00 Magazine : Jazz 6.

FRANCE-CULTURE

20.30 Grand guignol. Le baiser dans la nuit ; Sabotage. 22.10 Démarches. Gérard-Julien Salvy présente Babel des mers, de Renée de Coccaty. 22.30 Musique : Week-end - Opéra d'aujourd'hui. Le rapt de Perséphone, Orchestre symphonique et lyrique de Nancy. 0.05 Clair de nuit. Tentatives premières ; La durée du oui.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de la salle Pleyel) : Les joyeuses commères de Windsor, d'Otto Nicolai, par le Nouvel Orchestre philharmonique et le chœur de Radio-France, dir. Pinchas Steinberg ; chef de chant : Monique Pauhon ; 1er violon : Jacques Prat. 23.00 Nuits parallèles. L'Ivre des Mesianges.

Dimanche 15 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9.00 Zappe ! Zappeur.
Emission de Christophe Izard.
10.00 Série : Tarzan.
11.00 Trente millions d'amis.
Emission de Jean-Pierre Hutin.

11.30 Magazine : Auto-moto.
12.00 Magazine : Télé-foot.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Variétés : A la folie, pas du tout.
14.30 Sport dimanche.
Patinage artistique : championnats du monde à Cincinatti. Figures libres dames et danses.
15.30 Tiercé à Auteuil.
15.45 Cyclisme : Paris-Nice.
16.30 Variétés : A la folie, pas du tout (suite).
18.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.00 Magazine : Sept sur sept.
Emission de Jean Lanzi et Anne Sinclair.
Invité : Lionel Jospin.
19.55 Tirage du Loto sportif.
20.00 Journal.
20.30 Cinéma : Garde à vue ■■
Film français de Claude Miller (1981). Avec Lino Ventura, Michel Serrault, Romy Schneider, Guy Marchand, Elsa Lunghini, Pierre Maguelon.
Duel serré, dans un bureau d'un commissariat, pendant une nuit de Saint-Sylvestre, entre un policier et un notaire suspecté de viol et de meurtre. Mise en scène extrêmement fluide, justesse réaliste et psychologique des dialogues d'Audiard. Dans ce huis-clos, la révélation progressive du secret d'une vie dépasse l'affaire criminelle. Claude Miller possède, ici, la maîtrise de Clouzot (Quai des Orfèvres) *et le face-à-face Ventura-Serrault s'élève à la tragédie.*
21.55 Sport dimanche soir.
Patinage artistique : Championnats du monde à Cincinatti.
23.25 Journal.
23.45 Magazine : C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9.00 Connaître l'islam.
9.15 La source de vie : Esther.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe.
11.50 Votre vérité.
12.05 Dimanche Martin.
13.00 Journal.
13.20 Tout le monde le sait.
Invités : Isabelle Aubret, Valli, Hongkong Syndikat, Bruno Lorenzoni et le groupe instrumental La Bruyère.
14.30 Série : Mac Gyver.
15.20 L'école des fans.
Invitée : Sheila.
16.25 Le kiosque à musique.
17.00 Téléfilm : Le poney rouge.
De Robert Totten, d'après Steinbeck.
18.50 Stade 2.
Football ; escrime ; vol à ski ; cyclisme ; basket ; automobile ; stock-car ; rugby ; cross ; squash ; patinage artistique.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal.
20.45 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.
21.55 Musiques au cœur.
Emission d'Eve Ruggieri.
Avec Lella Cuberli (soprano), Paul Texel (soprano), Aled Jones (soprano), June Anderson, Rockwell Blake (ténor).
23.05 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

9.00 Debout les enfants.
10.00 Magazine : Mosaïque.
12.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.
13.00 Dialectales.
13.30 Forum RMC-FR3.
14.30 Expression directe.
14.50 Sports loisirs.
Aéronautique : Paris - Pékin - Abou-Dhabi ; squash à Bagatelle ; hippisme à Cagnes-sur-Mer ; tournoi de tennis à Cherbourg.
17.00 Amuse 3.
17.25 Dessin animé : Lucky Luke.
17.50 Dessin animé : Patzi.
17.55 Documentaire : Splendeur sauvage.
18.25 RFO Hebdo.
18.55 Amuse 3 (suite).
19.45 Jeu : Cherchez la France.
20.04 Série : Benny Hill.
20.35 Les géants de la musique.
Cycle Georg Solti.
Symphonie n° 3 en la mineur opus 56 écossaise ; Symphonie n° 4 en la mineur opus 90 italienne, de Félix Mendelssohn, par l'Orchestre symphonique de Chicago. Concert retransmis en simultané et en stéréo sur France-Musique.
21.45 Magazine : Calibre, le petit hebdo du polar.
21.55 Journal.
22.30 Cinéma de minuit :
Le garçon aux cheveux verts. ■■
Film américain de Joseph Losey (1948) (v.o.).
Un garçon d'une dizaine d'années, orphelin de guerre, s'aperçoit un matin que ses cheveux sont devenus verts. Il devient un objet de risée, de méfiance et d'opprobre. Ce premier long métrage de Joseph Losey sortit en France... vingt ans après sa réalisation. Il dénonçait les poisons du racisme (refus et horreur de la différence) et s'inscrivait dans le climat de l'Amérique d'après-guerre, où commençait la « chasse aux sorcières ». Mise en scène influencée par le théâtre de Brecht.
22.55 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7.00 Top 50. 7.50 Cabou cadin. 9.00 Cinéma : Baton Rouge. ■ Film français de Rachid Bouchareb (1985). 10.20 Cinéma : Mais qui a tué Harry ? ■■ Film américain d'Alfred Hitchcock (1956). 12.00 Le croc-note show. 12.05 Canaille plus. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Rawhide. 14.00 Téléfilm : Double identité. 15.30 Cabou cadin. 15.50 Basket professionnel américain. les Celtics de Boston contre les Trail Blazers de Portland. 17.20 Cinéma : Annie. ■ Film américain de John Huston (1982). *En 1929, une fillette qui connaît la dure vie d'un orphelinat est invitée à passer un week-end chez un milliardaire. Elle le sauve d'un attentat. Comédie musicale inspirée de bandes dessinées des années 20-30. John Huston l'a traitée avec humour, il y a deux ballets réussis. Mais, dans l'ensemble, ce n'est pas palpitant.* 19.30 Flash d'informations. 19.35 Ça cartoon ! 20.30 Cinéma : Les loups entre eux. □ Film français de José Giovanni (1985). *Pour délivrer un général américain de l'OTAN prisonnier de terroristes dans une forteresse arabe, un membre des services secrets charge un baroudeur de recruter un commando de têtes brûlées. L'aspect idéologique est loin d'être convaincant, les scènes d'aventures et d'action restent conventionnelles.* 22.20 Flash d'informations. ▶ 22.30 Documentaire : French Concession. De Régis Debray, avec la collaboration de Marie-Claire Quiquemelle. 23.20 Cinéma : A coups de crosse. ■ Film franco-espagnol de Vincente Aranda (1983). 0.50 Cinéma : Samson et Dalila. ■■ Film américain de Cecil B. De Mille (1949).

LA 5

7.25 Dessin animé : Princesse Sarah. 7.55 Série : Arnold et Willy. 8.20 Série : Happy days. 8.50 Série : Star Trek. 9.45 Série : Shérif, fais-moi peur. 10.35 Série : Jaimie. 11.30 Série : Mission impossible. 12.25 Série : K 2000. 13.20 Série : L'homme de l'Atlantide. 14.15 Série : Star Trek. 15.05 Série : K2000. 16.00 Série : Shérif, fais-moi peur. 16.50 Dessin animé : Les Schtroumpfs. 17.15 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.45 Série : Arnold et Willy. 18.15 Série : Jaimie. 19.05 Série : Happy days. 19.35 Série : Mission impossible. 20.30 Cinéma : Scarface. ■ Film américain de Brian de Palma (1983). *Un émigré cubain psychopathe contrôle le marché de la drogue sur l'ensemble du territoire américain. Il ne reste pas grand-chose de l'original signé Hawks. De Palma, plus à l'aise dans le cinéma fantastique, a choisi l'hyperréalisme : outrance verbale, violence assez complaisante, des tics de cinéaste qui ne parviennent pas à faire un film malgré une certaine démesure dans l'interprétation de Pacino.* 23.30 Série : Thriller. La prochaine victime. 0.45 Série : Mission impossible.

M 6

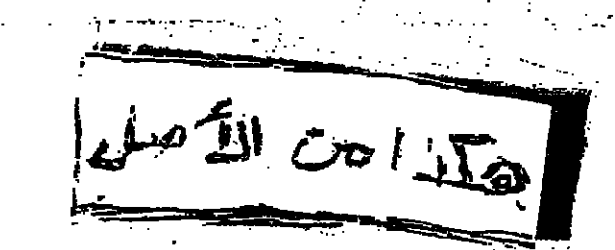
11.15 Variétés : Midi 6. 11.45 Jeu : Atoukado. 12.45 Journal. 13.00 Série : Les routes du paradis. Une bonne action (2e partie). 14.00 Jeu : Hau la la. Emission de Georges Lang. 15.00 Série : L'île fantastique. Le bricoleur. 16.00 Musique : Revenez quand vous voulez. Emission de Philippe Meyer. A la découverte d'une œuvre, d'un compositeur ou d'un genre musical. 18.00 Magazine : Images et dessert. Magazine des gastronomes de l'image. 19.00 Série : La petite maison dans la prairie. La brebis galeuse (1re partie). 19.30 Journal. 19.45 Série : La petite maison dans la prairie. La brebis galeuse (2e partie). 20.20 Jeu : Le 20.20.20. 20.30 Téléfilm : Le fantôme de l'Opéra. De Robert Markowitz. Avec Maximilien Schell, Jane Seymour, Michael York. 22.15 Journal et sport. 22.30 Musique : Concert. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit.

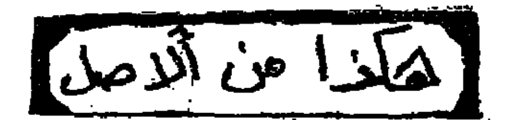
FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Jochen Gerz. 22.30 Musique : Week-end - Opéra d'aujourd'hui. Le Cyclope.

FRANCE-MUSIQUE

20.35 Concert. Les géants de la musique. Cycle Georg Solti. Symphonie n° 3 en la mineur, op. 56, et Symphonie n° 4 en la majeur op. 90, de Mendelssohn, par l'Orchestre symphonique de Chicago. 21.40 Concert (donné le 4 décembre 1986 à Paris) : Hymne Ad Cœnam et Magnificat du 6e ton, de Titelouze ; Quasi una toccata d'Amy ; 6e ton en fa, de Nivers ; Fantaisie en sol majeur de J.-S. Bach, par Pierre Perdigon, orgue. 23.00 Les soirées de France-Musique. Climats (hommage à Youssef Omar) ; à 1.00, Champ d'étoiles, voyage à travers la chanson.

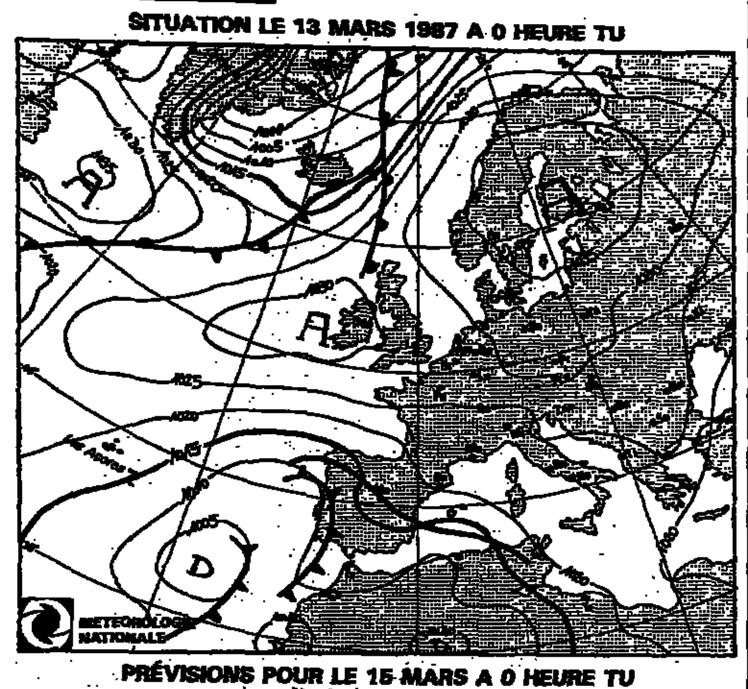




Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13 MARS 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 15 MARS A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 13 mars à 0 heure et le dimanche 15 mars à 24 heures.

Au cours de la période, les perturbations qui circuleront sur notre pays n'auront qu'une activité très atténuée grâce au maintien d'un champ de pressions élevées.

Samedi : sur la Bretagne, la Normandie et les pays de Loire, il pleuvra un peu le matin avant le retour des éclaircies en fin de journée.

Du Nord au Centre, au nord du Massif Central, à la Bourgogne et à la Lorraine, les nuages seront prédominants. On peut même s'attendre à des bruines passagères au nord de la Seine.

Des Vosges au Jura et aux Alpes, le ciel restera chargé et l'on observera très localement quelques averses de neige.

De l'Aquitaine à la vallée du Rhône, à la Méditerranée et aux Pyrénées, c'est le retour d'un temps bien ensoleillé.

Un mistral et une tramontane modérés se lèveront près du golfe du Lion. Quant aux *températures*, elles seront encore négatives le matin sur la majeure partie du pays (0 à –2 degrés en général, –4 à –6 degrés dans le Nord-Est), excepté près des côtes, où elles seront légèrement positives.

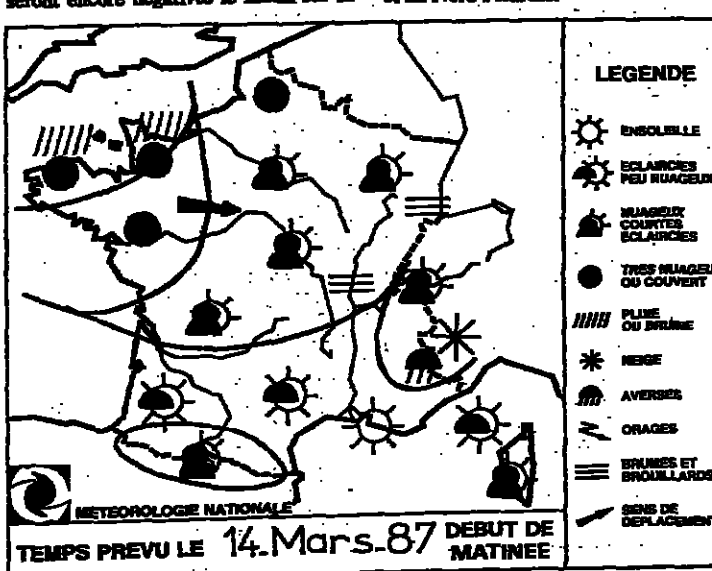
En cours de journée, elles atteindront un *maximum* de 4 à 7 degrés sur la moitié nord de la France, 7 à 14 degrés sur la moitié sud.

Dimanche : nuages et éclaircies se disputeront le ciel sur toutes les régions situées à l'ouest du Rhône et de la Saône.

Les éclaircies l'emporteront de la Bretagne au Centre et à l'Aquitaine ; par contre le ciel restera bien chargé au nord de la Seine.

De la Lorraine et de l'Alsace au nord des Alpes, on n'aura guère de chances d'apercevoir le soleil : quelques risques d'ondée avec de la neige à basse altitude.

Les régions méditerranéennes seront privilégiées avec un temps bien ensoleillé. En *revanche*, mistral et tramontane resteront assez soutenus. A signaler également : un vent de nord-ouest assez *fort sur* le littoral de Haute-Normandie et du Nord-Picardie.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 13-3-1987

Valeurs extrêmes relevées entre le 12-3 à 6 h TU et le 13-3-1987 à 6 h TU

	Max.	Min.	Temps
FRANCE			
AJACCIO	12	0	N
BIARRITZ	15	6	D
BORDEAUX	16	1	D
BOURGES	7	– 5	A
BREST	10	– 2	N
CAEN	6	– 3	A
CHERBOURG	5	– 2	D
CLERMONT-FERR.	8	– 4	N
DIJON	6	– 5	D
GRENOBLE St-M-H	6	1	P
LILLE	5	– 5	B
LIMOGES	11	0	D
LYON	6	4	B
MARSEILLE-MAR.	12	6	C
NANCY	5	– 7	B
NANTES	11	– 1	D
NICE	11	3	D
PARIS-MONTS.	6	– 1	B
PAU	13	4	B
PERPIGNAN	12	9	P
RENNES	12	– 3	D
ST-ÉTIENNE	9	2	C
STRASBOURG	5	– 6	D
TOURS	7	– 2	D
TOULOUSE	11	7	C
POINTE-À-P.	30	19	N
ETRANGER			
ALGER	23	9	C
AMSTERDAM	4	– 8	N
ATHÈNES	5	1	C
BANGKOK	35	26	N
BARCELONE	16	7	C
BELGRADE	1	– 9	D
BERLIN	1	– 7	D
BRUXELLES	4	– 4	D
LE CAIRE	19	9	N
COPENHAGUE	1	– 10	B
DAKAR	25	19	N
DELHI	27	16	P
DJERBA	16	12	N
GENÈVE	2	– 8	C
HONGKONG	22	21	C
ISTANBUL	– 1	– 3	*
JÉRUSALEM	13	3	A
LISBONNE	19	13	A
LONDRES	8	– 4	N
LOS ANGELES	18	13	N
LUXEMBOURG	3	– 6	D
MADRID	13	6	P
MARRAKECH	23	13	C
MEXICO	27	9	P
MILAN	10	– 3	D
MONTRÉAL	0	– 12	C
MOSCOU	1	– 12	N
NAIROBI	29	16	D
NEW-YORK	2	– 1	*
OSLO	2	– 12	D
PALMA-DE-MAL.	16	8	C
PÉKIN	6	1	C
RIO-DE-JANEIRO	25	22	P
ROME	11	– 2	D
SINGAPOUR	33	25	O
STOCKHOLM	4	– 10	D
SYDNEY	25	20	D
TOKYO	12	7	C
TUNIS	13	9	C
VARSOVIE	– 2	– 10	D
VENISE	6	– 3	D
VIENNE	– 1	– 18	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement aux 11 et 12 mars 1987. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 42-66-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 75-210 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 40-100 ; Bonneval-sur-Arc : 100-130 ; Carroz-d'Araches : 45-205 ; Chamonix-Mont-Blanc : 30-250 ; La Chapelle-d'Abondance : 50-95 ; Châtel : 105-155 ; La Clusaz-Manigod : 15-200 ; Combloux : 40-160 ; Les Contamines-Montjoie : 20-170 ; Le Corbier : 50-100 ; Courchevel : 135-200 ; Crest-Voland : 45-145 ; Flaine : 110-210 ; Flumet : 50-110 ; Les Gets : 50-100 ; Le Grand-Bornand : 70-140 ; Megève : 20-135 ; Les Menuires : 70-220 ; Morzine-Avoriaz : 35-180 ; La Norma : 10-110 ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 40-130 ; La Plagne : 140-280 ; Pralognan-la Vanoise : 90-140 ; Praz-de-Lys-Sommand : 50-130 ; Praz-sur-Arly : 40-120 ; La Rosière : 150-255 ; Saint-François-Longchamp : 30-130 ; Saint-Gervais-Le Bettex : 60-140 ; Les Saisies : 105-140 ; Samoëns : 35-200 ; Thollon-les-Mémises : 30-90 ; Tignes : 170-215 ; La Toussuire : 100-120 ; Val-Cenis : 50-100 ; Val-d'Isère : 150-200 ; Valfréjus : 50-150 ; Valloire-Galibier : 50-130 ; Valmorel : 80-150 ; Val-Thorens : 165-245.

ISÈRE

L'Alpe-d'Huez : 120-210 ; Auris-en-Oisans : 50-80 ; Autrans : 50-100 ; Lans-en-Vercors : 50-60 ; Les Deux-Alpes : 85-285 ; Les Sept-Laux : 30-100 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 40-80.

ALPES DU SUD

Allos-Le Seignus : 25-60 ; Auron : 50-100 ; La Foux-d'Allos : 25-45 ; Isola-2000 : 95-135 ; Montgenèvre : 60-100 ; Orcières-Merlette : 20-40 ; Les Orres : 20-80 ; Pra-Loup : 20-45 ; Risoul-1850 : 50-65 ; Le Sauze : 20-130 ; Serre-Chevalier : 10-80 ; Superdévoluy, 40-80 ; Vars : 30-50.

PYRÉNÉES

Les Angles : 20-50 ; Ax-les-Thermes : 5-40 ; Barèges : 10-100 ; Cauterets-Lys : 40-140 ; Font-Romeu : 15-25 ; Gourette : 20-100 ; Pyrénées-2000 : 35-35 ; Saint-Lary-Soulan : 20-35 ; Superbagnères : 10-70.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 5-40 ; Super-Besse : 0-30 ; Super-Lioran : 0-15.

JURA

Métabief : 30-110 ; Les Rousses : 40-80.

VOSGES

Le Bonhomme : 20-30 ; Gérardmer : 10-50 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 20-25 : Ventron : 20-40.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national du tourisme de chaque pays. Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 45-08-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 13 mars 1987 :

DES DÉCRETS

- N° 87-162 du 9 mars 1987 relatif à la dissolution du Centre mondial informatique et ressource humaine ;
- Du 26 février 1987 autorisant la Société rhodanienne mobilière et immobilière à céder sa participation dans la société Trigano SA.
- N° 87-164 du 9 mars 1987 portant publication de l'accord d'échanges culturels dans le domaine du livre entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire, signé à Alger le 18 janvier 1983.

DES CIRCULAIRES

- Du 2 mars 1987 complétant la circulaire du 24 novembre 1984 portant application de l'arrêté du 5 novembre 1984 relatif à l'immatriculation des véhicules ;
- Relative aux réceptions à titre isolé en vue d'augmenter le nombre des places assises et aux transports de personnes dans certains véhicules.

EN BREF

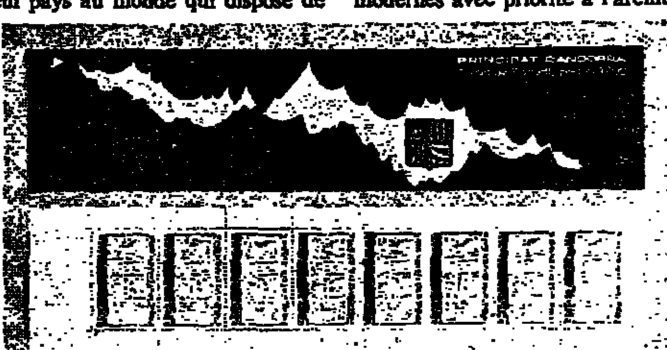
- **PEINTURE : le Salon de Barbizon.** — Le Salon municipal de peinture de Barbizon, se tiendra cette année du 24 mai au 8 juin. Ceux qui désirent y participer doivent écrire à la mairie de Barbizon ou téléphoner au 60-66-41-92, afin de recevoir le règlement et le bulletin d'adhésion nécessaire à leur inscription.

PHILATÉLIE

Les deux administrations postales d'Andorre

Les prochaines émissions de timbres-poste émanant de la principauté d'Andorre donnent l'occasion de souligner les particularités philatéliques de ce petit territoire d'environ 460 kilomètres carrés, coincé entre France et Espagne, sur le versant méridional des Pyrénées.

La principauté d'Andorre est le seul pays au monde qui dispose de deux administrations postales distinctes utilisant chacune des timbres spéciaux français et espagnols.



Dès 1278, Andorre fut placée sous la double suzeraineté de l'évêque espagnol d'Urgel et du comte de Foix (dont les droits passèrent en 1607 à la couronne de France). Aujourd'hui, elle a donc comme coprinces le président de la République française et l'évêque d'Urgel.

Le bureau de poste espagnol d'Andorra-la-Vella (Andorre-la-Vieille en français), la capitale, fut ouvert en 1928 et utilise depuis ses propres timbres en pesetas. Le bureau de poste français, situé également dans la capitale, ne date, lui, que du 16 juin 1931 et émet ses propres timbres en francs français. Depuis 1978, les timbres portent la mention « Principat d'Andorra », qui s'est substituée à Andorre.

La poste française d'Andorre procédera à l'émission d'un timbre à 2,20 F le 28 mars, à l'occasion de la visite de M. François Mitterrand, le coprince français. Puis, le 30 mars, un carnet de huit timbres de la série d'usage courant « Premier écu d'Andorre » sera vendu 17 F, se décomposant en six figurines à 2,20 F (rouges) et deux à 1,90 F (vertes). Enfin, le 4 mai, dans le cadre de la série « Europa », deux valeurs, à 2,20 F et 3,40 F, seront émises, sur le thème des arts modernes avec priorité à l'architecture (stations de ski : Pleta-de-Ordino et Merixtell).

Les timbres d'Andorre, version française, sont disponibles dans tous les « points philatélie » (au moins un par département) ou par correspondance au service philatélique des PTT, 18, rue François-Bonvin, 75758 Paris Cedex 15. Pour la *version espagnole, vous pouvez vous* adresser à la direction générale des postes et télécommunications d'Espagne, service philatélique, 28070 Madrid, Espagne.

★ *Un club : Philandorre, Yves* Laplace, 6, rue du Maréchal-Lannes, Epinay-sous-Sénart, 91800 Brunoy.

★ Un catalogue : *Abad*, Avga. Carlemany 41 (Davant l'Esglesia), les Escaldes, principauté d'Andorre.

★ Un négociant : Emery-Philatélie, 41, rue de la Gaîté, 75014 Paris.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*. 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

- **TAAF : l'émission INMARSAT.** — Les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) ont émis, le 2 mars — date d'arrivée du navire de liaison *Polarbjorn en terre Adélie*, — le timbre INMARSAT à 16,80 F correspondant à la valeur d'affranchissement des plis recommandés expédiés des TAAF. De format 36×48 mm., il est tiré en feuilles de dix (vente à l'ATPOM, 85, avenue de La Bourdonnais, 75007 Paris).



- **Bourse.** — Une bourse toutes collections se tiendra le *15 mars à l'hôtel de ville de* Bohain (Aisne). Renseignements : Mme Smadja, voie des *Dames, 02110* Bohain.
- **Oblitérations spéciales.**

— *A Lyon : à l'occasion du* quarantième anniversaire de l'institut Pitiot, un bureau temporaire avec oblitération spéciale illustrée sera ouvert le jeudi 19 mars, de 15 heures à 18 heures, au palais des Congrès, quai Achille-Lignon, 69006 *Lyon (renseignements :* Institut Pitiot, 8, rue Victor-Hugo, 69002 Lyon).

- *A Soissons :* un bureau temporaire avec oblitération spé*ciale sera ouvert du samedi* 21 mars au mardi 24 mars pendant la durée de l'expostion sur la seconde guerre mondiale à la salle de la Mutualité de Soissons (Aisne) (renseignements : direction départementale des postes, 38, rue Vinchon, 02011 Laon *Cedex).*
- **Administration postales étrangères.** — Voici la suite de la liste des adresses des administrations postales étrangères :

Argentine : service des postes, service philatélique, ENCOTEL, Correo Central, 1000 Buenos-Aires, Argentine.

Haïti : ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, direction générale des impôts, Office du timbre, PO Box 3, Port-au-Prince, Haïti.

Grèce : postes helléniques, *service philatélique, 100, rue* Eolou, GR-10564, Athènes, Grèce.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 14 mars

Hôtel Drouot, à 11 heures et à 14 h 15 : Curiosa (documents, gravures et livres érotiques).

ILE-DE-FRANCE

Pontoise, 14 h 15 : tableaux, sièges, meubles et objets d'art dix-huitième et dix-neuvième ; **Corbeil-Essonnes**, 14 heures : argenterie, petits bijoux, mobilier dix-neuvième ; **Tours**, 14 heures : livres anciens.

PLUS LOIN

Vichy, 14 heures : cartes postales anciennes ; **Hérouville-Saint-Clair**, 14 h 30 : tableaux dix-neuvième, objets d'art et meubles dix-huitième *et dix-neuvième* ; *Rodez, 14 heures :* bijoux, montres, or et argent.

Dimanche 15 mars

ILE-DE-FRANCE

Versailles (galerie Chevau-Légers), 14 heures : bijoux et orfèvrerie, anciens et modernes ; **Versailles** (galerie Chevau-Légers), 14 h 30 : tableaux modernes ; **Saint-Germain-en-Laye**, 14 heures : *tableaux, mobilier dix-huitième et* dix-neuvième; mobilier en acajou dix-neuvième ; **Enghien**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Argenteuil**, 15 h 30 : argenterie moderne, petits bijoux, mobilier dix-neuvième ; **Fontainebleau**, 14 heures : argenterie, bijoux, tableaux, mobilier ancien.

PLUS LOIN

Troyes, 14 heures : tableaux anciens et modernes, argenterie, bijoux or ; **Châlons-sur-Marne**, 14 h 30 : art d'Asie ; **Saumur**, 14 h 15 : affiches de collection ; **Lille**, 14 heures : maquettes de bateaux, argenterie, meubles dix-huitième et dix-neuvième ; **Calais**, 10 heures et 14 h 30 : six mille bouteilles de grands vins *millésimés* ; **Honfleur**, 14 heures : instruments de musique, sièges et meubles anciens ; **Rodez**, 15 heures : fourrures neuves, bijoux anciens ; **Angoulême**, 14 h 30 : meubles anciens et de style ; **Villefranche-sur-Saône**, 14 h 30 : jouets et poupées anciens, trains ; **Saint-Etienne**, 14 h 30 : archéologie, tableaux, mobilier dix-huitième et dix-neuvième ; **Evreux**, 14 heures : mobilier du dix-septième au vingtième ; **Bernay**, 14 heures : céramiques, meubles et sièges dix-septième, dix-huitième, dix-neuvième ; **Rouen**, *14 heures :* tableaux modernes, bijoux anciens, argenterie et meubles dix-huitième ; **Reims**, 14 heures : Extrême-Orient, tapis d'Orient anciens et modernes ; **Rochefort-sur-Mer**, 14 heures : meubles, tableaux dix-huitième, dix-neuvième et vingtième ; **Tonnerre**, *14 heures : armes anciennes* ; **Aubagne**, 14 heures : faïences, porcelaines dix-huitième, mobilier dix-huitième et dix-neuvième.

FOIRES ET SALONS

Paris : musée Jacquemart-André ; Parc floral ; Foire à la ferraille ; **Orléans** ; **Tours** ; **Lyon**.



Société des lecteurs du « Monde »

Assemblée générale le 21 mars

Les actionnaires de la Société des lecteurs du Monde-SA sont convoqués en assemblée générale ordinaire et extraordinaire le samedi 21 mars à 15 heures à la Grande Halle de La Villette (métro Porte-de-Pantin).

Les actionnaires doivent demander, dans les meilleurs délais, leur carte d'admission. Ceux qui ne pourraient pas participer aux assemblées sont invités à renvoyer leur pouvoir à la Société des lecteurs.

Cette journée sera l'occasion d'une série de rencontres et d'expositions *sur le Monde*, ses activités et ses projets.

★ Société des lecteurs, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

Les mots croisés *se trouvent* dans « le Monde sans visa » page 20

Le Monde

SPORTS

VOILE : Admiral's Cup

Dans le sillage de l'America

Sur la lancée de la Coupe de l'America, la France va, pour la première fois, l'été prochain, s'attaquer avec des ambitions à l'Admiral's Cup. Cette épreuve disputée par équipes nationales de trois bateaux de 30 à 40 pieds de jauge IOR (11,5 mètres à 16 mètres de long), organisée toutes les années impaires depuis 1957 par le Royal Ocean Racing Club (RORC), à partir de Cowes (île de Wight), n'a certes pas le prestige et l'audience de la Coupe de l'America, mais elle est considérée par tous les navigateurs comme l'officieux championnat du monde de la course au large.

A peine élus, MM. Jean-Louis Monneron et Patrice Roynette, présidents respectifs de la Fédération française de voile et de l'Union nationale de la course au large, avaient regretté, en 1985, la modestie de la présence française au palmarès de l'Admiral's Cup. Les Français, qui ont plusieurs fois présenté le meilleur bateau avec *Pen-Duick III*, *Révolution* ou *Diva*, et dont les architectes ont dessiné près de 20 % de la flottille des dix-huit pays engagés en 1985, n'ont jamais pu faire mieux que sixièmes, faute de trouver les budgets nécessaires pour construire et aligner simultanément trois voiliers compétitifs.

La libéralisation de la règle 26 sur la publicité et la décision des dirigeants du RORC, qui avaient déjà rebaptisé leur épreuve Mumm Admiral's Cup depuis 1983, d'autoriser cette fois les noms de marque sur les bateaux, ont permis une mobilisation sur ce projet avec la création du Comité Objectif Admiral's Cup 87. Ce comité, dirigé par MM. Monneron et Roynette, ne se limitera pas à la sélection des trois représentants français mais devrait leur fournir une aide logistique et matérielle grâce au concours de Thomson CSF.

Les sélections débuteront à la mi-avril avec le Spi *Ouest-France* pour s'achever à la mi-juin, mais dès à présent une base permanente d'entraînement est ouverte à La Trinité-sur-Mer avec un entraîneur-coordinateur, Julien Perrin, et un conseiller pour la tactique et la réglementation, Marc Bouet, tacticien de *French Kiss*. Pour les informations météorologiques, les Français disposeront pour l'Admiral's Cup des services de Philippe Gouard et Didier Wisdorf, qui remplissaient ces fonctions à Fremantle.

L'influence de *French Kiss* et de la Coupe de l'America est plus sensible encore avec *Corum*, la dernière création de Philippe Briand, qui sera cette fois à la barre de ce bateau de 34,5 pieds. Comme *French Kiss*, *Corum* a été entièrement conçu par ordinateur avec le concours de Dassault, notamment pour les études de lest.

L'influence des recherches menées pour la Coupe de l'America a incité Philippe Briand à abaisser le centre de gravité de *Corum* en épaississant le bas de la carène et à allonger son safran. *« Comme dans la Coupe de l'America, il y aura à l'Admiral's Cup quelques nouveautés intéressantes sous l'eau »*, indique l'architecte. La construction de ce bateau en matériaux composites pré-imprégnés et cuits au four est aussi une première pour les chantiers Beneteau.

A bord de *Corum*, Philippe Briand retrouvera quelques équipiers de la plage avant de *French Kiss* (Bruno Jeanjean, Xavier Phelipon et Jean-François Rivalant), mais aussi Luc Gelusseau, le directeur du programme voile du bateau de Marc Pajot, qui fera encore appel à la filière française.

L'aval de Marc pajot

L'aventure de l'Admiral's Cup n'est certes pas comparable à celle de la Coupe de l'America. Alors que le budget de *French Kiss* était de 65 millions de francs, celui de *Corum* ne devrait pas excéder 4,5 millions essentiellement fournis par le fabricant de montres. *« L'engagement d'une grande partie de l'équipe de* French Kiss *dans l'Admiral's Cup, où nous retrouverons d'ailleurs les Anglais de* White Crusader *à bord* d'Indulgence, *ou les Italiens à bord de* Mandraque, *a l'aval complet de Marc Pajot*, indique Philippe Briand. *C'est un excellent moyen de continuer à travailler en attendant qu'une solution soit trouvée pour l'avenir de* French Kiss *et la préparation de la prochaine Coupe du monde des 12 mètres J.I. »*

Corum n'est toutefois pas le seul postulant français à l'Admiral's Cup puisque onze autres bateaux disputeront les sélections. Conscients du rôle de vitrine internationale de cette épreuve, tous les grands chantiers français ont fait un effort particulier pour aligner des nouveautés. Aux côtés de l'ancien *Coyotte* de Bruno Troublé et de *Corum*, Beneteau présentera deux one-tonner (30,5 pieds) dessinés par Jean Berret (*Cofica* et *Port du Crouesty*) et trois First class 12 (30,5 pieds de série) dessinés par Jean-Marie Finot (*Ellora IV*, *Junon* et *SNT*). Jeanneau alignera un one-tonner dessiné par Daniel Andrieu (*Nº 1*) tout comme Gilbert Marine avec *Turquoise*, dessiné par Michel Joubert et Bernard Nivelt.

Quels que soient leurs résultats, les trois sélectionnés français sont d'ailleurs assurés de ne pas passer inaperçus à Cowes. Ils seront en effet peints par Peter Klasen, un artiste de la nouvelle figuration, qui drapera en trompe l'œil leurs coques de trois bâches, bleue, blanche et rouge.

GÉRARD ALBOUY.

Révélations, de Drut à Schumacher

Scandaleuse vérité

Officiellement, il n'y a plus d'affaire Schumacher. Un communiqué de la Fédération ouest-allemande de football a refermé le dossier. Après soixante-treize sélections, le gardien du FC Cologne, qui a accusé certains de ses anciens coéquipiers de s'être dopés dans un livre intitulé *Coup de sifflet*, et rédigé avec l'aide de Micher Meyer, ne défendra plus les buts de l'équipe nationale. Il est même probable qu'à la fin du championnat Schumacher doive aller chercher du travail à l'étranger.

« Le premier qui dit la vérité doit être exécuté », a chanté Guy Béart. L'exécution de Schumacher a été sommaire. Comment d'ailleurs prêter le moindre crédit à un garçon qui mesure aussi mal la portée de ses faits et gestes. N'avait-il pas dit, Harald le Sanguinaire, qu'il offrirait un dentier en or à Battiston laissé KO sur la pelouse de Séville lors de la demi-finale de la Coupe du monde 1982. Assurément un triste personnage. Mais est-ce une raison pour traiter par le mépris ses « révélations » ou pour tenter de le discréditer ?

D'autres, avant lui, ont mis à profit leur situation privilégiée de vedette pour rompre la loi du silence, pour enlever à l'opinion publique les œillères du vedettariat. Ils n'ont pas connu un sort meilleur.

Après avoir gagné le 110 mètres haies aux Jeux olympiques de Montréal en 1976, à une époque où les athlètes se paraient encore de la blanche hermine de l'amateurisme, Guy Drut avait avoué qu'il avait touché de l'argent pour participer à des meetings. Aucun des organisateurs de ces réunions ne fut inquiété par la Fédération internationale (IAFF) pour avoir « corrompu » un champion. En revanche, Guy Drut fut disqualifié à vie, pour fait de professionnalisme. Cinq ans après, cette sanction devait être levée : il a fallu tout ce temps pour que ce que tous les journalistes spécialisés savaient et que tous les organisateurs pratiquaient fût reconnu et admis officiellement. Au point d'ailleurs que depuis 1985 un grand prix a été institué avec des dotations en espèces. Mais, pendant des lustres, des dirigeants fédéraux ont préféré faire semblant de soigner le professionnalisme comme la peste plutôt que guérir l'athlétisme de l'amateurisme marron.

En 1980, Yannick Noah n'avait pas encore gagné de tournoi majeur, mais il était déjà une vedette. C'est à ce titre qu'il parla de la drogue dans le tennis à une revue de rock. Lui aussi fut menacé de sanctions. Il dut se rétracter, disant qu'il s'agissait d'une interview-gag à ne pas prendre au premier degré. D'ailleurs, toutes les personnes autorisées affirmaient que l'usage de la drogue était totalement incompatible avec la pratique du tennis. Moyennant quoi un des meilleurs mondiaux a été impliqué dans une affaire de trafic de cocaïne à New-York. L'Association des joueurs professionnels (ATP) a mis en place un service d'aide aux joueurs qui veulent se *faire désintoxiquer*. Quelques-uns parmi les meilleurs y ont eu recours. Et désormais des contrôles plus antidrogue qu'anti-dopage ont lieu dans au moins l'un des tournois du grand chelem chaque année auprès de tous les joueurs mais aussi de l'administration de l'épreuve. *Une* personne « positive » doit alors suivre un traitement médical. Si elle refuse, son cas peut être porté sur la place publique. Bien sûr, cela n'est encore jamais arrivé. Mais Philippe Chatrier, le président de la Fédération internationale, qui avait été un des premiers à démentir Noah, se garde bien aujourd'hui de dire que personne n'est positif.

Nier l'évidence

Bref, *dans les cas de Drut* et de Noah, les plus hautes instances fédérales ont commencé par nier l'évidence. Mais les faits ont été les plus têtus. Le même scénario va-t-il se produire après que Schumacher « a craché dans la soupe » ? C'est probable et souhaitable. Depuis des années, les journalistes spécialisés ont constaté que des joueurs n'ont pas un comportement normal sur le terrain, et qu'après cela la porte des vestiaires tardait immanquablement à s'ouvrir. Pourtant, depuis des années, les responsables du football assurent la main sur le cœur que leur sport est propre et que le dopage est tout à fait inapproprié. Toujours drapé dans un grand humanisme, Michel Hidalgo ne manque pas une occasion par exemple de jurer ses grands dieux qu'il n'a jamais connu une affaire de dopage ! Naïveté ou mauvaise foi ? Ni l'une ni l'autre ne sont excusables de la part d'un dirigeant qui évolue à ce niveau. Individuellement, les anciens coéquipiers de Schumacher le traitent de *« déséquilibré »*. Anonymement, ils ont reconnu que le dopage existait bel et bien mais que la fédération avait menacé de radier ceux qui parleraient ouvertement.

Or c'est cette conspiration du silence qui n'est plus acceptable. Aucun sport n'est à l'abri du dopage et de ses dangers. Feindre de l'ignorer est coupable. Et il est heureux à cet égard que l'administration française n'accepte plus la passivité complice des fédérations : un décret signé par Mme Michèle Barzach, ministre des affaires sociales, doit désormais permettre au service de l'Etat de procéder à des analyses à tout moment sans attendre d'être sollicité par le pouvoir sportif. Mais il faudrait que l'athlète ne soit pas la seule victime de la répression : entraîneurs et responsables élus devraient aussi être concernés. Cela accroîtrait sans nul doute leur zèle.

ALAIN GIRAUDO.

AVENTURE : le Marathon des sables

Piétons du désert

200 kilomètres de désert autour de Zagora dans le Sud-Ouest marocain en transportant vivres, sacs de couchage et matériel de survie : sur les soixante-deux concurrents ayant pris le départ du deuxième Marathon des sables, quarante-six sont arrivés à son terme le 2 mars, après sept jours de course (20, 30, 28, 70, 42 et 10 km). Pour affronter les difficultés de la route (caillasse et poussière) et les variations thermiques (de 5° la nuit à 35° le jour), les coureurs reçoivent 7,5 litres d'eau par jour et campent sous des tentes de Bédouins.

Coût de cette balade pour « masos » de l'endurance : 7 000 F, billets d'avion et bol de soupe compris.

ZAGORA
correspondance

Désormais, M. Tout-le-Monde court. Le jogging fait partie du paysage urbain. Comment casser cette banalisation ? En allant trotter dans le désert. Dans le Sud marocain. Point de départ et d'arrivée : Zagora.

L'idée vient à Patrick Bauer en 1986. Elle est un peu folle. Pour s'alléger et aller plus vite, un des *vingt-trois participants* de la première édition abandonne son barda et poursuit avec seulement six rations énergétiques. Il termine à l'hôpital. Délirante expérience ? L'organisateur rationne sévèrement l'eau pour la seconde édition : 3 litres au départ de l'étape et 4,5 litres pendant le reste de la journée. Plus question de voir les coureurs se renverser des bidons sur la tête dans un paysage où les gens s'épuisent à creuser des puits !

Mais cela ne gêne pas Bernard Gaudin. A trente-huit ans, la pratique régulière du grand fond lui a donné une endurance de dromadaire. En 1981, il a gagné les 100 kilomètres de Millau. Et l'année suivante il a établi le record du monde des 24 heures *en courant*. Cet employé de banque à la silhouette sèche (1,67 m pour 57 kilos), qui abat hebdomadairement 150 kilomètres à l'entraînement, a ainsi acquis une certaine notoriété dans le monde de la course longue. C'est-à-dire des sponsors : chaussures, nourriture lyophilisée et subsides d'une radio FM de Niort.

Le plus professionnel de la caravane est naturellement le plus à l'aise : le quatrième jour, dans l'étape de 70 kilomètres prévue pour les plus lents en trente heures à cause d'un franchissement d'une gorge, Bernard Gaudin s'allonge sous la tente après seulement huit heures de course. Il précède son suivant immédiat de plus de cinquante minutes. Magnanime, il peut donc laisser son camarade Michel Galliez, vainqueur en 1986, le précéder dans la dernière liaison de 10 kilomètres. Au total, Bernard Gaudin boucle les 200 kilomètres en 18 h 39 mn sans une ampoule. Tout juste avec un petit saignement de nez. Et 4 kilos en moins.

Une balade, alors, ce Marathon des sables ? *« C'est le troisième point fort de ma carrière avec les 100 kilomètres de Millau et le record des 24 heures. J'ai été très impressionné par ce marathon. »* Paradoxalement, c'est le froid qui est le plus dur à vaincre : pour alléger au maximum son équipement, il a négligé d'emporter un sac de couchage, se contentant d'une couverture de survie en amiante.

Autant que la condition physique, c'est le moral qui compte pour aller au bout d'une telle épreuve : l'absence obligée d'hygiène peut être aussi dure à supporter que les blessures ou les variations des thermomètres. Comme dans les courses automobiles, il n'y a pas de dossard nº 13 au départ. Explication : la concurrente qui avait ce numéro en 1986 s'est cassé la jambe après 2 kilomètres de course...

Le désert est un beau terrain de recherche pour un psychiatre. Le docteur Edmond Deckmyn, de Padoue, qui voulait analyser les réactions d'un de ses patients, participa finalement seul en absorbant *toutes les quarante minutes* des nourritures chimiques préparées par une université italienne. Peu entraîné, toujours à la traîne, il a néanmoins longuement questionné les concurrents. Il s'est inquiété, entre autres, de savoir où entendait *ainsi aller Yves Paul, le spécialiste* de la course à reculons...

STÉPHANE TORTORA.

Les globe-trotteurs

L'Espace Austerlitz accueille du 20 au 25 mars le troisième Salon de la randonnée et des vacances sportives (1). On reconnaîtra certes parmi les visiteurs les inconditionnels de la *randonnée pédestre à vocation* hygiénique : look vieux campeur, chaussettes de laine et croquenots de marche. Mais la mode a évolué. On ne profite plus seulement des vacances pour approcher la nature mais pour côtoyer *l'exploit*. *Le grand air ne suffit* plus, il faut les grands espaces. On se lance à corps perdu dans d'extravagantes courses au bout du monde. La dépense est souvent colossale, l'effort toujours surhumain, mais le plaisir sans limite.

Depuis le début de l'année, des centaines de passionnés de course à pied ont ainsi eu le choix entre Paris-Gao-Dakar, Paris-Evry-Dakar, la Grande course du Hoggar, le Marathon des sables, le Supermarathon du Hoggar... Le Salon de la randonnée — dans le cadre duquel se tiendra le Gala de l'aventure — rassurera ceux qui n'ont pas encore eu leur content d'ampoules, de courbatures et de souvenirs. Parmi le choix offert, deux « musts » :

● *La Marche de la Grande Muraille. Course en 12 étapes du* 22 juin au 2 juillet le long de la fameuse muraille de Chine. 500 km pour les coureurs, 350 pour les marcheurs (2).

● *Le Supermarathon de l'Himalaya*. Course en 5 étapes de 160 km organisée à partir du 4 juillet par Sylvain Saudan (3). Départ à 2 900 mètres d'altitude, arrivée à plus de 5 000 mètres. Réservé aux marathoniens et aux marcheurs à la hauteur...

(1) 24, quai d'Austerlitz, de 10 h à 20 h. Nocturne jusqu'à 22 h les 20 et 23 mars.

(2) Renseignements et inscriptions : 32, rue de l'Echiquier à Paris. Tél. : 42-46-65-62 ou 47-97-44-18.

(3) Renseignements et inscriptions à Chamonix. Tél. : 50-53-04.69.

BASKET-BALL : Semenova, pivot de Riga

Adieu Ouliana

PRESSE-SPORTS

Au temps où Semenova « terrorisait » les Demoiselles de Clermont en Coupe d'Europe.

Ouliana Semenova a tiré sa révérence. Mercredi 11 mars, sur le plancher alsacien de Wittenheim, la géante soviétique a disputé le dernier match de sa carrière, remportant avec son club de toujours, le TTT Riga, la Coupe Ronchetti, seul titre manquant encore à son palmarès. A trente-cinq ans, la Lettone a été deux fois championne olympique, trois fois championne du monde, dix fois championne d'Europe avec l'équipe d'URSS et a gagné quatre coupes d'Europe avec Riga.

Du haut de ses 2,17 m, elle a dominé pendant vingt ans le basket-ball féminin mondial, opposant un bon sourire aux quolibets, plus ou moins méchants, que lui valait sa stature exceptionnelle. Semenova, monstre de foire ? Sans éclat, elle a peu à peu imposé l'image d'une femme sensible, coquette et d'une sportivité complète, bonne technicienne du basket. Elle manquera à l'équipe nationale soviétique avec laquelle elle n'a perdu qu'un seul match en dix-huit ans de présence.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Masters de perche. 14 mars, à 17 h, à Grenoble. Canal Plus, à 22 h 10 (différé, codé) ; rediffusion le 19 mars, à 1 h 45.

Automobilisme

Championnat du monde des rallyes. Rallye du Portugal, jusqu'au 15 mars.

Badminton

Internationaux de France. Du 17 au 22 mars, à Paris-Coubertin.

Basket-ball

Coupe de France (16e de finale). 14 mars, à 20 h 30.

Championnat de France. Nationale 1 (8e tour retour), 14 mars, à 20 h 30, sauf Lorient-Orthez (15 mars, à 16 h 30).

Escrime

Challenge Rommel au fleuret. Jusqu'au 14 mars, à Paris-Coubertin.

Football

Championnat de France. Première division (27e journée). Samedi 14 mars, à 20 h 30 ; Canal Plus à 22 h 15 (différé).

Coupe des coupes. *Quart de finale retour* : Torpédo de Moscou-Bordeaux, 18 mars, à Tbilissi (URSS) ; TF 1, 17 h (direct), rediffusion à 23 h 40.

Patinage artistique

Championnat du monde. Jusqu'au 15 mars, à Cincinnati (Etats-Unis). A 2, 14 mars, à partir de 15 h ; TF 1, 15 mars, à partir de 14 h 30 ; A 2, 16 mars, 9 h : gala de clôture.

Rugby

Championnat de France. Première division (9e tour retour).

Squash

Internationaux Guy Laroche. Jusqu'au dimanche 15 mars, au Polo de Paris, à Bagatelle.

Ski alpin

Coupe du monde hommes. 14 et 15 mars, à Calgary (Canada) : descente et super G.

Coupe du monde femmes. Jusqu'au 15 mars, à Vail (Colorado) : descente et super G.

Ski de randonnée

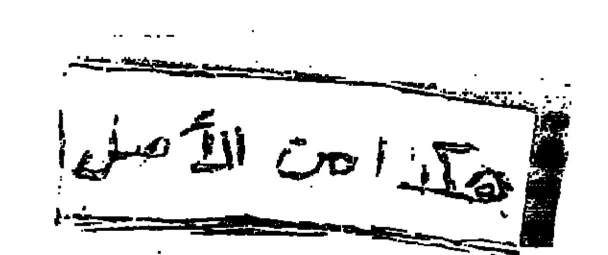
Grand prix du Mont-Blanc. (Entrèves-Chamonix par le col du Géant), du 12 au 15 mars. Organisation Sylvain Saudan.

Pierra Menta. (Ski-alpinisme dans le massif du Beaufortin à partir d'Arèches), du 19 au 22 mars. Organisation Guy Blanc.

Raid Blanc. (Cervinia-Les Arcs par le massif du Mont-Blanc), du 15 au 20 mars. Organisation TSO-Arc Aventure.

Tennis

Coupe Davis (premier tour). Jusqu'au dimanche 15 mars, à Marcq-en-Baroeul.



هكذا من الأصل

Le Carnet du Monde

Naissances

– M. et Mme Bertrand CHARDON ont la joie d'annoncer la naissance de

Frédéric.

Paris, le 1er mars 1987.

– Isabelle Del BIANCO, Michel DUBOIS,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Thomas,

le 10 mars 1987.

46, avenue de l'Aérodrome,
94310 Orly.

– Sylvie et Serge PLATTARD

ont la joie d'annoncer la naissance de

Jean,

le 7 mars 1987, à Paris.

76, rue d'Auteuil, 75016 Paris,
ambassade de France en Inde,
2, Aurangzeb Road,
New-Delhi 110011.

– Henry ZIPPER et Geneviève PASQUIER,

laissent à *Charles-Edouard et Alban* la joie d'annoncer la naissance de

Cléme,

le 3 mars 1987, à Paris.

Décès

– Mme Paul BRANCHU, née Adrienne ILARI,

a accompli son passage à Dieu le 10 mars 1987.

De la *part* de
Jean-Jacques et Luce Branchu,
Marie-José et Jean-Marie Bergeret,
ses enfants,
Pascale et Abdelfattah,
Anne-José et Claude,
Florence,
Jean-François,
Yves-Marie,
Dominique et Jean,
Christian,
Guilhem,
Ismaël et Antoine,
ses petits et arrière-petits-enfants,
Et de toute la famille.

L'inhumation a eu lieu à Rennes, dans l'intimité.

Une messe sera célébrée à son intention le vendredi 20 mars 1987, à 18 heures, en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette, 75015 Paris.

17, rue Albert-Bayet,
75013 Paris.
34, boulevard Richard-Lenoir,
75011 Paris.

– Ses enfants, petits-enfants et toute sa famille
ont la douleur de faire part de la mort de

Anne-Marie CARRÈRE, née Neyrolles,

survenue à Paris, le 11 mars 1987.

L'inhumation aura lieu le lundi 16 mars, à 16 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme François Dubois, née Yvonne Marchal,
son épouse,
Françoise Dubois,
Agnès et Pierre Lepitre,
Paul et Bernard Berbé,
Bernard et Christine Dubois,
Martine et Pierre Labbé-Laurent,
Yves-Marie Dubois,
Etienne Dubois,
Claire-Noëlle et Gérard Piriou,
Catherine et François Gaillard-Dubois,
ses enfants,
Etienne, Marie-Christine, Pascal, Emmanuel, Christophe, Frédéric, Guillaume, Sabine, Stéphane, Marion, *Bénédicte*, Anne, Isabelle, Antoine, Anne-Laure,
ses petits-enfants
ont la très grande tristesse de faire part du retour à Dieu de

M. François DUBOIS,
directeur honoraire à la SNCF,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenu le 12 mars 1987, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église *Saint-Ferdinand* des Ternes, 75017 Paris, le lundi 16 mars, à 8 h 30, suivie de l'inhumation à Varennes-sur-Amance (52400).

Cet avis tient lieu de faire-part.

53, avenue des Ternes,
75017 Paris.

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 69 F
Abonnés .... 60 F
Communicat. diverses ... 72 F
Renseignements : 42-47-95-03

– Le docteur et Mme Lamberto Rusconi Di Lugano,
leurs enfants et petits-enfants,
Le professeur et Mme Claude Gottesmann
et leurs enfants,
Mme Maria Ehard,
Mme Hildegard Gottesmann-Alsleben,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Uscha GOTTESMANN,
docteur ingénieur THB,

survenu le 13 février 1987, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Dieulefit, le 19 février.

22 Via Mercati,
00197 Rome.
22, parc Lubonis,
06000 Nice.

– M. et Mme Paul Graveline,
M. et Mme Noël Graveline,
Mme Nicolette Chouvy,
M. et Mme Julien Allemand,
Le docteur et Mme Jean Graveline,
leurs enfants et leurs petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean GRAVELINE,
née Marie-Charlotte de Prouw,

survenu à Nice le 5 mars 1987.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Une pensée est demandée pour son époux

le docteur Jean GRAVELINE,
mort en déportation
à Bergen-Belsen, en mars 1945.

Cannes, Clermont-Ferrand, Le Puy, Marseille.

– Mme Clémence Lévy,
son épouse,
Catherine Cohen,
Marc Lévy,
ses enfants,
Benjamin, Johana, Judith,
ses petits-enfants,
Madeleine Weiningher,
sa sœur et ses enfants,
Odile Rambert,
Louis Julien,
Les familles Lévy, Starck, Cohen
et tous ses amis ont la grande douleur de faire part du décès de

Jean LÉVY,
gynécologue accoucheur honoraire
des hôpitaux de Paris,
professeur honoraire
à la faculté de médecine Paris-V,
ancien chef de service
à l'hôpital Foch, à Suresnes,
croix de guerre 1939-1945,
croix de l'ordre national du Mérite,
Cross of the British Empire,

survenu le 12 mars 1987, à l'âge de soixante-seize ans, à Colmar.

Les obsèques auront lieu à Horbourg, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le Père Étienne Renaud,
supérieur général des missionnaires d'Afrique,
Les Pères blancs de la province de France,
M. et Mme Bernard Mallet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Xavier Mallet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. François Sauvel,
ses enfants et petits-enfants,
font part, dans l'espérance de la résurrection, du décès du

Père Dominique MALLET,
provincial de France des Pères blancs,

survenu à Paris, le 12 mars 1987, dans sa cinquante-quatrième année.

Les obsèques auront lieu dans l'église Saint-Denis-du-Saint-Sacrement, 68, rue de Turenne, 75003 Paris, le 14 mars, à 14 heures.

[Né le 13 août 1933, à Mauves-sur-Loire (Loire-Atlantique), Dominique Mallet était entré chez les Pères blancs en 1951, pour y être ordonné prêtre en 1960. Après des études de droit canonique à Rome, il est parti comme missionnaire au Rwanda en 1963. De 1969 à 1982, il a été dans ce pays supérieur régional des Pères blancs, avant de devenir en juillet 1982 provincial de France de la Société des missionnaires d'Afrique (Pères blancs).]

– M. et Mme Jean-Marie Pironnet
et leurs filles,
Les familles Pironnet et Azam,
dans la douleur et l'espérance, *font* part du décès accidentel de

Clément PIRONNET,

leur fils, frère, petit-fils, neveu et cousin, survenu le 7 mars 1987, à Brescia, Italie – il avait sept ans.

1 via Corregio,
20149 Milan.
10, avenue Pasteur,
92400 Courbevoie.
76, avenue du Prado,
13006 Marseille.

– Nous apprenons le décès du

général François ROZOY,
compagnon de la Libération,

dont les obsèques seront célébrées, le mardi 17 mars, à 14 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, à Paris, et l'inhumation aura lieu à Pouru-Saint-Rémy (Ardennes).

[Né le 22 octobre 1918, à Arinthod (Jura) et ancien saint-cyrien, François Rozoy obtient le brevet de pilote d'avion et d'observateur d'avion, et il entre dans l'armée de l'air en 1939. Dès 1941, il appartient, comme jeune lieutenant pilote-observateur, au célèbre groupe «Lorraine» de bombardement de la France libre qui est constitué en Angleterre et qui participe aux grandes opérations aériennes de la seconde guerre mondiale. Le groupe «Lorraine», où œuvrèrent des hommes comme Pierre Mendès France ou Romain Gary, devait recevoir la croix de compagnon de la Libération. François Rozoy, lui-même, fut fait compagnon de la Libération le 20 novembre 1944.

Après la guerre, il a participé aux combats en Indochine et il fut, notamment, affecté en 1963, à Fontainebleau, au quartier général des forces alliées du Centre-Europe. En 1968, le général Rozoy commande les éléments «air» des forces françaises stationnées en Allemagne fédérale.]

– M. Pierre Bonafé,
président-directeur général de SOGELERG,
président du conseil d'administration,
les directeurs,
le personnel de SOGELERG,
ont le regret de faire part du décès de

M. Pierre THELLIÈRE,
leur ancien directeur administratif,
secrétaire du conseil d'administration,

survenu le mardi 10 mars 1987.

Les obsèques auront lieu le vendredi 13 mars 1987, à 15 h 45, en l'église Saint-Leu-Saint-Gilles, rue de l'Eglise, à Thiais (Val-de-Marne).

Avis de messes

– M. Torrecilla Philippe informe ses amis et les amis de

M. Jean-Marie ROUME,
secrétaire général
du Groupement national
des coopératives,

qu'une messe sera célébrée à son intention par Mgr Vernade, en l'église Notre-Dame de Paris (petite chapelle), le 18 mars, à 12 heures.

– Mme André de Vilmorin,
M. et Mme Philippe-André de Vilmorin et leurs enfants,
M. et Mme Joseph de Vilmorin
et leur fille,
vous prient d'assister ou de vous unir d'intention à la messe qui sera célébrée le vendredi 27 mars 1987, à 11 heures, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, 2, place du Louvre, 75001 Paris, à l'intention de

M. André de VILMORIN,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
commandeur du Mérite agricole,

rappelé à Dieu le 23 février 1987.

– *Une messe sera célébrée le samedi* 21 mars 1987, à 9 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, rue Ampère, 75017 Paris, à l'intention de

Erik VILLERS,

décédé accidentellement le 5 février 1987.

Hommage

– La FEN et le SNI-PEGC rendront un dernier hommage syndical et fédéral à

James MARANGE,
ancien secrétaire national du SNI,
ancien secrétaire général de la FEN,

dimanche 15 mars, à 9 h 30, à la Mutualité (salle C), 24, rue Saint-Victor, 75005 Paris.

Soutenances de thèses

– Université Paris-IV, samedi 14 mars, à 10 heures, salle 326, M. Tetsuichi Nishimura : «Le rôle de la thèse de la création radicalement universelle dans la théorie de la science de Descartes».

– Université Paris-VIII, samedi 14 mars, à 14 h 30, salle C 201, M. Gilbert (Gilles) Ernst : «La mort dans l'œuvre de fiction de Georges Bataille».

– Université Paris-I, lundi 16 mars, à 9 h 30, salle Liard, M. Stilianos Kiosses : «La position internationale de la Grèce dans le concert européen, sa politique extérieure pour la réalisation de la «Grande idée», 1897-1913».

– Université Paris-V, lundi 16 mars, *à 14 h 30, amphi Durkheim, M.* Tshamala Mulamba : «Identité ethnique et développement endogène dans l'univers Tshokwé. Recherche d'une voie originale pour la promotion rurale».

Le Monde ANNONCE

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS

Economie

SOCIAL

La commission de sauvegarde de l'assurance-vieillesse

Un système plus souple et des financements nouveaux

Nécessité pour l'avenir d'assouplir dès maintenant le fonctionnement de l'assurance-vieillesse – notamment les conditions de passage à la retraite, – de rendre les droits à la retraite et le montant des pensions plus conformes à l'effort de cotisation, de trouver un mode de revalorisation plus équitable, et sans doute moins avantageux. Mais nécessité aussi de prévoir à court et à moyen terme de nouveaux financements. Telle est la double réponse qu'apporte le projet de rapport de la « commission de sauvegarde de l'assurance-vieillesse » chargée par le ministre des affaires sociales de présenter des propositions pour assurer l'équilibre de la branche vieillesse du régime général à l'horizon 2000.

Cette double affirmation a valeur d'avertissement. Si, en majorité, les membres de la commission (1) acceptent de faire dès maintenant faire évoluer le système pour le rendre à terme plus juste mais moins généreux, il est clair que cela ne suffira pas à en assurer l'équilibre dans l'immédiat. Dans sa conclusion, le projet de rapport souligne en effet que, pour combler le déficit de l'assurance-vieillesse en 1987 (environ 13 milliards de francs) sans financements supplémentaires, il faudrait bloquer trois ans de suite toute revalorisation des pensions et réduire de 10 % en moyenne le montant des retraites prises chaque année : encore ne couvrirait-on pas la dérive annuelle du régime, évaluée à 8 milliards de francs au moins. Et la commission fait valoir que c'est dans la mesure même où l'on accordera ces financements que l'on pourra faire accepter *« plus de souplesse et de diversité dans les conditions de départ à la retraite »* et *« plus de contributivité »*.

Ce n'est pas le seul point où le rapport permet de mesurer l'*« acceptabilité »* de certaines réformes : la commission se prononce pour *« le changement dans la continuité »*. Elle reprend le diagnostic sur l'évolution des charges de l'assurance-vieillesse présenté l'an dernier par un « groupe technique » du Plan (*le Monde* du 13 mai 1986) et ses critiques majeures : *« Les règles se combinent pour assurer sans conditions de ressources de véritables pensions de retraite à des personnes n'ayant pas significativement participé à ce régime. »*

D'autre part, la commission a, en majorité, regretté la *« cristallisation »* du départ à la retraite sur l'âge de soixante ans et, en réponse à la question de M. Séguin, jugé souhaitable *« des mécanismes permettant à ceux qui le souhaitent »* de partir plus tard. Mais elle l'a fait avec prudence, sans remettre en cause l'*« acquis »* de la retraite à soixante ans.

Si elle souhaite un système moins *« dissuasif »* à l'égard d'un départ plus tardif – elle n'envisage qu'avec réticence des majorations de pensions, qui seraient coûteuses, – elle s'est montrée plus favorable à la *« retraite progressive »* dans le cadre actuel, et donc à une modification de la législation sur le cumul emploi-retraite... Toutefois, on ne peut attendre de ces assouplissements des effets très importants en raison de la situation de l'emploi, responsable en grande partie de l'abaissement actuel de l'âge de départ à la retraite.

Récompenser l'« effort contributif »

C'est donc surtout à une meilleure correspondance entre l'« effort contributif » et la retraite que la commission s'est montrée le plus attentive.

Pour cela, elle a notamment souhaité que l'on tienne compte de la durée réelle de cotisation pour les droits à la retraite : *« La règle actuelle de validation des périodes cotisées avantage trop le travail à temps partiel, la pluriactivité et les carrières intermittentes. »* (Il suffit de dix semaines d'activité au salaire plafond pour acquérir quatre trimestres d'assurance.) De même, *« une certaine continuité »* dans le travail devrait être exigée pour l'affiliation au régime. Le *« minimum contributif »* destiné à compenser la modicité des salaires perçus devrait être *« plus strictement réservé à des salariés ayant une longue carrière »*.

En revanche, la commission est restée divisée sur la référence (depuis la loi Boulin de 1972) aux *« dix meilleures années »* de salaire pour déterminer le montant de la retraite, qui majore celle-ci de 20 % par rapport à un calcul sur la totalité de la carrière : certains ont estimé qu'il fallait s'approcher le plus possible du dernier salaire, d'autres qu'il *fallait tenir compte de l'ensemble.*

Attachée de façon générale au maintien d'*« une certaine protection commune contre les aléas sociaux »* – chômage, maladie, travail précaire, activité intermittente pour les femmes, – la commission a cependant *jugé nécessaire des financements* spécifiques pour les éléments *« non contributifs »* de l'assurance-vieillesse : par exemple, un apport de l'UNEDIC (l'assurance-chômage) ou de l'Etat pour les chômeurs, de l'Etat pour les majorations de durée d'assurance accordées aux mères de famille (2). De même, jugeant inévitable, à terme, une réforme des *« pensions de réversion »* (des veuves) avec le développement du travail des femmes, elle envisage un système d'assurance propre pour celles qui ne travailleront pas, à leur charge.

En revanche, sur le mode de revalorisation des pensions – qui a un effet immédiat sur les dépenses de retraite, – la commission s'est montrée incertaine. Le « groupe technique » du Plan avait préconisé un alignement sur les *« salaires nets »* (cotisations sociales déduites) ou les prix. Tenant à la référence au salaire, la commission a plutôt penché pour le salaire net sans vraiment se décider.

Elle a manifesté la même hésitation sur le passage du régime général à un système par points, sur le modèle des retraites complémentaires, préconisé aussi par le groupe du Plan. La formule, a-t-elle reconnu, permet *« une adaptation progressive et équilibrée du régime »*, en fonction notamment de la conjoncture économique, et facilite le partage des efforts entre actifs et retraités. Mais les membres de la commission se sont montrés partagés sur les réactions des assurés : y verraient-ils plus de clarté ou une forme de remise en question ? Malgré la mise en garde finale, ces hésitations affaiblissent la portée du rapport.

GUY HERZLICH.

(1) La commission était composée de représentants de l'assurance-vieillesse et de caisses de retraite, des partenaires sociaux et d'associations de retraités.

(2) Celles-ci coûtent 16 milliards de francs par an.

Les premières réponses de la direction de la SNCF à la grève

Un peu moins de deux mois après la grève de la SNCF, la direction a annoncé plusieurs mesures, le jeudi 12 mars, lors d'une réunion de la commission mixte du statut, destinée à détendre le climat social. Climat qui, si l'on en croit les syndicats, demeure très tendu – *« les roulants sont sur un baril de poudre »*, souligne la CFDT – et risque de se détériorer après l'annonce, le 18 mars, à un comité central d'entreprise, que le niveau des suppressions d'emploi pour 1987 sera porté au-delà de 10 000.

M. Pierre Descoutures, directeur général adjoint de la SNCF, a présenté ses orientations avec un bel optimisme : *« J'ai senti un certain consensus sur ces mesures, qui constituent toutes des petits plus. »* Premier plus : *« une meilleure prise en compte de la pénibilité du travail de nuit »*, qui se traduira par une réduction de la durée maximale pour les roulants à sept heures (au lieu de huit) *« pour les journées de travail comportant cinq heures de conduite dont deux au moins dans la période de nuit, entre 0 h 30 et 4 h 30 »*.

Autre amélioration : la SNCF va substituer à la notion de repos du dimanche, celle de week-end (samedi et dimanche, ou dimanche et lundi), *« avec la garantie d'au moins vingt week-ends par an (au lieu de quinze dimanches) à partir de 1988 »*.

Le programme de modernisation des foyers, amorcé en 1978, sera poursuivi en 1987 et achevé en 1988 avec une enveloppe de 130 millions de francs (contre 230 pour 1986). Dès l'hiver 1987, *« les agents n'auront plus de drap à transporter »* et les foyers les plus importants *« pourraient être équipés de distributeurs de produits alimentaires »*.

La direction a aussi confié *« un audit social de grande ampleur »* à des personnalités comme MM. Michel Crozier et Jacques Lesourne. Ses premières conclusions attendues avant la fin du premier semestre *« amèneront à ouvrir des voies nouvelles dans le management de la SNCF. En effet, au sein de l'entreprise, s'est fait jour une très forte demande d'évolution des relations humaines »*, une façon de reconnaître que la grève résultait aussi d'une mauvaise communication interne. Pour l'heure, les syndicats, qui donneront officiellement leur avis le 26 mars, réagissent sans enthousiasme.

M. N.

● **Appel à la grève dans une banque portugaise en France.** – Les syndicats CGT, CFDT, FO, SNB de la succursale d'une banque portugaise, la Banque Pinto et Sotto Mayor, qui a un réseau de vingt-trois agences en France, ont lancé le 11 mars un appel à une *« grève générale reconductible en raison d'un licenciement collectif (quarante-six salariés) envisagé par la direction »*. Selon ces syndicats, *« les salariés considèrent que le statut juridique de cette délégation de la Banco Pinto et Sotto Mayor à Paris, ainsi que sa dépendance économique et structurelles vis-à-vis de la maison mère n'autorise pas les autorités portugaises à chercher à résoudre les problèmes éventuels de cette institution internationale sur le dos de son personnel en France »*. Ils demandent l'ouverture immédiate de négociations.

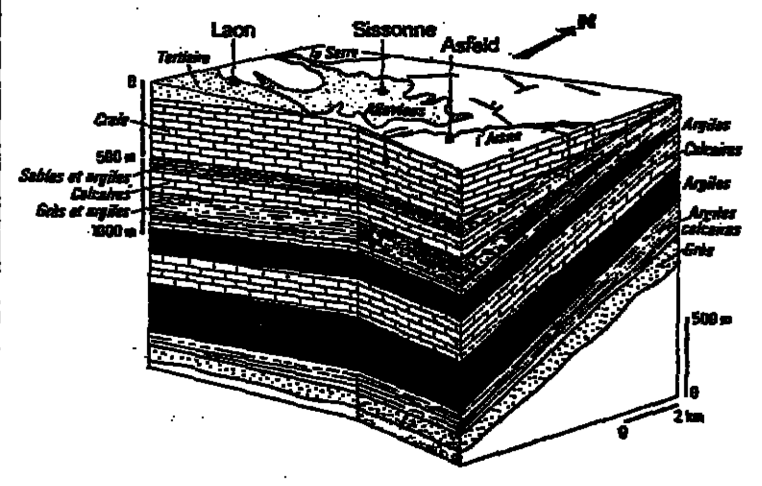
Selon la déclaration, il n'y avait, le 13 mars, *qu'entre 15 et 20 grévistes »*, sur 302 salariés. Les 23 agences, ajoute-t-elle, *« travaillent normalement, à l'exception de Meaux et Lyon »*. Le projet de restructuration prévoit la fermeture des agences, de Meaux et d'Annecy.

ENVIRONNEMENT

Un stockage souterrain de déchets nucléaires est à l'étude dans le nord de la Champagne

Trois semaines après avoir décidé d'engager une campagne de prospection géologique dans la région granitique de Neuvy-Bouin (Deux-Sèvres) pour savoir si l'on pouvait y construire un centre de stockage souterrain de déchets nucléaires, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) envisage de mener des travaux analogues dans le nord de la Champagne. Au cours d'une réunion qui devait se tenir ce vendredi 13 mars, à Laon, à la préfecture du département de l'Aisne, les responsables de l'ANDRA ont fait part aux élus de leur intention d'étudier les argiles profondes existant dans cette région, au nord de Sissonne, dans une zone centrée autour de la ville de Montcornet. Nul doute que cette annonce va, comme dans les Deux-Sèvres, susciter des polémiques dans la région, même si de choix n'est pas définitif.

Pour le moment, il n'est pas question de construire quoi que ce soit dans cette région mais d'effectuer une série de mesures – études géophysiques, forages profonds, hydrogéologie, etc. – destinées à mieux connaître la nature du terrain. Ce n'est qu'après cette étude, qui demandera près de trois ans, que pourra être éventuellement prise la décision de réaliser non pas le centre de stockage définitif, mais un laboratoire souterrain destiné à analyser *in situ* les propriétés réelles des argiles de cette zone.



Deux couches, épaisses de plus d'une centaine de mètres et déposées voici deux cents millions d'années pour la première et cent cinquante millions d'années pour la seconde, retiennent l'attention des spécialistes. Elles s'enfoncent régulièrement en direction du centre du bassin parisien et se trouvent, au nord de Sissonne, à des profondeurs comprises entre 300 et 600 mètres.

Selon l'ANDRA, qui s'appuie sur les travaux menés par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) et sur des résultats de prospection pétrolière faits il y a une quinzaine d'années dans la région, la zone retenue est *« stable »*, et *« les risques d'y trouver de grandes fractures sont faibles »*.

En outre, l'argile présente une série d'avantages (imperméabilité, fixation et rétention remarquables des éléments chimiques et autocolmatage) qui en font « un bon candidat » pour accueillir un centre de déchets souterrains. Mais, si les ingénieurs savent creuser dans l'argile, ils manquent de recul sur la tenue d'un ouvrage de génie civil construit à grande profondeur dans une telle roche. *« Ce n'est pas un problème de sécurité,* dit-on à l'ANDRA, *mais de prix de revient. »*

Dans le schiste et dans le sel

C'est pourquoi l'agence ne s'est pas limité dans ses recherches, à la seule argile. Le choix, à la fin du mois de février, de la bulle de granit de Neuvy-Bouin (*le Monde* daté 22-23 février) témoigne de son souci de réfléchir à d'autres types de terrain. Deux autres sites doivent d'ailleurs ête prochainement sélectionnés : l'un dans le schiste et l'autre dans le sel.

Ce n'est qu'au terme de cette large étude de trois ans sur ces quatre roches que l'ANDRA pourra décider de l'implantation de son futur laboratoire souterrain, dans lequel sera menée, jusqu'en 1995 et en l'absence de tout déchet, une campagne d'expériences. Ainsi pourra-t-on s'assurer définitivement que le site choisi offre bien toutes les garanties de sûreté nécessaires au stockage de déchets radioactifs pour plusieurs centaines d'années.

Coût estimé de ce vaste programme : 1 milliard de francs, dont 400 millions pour le laboratoire souterrain, auquel il faudra ajouter 1 milliard de francs supplémentaires pour la réalisation du centre de stockage, dont la mise en service pourrait avoir lieu en 1997-1998.

Les responsables du dossier avancent prudemment, d'autant que l'accumulation de ces déchets « alpha » à vie longue, produits pour l'essentiel par les centrales nucléaires, n'est pas telle aujourd'hui qu'on ne puisse les entreposer provisoirement en surface. Quelque 15000 à 20000 mètres cubes sont actuellement stockés à la Hague, à Marcoule et dans quelques centres d'études nucléaires du Commissariat à l'énergie atomique. Mais, d'ici à la fin du siècle, leur quantité cumulée sera quatre fois plus importante.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

● **Deux nouveaux chargés de mission au ministère de l'intérieur.** – *M. Charles Pasqua* a annoncé, jeudi 12 mars à Avignon, où il visitait une caserne de sapeurs-pompiers, la nomination à son cabinet de M. Nicolas Sarkosy au poste de chargé de mission pour la lutte contre les risques chimiques et radiologiques, et de M. Dominique Vescovali à celui de chargé de mission pour la lutte contre les incendies de forêts. M. Sarkosy est maire (RPR) de Neuilly-sur-Seine et M. Vescovali maire (RPR) du treizième arrondissement de Paris.

REPÈRES

Masse monétaire

Progression de 4,4 % en France

Après avoir fléchi en décembre, les agrégats monétaires ont progressé sensiblement en janvier, indique la Banque de France. La masse monétaire M3 (moyens de paiement, placements à vue, comptes à terme, bons et titres à court terme) s'est accrue de 1 % après avoir reculé de 0,7 % en décembre, portant l'augmentation annuelle calculée sur la moyenne trimestrielle centrée sur décembre à 4,4 %. L'objectif fixé entre 3 % et 5 % est ainsi tenu.

Ventes de détail

Hausse de 4,1 % aux Etats-Unis

Après avoir enregistré une baisse record de 7,4 % en janvier, les ventes de détail américaines se sont vivement redressées en février, augmentant plus fortement que prévu, de 4,1 %, annonce le département du commerce. Ce retournement de tendance est dû à la reprise de 14,4 % des ventes d'automobiles. Hors ce secteur, les ventes de détail n'auraient progressé que de 2,2 %. Dans leur majorité, les analystes américains observent avec circonspection ces résultats et continuent de penser que la consommation reste fondamentalement faible.

هكذا من الأصل

Affaires

La restructuration dans le BTP

Le rapprochement entre Dumez et GTM reste à l'étude

Dumez, un des grands du BTP français (9,6 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1986), va-t-il prendre le contrôle de GTM-Entrepose (Grands travaux de Marseille, 14,2 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1985) en rachetant à Vallourec sa participation de 43 % ?. Il semble que cette annonce (*les Echos* du 13 mars) soit quelque peu excessive et à tout le moins prématurée.

Certes, trois groupes de travail, mis en place il y a dix mois, ont entrepris une étude approfondie de la coopération possible entre Dumez et GTM-Entrepose. Les deux groupes sont a *priori* très complémentaires, ne serait-ce que géographiquement : Dumez réalise 82 % de son chiffre d'affaires à l'étranger, tandis que l'activité de GTM s'exerce pour les deux tiers en France. L'importance de la dette des pays en voie de développement, tout comme la baisse des ressources pétrolières des pays du Moyen-Orient, a réduit considérablement le marché des grands travaux à l'étranger, et il est tout à fait nécessaire pour Dumez (qui a mené en 1986 une OPA sur l'entreprise canadienne de distribution de gros matériaux et d'équipements sanitaires Westburne Industries, et racheté en janvier dernier 65 % de Ribourel au Crédit du Nord) de se diversifier et de recentrer son activité sur l'Hexagone. Pour Vallourec, qui connaît depuis plusieurs années de très graves difficultés, il importe, par ailleurs, de conserver dans son giron une entité comme GTM-Entrepose : *« Il n'est pas question,* dit-on chez Vallourec, *de se défaire des 43 % du capital de GTM, ni de perdre le contrôle de cette participation prépondérante pour l'entreprise ».* Il est, cependant, nécessaire pour des entreprises comme Dumez et GTM d'envisager, par des rapprochements, d'acquérir une taille suffisante pour se maintenir dans le groupe de tête des entreprises du secteur, en face des géants comme Bouygues et Saint-Gobain.

Entre les trois entreprises, on en est à l'heure du bilan de ces dix mois de coopération. Il n'est pas exclu, bien sûr, que la participation actuelle de 10 % de Dumez dans GTM-Entrepose s'accroisse quelque peu, mais, pour l'instant, il ne saurait être question d'une prise de contrôle. Les conversations, qui risquent d'être troublées de devoir se dérouler sur la place publique, vont continuer, et le calendrier jusqu'ici paisible des opérations risque d'être accéléré, mais ce n'est que dans les jours ou les semaines qui viennent que l'on connaîtra la nature des liens qui uniront Dumez et GTM-Entrepose.

A la Bourse de Paris, la cotation de Dumez a été suspendue vendredi 13 mars jusqu'à nouvel ordre par la Compagnie des agents de change.

J.D.

Equipement

Six présidents de région somment le gouvernement de réaliser la liaison Rhône-Rhin

Si le gouvernement ne mettait pas rapidement en chantier la liaison du Rhône au Rhin, les six présidents UDF des régions intéressées *« se verraient contraints d'engager une procédure devant la juridiction compétente et, notamment, d'introduire un recours pour excès de pouvoir ».*

M. Edgar Faure, président de la région Franche-Comté et de l'association mer du Nord-Méditerranée, est parvenu à faire partager son mécontentement à ses confrères, Marcel Rudloff (Alsace), Marcel Lucotte (Bourgogne), Charles Béraudier (Rhône-Alpes), Jean-Claude Gaudin (Provence-Côte d'Azur) et Jacques Blanc (Languedoc-Roussillon). Convaincu de l'utilité du transport fluvial, M. Faure se déclarait depuis plusieurs mois étonné que le gouvernement bafoue la loi de 1980 prévoyant la réalisation de la liaison Rhône-Rhin. Selon lui, il ne reste plus que 15 milliards de francs à dépenser sur les 105 milliards que devait coûter l'aménagement complet du Rhône et de ses affluents.

Devant l'impossibilité où les gouvernements de gauche puis de droite se sont trouvés d'engager la moindre dépense pour le futur canal, M. Faure a convaincu ses collègues d'adopter, le jeudi 12 mars, une motion où ils *« s'inquiètent de l'extrême faiblesse des budgets d'équipement, depuis une douzaine d'années, qui mettent en péril un système de transport indispensable à l'activité économique nationale ».*

Albert Costa de Beauregard est mort

Albert Costa de Beauregard, directeur des activités défense et espace chez Matra, est mort le jeudi 12 mars, à l'âge de quarante-quatre ans.

Petit, la mine gourmande, l'intelligence rapide, une capacité de travail et d'analyse extrêmes, Albert Costa de Beauregard était l'un des plus purs et des meilleurs produits des grandes écoles françaises. Ancien élève de Polytechnique, ingénieur des mines, ce haut fonctionnaire, qui portait haut le sens de l'Etat était passé par le comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne avant d'entrer en 1976 au cabinet de M. Raymond Barre, alors ministre du commerce extérieur.

Mais c'est à Matignon, où il suivra son ministre quelques mois plus tard, qu'il donnera sa pleine mesure jusqu'en 1981. Chargé de dossiers industriels et de l'énergie, il engagera, avec François Polge de Combret, à l'Elysée, la politique de redéploiement industriel. Trop lentement, trop tard, parfois. N'est-ce pas lui qui imposa la réduction des capacités dans la sidérurgie ? Mais la société française n'était pas prête à la rigueur. Il fallait du courage à la fin des années 70 pour s'opposer non seulement aux populations et aux élus locaux mais même au clergé.

De sa stupide « disgrâce » en 1981 – où les socialistes cuvée Valence lui demanderont plusieurs projets de réforme du ministère de l'industrie mis dans les tiroirs avant même d'être lus, – il gardera quelque amertume. Et quittera sans regret la fonction publique en 1985 pour la finance où, à la présidence de la BANEXI, la banque d'affaires de la BNP, il poursuivra sa tâche antérieure en finançant l'industrie. Il mettra notamment toute son ardeur au service du redressement de notre journal.

Directeur des activités défense et espace – le cœur de Matra – depuis novembre 1986, ce serviteur de l'Etat, plus gaullien que libéral, s'était attaché à définir de nouveaux systèmes d'armes pour un marché plein de périls. Et il avait surpris par la rapidité avec laquelle il avait défini sa stratégie. Il n'aura pas eu le temps de la mettre en œuvre. Un cancer généralisé l'en aura empêché. Il avait quarante-quatre ans. – B. D.

Un artisan essentiel du redressement du « Monde »

Un coup de téléphone nous a appris, jeudi après-midi, au milieu d'une assemblée générale de la société éditrice du *Monde*, convoquée pour débattre du développement de l'entreprise, la mort de l'un de ceux qui ont le plus fait pour son redressement. « Costa », comme nous l'appelions familièrement, nous avait fait en effet bénéficier de sa vaste expérience de l'ingénierie financière. Et sa vivacité intellectuelle était si grande qu'il prenait une sorte de plaisir lorsque surgissait une difficulté inattendue, assuré qu'il était d'y trouver une réponse : à voir, dans ces circonstances, le scintillement de ses yeux, on se disait qu'il n'avait pas volé son nom de Beauregard !

Bien qu'elle fût très étrangère au milieu d'où il venait, il avait vite éprouvé un coup de cœur pour cette société si particulière qu'est la nôtre. Il avait pleinement compris la passion de l'indépendance qui en est le ressort premier et mesuré mieux que personne l'ampleur des sacrifices que les uns et les autres étaient déterminés à consentir pour arracher le journal aux périls mortels qui le menaçaient. Et c'est ainsi que l'expert s'était mué en ami, totalement impliqué dans notre action. Tout au long des négociations qui ont été menées pendant des mois pour permettre l'entrée de capitaux extérieurs dans la SARL éditrice, la création de la Société des lecteurs et du Monde-Entreprises, la filialisation de la publicité, la vente de l'immeuble de la rue des Italiens, il n'a cessé de nous apporter une aide précieuse et plus d'une fois décisive.

Nous lui en avons tous une profonde reconnaissance. Que Mme Albert Costa de Beauregard et ses quatre enfants sachent à quel point leur peine est la nôtre.

A. F.

Controverse entre les sidérurgistes et la Commission européenne sur les réductions de capacité

BRUXELLES
Communautés européennes
de notre correspondant

A quelques jours du conseil des ministres de l'industrie de la CEE, qui doit se saisir du dossier le 19 mars, la Commission européenne a marqué, le jeudi 12 mars, son désaccord avec les entreprises sidérurgiques, regroupées au sein d'Eurofer, sur l'ampleur des nouvelles fermetures d'installations à effectuer d'ici à 1990. Les contacts entre Bruxelles et les maîtres de forges des Douze vont se poursuivre jusqu'à la prochaine session ministérielle mais les chances d'un compromis sont minces, tant les positions sont éloignées.

Dans les cinq dernières années, la Communauté a réduit de 32 millions de tonnes ses capacités de production. Sur les 140 millions de tonnes restant, les responsables communautaires considèrent que l'effort supplémentaire à fournir devrait se situer entre 21 et 32 millions de tonnes, selon les prévisions optimistes ou pessimistes sur l'évolution du marché.

De son côté, Eurofer avance un chiffre, autour de 15 millions de tonnes, sans que l'essentiel du sacrifice porte sur les produits plats (larges bandes à chaud et feuillards) pour lesquels, estime la Commission, les *surcapacités* sont les plus grandes.

A la fin de la semaine dernière, les sidérurgistes avaient fait connaître leur volonté de poursuivre la restructuration du secteur. En contrepartie, ils attendent des Douze qu'ils retardent la nouvelle étape de libération de la production demandée par Bruxelles, qui recommande la suppression des quotas au 1er janvier 1988 pour trois produits (fil machine, laminés marchands, profilés légers). Les ministres de l'industrie avaient incité la Commission, lors de leur dernière rencontre de décembre, à ouvrir des consultations avec Eurofer, afin de trouver un terrain d'entente.

Contingentée à 85 % en octobre 1980, la production européenne a été libérée pour trois produits (tôle galvanisée, tôle revêtue et ronds à béton) au début de 1986 et de cette année. Aujourd'hui, elle reste sous quotas à concurrence de 70 % des fabrications totales. Un accord sur les propositions de Bruxelles feraient tomber ce taux à 44 %.

MARCEL SCOTTO.

Un test pour le reaganisme

Washington s'opposerait à la reprise de Fairchild par Fujitsu

MM. Caspar Weinberger, secrétaire d'Etat américain à la défense, et Malcolm Baldrige, secrétaire d'Etat au commerce, s'opposeraient au rachat par le Japonais Fujitsu de l'entreprise américaine Fairchild, spécialisée dans les circuits intégrés, selon la presse américaine. La CIA serait également hostile à cette opération, qui affaiblirait l'industrie américaine dans les secteurs de pointe et présenterait des dangers pour l'indépendance de la Défense des Etats-Unis.

Fairchild est une société qui avait été rachetée par le groupe américano-français Schlumberger. Mais confronté à une guerre commerciale entre les deux rives du Pacifique, et devant faire face à un ralentissement de la demande depuis trois ans, Schlumberger cherchait à se défaire de sa filiale. Un accord avait été trouvé avec le groupe japonais Fujitsu (*le Monde* du 26 et 27 octobre). Mais celui-ci restait soumis à l'approbation de Washington. Les autorités américaines, inquiètes des difficultés de l'ensemble des entreprises du pays dans les circuits intégrés, pourrait faire de cette affaire un test de la « bonne volonté » des Japonais à respecter un accord signé l'été dernier qui devait limiter leur percée sur le marché américain des « puces ». Un test aussi pour le « libéralisme » reaganien, et ses conséquences en matière de technologie de pointe.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

La Lyonnaise des eaux se développe dans les loisirs et la santé

Recentrée sur ses activités classiques (eau, propreté, énergie, services funéraires) et débarrassée d'une diversification souvent coûteuse, la Lyonnaise des eaux s'engage dans le développement de services nouveaux : santé, loisirs et communication. Un développement logique, selon son PDG, M. Jérôme Monod, appuyé sur l'expérience du groupe dans les besoins des collectivités locales et des usagers, et sur des alliances avec des *« professionnels disponibles et créatifs ».* C'est ainsi que vient d'être constituée une filiale commune entre le Club Méditerranée et la Lyonnaise, baptisée la Lyonnaise de développement touristique, destinée à concevoir et à promouvoir des projets de centres de vacances et de loisirs auprès des collectivités locales.

Le groupe a, de la même façon, créé, avec des médecins et des professionnels de la santé, Lyonnaise Santé, dont la mission sera d'élaborer de nouvelles structures d'accueil et de nouveaux services de santé, notamment pour les personnes âgées. Quant à ses ambitions dans le domaine de la communication (câble, télévision), elles sont déjà assumées depuis deux ans par Lyonnaise Communication. Les résultats du groupe sont à la hauteur de ses ambitions. Avec 360 millions de francs, le bénéfice consolidé (part du groupe) est en progression de 30 % en 1986, pour un chiffre d'affaires (15,7 milliards de francs), en hausse de 6,8 %.

Genty-Cathiard et Darty marient leurs boutiques de sport

Le groupe succursaliste Genty-Cathiard et le groupe Darty, spécialiste des grandes surfaces en électro-ménager, ont décidé de marier leurs activités dans la distribution d'articles de sport. Go Sport et Team 5, filiales de Genty-Cathiard, vont ainsi absorber Sparty au sein d'une nouvelle entité, Go Sport, dont le capital sera détenu à plus de 50 % par Genty-Cathiard, à 20 % par Darty et à 20 % par les familles actionnaires de Go Sport, le reste étant réparti dans le public.

Le Venezuela va exploiter une nouvelle raffinerie au Texas

Le Venezuela a conclu un accord à long terme avec la société américaine Union Pacific, pour exploiter en commun une raffinerie située au Texas et approvisionnée avec du pétrole vénézuélien. Selon le projet d'accord, qui sera signé le 17 mars, la Compagnie nationale vénézuélienne du pétrole prendra une participation de 50 % dans cette raffinerie d'une capacité de 160 000 barils par jour. Elle livrera, au terme d'un accord sur vingt-cinq ans, au moins 140 000 barils par jour de brut et de naphta à cette unité commune.

Ce pays a déjà conclu de nombreux accords de ce type afin d'assurer un débouché garanti à ses bruts, de qualité spécifique. En Europe, Petroleos de Venezuela s'est allié avec le groupe allemand Veba (trois raffineries communes) et avec la société suédoise Nynas. Aux Etats-Unis, la compagnie a acquis 50 % de la société Citgo Petroleum et a conclu un accord financier avec la société Stewart, prévoyant la distribution de produits raffinés vénézuéliens.

Les pertes de Sernam s'aggravent

Le Sernam, service de messageries de la SNCF, a perdu 244 millions de francs en 1986, au lieu de 178 millions au cours de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 4,17 milliards de francs et le trafic a reculé de 1,7 à 1,66 million de tonnes, notamment sous l'effet des grèves de la SNCF. Le Sernam annonce donc une réduction de 450 emplois sur 9 000 environ, qui s'ajoute à celle des 540 postes qui était prévue.

M. Fitzpatrick président d'Euro-disneyland

Walt Disney Co., qui doit construire un parc d'attractions à Marne-la-Vallée, en région parisienne, a nommé M. Robert Fitzpatrick comme président d'Eurodisneyland. M. Fitzpatrick est président de l'Institut d'art de Californie et directeur du Festival de Los Angeles.

ÉNERGIE

Le gouvernement britannique autorise la construction d'un nouveau réacteur nucléaire

LONDRES
de notre correspondant

En annonçant, le jeudi 12 mars, la construction du premier réacteur nucléaire à eau pressurisée (PWR) de Grande-Bretagne, à Sizewell, au nord-est de l'Angleterre, le gouvernement britannique a mis fin à des années d'indécisions pour le programme nucléaire.

La nouvelle centrale sera opérationnelle en 1995, et sera la première d'une famille prévue de cinq ou six réacteurs de 1 175 mégawatts qui devraient permettre de faire passer la part de l'électricité d'origine nucléaire en Grande-Bretagne d'un peu moins de 20 % aujourd'hui à 35 ou 40 % au début du siècle prochain. Elle coûtera 1,5 milliard de livres et la facture totale de la relance du programme nucléaire est estimée à quelque 6 milliards de livres.

La *« bataille de Sizewell B »* a été l'une des plus longues menées par tout ce que la Grande-Bretagne compte d'opposants au nucléaire et de défenseurs de l'environnement. La première demande de constructions du réacteur avait été déposée il y a sept ans par le Central Electricity Generating Board (CEGB), l'organisme national de l'électricité. Il s'agissait d'un pas nouveau dans le programme nucléaire britannique centré uniquement jusque-là sur seize réacteurs d'un type spécifique, dits à refroidissement à gaz (AGR). Le fort *Lobby* antinucléaire imposait donc une enquête d'utilité publique qui durait quatre ans, pour arriver à une recommandation positive, en janvier dernier.

Cependant, entre la fin de l'enquête et la publication de ses résultats, qui préparait la décision du gouvernement, la catastrophe de Tchernobyl, en Ukraine, en avril 1986, avait bien failli tout remettre en cause, en redonnant des armes aux adversaires de l'électricité nucléaire.

Ceux-ci ne désarment pas. Ils ont immédiatement condamné la décision annoncée jeudi, devant les Communes, par le secrétaire à l'énergie, M. Peter Walker. Et le Parti travailliste a confirmé son intention, s'il revient au pouvoir, d'arrêter immédiatement les travaux du nouveau réacteur.

En attendant, le CEGB veut profiter de la brèche. Il a l'intention de demander l'autorisation de construire très vite un second réacteur PWR (licence Westinghouse), à Hinkley Point, dans le Somerset. Arguant du fait qu'il s'agira de la même technologie, il espère échapper aux méandres d'une seconde enquête d'utilité publique.

Au même moment, il a confirmé qu'il n'a pas l'intention d'abandonner les autres sources d'électricité : il veut mettre en chantier deux autres centrales à charbon d'ici à la fin des années 1980. Le saut dans le nucléaire moderne que va permettre Sizewell B (le second réacteur nucléaire construit sur le site, Sizewell A étant un réacteur à refroidissement à gaz) ne signifie pas, en effet, que la Grande-Bretagne veut totalement modifier l'équilibre actuel de sa production d'électricité.

Pour le CEGB, Sizewell B et les autres réacteurs de cette famille ne seront construits que pour rattraper le retard accumulé depuis dix ans dans le programme nucléaire britannique. Et le charbon, que le pays possède en d'énormes quantités, continuera à jouer un rôle prépondérant. – *(Intérim.)*

Etranger

MAROC : le redressement économique

Rabat obtient de Paris un double satisfecit

Le ministre marocain des finances, M. Mohamed Berrada, avait quelque raison, le jeudi 12 mars, de s'estimer «*satisfait*» d'une semaine de négociations dans la capitale française. Après avoir obtenu du Club de Paris l'étalement de 1 milliard de dollars d'échéances (*le Monde* du 10 mars), la délégation marocaine a reçu du groupe consultatif réunissant pays et institutions fournisseurs d'aide un autre type de soutien tout aussi essentiel. Soucieux de participer à la consolidation des résultats chèrement acquis par trois années d'austérité, ce groupe a donné un avis favorable à l'octroi de crédits à conditions préférentielles pour financer des projets mis en veilleuse en ces temps de rigueur budgétaire. Le Fonds monétaire international (FMI) avait donné son feu vert pour une enveloppe de 100 millions de droits de tirage spéciaux (1).

La «rallonge» de 200 millions de francs accordée par la France, l'engagement à hauteur de 25 millions de dollars d'une aide alimentaire supplémentaire utilisable en dirhams de la part des Etats-Unis, l'apport de *quelque 20 millions de dollars envisagé* par l'Italie fourniront d'ores et déjà près des deux tiers de la somme requise. Et les chances de réunir le solde dans les semaines à venir s'annoncent solides.

« *Réels, frappants même à certains égards, les progrès économiques réalisés par le Maroc sont encore trop récents pour ne pas être fragiles.* » Ce jugement d'un banquier européen, les gouvernements créanciers de Rabat comme les organismes multilatéraux qui veillent à l'assainissement marocain pourraient le partager. A une nuance près, qui a son importance. Le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et les fournisseurs d'aide au Maroc, *France en tête*, ont désormais parcouru leur part du chemin nécessaire pour aider ce pays à réaliser les vœux du ministre des finances, M. Mohamed Berrada, « *relancer la croissance sans relâcher l'effort d'ajustement* ». Un pari sur l'avenir que les banques privées hésitent encore à prendre. « *Les crédits à court terme sont octroyés au compte-gouttes, et les délais de remboursement raccourcis. Quant aux investissements étrangers, ils sont anémiques* », s'inquiète un spécialiste des questions marocaines. Comment combattre ce scepticisme ou cet attentisme ? En ne gâchant pas les acquis des dernières années, autrement dit en passant en douceur de l'austérité à la rigueur, en remboursant les quelque 500 millions de dollars d'arriérés existant encore auprès de prêteurs publics ou privés, en consolidant l'amélioration des comptes extérieurs, décrètent les interlocuteurs du Maroc. Rudes recommandations pour ce royaume de 22 millions d'âmes, dont le revenu par habitant, même sous-évalué à 610 dollars en 1985, reste le plus bas du Maghreb.

Le bilan dont M. Berrada a pu se prévaloir tout au long de ses *négociations parisiennes constitue* un atout réel, même si, pour une bonne part, il tient à des facteurs *échappant au contrôle* gouvernemental. Tous les maux climatiques et économiques qui s'étaient abattus sur le Maroc à la *fin des* années 70, aggravant les déséquilibres nés d'une gestion parfois chaotique ou aventureuse, se sont en effet évanouis. Après des années de sécheresse, la récolte de 1986 a été exceptionnelle, et celle de 1987, grâce à une bonne pluviométrie, s'annonce bonne. Cette amélioration s'est traduite l'an dernier par un ballon d'oxygène de près de 190 millions de dollars pour les comptes extérieurs. L'allégement de la note pétrolière est estimée à quelque 550 millions de dollars, la réduction du service de la dette grâce à la désescalade des taux d'intérêt à plus de 800 millions. Au total, 1,5 milliard de dollars environ ont ainsi été économisés.

Les indicateurs mieux orientés

Ce triple bienfait, les dirigeants marocains le reconnaissent, a constitué un « *retour à la normale* », qui les a largement aidés. Il ne permet pas pour autant de sous-estimer les efforts réalisés pour rationaliser le commerce extérieur, libéraliser les prix, moderniser la fiscalité par la mise en place en avril dernier d'une taxe à la valeur ajoutée, ou introduire une « *sélection dans les investissements publics* », d'autant plus sévère qu'elle conditionnait l'amélioration des finances du royaume. Si l'on en juge par les statistiques portant sur 1986, la plupart des indicateurs sont bien orientés.

Le déficit budgétaire, après avoir atteint 12,6 % du produit intérieur brut (2) en 1982, a été ramené à 6,4 % en 1986, rendant crédibles les objectifs 1987 fixés avec le FMI, une impasse de 5,6 % du PIB. L'inflation a sensiblement fléchi en fin d'année pour représenter 4 % par rapport à décembre 1985. Mais même si elle doit reprendre quelque peu, elle pourrait se stabiliser en 1987 à 8 %, estime prudemment M. Berrada.

Même amélioration pour le commerce extérieur, dont le déficit est revenu de 1,5 milliard de dollars en 1985 à 1 milliard un an plus tard et pourrait s'amenuiser à quelque 800 millions en 1987. Si l'on tient compte des recettes touristiques et surtout des transferts des travailleurs émigrés, « *devenus la principale ressource en devises du pays* », selon le ministre des finances – sans doute 1,6 milliard de dollars en 1987, – les comptes extérieurs du pays seraient excédentaires. S'il n'y avait à rembourser une dette encore très lourde.

Le prix du redressement

A force de réduire les dépenses budgétaires et de resserrer tous les verrous, cet endettement a pu être stabilisé à près de 18 milliards de dollars. Son poids, en pourcentage du PIB, est ainsi revenu de 121 % à la fin de 1984 à 108 % fin 1986. Mais cette relative amélioration n'empêche pas les échéances de rester contraignantes, très contraignantes. Compte tenu de l'accord passé en décembre dernier avec les banques privées créancières sur l'étalement de 1,8 milliard de dollars d'échéances et d'arriérés, compte tenu également du ballon d'oxygène accordé la semaine dernière par le Club de Paris, le service de la dette représentera encore quelque 1,6 milliard de dollars en 1987.

Si le pire semble passé, le plus délicat semble encore à accomplir : « *Gérer cet endettement par une combinaison astucieuse de rééchelonnements et de nouveaux crédits durant plusieurs années encore* », estime un financier. Une tâche difficile pour le gouvernement marocain. Le prix du redressement mis en place avec le FMI est trop rude pour être maintenu indéfiniment. L'année 1986, exceptionnelle, a permis d'assurer une croissance de 5,8 % qui ne pourra être renouvelée cette année, et, depuis 1980, le pouvoir d'achat des Marocains a stagné. Tenir compte des impatiences sociales, du poids financier du conflit au Sahara occidental, du complexe équilibre politique en place, promet à l'équipe au pouvoir des choix difficiles. Mais à moins d'un retour suffisant à la confiance internationle et d'une reprise des crédits privés et des investissements, de difficile, cette situation pourrait devenir instable, voire explosive.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) 1 DTS = 1,26 dollar.

(2) Sans même aborder le problème de l'économie parallèle, les experts estiment les données de base si désuètes qu'ils préconisent une réévaluation de 5 % à 10 % du PIB.

ITALIE : les négociations salariales dans la fonction publique

Médecins et officiers en colère

ROME
de notre correspondant

La très grande majorité des contrats triennaux des fonctionnaires – 3 millions et demi de personnes – ont été renouvelés ces derniers mois sans excessive agitation sociale. Ces contrats prévoient des augmentations moyennes réelles de près de 4 %. Ce chiffre a été considéré par la Banque d'Italie comme de nature à contribuer au dérapage d'une inflation revenue à des niveaux très bas. La Banque d'Italie, il est vrai, avait accordé à son personnel des augmentations considérées comme supérieures à la prudence requise par elle-même !

Des réductions d'horaire ont, par ailleurs, été acceptées par le gouvernement, avec l'objectif d'arriver aux 36 heures hebdomadaires dans l'ensemble de la fonction publique.

Pourtant, diverses catégories ont manifesté leur mécontentement. Les plus agités sont les quelque 85 000 médecins des hôpitaux. Pour eux, les négociations durent depuis janvier 1986 et la situation s'est détériorée au point que la rupture *semble totale* avec les *pouvoirs* publics. On ne compte plus, depuis quatorze mois, les semaines de grève au cours desquelles seules les urgences, déterminées par un « *code d'autoréglementation* » de la profession, ont été assurées.

A la vérité, le service national de santé (SSN) est, dans beaucoup de régions, une totale faillite. De sorte que les citoyens donnent l'impression d'accepter les incessantes perturbations hospitalières avec résignation. Les plus aisés ont souscrit des assurances volontaires leur permettant de se faire soigner à grands frais par des médecins ou dans des établissements privés.

Le jeudi 12 mars, une réunion a eu lieu entre les représentants du gouvernement (démissionnaire) et ceux des confédérations nationales. La CGIL (communiste), la CISL (démocrate chrétienne) et l'UIL (socialiste) sont largement majoritaires dans le secteur de la santé, mais elles sont à peine représentées chez les médecins hospitaliers : ceux-ci sont, en effet, pour 60 % d'entre eux, organisés en dix syndicats catégoriels qui mènent sans merci le combat du moment. Les trois organisations nationales sont surtout préoccupées d'éviter une *reconstitution des « baronnies »* hospitalières qu'une loi de 1978 avait précisément eu pour premier objectif de faire disparaître, et accusent « *d'irresponsabilité* » les représentants des « *blouses blanches* ».

Un accord de principe

Le 3 mars, dans l'heure qui a précédé la démission du gouvernement Craxi, un accord de principe avait donc été signé entre CGIL, CISL et UIL, d'une part, et les ministres intéressés, de l'autre. Il prévoit, en *particulier*, des augmentations tout à fait considérables pour les médecins hospitaliers : 38 % pour ceux travaillant à temps plein et 23 % pour ceux travaillant à temps partiel (28 h 30 par semaine).

Pour comprendre ces chiffres d'apparence extravagante, il faut tenir *compte que l'* « *air du temps* » des années 1970 avait conduit à un écrasement de la grille des rémunérations dans le secteur de la santé. Les médecins débutant à temps plein gagnent ainsi à peine davantage que les infirmières confirmées (8 500 F net par mois, contre 7 550 F), et un chef de clinique gagne presque 25 % de moins que la moyenne de 20 000 F par mois, net, du « médecin de famille » conventionné.

Le gouvernement a donc décidé de remédier à cette situation. Ce geste n'a pas satisfait les hospitaliers. Ceux-ci exigent, en effet, de retrouver leur pouvoir d'achat du début des années 70, diminué en *quinze ans* de 77 % à 140 % *selon* les catégories. Conscients de ne pouvoir obtenir de telles réévaluations au *terme d'un seul contrat triennal, ils* veulent que le gouvernement reconnaisse au moins la légitimité du principe de cette « *reconstitution de carrière* ». Celui-ci s'y est, jusqu'à présent, refusé.

Les syndicats autonomes estiment que, sur tous ces points, les choses sont tellement mal engagées avec M. Donat-Cattin que le dialogue sera plus facile avec son successeur *quel qu'il soit. Après tout*, leur contrat a expiré le 30 juin 1985 ! Le ministre de la santé s'est, au *contraire, déclaré persuadé* qu'aucun futur responsable ne parviendra à faire admettre à l'opinion que l'enveloppe des augmentations soit supérieure, pour les seuls 85 000 médecins, à ce qu'elle est pour les quelque *540 000* personnes travaillant dans le service national de santé – solution vers quoi on s'achemine.

Comme les carabiniers

Une autre catégorie de fonctionnaires très mécontents est celle des officiers et sous-officiers des trois armes. Leur instance consultative, la *COCER* (commission centrale de représentation) réclame un alignement de leur situation sur celle des gendarmes (*carabinieri*). Ils dénoncent le phénomène de « *paupérisation* » de la profession durant la dernière décennie (un lieutenant-colonel gagne 8 000 F net par mois).

Officiers et sous-officiers ont trouvé une forme originale de protestation : la grève des popotes. En maints endroits, ces derniers jours, les mess sont demeurés déserts. On a également vu des groupes d'*hommes*, la coupe de *cheveux* réglementaire, déambulant en civil et silencieusement sur la place du *Quirinal*, devant le palais du président de la République. Le message a été reçu : le ministre de la défense et son collègue du Trésor n'ont mis que quelques heures à trouver les 3 milliards de francs nécessaires pour donner à la catégorie un commencement de satisfaction. Le conseil des ministres de jeudi a entériné cet aboutissement jugé encore insuffisant par la COCER.

JEAN-PIERRE CLERC.

Marchés financiers

PARIS, 13 mars ↑

Mieux orienté

Ce vendredi 13 a *été jour de* chance pour la Bourse de Paris. A l'effritement la veille, la tendance s'est de nouveau mise au raffermissement. Dans la matinée déjà, l'indicateur instantané avait repris sa progression pour compter une avance de 0,61 % à la fin de la session préliminaire. L'amélioration se confirmait ensuite, et, en clôture de la séance principale, les valeurs françaises avaient en moyenne monté de 0,63 %.

Tous les grands noms de la cote n'ont pas été de la fête et des ventes bénéficiaires ont encore affecté *Roussel-Uclaf*, *Nord-Est*, CSF, *Dassault* et *Carrefour*. Mais, dans le cortège des hausses, l'on apercevait néanmoins *Peugeot*, *Bic*, *Schneider*, *Béghin-Say*, *Elf*, *Pernod*, Compagnie bancaire, Ciments français. Les professionnels se déclaraient tous très satisfaits de cette journée. Selon eux, la consolidation touche à sa fin et déjà le marché manifeste des velléités de hausse. «Les opérateurs ne retrouvent plus à un prix moins cher le papier vendu se rabattent sur d'autres valeurs pour remployer leurs fonds», assurait un spécialiste.

Bref, tous se disaient très optimistes.

Les commentaires allaient bon train sur la suspension de la cotation de Dumez en relation avec l'annonce, démentie ensuite, du rachat par cette entreprise de la participation (43 %) de Vallourec dans le capital de GTM-Entreprise. L'action GTM n'en a pas moins été réservée à la hausse.

Sur le marché obligataire, une certaine indécision a régné avec une tendance soutenue sur les produits à long terme, à l'effritement sur le court terme. Léger tassement du MATIF.

NEW-YORK, 12 mars ↓

Très résistant

Wall Street a opposé jeudi une très forte résistance aux ventes bénéficiaires. Un peu affaibli la veille, le marché a continué d'évoluer de façon assez irrégulière. Mais cette fois, à la clôture, l'indice des industrielles (nouvelle manière) avait réussi à freiner sa glissade et s'établissait à 2 267,20 (– 1,78 point). Le bilan de la journée a même été nettement positif. Sur 1 965 valeurs traitées, 883 ont monté, 653 ont baissé et 429 n'ont pas varié.

D'après les spécialistes, les investisseurs hésitent à verser dans l'optimisme que leur cause la très belle allure de la Bourse et le pessimisme que leur inspire la proximité de l'importante échéance trimestrielle avec ses présentations de bilans d'une part, «la journée des trois sorcières» de l'autre (expiration simultanée des contrats sur actions, options, indices). Mais l'abondance des liquidités, provenant surtout des caisses de retraite, et la stabilité des taux d'intérêt sont deux facteurs capables d'aider le marché, disait-on, à franchir cette étape toujours un peu pénible. L'activité a un peu diminué et 174,47 millions de titres ont changé de mains contre 186,88 millions la veille.

Deux valeurs sur les trente entrant dans la composition du Dow Jones ont été sorties : Owens Illinois et Inco. *Elles ont été remplacées par* Boeing et Coca-Cola.

VALEURS	Cours du 11 mars	Cours du 12 mars
Alcoa	43 1/4	43 1/4
A.T.T.	24	24 1/8
Boeing	53	52 3/8
Chase Manhattan Bank	38 7/8	38 3/8
Du Pont de Nemours	108	108 1/2
Eastman Kodak	75 5/8	74 3/8
Exxon	82 1/2	83 1/4
Ford	82 5/8	81 5/8
General Electric	107	106 1/2
General Motors	78 1/4	78
Goodyear	54	53 3/8
I.B.M.	141 1/2	144 1/4
I.T.T.	64	64
Mobil Oil	43 3/4	44 3/4
Pfizer	75	73 7/8
Schlumberger	38	37 7/8
Texaco	34 1/2	34 3/4
U.A.L. Inc.	58 5/8	60 3/4
Union Carbide	27 1/4	28 1/4
U.S. Corp.	24 3/4	24 7/8
Westinghouse	65	65 1/8
Xerox Corp.	73 1/4	73 7/8

CHANGES

Dollar : léger glissement à 6,17 F ↓

Insensible à l'accroissement des ventes au détail en février, le dollar a légèrement glissé vendredi 13 mars sur tous les marchés, pour coter 6,1755 F (contre 6,1880 F) et 1,8540 DM (contre 1,8567 DM). D'après les cambistes, les opérateurs craignent toujours une intervention des banques centrales dès lors que circule le bruit que la hausse du dollar atteindrait 1,5 %. Les affaires ont été calmes.

FRANCFORT	12 mars	13 mars
Dollar (en DM)	1,8567	1,8540
TOKYO	**12 mars**	**13 mars**
Dollar (en yens)	153,69	153,48

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (13 mars)	7 3/4-7 7/8 %
New-York (12 mars)	6 1/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	11 mars	12 mars
Valeurs françaises	109,3	109,4
Valeurs étrangères	106,5	106,6

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	440,2	440,3

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	11 mars	12 mars
Industrielles	2268,98	2267,20

LONDRES
(Indice «Financial Times»)

	11 mars	12 mars
Industrielles	1571,4	1578
Mines d'or	324,1	331,3
Fonds d'Etat	90,12	89,89

TOKYO

	12 mars	13 mars
Nikkei	21 478,20	21 497,95
Indice général	1 842,24	1 844,91

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 12 mars
Nombre de contrats : 30 352

COURS	ÉCHÉANCES			
	Mars 87	Juin 87	Sept. 87	Déc. 87
Dernier	107,85	107,55	107,65	107,50
Précédent	107,45	107,20	107,25	107,15

AUTOUR DE LA CORBEILLE

NORD-EST : 26 % DE PROFITS EN PLUS. – Pour 1986, le résultat net de la *société s'établit* à 99,5 millions de francs (+ 26 %). Sa progression devrait s'accélérer cette année (+ 35 %). Nord-Est, qui tire l'essentiel de ses revenus des participations qu'elle détient dans l'industrie (produits réfractaires, emballage), va procéder à une émission d'obligations convertibles d'un montant de 400 millions de francs. *Cette augmentation de capital* vise à financer de nouveaux investissements en vue de diversifier les participations. Nord-Est envisage ainsi d'entrer pour 6,5 % dans la société aéronautique Latecoère, ce qui suppose une mise de 40 millions de francs.

HAUSSE DE 18 % DU BÉNÉFICE DE GENCOR. – Gencor, second groupe minier d'Afrique du Sud, a annoncé, pour 1986, une progression de 18 % de son bénéfice net, à 592 millions de rands (271 millions de dollars). La hausse *des cours de l'or* a profité à la société. La chute a reculé sur le platine, en raison de la grève dans la mine d'Impala.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,1650	6,1680	+ 70	+ 85	+ 130	+ 160	+ 425	+ 515
$ can.	4,6740	4,6798	+ 28	+ 47	+ 45	+ 79	+ 141	+ 227
Yen (100)	4,0189	4,0235	+ 114	+ 127	+ 232	+ 260	+ 731	+ 799
DM	3,3288	3,3323	+ 115	+ 133	+ 208	+ 233	+ 638	+ 707
Florin	2,9465	2,9501	+ 42	+ 72	+ 112	+ 130	+ 363	+ 415
F.B. (100)	16,0672	16,0834	+ 36	+ 130	+ 77	+ 218	+ 248	+ 490
F.S.	3,9723	3,9768	+ 125	+ 145	+ 238	+ 268	+ 748	+ 829
L (1 000)	4,6775	4,6869	– 89	– 42	– 184	– 127	– 485	– 368
£	9,7315	9,7424	– 254	– 212	– 394	– 322	– 912	– 717

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6	6 1/4	6 7/16	6 9/16	6 3/8	6 1/2	6 3/8	6 1/2
DM	3 3/4	4	3 13/16	3 15/16	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16
Florin	5 1/4	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2
F.B. (100)	7 1/4	8 1/4	7 1/4	7 5/8	7 1/4	7 5/8	7 5/16	7 11/16
F.S.	1/4	3/4	4 1/8	4 1/4	4 1/16	4 3/16	3 15/16	4 1/16
L (1 000)	9	10	9 1/2	10	9 5/8	10	9 3/4	10
£	10 7/8	11 1/8	10 5/16	10 7/16	10	10 1/8	9 3/4	9 7/8
F. franç.	7 5/8	7 7/8	7 13/16	8	7 13/16	8	7 15/16	8 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 13 MARS

Cours relevés à 14 h 52

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
....	4,5 % 1973	....	....	....	....
4300	C.N.E. 3%	4255	4235	4235	− 0 47
1185	B.N.P. T.P.	1200	1208	1207	+ 0 58
1137	C.C.F. T.P.	1235	1235	1233	− 0 16
1115	Créd. Lyon. T.P.	1114	1116	1116	+ 0 18
2910	Electricité T.P.	3010	....	....	....
2005	Renault T.P.	2107	2119	2100	− 0 32
2170	Rhone-Poul. T.P.	2210	2220	2220	+ 0 45
1229	St-Gobain T.P.	1340	1330	1339	− 0 08
1282	Thomson T.P.	1280	1275	1275	− 0 38
515	Accor	545	547	548	+ 0 55
2010	Agence Havas	2062	2065	2070	+ 0 39
1950	Ag. Havas C. I.	1970	2010	2010	+ 2 03
695	Air Liquide	700	703	701	+ 0 14
2200	Alcatel	2740	2750	2735	− 0 18
1940	Als. Superm.	2220	2250	2250	+ 1 35
480	A.L.S.P.I.	523	519	518	− 0 96
360	Alsthom ★	439	440	438 50	− 0 11
2460	Arjom. Prioux	2570	2570	2570	....
500	Aussedat-Rey	598	606	601	+ 0 84
1520	Aux. Entrepr. ★	1588	1585	1590	+ 0 89
1290	Avions Dassault	1300	1285	1300	....
810	BAFIP	828	828	828	....
500	Bail-Equipem. ★	511	510	510	− 0 19
1000	Bail-Investiss.	975	984	984	+ 0 92
1000	Cie Bancaire	1066	1075	1074	+ 0 75
540	Bazar H.-V.	629	620	626	− 0 48
680	Béghin-Say ★	666	675	679	+ 1 95
715	Berger (Ma)	720	749	749	+ 4 03
715	Bic ★	861	860	855	− 0 69
1560	B.I.S.	1570	1565	1570	....
2850	Biscuit (Géné.)	2790	2800	2800	+ 0 36
2350	Bongrain S.A.	2760	2750	2750	− 0 36
1200	Bouygues	1250	1249	1249	− 0 08
4640	B.S.N.	4990	5000	5010	+ 0 40
1240	Carnaud	1400	1438	1438	+ 2 71
3580	Carrefour	3810	3780	3798	− 0 31
2320	Casino	2320	2330	2334	+ 0 60
2030	Casino A.D.P.	1920	1950	1922	+ 0 10
1300	C.C.M.C.	1310	1325	1325	+ 1 15
1310	Cetelem	1350	1330	1351	+ 0 07
2440	C.F.A.O.	2580	2583	2587	+ 0 27
1340	C.G.I.P.	1530	1538	1539	+ 0 59
1900	Chargeurs S.A.	1920	1937	1938	+ 0 94
78	Chiers-Châtill.	84	84 50	84 85	+ 1 01
785	Ciments franc. ★	960	955	960	....
665	Club Méditerr.	685	691	687	+ 0 29
220	Codetel	214	215	215	+ 0 47
410	Cofimeg	387	390 30	382	− 1 25
1680	Coles	1760	1788	1795	+ 1 99
260	Compt. Entrepr.	342	340	339	− 0 88
780	Compt. Mod.	818	825	825	+ 0 86
1210	Créd. Foncier	1215	1230	1235	+ 1 65
600	Crédit F. Imm.	615	605	606	− 1.46
1480	Crédit Nat. ★	1564	1565	1535	− 1 85
305	Crouzet ★	385	380	382	− 0 82
2490	Damart S.A.	2646	2685	2675	+ 1 02

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
485	Darty ★	540	540	544	+ 0 74
275	Dév. P.d.C. (Li)	320	320	320	....
695	D.M.C.	704	695	695	− 1 28
2650	Docks France ★	2770	2790	2785	+ 0 54
2090	Dumez ★	2139	2180	2180	+ 1 91
1430	Eaux (Gén.)	1510	1498	1498	− 0 79
2800	Ecco ★	2720	2710	2671	− 1 80
1090	Electro-Finan.	1360	1370	1370	+ 0 74
345	Elf-Aquitaine	343	345	345	+ 0 58
310	− (certific.)	319	319	319	....
3180	Epeda-B-Faure	3525	3570	3580	+ 1 56
3400	Essilor	3587	3620	3620	+ 0 92
465	Esso S.A.F. ★	457	462	475	+ 3 93
3060	Eurafrance	3148	3145	3146	− 0 06
1450	Eurocom ★	1500	1500	1490	− 0 66
3250	Euromarché	3460	3460	3460	....
825	Europe nº 1 ★	920	910	916	− 0 43
1960	Facom	1976	1975	1981	+ 0 30
1170	Fichet-bauche	1235	1245	1245	+ 0 81
230	Finextel	237 50	237	238 80	− 0 29
250	Fives-Lille	258	262	262	+ 1 55
340	Francarep	355	365	365	....
1330	Fromageries Bel	1480	1490	1490	+ 0 68
1060	Gal. Lafayette	1150	1150	1155	+ 0 43
410	Gascogne	413 10	410 50	410 50	− 0 63
360	Géophysique ★	353	351	355 10	+ 0 59
2280	Gerland	2410	2410	2420	+ 0 41
680	GTM-Entrepose	705	735	735	+ 4 25
955	Guyenne-Gas. ★	905	909	910	+ 0 55
3100	Hachette ★	3280	3280	3295	+ 0 45
735	Hénin (La)	759	751	751	− 1 05
95	Imétal	111 80	114	112 90	+ 0 98
470	Imm. Plaine-M.	480	495	488	+ 1 63
4860	Inst. Mérieux	5180	5080	5090	− 1 74
600	Interbail	635	631	631	− 0 63
1520	Intertechnique	1740	1715	1700	− 2 30
1670	J. Lefebvre	1788	1800	1810	+ 1 23
2050	Lab. Bellon	2170	2210	2215	+ 2 07
1400	Lafarge-Coppée	1480	1499	1495	+ 1 01
1710	Lebon ★	1995	2050	1980	− 0 75
5270	Legrand	5410	5570	5540	+ 2 40
1770	Lesieur	1800	1825	1820	+ 1 11
895	Locabail Immob.	919	900	900	− 2 07
680	Locafrance ★	712	729	718	+ 0 56
1000	Locindus	960	958	956	− 0 42
1040	L. Vuitton S.A ★	1135	1140	1132	− 0 26
670	Luchaire	770	770	760	− 1 30
1440	Lyonn. Eaux ★	1531	1540	1553	+ 1 43
168	Mais. Phénix	136	137	142	+ 4 41
610	Majorette (Ly)	730	740	745	+ 2 05
78	Manurhin	83 50	82	83	− 0 60
480	Mar. Wendel	539	540	540	+ 0 19
1660	Martell	1672	1698	1698	+ 1 56

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2130	Matra	2530	2420	2460	− 2 77
2500	Merlin-Gerin ★	2590	2638	2562	− 1 08
2840	Michelin	3180	3183	3180	....
1530	Midi (Cie)	1555	1584	1564	+ 0 58
435	Midland Bk S.A.	472	473	473	+ 0 21
585	Min. Salsig. (Ma)	700	780	780	+ 11 43
62	M.M. Penarroya	53 10	54	55	+ 3 58
2340	Moët-Hennessy	2506	2490	2506	− 0 08
820	Mot. Leroy-S ★	849	848	844	− 0 58
90	Moulinex	108	105 60	106 60	− 1 29
1010	Navig. Mixtes	1220	1235	1235	+ 1 23
194	Nord-Est	231 50	227	223 10	− 3 63
490	Nordon (Ny)	500	499	499	− 0 20
690	Nouvelles Gal.	724	728	728	+ 0 55
1260	Occident. (Gén.)	1269	1271	1269	....
1640	Omn.F.Paris	1690	1720	1719	+ 1 72
205	Olida-Caby	191 30	191 30	191 30	....
520	Opf-Paribas	590	590	580	− 1 69
3880	Oréal (L')	4180	4250	4245	+ 1 56
785	Paris-Réesc. ★	869	869	860	− 1 03
1620	Pechelbronn ★	1594	1584	1600	+ 0 37
1450	Penhoet	1532	1535	1535	+ 0 20
990	Pernod-Ricard	1090	1095	1094	+ 0 37
151	Pétroles B.P.	148	144	146	− 1 35
1280	Peugeot S.A.	1450	1460	1450	....
35	Poclain	37 10	38	38 20	+ 2 96
1780	Poliet	2050	2040	2040	− 0 49
870	P.M. Labinal	940	927	928	− 1 28
3210	Presses Cité	3449	3449	3440	− 0 26
1380	Prétabail Sic.	1498	1498	1490	− 0 53
685	Primagaz	813	831	840	+ 3 32
635	Printemps ★	712	707	715	+ 0 42
2500	Promodès	2461	2500	2490	+ 1 18
310	Prouvost S.A ★	326 60	327	329	+ 0 78
1350	Radiotechn.	1670	1589	1688	+ 1 15
152	Raff. Dist. Total	164 50	163 10	163 80	− 0 43
2820	Redoute (La) ★	2870	2880	2899	+ 1 01
330	Robur financière	350	360	365	+ 4 29
1820	Roussel-Uclaf	1935	1920	1900	− 1 81
1250	Roussel-C.N.I.	1495	1500	1495	....
5490	R. Impériale (Ly)	5590	5580	5580	− 0 18
265	Sade	289 90	290	290	+ 0 03
3590	Sagem	3800	3800	3800	....
400	Saint-Gobain	452	453 10	452	....
1040	St-Louis B.	1195	1190	1186	− 0 75
1870	Salomon	2110	2110	2110	....
1380	Salvepar	1500	1500	1500	....
790	Sanofi	871	893	888	+ 3 10
585	S.A.T.	726	730	730	+ 0 55
4000	Saupiquet (Na)	1245	1240	1240	− 0 40
625	Schneider ★	639	641	634	− 0 78

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
105	S.C.O.A.	119 50	117 90	116 80	− 2 26
570	S.C.R.E.G.	627	625	620	− 1 12
795	Seb ★	878	879	878	+ 0 11
490	Sefimeg	470	470	471	+ 0 21
1750	S.F.I.M.	1957	1963	1950	− 0 36
95	S.G.E.	103	103 80	106 20	+ 3 10
635	Sign. Ent. El. ★	715	710	715	....
1040	Silic	1035	1045	1045	+ 0 97
615	Simco-U.P.H. ★	610	606	614	+ 0 65
385	Simnor (Li)	396	400	400	+ 1 01
1340	Skis Rossignol	1386	1389	1394	+ 0 57
770	Siminco	785	781	781	− 0 51
280	Sodero (Na)	285	279	279	− 2 10
2620	Sodexho	2870	2895	2900	+ 1 05
410	Sogerap	428	428	429	+ 0 23
1740	Somm-Allib. ★	2000	2000	2020	+ 1
745	Source Perrier	744	746	749	+ 0 67
1220	Sovac ★	1260	1275	1275	+ 1 19
595	Spie-Batignol.	618	625	626	+ 1 29
665	Strafor	750	802	805	+ 7 33
420	Synthélabo ★	508	507	500	− 1 57
705	Talcs Luzenac	788	791	795	+ 0 89
3190	Tél. Elect.	3360	3430	3420	+ 1 79
1460	Thomson-C.S.F.	1625	1600	1590	− 2 15
450	Total (CFP) ★	468	469	472 10	+ 0 87
100	− (certific.)	103 50	103 90	103 50	....
2060	T.R.T.	2250	2280	2280	+ 1 33
810	U.F.B.	839	851	851	+ 1 43
1460	U.I.C.	1500	1535	1549	+ 3 27
635	U.I.F.	649	649	649	....
990	U.I.S.	946	935	935	− 1 16
590	U.C.B. ★	595	602	609	+ 2 35
770	Unibail	822	826	828	+ 0 73
490	Valéo	536	545	546	+ 1 87
100	Vallourec	107	109 30	109 10	+ 1 96
4630	V. Clicquot-P.	4205	4400	4400	+ 4 64
665	Via Banque	745	740	730	− 2 01
800	Elf-Gabon	820	805	806	− 1 71
108	Amax Inc.	117	119	118 90	+ 1 62
435	Amer. Express	480 10	480 50	480 50	+ 0 08
144	Amer. Teleph.	149	147 50	147 50	− 1 01
85	Anglo Amer. C.	114	113 20	113 40	− 0 53
470	Amgold	528	542	542	+ 2 65
830	BASF (Akt)	860	870	870	+ 1 16
970	Bayer	1008	1020	1015	+ 0 69
108	Buffelsfont.	122 80	125	124 50	+ 1 55
250	Chase Manh.	240	239	239	− 0 42
265	Cie Pétr. Imp.	282 50	288	287	+ 1 59
57	De Beers	66 50	66	66 50	....
2270	Deutsche Bank	2175	2124	2119	− 2 57
59	Dome Mines	70 80	72	71 70	+ 1 27
1180	Dresdner Bank	1108	1070	1075	− 2 98

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
103	Driefontein Cst	110 50	113 80	114 10	+ 3 26
650	Du Pont-Nem.	684	681	681	− 0 44
495	Eastman Kodak	474	467	467	− 1 48
39	East Rand	44	44 45	44 20	+ 0 45
280	Electrolux	296	300 50	300	+ 1 35
205	Ericsson	238	240	240	+ 0 84
510	Exxon Corp.	507	509	509	+ 0 39
490	Ford Motors	509	510	510	+ 0 20
74	Freegold	87 95	88	88	+ 0 06
87	Gencor	98 10	99 20	99 20	+ 1 12
635	Gén. Electr.	662	666	666	+ 0 60
530	Gén. Belgique	556	558	558	+ 0 36
480	Gen. Motors	480	486	486	+ 1 25
69	Goldfields	81 90	82 20	82 20	+ 0 37
47	GdMetropolitain	49 80	49 40	49	− 1 61
66	Harmony	72 95	73	73	+ 0 07
42	Hitachi	42 30	41 90	41 90	− 0 95
830	Hoechst Akt.	860	865	865	+ 0 58
130	Imp. Chemical	134 20	135	134	− 0 15
97	Inco. Limited	90	95 50	95 50	+ 6 11
850	IBM	881	897	882	+ 0 11
390	ITT	401	400 80	400 80	− 0 05
138	Ito-Yokado	148 70	148	148	− 0 47
90	Matsushita	76 05	76	76 10	+ 0 07
880	Merck	891	879	879	− 1 21
815	Minnesota M.	775	776	776	+ 0 13
275	Mobil Corp.	269	273	273	+ 1 49
580	Morgan J.P.	285 50	286	286	+ 0 18
36250	Nestlé	36880	36960	36900	+ 0 05
136	Norsk Hydro	143 50	144	144	+ 0 35
181	Ofsil	220	220	220	....
1480	Petrofina	1594	1618	1620	+ 1 63
545	Philip Morris	527	529	529	+ 0 38
140	Philips	148	148 20	148 20	+ 0 14
496	Quilmès	583	579	573	− 1 72
525	Randfontein	655	652	655	....
630	Royal Dutch	679	689	689	+ 1 47
70	Rio Tinto Zinc	72	73	73	+ 1 39
75	St Helena Co	85 90	86 60	86 60	+ 0 81
240	Schlumberger	233 50	234	235	+ 0 64
97	Shell transp.	114	115 60	115	+ 0 88
2210	Siemens A.G.	2193	2185	2185	− 0 36
142	Sony	135	132 80	132 80	− 1 63
151	T.D.K.	152 10	149 80	149 80	− 1 51
27	Toshiba Corp.	25 70	27 10	26 95	+ 4 86
1480	Unilever	1599	1600	1600	+ 0 06
390	Unit. Techn.	332	329 70	329 70	− 0 69
535	Vaal Reefs	618	590	591 c	− 4 37
285	Volvo	302 90	298	298	− 1 62
230	West Deep	280 10	281	282 c	+ 0 68
450	Xerox Corp.	462	464	464	+ 0 43
1 08	Zambia Corp.	1 32	1 33	1 34	+ 1 52

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
4,5 % 1973 L.L.V.	....	..
Emp. 7 % 1973	8035	..
Emp. 8,80 % 77	123	7 112
9,80 % 78/93	102 30	6 578
10,80 % 79/94	105 40	5 652
13,25 % 80/90	108 30	10 310
13,80 % 80/87	103 13	5 633
13,80 % 81/99	109 50	2 193
16,75 % 81/87	103 94	8 480
16,20 % 82/90	118 82	2 683
16 % juin 82	120 10	12 186
14,60 % févr. 83	119 65	0 840
13,40 % déc. 83	122 90	3 047
12,20 % oct. 84	114 50	5 248
11 % févr. 85	115 80	0 633
10,26 % mars 86	109 75	0 056
ORT 12,75 % 83	1728 60	..
OAT 10 % 2000	109 80	7 973
OAT 9,90 % 1997	109 60	2 488
OAT 9,80 % 1996	107 30	1 155
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	101 45	1 621
CNB Paribas	101 60	1 621
CNB Suez	101 80	1 621
CNI janv. 82	101 60	1 621
PTT 11,20% 85	108 80	3 010
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	109 40	8 053
CNT 9% 86	98 50	7 567
CRH 10,90% déc. 85	108 45	1 989

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1001	1001
Agache (Sté Fin.)	1850	1835
A.G.F. (St Cent.)	902	905
Applic. Hydraul.	905	902
Arbel	249 50	249 50 d
Astorg	424	....
Avenir Publicité	2485	....
Bain C. Monaco	487	511
Banque Hypoth. Eur.	488	466
Béghin-Say (C.I.)	505	530
B.G.L.	515	540
Blanzy-Ouest	535	573 d
B.N.P. CI	529	....
B.N.P. Intercontin.	370	372
Bénédictine	4070	4030
Bon-Marché	890	890
Caff	1075	1045
Cambodge	649	709 d
C.A.M.E.	550	572 d
Campenon Bern.	783	790
Carbone-Lorraine	890	899
C.E.G.Frig.	651	668
Centen. Blanzy	3500	3500
Centrest (Ny)	235	230
Cerabati	140	118 o
CERUS	809	817
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	1000	....
Champex (Ny)	170	170
C.I.C. (Financ. de)	330	328 50
C.I. Maritime	890	890
Cimm-Sintra	1070	1070

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cirrus (B)	545	580 d
Clause	1400	1400
Cofradel (Ly)	2195	2200
Cogifi	490	....
Comiphos	620	615
Cie Industrielle	3580	3651
Comp. Lyon-Alem.	659	....
Concorde (La)	1300	1330
C.M.P.	33	34 35 d
Créd. Gén. Ind.	1102	1102
Crédit Lyonnais CI	734	....
Cr. Universel (Cie)	1030	1030
Créditel	159	160
Darblay S.A.	680	680
Darty Act. d. p.	408	....
De Dietrich	2180	2179
Delalande S.A.	1650	1655
Delmas-Vieij. (Fin.)	1300	1299
Didot-Bottin	630	....
Eaux Bass. Vichy	1451	1501
Eaux Vittel	2450	2400
Economats Centre	700	679
Electro-Banque	480	470
Elf-Antargaz	780	835 d
E.L.M. Leblanc	1040	1030
[illegible]-Bretagne	301	295
Entrepôts Paris	605	590
Epargne (B)	3170	3050 o
Europ. Accumul.	108 60	108 30
Eternit	2776	2776
[illegible]	4344	4319
Finalens	250	252
FIPP	426	424
Fnac	1510	....
Foncière (Cie)	840	850
Fonc. Lyonnaise	6210	6210
Foncina	582	600
Forinter	1110	1110
Fougerolle	430	410
France I.A.R.D.	519	539 d
France (La)	8000	7700
From. Paul Renard	544	....
GAN	1219	1250
Gaumont	430	535 d
Gaz et Eaux	2600	2600
Gévelot	750	715
Gr. Fin. Constr.	506	515
Gds Moul. Paris	440	457 60 d
Groupe Victoire	3655	3670
G. Transp. Ind.	695	705
H.E.F.	382	419 d
Hutchinson	1311	....
Immindo S.A.	600	584
Immoinvest	375 50	381
Immobail	513	511
Immobanque	602	....
Immob. Marseille	10000	10000
Immofice	574	574
Invest. (Sté Cent.)	3580	....
Jaeger	238 50	....
Laffitte-Bail	583	585
Lambert Frères	205	214
Lille-Bonnières	1320	....
Loca-Expansion	341	341
Locafinancière	461	461
Locatel	400	....
Louvre (Sté)	1836	1845
Machines Bull	54 50	53
Magasins Uniprix	230	229
Magnant S.A.	150	150
Maritimes Part.	433	415 10
Métal Déployé	487	500
Mors	218	219
Navel Worms	102	102 10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navig. (Nat. de)	206	....
OPB Paribas	586	575
Optorg	386	400
Oréal (L') C.I.	3100	3095
Origny-Desvroise	1235	1235
Palais Nouveauté	1095	....
Paribas	538	....
Paribas-CIP	530	....
Paris France	350	340
Paris-Orléans	380	361
Part. Fin. Gest. Im.	1780	1780
Partenbail	810	918
Pathé-Cinéma	705	....
Pechiney (cert. inv.)	247	250
Piles Wonder	970	989
Piper-Heidsieck	1112	1179
P.L.M.	218	217 80
Porcher	725	....
Providence S.A.	1950	1990
Publicis	2470	2410
Raff. Souf. R.	175	175
Rhône-Poul. (c. inv.)	378	....
Ricqlès-Zan	386	409
Rochefortaise S.A.	314	311 10
Rochette-Cenpa	140	140
Rosario (Fin.)	391	393
Roudière	296	296
Rougier et Fils	144 50	136
Sacer	475	475
SAFAA	1400	1405
Safic-Alcan	987	947
SAFT	2200	2180
Saga	411	....
St-Gobain C.I.	445	442
Salins du Midi	548	542
Santa-Fé	172	172 50
Satam	258 50	250
Saulnes	87	88 80
Saunier-Duval	82 50	87 20 d
Savoisienne (M)	300	290 o
SCAC	830	840
Senelle Maubeuge	570	680
S.E.P. (M)	280	....
Serv. Equip. Véh.	122 80	125
Sicil	271	269
Sicotel	409	409
Slavim	320 10	....
Siph (Plant. Hévéas)	415	....
Sté Générale-CIP	1490	....
Sofal financière	2400	2367
Soffo	370	375
Soficomi	875	890
S.O.F.I.P. (M)	190	....
Sofragi	1160	1120
Soudure Autog.	579	579
Sovabail	845	820
Speichim	18 20	25 15 d
S.P.I.	779	780
Suez (Fin. de)-CIP	1340	1375
Souri	1080	....
Taittinger	2210	2205
Testut-Aequitas	375	397 50
Tour Eiffel	615	620
Ufiner S.M.D.	835	778 o
U.A.P.	2620	2640
U.T.A.	2645	2650
Vicat	1405	1400
Viniprix	1705	1705
Virax	215	209 30
Waterman S.A.	625	625
Bras. du Maroc	141	143

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	975	....
Akzo	383	390 10
Alcan Alum	220	220
Algemeine Bank	1470	1516
American Brands	310	....
Am. Petrofina	270	....
Arbed	278	....
Asturienne Mines	168	156
Bco Pop Espanol	399	....
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1350	1350
B. Régl. Internat.	45000	....
Br. Lambert	613	613
Canadian-Pacific	108 10	112 40
CIR	38	....
Commerzbank	906	875
Dart. and Kraft	374	367 50
De Beers (port.)	47 80	....
Dow Chemical	499	513
Gén. Belgique	556	558
Gevaert	1020	....
Glaxo	158	....
Goodyear	330	....
Grace and Co	340	374 d
Gulf Canada Corp.	119	120
Honeywell Inc.	459 50	440
I. C. Industries	195	194 50
Johannesburg	800	....
Kubota	16 50	16 50
Latonia	284	284
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	65	61
Mineral-Ressourc.	72	....
[illegible]	2415	2410
Noranda	138	142 30
Olivetti	32 55	33 50
Pakhoed Holding	177	187
Pfizer Inc.	477	470
Procter Gamble	550	....
Ricoh Cy Ltd	36	35
Rolinco	263	264
Robeco	295 30	296
Rodamco	416	414
Saipem	19 40	19 30
Shell fr. (port.)	110	....
S.K.F. Aktiebolag	320	339
Steel Cy of Can.	100	....
Tenneco	259	284 50
Thorn EMI	61 60	61 55
Toray indust. inc	28 40	28 30
Vieille Montagne	810	....
Wagons-Lits	900	918
West Rand	20	19 60
A.G.P. S.A.	1360	1360

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	7 90	6 65 o
Calciphos	1255	1240
C.E.M.	....	....
Cochery	179	....
Coparex	490	490
Dubois Inv. (Casso.)	1000	....
Gachot	365	378
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	250	....
Mesa Hort. (échan.)	....	....
Nicolas	1100	1030
Révillon	470	....
Rorento N.V.	148 50	148
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	231	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	142	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alain Manoukian	1115	1110	Deville	888	....	Molex	350	....
Asystel	705	715	Drouot-Assurances	590	594	Navale-Delmas	910	900
B.I.C.M.	930	932	Drouot-Obl. convert.	3890	3890	Olivetti-Logabax	580	600
B.I.P.	1290	....	Editions Belfond	304 50	305	Om. Gest. Fin.	629	629
Bolloré Technologies	1300	1300	Elect. S. Dassault	985	990	Patemelle-R.D.	3580	3580
Buitoni	751	....	Expand	781	776	Petit Bateau	300	296
Cables de Lyon	1466	1400	Filipacchi	896	880	Petrofigaz	690	705
Calberson	849	860	Guinoli	650	....	Rézel	1449	1460
Cardif	2870	....	Guy Degrenne	1041	....	St-Gobain Emballage	1500	....
Cap Gemini Sogeti	2800	2820	I.C.C.	295	292	St-Honoré Matignon	230	237
C.D.M.E.	1240	1240	IN Informatique	400	....	S.C.G.P.M.	320	310
C. Equip. Elect.	311	318	Le gd livre du mois	400	390	Sema-Metra	1590	1590
C.E.G.I.D.	2920	2900	Loca-Investissement	350	365 50	S.E.P.	1550	1590
C.E.P.-Communication	1503	1510	Locamic	621	610	S.E.P.R.	1916	....
C.G.I. Informatique	1060	1068	Manutan	599	575 o	S.M.T. Goupil	365	359
C. Occid. Forestière	180	180	Marlin Immobilier	460	460	Sodexorg	1470	....
Dafsa	227	234	Métallurg. Minière	197	....	Sofibus	390	....
Dauphin O.T.A.	3600	3450 d	Métrologie Internat.	579	602	Sopra	1310	1256
Deveanlay	2786	....	M.M.B.	770	772	Valeurs de France	379	380

SICAV (sélection) — 12/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	852 48	831 69
Actions France	503 66	485 46
Actions sélectives	649 42	625 95
Audificandi	678 20	651 76
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1254 71	1224 11
A.G.F. 5000	634 55	619 07
A.G.F. ECU	1169 19	1157 61
A.G.F. Interfonds	470 51	459 03
A.G.F. OBLIG.	1164 05	1158 26
Agfimo	711 27	693 92
Alati	225 12	216 98
A.L.T.O.	205 21	197 79
Amé-Gan	5784 35	5622 05
America-Valor	806 22	769 66
Amérique Gestion	395 68	377 74
Amplitude	583 97	566 96
Arbitrages court terme	5276 24	5265 70
Argonautes	437 21	417 38
Associc	1141 94	1141 94
Aurecic	1365 80	1326 02
Axa Europe	112 85	107 73
Axa Investissements	123 65	118 04
Bourse-Investiss.	505 86	482 92
Bred Associations	2612 59	2604 78
Bred International	95 90	94 02
Capital Plus	1667 23	1667 23
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	881 64	841 66
Convertimmo	411 62	395 79
Cortal court terme	12393 26	12393 26
Cortexa	1004 47	958 82
Credinter	495 82	481 38
Croiss. France	288 15	275 74
Croiss. Mercure	2584 35	2509 08
Croiss. Immobil.	673 10	642 58
Croiss. Prestige	379 25	362 05
Démeter	13084 88	13084 88
Drouot-France	731 56	698 38
Drouot-Investiss.	1152 84	1100 98
Drouot-Sécurité	263 16	251 25
Drouot-Sélection	147 02	140 35
Ecuric	1169 84	1152 55
Elicoop Sicav	11279 20	11279 20
Eli-Valeurs	10298 19	10047 01
Energie	273 37	260 97
Epacic	2883 45	2877 69
Epacourt Sicav	4088 23	4086 01
Epargne Associations	25573 55	25535 25
Epargne-Capital	7787 08	7709 98
Epargne-Croiss.	1534 68	1493 80
Epargne-Industr.	849 87	811 33
Epargne-Inter	678 83	660 66
Epargne J	51139 13	51139 13
Epargne-Long-Terme	1823 77	1774 96
Epargne-Oblig.	203 66	198 21
Epargne-Unie	1343 25	1282 34
Epargne-Valeur	446 51	434 56
Eparoblig	1249 39	1245 90
Eurocic	9638 32	9495 88
Euro-Croissance	561 39	545 04 ◆
Eurodyn	1115 16	1078 49
Financière Plus	27319 52	27049 03
Finord Placement	63693 76	63608 22
Finord Trimestriel	1123 07	1108 47
Finord Valorisation	13281	13020 59
Fonsicav (div. par 10)	10467 58	10462 35
Foncier Investiss.	1184 19	1155 31
Fondival	281 68	268 81
France Ecu Plus	10467 76	10384 12
France-Gan	6534 03	6237 74
France-Garantie	316 29	315 68 ◆
France-Investiss.	588 70	562
France-Net	126 98	125 72
France-Obligations	473 60	468 91
Francic	433 25	420 63
Francic Régions	1162 42	1128 56

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	1320 83	1320 83
Fructicapi	306 24	301 71
Fructidor	254 85	251 08
Fructifrance	892 14	870 38
Fructivar	81252 99	81050 36
Fructi ECU	577 23	568 70
Fructi-Première	12235 14	12054 33
Futuroblig	1109 19	1109 08
Gestilion	60743 08	60591 60
Gestion Associations	158 38	154 89
Gestion Mobilière	758 71	724 31 ◆
Gest. Rendement	504 97	482 07
Gest. Sél. France	820 89	783 67
Haussmann Associat.	1294 55	1294 55
Haussmann court terme	1167 37	1167 37
Haussmann Epargne	1396 81	1395 81
Haussmann Europe	2113 03	2038 66
Haussmann France	1130 39	1089 53
Haussmann Oblicroiss.	1321 15	1321 15
Haussmann Obligation	1578 66	1621 60
Horizon	1278 34	1241 11
I.M.S.I.	640 39	611 35
Indo-Suez Valeurs	792 64	756 70
Ind. françaises	13213 68	12854 59
Interoblig.	11882 28	11425 25
Intersélect France	485 64	463 62
Intervaleurs Indust.	718 50	685 92
Invest. net	14224	14195 61
Invest.Obligataire	17588 87	17553 76
Japacic	172 08	167 07 ◆
Jeune Épargne	244 15	240 54 ◆
Laffitte-Amérique	271 39	259 06
Laffitte-crt-terme	60709 11	60709 11
Laffitte-Expansion	874 57	834 91
Laffitte-France	366 94	350 30
Laffitte-Immobilier	262 88	250 96
Laffitte-Japon	335 34	320 13
Laffitte-Oblig.	146 36	139 71
Laffitte-Placements	63973 12	63973 12
Laffitte-Rend.	215 76	205 98
Laffitte-Tokyo	1243 52	1187 13
Lion-Associations	11142 77	11142 77
Lion-Institutionnels	23007 40	22950 02
Lionplus	74052 34	73919 15
Livret portefeuille	645 88	628 05
Méditerranée	182 13	173 87
Mondiale Investissem.	482 02	460 16
Monecic	5816 61	5816 61
Moné.J.	52879 28	52879 28
Monéliffitte	257436 80	257436 80
Multi-Obligations	428 47	407 13
Mutuelle Unie Sél.	165 26	157 77
Natio.-Assoc.	6503 25	6490 27
Natio.-Epargne	14013 01	13874 27
Natio.-Immobilier	1065 57	1027 32
Natio.-Inter.	1155 94	1125
Natio.-Obligations	534 84	520 33
Natio.-Patrimoine	1430 67	1392 38
Natio.-Placements	62217 24	62217 24
Natio.-Revenu	1072 13	1061 51
Natio.-Sécurité	54310 30	54310 30
Natio.-Valeurs	803 98	782 46
Nippon-Gan	5452 68	5205 40
Nord-Sud Développ.	1221 10	1218 66 ◆
Oblicic Régions	1028 13	1012 94
Oblicoop Sicav	1453 50	1425
Oblilion	1083 38	1054 38 ◆
Optimavalor	682 81	651 85
Options et Rendement	52859 07	52077 90 ◆
Orient-Gestion	178 47	170 38
Paramérique	564 48	538 88
Planeurope	859 96	820 96
Paribas Epargne	15632 94	15501 94
Paribas France	110 13	106 92
Paribas Gestion	651 12	624 58
Paribas Opportunités	107 46	104 32

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Patrimoine	567 70	544 56
Parnasse-Valor	1050 70	1049 65
Patrimoine-Retraite	1657 01	1624 52
Phenix Placements	272 72	271 36
Pierre Investiss.	783 45	747 92
Placement A	1090 04	1090 04
Placement crt-terme	71336 25	71336 25
Placement J	55461 15	55461 15
Placement Premier	50976 94	50876 94
Placements Rendement	11413 23	11413 23 ◆
Placements Sécurité	108880 61	108880 61 ◆
Première Obligations	10363 26	10301 45
Priv'Association	22567 84	22567 84
Province Investiss.	641 89	612 78
Quartz	116 54	112 69
Rentacic	168 63	164 17
Revenus Trimestriels	5383 62	5326 37
Revenu Vert	1174 06	1172 89
Rivoli Plus	1052 81	1005 07
St-Honoré Assoc.	13826 44	13757 65
St-Honoré Bio-aliment.	844 60	806 30
St-Honoré Pacifique	576 73	550 58
St-Honoré P.M.E.	503 49	480 66
St-Honoré Real	11445 30	11400 70
St-Honoré Rendement	12204 65	12143 83
St-Honoré Technol.	825 58	788 14
St-Honoré Valor	12409 93	12311 44
Sécuricic	11161 43	11160 28
Sécur. Mobilière	400 36	382 21
Sécuri Taux	10124 98	10124 98
Sél.court terme	12440 93	12348 32
Sicaden (Caisse BP)	756 58	744 41
Sicav-Associations	1389 32	1387 24
S.F.I. fr. et étr.	691 41	613 02
Sicavimmo	813 14	778 27
Sicav 5000	382 01	371 79
Sliefrance	597 99	581 99
Sivam	437 84	426 12
Sivarente	225 11	219 09
Sivinter	413 82	402 84
S.I.-Est	1339 20	1278 47
S.I.G.	935 12	893 26
S.N.I.	1282 34	1244 99
Sogepargne	386 99	373
Sogerec	52552 18	51021 51
Sogevar	1108 65	1058 66
Soginter	1324 86	1264 78
Soleil Investiss.	493 24	470 87
Technocic	1229 28	1193 48
Techno-Gan	6158 58	5877 40
U.A.P. Investiss.	429 60	413 98
Uni-Associations	107 73	107 73
Unifrance	515 18	491 83
Unifoncier	1398 08	1394 89
Uni-Garantie	1325 67	1286 65
Unigestion	941 69	898 99
Uni-Japon	1457 41	1391 32
Uni-Régions	3278 43	3127 96
Unirente	2319 92	2243 84
Univer	173 84	173 84
Univers-Obligations	1586 09	1533 94
Valorem	540 95	527 76
Valoblig	60834 89	60232 58
Valorg	1472 44	1470 97
Valrex	78937 41	78887 98

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/3	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 188	6 175	5 920	6 470
ECU	6 917	6 906	....	....
Allemagne (100 DM)	332 780	332 770	322 500	340 500
Belgique (100 F)	16 073	16 073	15 600	16 500
Pays-Bas (100 fl.)	294 800	294 660	285 500	303 500
Danemark (100 krd)	88 470	88 440	85 500	92
Norvège (100 k)	88 710	88 580	85	91 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 842	9 737	9 450	10 150
Grèce (100 drachmes)	4 563	4 557	4	5
Italie (1 000 lires)	4 684	4 683	4 500	5
Suisse (100 fr.)	396 850	397 180	384	404
Suède (100 krs)	95 690	95 480	92	97 500
Autriche (100 sch)	47 350	47 360	46 100	48 450
Espagne (100 pes.)	4 754	4 749	4 550	5 050
Portugal (100 esc.)	4 345	4 325	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 690	4 676	4 430	4 830
Japon (100 yens)	4 036	4 028	3 880	4 060

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/3
Or fin (kilo en barre)	81150	81000
Or fin (en lingot)	81000	81000
Pièce française (20 fr)	511	512
Pièce française (10 fr)	385	.....
Pièce suisse (20 fr)	542	545
Pièce latine (20 fr)	486	466
Souverain	591	581
Pièce de 20 dollars	3210	3120
Pièce de 10 dollars	1540	1520
Pièce de 5 dollars	965	.....
Pièce de 50 pesos	3105	3125
Pièce de 10 florins	485	488
Or Londres	408	409 25
Or Zurich	409 50	409 50
Or Hongkong	407 05	409 75
Argent Londres	5 56	.....

Le Monde

Une campagne de réflexion du PS

Le « savoir-faire » de la sécurité

Le Parti socialiste lance une « campagne de réflexion » sur les problèmes de sécurité, qui se traduira par l'organisation, d'avril à novembre, de douze colloques régionaux dans les principales villes de France. Présentant cette initiative à la presse, M. Pierre Joxe, président du groupe parlementaire socialiste à l'Assemblée nationale et ancien ministre de l'intérieur, et M. Gilbert Bonnemaison, délégué national du PS aux problèmes de sécurité, ont voulu souligner la différence d'attitude des socialistes sur ces questions avec celle de l'opposition de droite avant le 16 mars.

Assurant qu'il *« considère avec beaucoup de dédain et parfois de mépris certaines polémiques »* visant l'action passée de la gauche au gouvernement, M. Joxe estime que la campagne lancée par le PS témoigne *« de sa volonté de poursuivre en dehors de la polémique une action d'intérêt public, qui ne peut être efficace que sur la longue période »*. Plaidant pour *« un sens civique et non pas une récupération politicienne »*, M. Joxe a cependant stigmatisé la *« mauvaise gestion Chirac »*. *« Nous, on ne fait pas de commentaires incendiaires, ce n'est pas notre style »*, a-t-il ajouté, concluant qu'il fallait choisir entre *« traiter ou exploiter »* l'insécurité et que *« les policiers ont besoin que l'on ne fasse pas de leurs succès ou de leurs échecs un objet politique »*.

Selon M. Bonnemaison, un « savoir-faire » de la sécurité suppose *« deux préalables » : « Prendre en compte les libertés et les droits de l'homme ; resituer l'insécurité dans l'ensemble des problèmes économiques et sociaux. »* La réflexion qu'entend mener le PS comporte six axes : définir une politique globale et pragmatique ; connaître et comprendre pour bâtir une *« technologie »* ; promouvoir une gestion territorialisée en suscitant et en coordonnant les initiatives au niveau local ; développer l'*« interpartenariat »*, le civisme et la solidarité ; renforcer l'efficacité des institutions, notamment en modernisant le système pénal ; enfin *« communiquer »* sur la sécurité.

M. Bonnemaison tient notamment à deux propositions de loi qu'il vient de déposer. L'une est relative à la prévention et à la répression du recel, l'autre à la transformation du Comité national pour la prévention de la délinquance (CNPD), actuellement créé par décret, en établissement public national à caractère administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. En outre, MM. Joxe et Bonnemaison ont commenté les récentes statistiques de la délinquance et de la criminalité, faisant état d'une baisse de 8,02 % en 1986. Ils estiment qu'il s'agit là de la *« poursuite d'une évolution »* entamée en 1985, et due à *« à une meilleure efficacité des services »*, liée au plan de modernisation de la police voté pour cinq ans en 1985.

E. P.

Propriétaire de « l'AGEFI », « la Vie française » et « la Tribune »

M. Bertez s'apprête à vendre son groupe de presse

Trois journaux économiques et financiers sont à vendre : deux quotidiens, *la Tribune de l'économie* et l'*AGEFI*, et un hebdomadaire, *la Vie française*, dont M. Bruno Bertez est l'actuel propriétaire, puisqu'il en est l'actionnaire majoritaire. A ces trois journaux, il faut ajouter la société de services commune aux trois titres, la SOGEF, qui gère le personnel publicitaire, l'informatique, la documentation, etc.

Depuis plusieurs mois, la rumeur de cette vente allait bon train et le titre *AGEFI* connaît depuis quelques semaines une hausse spectaculaire en Bourse. Devant le comité d'entreprise du quotidien *la Tribune de l'économie*, le 9 mars, M. Bruno Bertez refusait de démentir ou de confirmer cette rumeur. Aujourd'hui, le patron de l'*AGEFI* affirme qu'il est vendeur de l'ensemble de ses journaux. *« Je suis prêt à céder les titres que je contrôle*, dit-il. *Si un des prétendants est prêt à m'apporter le chèque que je demande pour leur vente, je suis preneur. Je sortirai alors de tout, en ne gardant ni minorité de blocage, ni poste d'éditorialiste. »*

M. Bruno Bertez estime l'*AGEFI* à environ 240 millions de francs, *la Vie française* à 220 et *la Tribune de l'économie* à 120. Mais il ne dit mot de ses dettes, accumulées particulièrement sur *la Tribune de l'économie* qui connaît, depuis deux ans, des difficultés. L'acquéreur devra aussi les reprendre.

M. Bertez affirme avoir eu des propositions émanant de sept à huit groupes de presse. Quatre étaient *« très intéressés »* : le groupe de M. Jimmy Goldsmith (*l'Express*), CEP Communication présidé par M. Christian Brégou, le groupe de M. Robert Hersant et le groupe Expansion (*l'Expansion, la Lettre de l'Expansion*, présidé par M. Jean-Louis Servan-Schreiber. Ce dernier a bénéficié, il y a peu, d'une prise de participation de l'ordre de 19 % de la Compagnie financière Edmond de Rothschild, qui doit lui permettre de se diversifier.

Les trois premiers groupes se sont retirés depuis quelques semaines. Il reste donc au groupe Expansion à négocier avec M. Bruno Bertez le rachat de ses trois journaux. *L'affaire pourrait être conclue ce* week-end.

YVES-MARIE LABÉ.

Sur le vif

Galopins

Je suis embêtée, vous pouvez pas savoir ! Ils sont intenables en ce moment, mon Mimi et mon Jacquot. *J'en viens pas à bout.* Là, je les ai envoyés passer deux jours à Madrid, chez le petit Gonzalez, un garçon très calme, très raisonnable, très gentil. Ses parents *ont bien de la chance !* Et ben, les miens n'ont pas arrêté de se lancer des piques, de se faire des niches, de se chamailler : C'est pas lui, c'est moi, son meilleur ami, à Felipe !

Tenez, mercredi soir, dîner très chic, très élégant chez le roi d'Espagne. On les avait mis bien *propres et* ils *ont été* très sages. Ensuite, qu'est-ce qu'il fait, Jacquot, au lieu d'aller au lit, il déblatère contre Mimi pendant des heures dans le hall de son *hôtel. Mimi, à qui on raconte* ça à son réveil, sourit : On peut plus dormir la nuit tranquille, alors ! Là-dessus, Elkabbach, il les avait accompagnés, lui plante son micro sous le nez. Et Mitterrand en profite pour remettre Chirac à sa place.

Et Jacquot, pendant ce temps-là ? Il roupille à poings fermés. Il s'est couché tard, forcément. Il pense pas à allumer le poste. Et quand il arrive à Paris, sur le coup de midi, il débarque littéralement. Paraît qu'il était furax. D'autant que, dans l'avion du retour, Elkabbach ne lui a pas dit un mot de cette interview.

Moi, ce matin, je passe à Europe 1 pour la sortie de mon bouquin et je l'engueule, Elkabbach : Pourquoi tu lui as fait ce coup-là, à mon Jacquot ?

— Non, mais ça va pas ! Ça m'a même pas effleuré. J'étais sûr qu'il était au courant. On a parlé de tout sauf de ça. Et puis arrête de te mettre dans des états pareils ! C'est ta faute, aussi ! Si t'étais plus sévère, si tu leur filais une raclée, à coups de sondages, chaque fois qu'ils se disputent, ils comprendraient.

CLAUDE SARRAUTE.

A l'unanimité

L'assemblée générale du « Monde » a adopté trois résolutions sur le développement de l'entreprise

Une assemblée générale de la SARL Le Monde s'est tenue au siège du journal à Paris, le jeudi 12 mars. Elle a adopté à l'unanimité les trois résolutions suivantes, qui concernent toutes le développement en cours de l'entreprise.

● *Première résolution.* — La collectivité des associés, statuant à *titre ordinaire*, *approuve les* concours financiers consentis à la SARL Le Monde, tant par le Crédit national, les fournisseurs que par le groupe d'établissements bancaires, pour une valeur globale d'environ 177 millions de francs, et autorise M. André Fontaine à effectuer lesdits emprunts et à signer tous actes et pièces nécessaires.

● *Deuxième résolution.* — La collectivité des associés, statuant ordinairement, approuve la création d'une société filiale d'imprimerie, société à constituer sous forme anonyme.

Elle autorise la SARL Le Monde à apporter en numéraire les montants nécessaires pour constituer son capital à hauteur de 66 % d'un montant de 50 millions de francs maximum.

● *Troisième résolution.* — La collectivité des associés, statuant à titre ordinaire, soucieuse d'assurer le développement de l'entreprise, notamment dans le domaine de l'audiovisuel, invite le gérant à lui présenter dans les trois mois un rapport précisant les moyens d'y parvenir, y compris par la création éventuelle d'une filiale de la SARL Le Monde.

En 1986

Le déficit budgétaire a été de 141,1 milliards de francs

Le déficit budgétaire aura été en 1986 de 141,1 milliards de francs, soit 2,87 % du produit intérieur brut, d'après les services du ministre délégué chargé du budget, M. Alain Juppé. L'exécution du budget a donc été meilleure que prévu. La loi de finances initiale – votée par la majorité socialiste d'alors – prévoyait un déficit de 145,3 milliards. Il avait été ramené, à l'occasion des collectifs budgétaires du printemps et de l'automne votés par la nouvelle majorité, à 143,6 milliards de francs.

D'importantes plus-values sur les recettes ont permis d'atteindre un déficit inférieur aux prévisions. L'Etat a en particulier bénéficié d'un surplus de recettes de TVA (5 milliards de francs de plus, d'après l'INSEE) liées au dynamisme de la consommation, de ressources supplémentaires également tirées de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu.

Le numéro du « Monde » daté 13 mars 1987 *a été tiré à 488 600 exemplaires*

EN BREF

● **M. Jean-Marie Borzeix reconduit comme directeur de France-Culture.** — M. Jean-Marie Borzeix a été officiellement reconduit dans ses fonctions de directeur de France-Culture par le nouveau président de Radio-France, M. Roland Faure.

● ***LA GRÈVE DU PMH : courses* perturbées à Saint-Cloud.** — Une cinquantaine d'employés du Pari mutuel hippodrome (PMH), actuellement en grève, ont envahi, jeudi 12 mars, la piste de Saint-Cloud peu avant la troisième course qui servait *de support* au Pari quarté.

Avec une demi-heure de retard, le départ de la troisième course a pu être donné. La cinquantaine de manifestants avaient évacué la piste sous la pression d'une centaine de personnes mobilisées par quelques entraîneurs, précédant l'intervention d'une section de vingt gardiens de la paix. Les grévistes du PMH maintiennent leur mot d'ordre de grève pour la réunion du samedi 14 mars.

● **L'administration de Liverpool.** — La Chambre des lords a approuvé, *en dernière instance*, le jeudi 12 mars, la démission d'office de quarante-sept conseillers municipaux travaillistes de Liverpool qui avaient refusé de voter un budget de la cité en équilibre. Liverpool sera désormais administrée provisoirement par les conseillers conservateurs et libéraux jusqu'aux prochaines élections, au mois de mai prochain. — *(AFP.)*

● **Patinage artistique : championnats du monde.** — Le Canadien Brian Orser est devenu, le 12 mars à Cincinnati, champion du monde de patinage artistique en précédant l'Américain Brian Boitano et le Soviétique Alexandre Fadeev.

● **Cyclisme : Paris-Nice.** — Jean-François Bernard, qui a gagné, *le 12 mars, la quatrième étape* (193 km) de la course Paris-Nice se terminant au sommet du mont Faron, a pris la tête du classement général

● **Basket-ball : Coupe d'Europe des champions.** — Battu le 12 mars à Kaunas (URSS) 94 à 84, *l'Elan béarnais d'Orthez ne disputera* pas le 2 avril à Lausanne, la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, qui opposera le Tracer de Milan et le Maccabi de Tel-Aviv.

« Jours de France » change de propriétaires

L'hebdomadaire *Jours de France* a été acheté, le vendredi 13 mars, par les éditions Philippe Aubry, qui possèdent les magazines spécialisés *Auto-Rétro, Demeures de France, Dynastie.* Les éditions Aubry détiennent désormais une minorité du capital du journal mais en assureront la direction. Le groupe espagnol Mélias (tourisme, hôtellerie, etc.) a acheté des participations dans *Jours de France* et un éditeur français – dont l'identité est encore secrète – complète le tour de table. Le groupe Mélias est une filiale du holding luxembourgeois Interpart, qui possède une partie du capital du holding Médias Presse Communication présidé par M. Paul Quilès. Ce holding coiffe notamment le quotidien *le Matin de Paris* (*le Monde* du 11 mars).

Jours de France avait été racheté l'été dernier par Information et Publicité, filiale du groupe Havas, et par la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) : l'un et l'autre détenaient 25,5 % des actions, le reste étant aux mains de personnes physiques et notamment des héritiers de l'ancien propriétaire du titre, Marcel Dassault. Malgré sa nouvelle formule, dirigée par Jacques Chancel, la diffusion de l'hebdomadaire (290 000 exemplaires) ne parvenait pas à augmenter.

Y.-M. L.

A la cour de Paris

Peines réduites en appel dans l'affaire du Coral

La vingt-quatrième chambre de la cour d'appel de Paris a rendu, vendredi 13 mars, un arrêt réduisant les peines infligées le 6 mars 1986 par la dixième chambre correctionnelle de Paris à cinq personnes inculpées *« d'attentat à la pudeur sur mineurs de moins de quinze ans »* pour des actes commis au Coral, ce *« lieu de vie »* pour enfants inadaptés ou mentalement handicapés situé à Aimargues (Gard).

La cour a condamné l'animateur du Coral, M. Claude Sigala, à trois ans de prison dont trente mois avec sursis, MM. Roger Cortès et Jean-Noël Bardy, tous deux éducateurs, ont été condamnés à deux ans de prison avec sursis. M. Jean-Patrick Lanez, un ancien pensionnaire du Coral, a été condamné à trois ans de prison avec sursis. Enfin M. Gérard Durand, accusé des mêmes faits commis, sans rapport direct avec le Coral, a été condamné à un an de prison.

Prochain procès des « responsables » de la catastrophe de Tchernobyl

Moscou. — Le procès des « responsables » de la catastrophe nucléaire survenue en avril dernier à la centrale nucléaire de Tchernobyl (Ukraine) doit s'ouvrir bientôt à Kiev, a indiqué vendredi 13 mars, à *Moscou*, le *président* du *comité* d'Etat pour l'énergie nucléaire, M. Andronik Petrosiants.